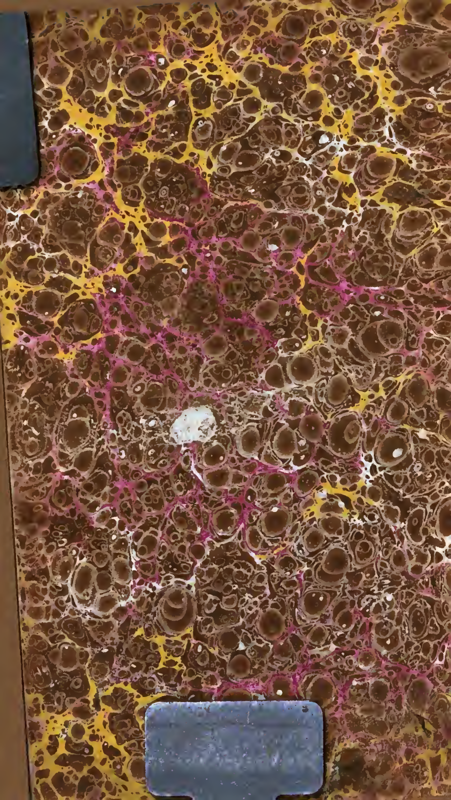
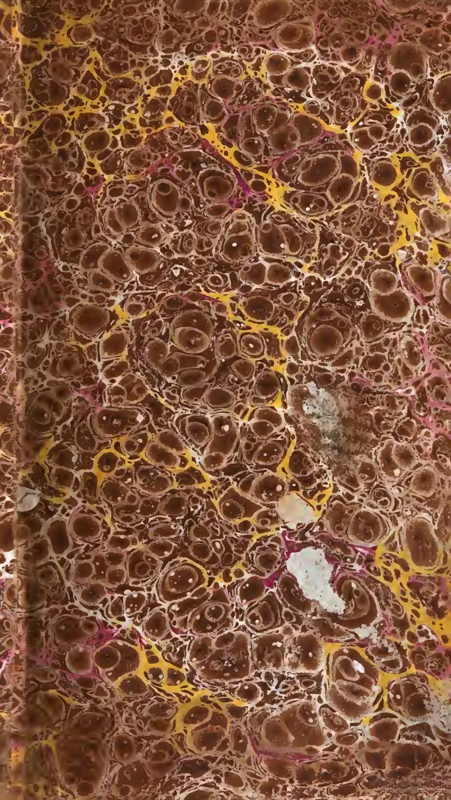






LE PLUTARQUE

DES

JEUNES DEMOISELLES.


Madame de Sévigné.

LE PLUTARQUE

DES

JEUNES DEMOISELLES,

OU

ABRÉGÉ DES VIES

DES FEMMES ILLUSTRES

DE TOUS LES PAYS;

Avec des leçons explicatives de leurs actions et de leurs ouvrages.

DÉDIÉ

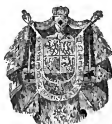
A S. M. LA REINE DE HOLLANDE,

Protectrice des Maisons Impériales Napoléon.

PAR M. DE PROPIAC.

SECONDE ÉDITION.

TOME SECOND.



A PARIS,

hez GÉRARD, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, nº 59.

1810.





LE PLUTARQUE

DES

JEUNES DEMOISELLES.

Mme DE SÉVIGNÉ.

Marie de Rabutin, dame de Sévigné, naquit le 5 février 1626. Elle était fille de Celse Benigne de Rabutin, chevalier baron de Chantal, Bombilli, et chef de la branche aînée de Rabutin, et de Marie de Coulanges. Son père ayant été tué en 1627, lors de la descente des anglais dans l'île de Rhé, elle se trouva à l'âge d'un an seule héritière d'une fortune considérable. La baronne de Chantal ne survécut pas long-temps à son époux, et son frère, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, devint le tuteur de la jeune orpheline. Il ne négligea rien de ce qui pouvait développer dans sa pupille les heureuses dispositions qu'elle avait reçues de la nature. Les langues étrangères, dont elle fit une étude particulière, la mirent à même d'orner son esprit par les ouvrages des meilleurs auteurs, et contribuèrent

à former ce goût exquis qu'elle a répandu dans ses ouvrages.

Parvenue à l'âge de dix-huit ans, mademoiselle de Rabutin réunit l'heureux et rare assemblage du mérite et des attraits. Plus de physionomie que de beauté, des traits plus expressifs qu'imposans, une taille aisée, une stature plus grande que petite, une riche chevelure blonde, une santé brillante, une rare fraîcheur, un teint éclatant, des yeux dont la vivacité animait encore son langage, la prestesse de tous ses mouvemens, autant de musique qu'on en savait alors, enfin une danse brillante pour le temps, voilà en peu de mots son portrait, tel qu'il nous a été laissé par ses amis ou par elle-même. Henri, marquis de Sévigné, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, rechercha son alliance et devint son époux. Les fruits de cet hymen furent tardifs. Le premier fut un fils, Charles de Sévigné, né dans le mois de mars 1647. Une fille le suivit de près.

Quoique Madame de Sévigné ne fût pas épouse heureuse, elle n'en ressentit pas moins la plus vive douleur à la mort de monsieur de Sévigné, qui fut tué dans un combat singulier, par le chevalier d'Albret. Après avoir donné un libre cours à ses larmes, elle s'occupa de remplir deux devoirs sacrés pour une bonne mère, de suivre l'éducation de ses deux enfans, et de réparer le délabrement de sa for-

tune. Ses soins furent couronnés par les plus heureux succès. Charles de Sévigné eut toutes les qualités qui composent un homme vraiment aimable, et Françoise Marguerite de Sévigné se montra digne en tout de celle dont elle avait reçu le jour. Quant à sa fortune, elle se mit à la tête de ses affaires, vendit, amodia, améliora, et ne négligea rien de ce qui pouvait lui assurer le gain de plusieurs procès que M. de Sévigné lui avait laissés en mourant. Ménage raconte que cette aimable solliciteuse, recommandant un jour avec son aisance ordinaire, une affaire au président de Bellièvre, s'aperçut qu'elle s'embarrassait dans les termes; au moins, monsieur, dit-elle, je sais bien l'air, mais j'oublie les paroles.

Plusieurs époux se présentèrent pour madame de Sévigné; mais elle leur déclara que ses enfans et ses amis suffisant à son bonheur, elle était décidée à rester veuve le reste de sa vie.

En 1663, mademoiselle de Sévigné fut présentée à la cour, et eut un rôle dans un de ces ballets où le roi lui-même dansait devant une cour nombreuse. Elle y représentait une bergère, ce qui inspira les vers suivans à Benserade :

Déja cette beauté fait craindre sa puissance,
Et pour nous mettre en butte à d'extrêmes dangers,
Elle entre justement dans l'âge où l'on commence
A distinguer les loups d'avecque les bergers.

Le 29 janvier 1669, cette aimable personne s'unit à François de Castellane, Adhémar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, et lieutenant-général de ses armées. En mariant sa fille avec un homme de la cour, madame de Sévigné avait du espérer qu'elle n'en serait pas séparée. Mais M. de Grignan ayant reçu l'ordre de se rendre en Provence, où il commanda presque toujours en l'absence de M. le duc de Vendôme, madame de Grignan fut obligée de le suivre. Pour adoucir cette absence, elle fit, à la vérité, plusieurs voyages à Paris, et madame de Sévigné alla aussi en Provence. Mais ce n'était pas assez pour deux cœurs aussi étroitement unis : il fallait remplir les intervalles des voyages, et le moyen qui leur parut le meilleur fut d'établir entr'elles une correspondance exacte et suivie. C'est dans ce commerce de lettres, qui fit long-temps leurs délices, qu'on a trouvé celles de madame de Sévigné. Malheureusement celles de madame de Grignan ont été perdues.

Le style de madame de Sévigné est léger, facile, délicat. Il sera facile de s'en convaincre par les citations suivantes.

Voici comme madame de Sévigné s'exprime dans une lettre qu'elle écrit au comte de Bussy, au sujet du mariage de sa fille :

« Il faut que je vous donne une nouvelle

» qui, sans doute, vous donnera de la joie. » C'est qu'enfin la plus jolie fille de France » épouse, non pas le plus joli garçon, mais un » des plus honnêtes hommes du royaume. » C'est M. de Grignan, que vous connaissez » il y a long-emps. Toutes ses femmes sont » mortes pour faire place à votre cousine, et » même son père et son fils, par une bonté » extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche » qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, » et par sa naissance, et par ses établissemens, » et par ses bonnes qualités, tel que nous le » pouvions souhaiter, nous ne le marchandons » pas comme on a accoutumé de faire; nous » nous en fions aux deux familles qui ont passé » devant nous. Il paraît fort content de notre » alliance, et aussitôt que nous aurons des » nouvelles de l'archevêque d'Arles, son on- » cle, son autre oncle, l'évêque d'Uzès étant » ici, ce sera une affaire qui s'achevera avant » la fin de l'année. Comme je suis une dame » assez régulière, je n'ai pas voulu manquer » à vous en demander votre avis et votre ap- » probation. Le public paraît content, c'est » beaucoup; car on est si sot, que c'est quasi » sur cela qu'on se règle ».

Un ton de plaisanterie aimable se distingue d'un bout à l'autre dans cette lettre sur l'union de M. de Lauzun avec *Mademoiselle*.

« Je m'en vais vous mander la chose la plus

» étonnante, la plus surprenante, la plus mer-
» veilleuse, la plus miraculeuse, la plus triom-
» phante, la plus étourdissante, la plus inouie,
» la plus singulière, la plus extraordinaire,
» la plus imprévue, la plus grande, la plus
» petite, la plus rare, la plus commune, la
» plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujour-
» d'hui, la plus brillante, la plus digne d'en-
» vie; enfin une chose dont on ne trouve
» qu'un exemple dans les siècles passés, en-
» core cet exemple n'est-il pas juste : une
» chose que nous ne saurions croire à Paris,
» comment la pourrait-on croire à Lyon ? Une
» chose qui fait crier miséricorde à tout le
» monde; une chose qui comble de joie ma-
» dame de Rohan et madame de Hauterive;
» une chose enfin qui se fera dimanche, où
» ceux qui la verront croiront avoir la berlue :
» je ne puis me résoudre à vous la dire, de-
» vinez-la, je vous le donne en trois; jetez-
» vous votre langue aux chiens ? Eh bien ! il
» faut donc vous le dire ? M. de Lauzun épouse
» dimanche au Louvre, devinez qui ? je vous
» le donne en quatre, je vous le donne en
» six, je vous le donne en cent. Madame de
» Coulanges dit : — Voilà qui est bien diffi-
» cile à deviner, c'est madame de la Vallière ?
» — Point du tout, madame. — C'est donc
» mademoiselle de Retz ? — Point du tout;
» vous êtes bien provinciale. — Eh! vraiment,

» nous sommes bien bêtes, dites-vous : c'est
» mademoiselle Colbert? — Encore moins. —
» C'est assurément mademoiselle de Créqui?
» — Vous n'y êtes pas ; il faut donc à la fin
» vous le dire : il épouse dimanche au Louvre,
» avec la permission du roi, mademoiselle,
» mademoiselle de... mademoiselle, devinez
» le nom ; il épouse *Mademoiselle*, la grande
» *Mademoiselle*, *Mademoiselle* fille de feu *Mon-*
» *sieur*, *Mademoiselle*, petite-fille de Henri IV,
» mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dom-
» bes, mademoiselle de Montpensier, made-
» moiselle d'Orléans, *Mademoiselle*, cousine
» germaine du roi, *Mademoiselle* destinée au
» trône, *Mademoiselle*, le seul parti de France
» qui fût digne de *Monsieur*. Voilà un beau
» sujet de discourir : si vous criez, si vous
» êtes hors de vous-même, si vous dites que
» nous avons menti, que cela est faux, qu'on
» se moque de vous, que voilà une belle
» raillerie, que cela est bien fade à imaginer,
» si enfin vous nous dites des injures, nous
» trouverons que nous avons raison ; nous en
» avons fait autant que vous. Adieu : les let-
» tres qui seront portées par cet ordinaire,
» vous feront voir si nous disons vrai ou non ».

Madame de Sévigné n'excelle pas moins dans le genre descriptif.

« Vous saurez, ma chère fille, qu'avant-
» hier au soir mercredi, après être revenue

» de chez M. de Coulanges, où nous faisons
» nos paquets les jours d'ordinaires, je son-
» geai à me coucher; cela n'est pas extraor-
» dinaire; mais ce qui l'est beaucoup, c'est
» qu'à trois heures après minuit j'entendis
» crier au voleur, au feu, et ces cris si près
» de moi et si redoublés, que je ne doutai
» point que ce ne fût ici : je crus même en-
» tendre qu'on parlait de ma pauvre petite
» fille; je m'imaginai qu'elle était brûlée; je
» me levai dans cette crainte, sans lumière,
» avec un tremblement qui m'empêchait quasi
» de me soutenir. Je courus à son apparte-
» ment qui est le vôtre : je trouvai tout dans
» une grande tranquillité; mais je vis la mai-
» son de Guitaut tout en feu; les flammes
» passaient au-dessus de la maison de madame
» de Vauvineux. On voyait dans nos cours,
» et sur-tout chez M. de Guitaut, une clarté
» qui faisait horreur : c'étaient des cris, c'était
» une confusion, c'était un bruit épouvantable
» des poutres et des solives qui tombaient. Je
» fis ouvrir ma porte; j'envoyai mes gens au
» secours. M. de Guitaut m'envoya une cas-
» sette de ce qu'il a de plus précieux; je la
» mis dans mon cabinet, et puis je voulus
» aller dans la rue pour bayer comme les au-
» tres. J'y trouvai M. et madame de Guitaut
» quasi nus, Madame de Vauvineux, l'am-
» bassadeur de Venise, tous ses gens, la petite

» de Vauvineux qu'on portait tout endormie
» chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et
» vaisselles d'argent qu'on sauvait chez lui.
» Madame de Vauvineux faisait démeubler.
» Pour moi j'étais comme dans une île, mais
» j'avais grande pitié de mes pauvres voisins.
» Madame Guiéton et son frère donnaient de
» très-bons conseils; nous étions dans la con-
» sternation : le feu était si animé qu'on n'osait
» en approcher, et l'on n'espérait la fin de
» cet embrasement qu'avec la fin de la maison
» de ce pauvre Guitaut. Il faisait pitié; il
» voulait aller sauver sa mère qui brûlait au
» troisième étage; sa femme s'attachait à lui
» et le retenait avec violence; il était entre
» la douleur de ne pas secourir sa mère et la
» crainte de blesser sa femme, grosse de cinq
» mois; enfin, il me pria de tenir sa femme;
» je le fis : il trouva que sa mère avait passé
» au milieu de la flamme et qu'elle était sau-
» vée. Il voulut aller retirer quelques pa-
» piers; il ne put approcher du lieu où ils
» étaient : enfin, il revint à nous dans cette
» rue où j'avais fait asseoir sa femme. Des
» capucins pleins de charité et d'adresse tra-
» vaillèrent si bien qu'ils coupèrent le feu (1).

---

(1) Les pompiers ne furent établis que plus de trente ans après.

» On jeta de l'eau sur le reste de l'embrasement, et enfin le combat finit faute de combattans, c'est-à-dire après que le premier et le second étages de l'antichambre, de la petite chambre et du cabinet qui sont à main droite du salon eurent été absolument consumés. On appela bonheur ce qui restait de la maison, quoiqu'il y eût pour Guitaut pour plus de dix mille écus de perte ; car on compte de faire rétablir cet appartement qui était peint et doré. Il y avait plusieurs beaux tableaux à M. Leblanc, à qui est la maison ; il y avait aussi plusieurs tables, miroirs, miniatures, meubles, tapisseries. Ils ont un grand regret à des lettres ; je me suis imaginé que c'étaient des lettres de M. le Prince. Cependant vers les cinq heures du matin, il fallut songer à madame de Guitaut ; je lui offris mon lit, mais madame Guéton la mit dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner ; nous envoyâmes quérir *Boucher*. Il craint bien que cette grande émotion ne lui cause une fausse-couche. Elle est donc chez cette pauvre madame Guéton : tout le monde les vient voir. Vous m'allez demander comment le feu s'était mis à cette maison ; on n'en sait rien ; il n'y en avait pas dans l'appartement où il a pris. Mais si on avait pu rire dans une si

» triste occasion, quels portraits n'aurait-on
» pas faits de l'état où nous étions tous ? Gui-
» taut était nu en chemise avec des chausses ;
» madame de Guitaut était nu-jambes et avait
» perdu une de ses pantoufles ; madame de
» Vauvineux était en petite jupe sans robe de
» chambre ; tous les valets, tous les voisins
» en bonnet de nuit. L'ambassadeur était en
» robe de chambre et en perruque, et con-
» serva fort bien la gravité de la sérénissime ;
» mais son secrétaire était admirable. Vous
» parlez de la poitrine d'Hercule ; vraiment
» celle-ci était bien autre chose, on la voyait
» tout entière ; elle est blanche, grasse, po-
» telée, et sur-tout sans aucune chemise ; car
» le cordon qui la devait attacher avait été
» perdu à la bataille : voilà les tristes nou-
» velles de notre quartier. Je prie le maître
» d'hôtel de M. de Grignan de faire tous les
» soirs une ronde pour voir si le feu est éteint
» par-tout ; on ne saurait avoir trop de pré-
» cautions pour éviter ce malheur ».

Madame de Sévigné, habile à manier l'arme de la plaisanterie, sait s'élever à la hauteur de son sujet quand elle en traite un plus grave. Voici comme elle parle de la Providence.

« Qui m'ôterait la vue de la Providence,
» m'ôterait mon unique bien ; et si je croyais
» qu'il fût en nous de ranger, de déranger,

» de faire, de ne pas faire, de vouloir une
» chose ou une autre, je ne penserais pas à
» trouver un instant de repos; il me faut l'au-
» teur de l'univers pour raison de tout ce qui
» arrive. Quand c'est à lui qu'il faut m'en pren-
» dre, je ne m'en prends plus à personne, et
» je me soumets : ce n'est pourtant pas sans
» douleur ni tristesse; mon cœur en est blessé;
» mais je souffre même ces maux, comme
» étant dans l'ordre de la Providence. Il faut
» qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime
» sa fille avec une extrême passion, quoiqu'elle
» en soit souvent très-éloignée et que les souf-
» frances les plus sensibles qu'elle ait dans
» cette vie lui soient causées par cette chère
» fille. J'espère aussi que cette Providence
» disposera les choses d'une autre manière,
» et que nous nous retrouverons comme nous
» avons déja fait. C'est ainsi qu'on raisonne
» quand on lève les yeux; mais ordinairement
» on s'en prend aux pauvres petites causes se-
» condes, et l'on souffre avec bien de l'impa-
» tience ce qu'on devait recevoir avec sou-
» mission : voilà le misérable état où je suis;
» c'est pour cela que vous m'avez vu repentir,
» m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une
» autre. Je pense, comme vous, que toutes
» les philosophies ne sont pas bonnes quand
» on n'en a que faire.

» Pour ma Providence je ne pourrais pas vivre

» en paix si je ne la regardais souvent ; elle
» est la consolation des tristes états de la vie ;
» elle abrège toutes les plaintes ; elle calme
» toutes les douleurs ; elle fixe toutes les pen-
» sées : c'est-à-dire elle devrait faire tout
» cela ; mais il s'en faut bien que nous soyons
» assez sages pour nous servir si salutairement
» de cette vue. Nous ne sommes encore que
» trop agités et trop sensibles. Ce que je crois,
» c'est que ceux qui ne la regardent jamais
» sont encore bien plus malheureux que ceux
» qui tâchent de s'en faire une habitude ».

Le seul reproche qu'on puisse faire à madame de Sévigné est un peu de médisance ; mais si elle profita quelquefois des occasions qui se présentaient de rire aux dépens de son prochain, du moins on doit dire, pour sa justification, qu'elle ne les chercha jamais, et qu'elle s'interdit toute espèce de gaieté avec ses amis. Aussi n'en perdit-elle pas un seul, si ce n'est par la mort. Ses lettres ne portent pas l'empreinte d'un esprit caustique ; et si elle se permit parfois quelques bons mots, on y trouva toujours plus de saillie que de malignité. Les deux exemples suivans en fourniront la preuve.

La comtesse Colonne et la duchesse de Mazarin fuyant toutes deux leurs maris, passèrent en Provence et vinrent à Grignan, portant avec elles leurs diamans, mais si négligées, que le soir madame de Sévigné crut devoir

leur faire présent d'une douzaine de chemises, en leur disant : *Vous êtes comme des héroïnes de roman, force pierreries, point de linge.*

Ménage disait un jour devant madame de Sévigné qu'il était enrhumé ; je la suis aussi, répondit-elle. L'honnête grammairien se mit aussitôt à lui prouver qu'il fallait dire *je le suis*. Comme il vous plaira, reprit-elle ; mais pour moi je croirais avoir de la barbe, si je parlais ainsi.

Après avoir fait connaître le style de madame de Sévigné, il ne nous reste plus qu'à citer les jugemens qu'ont portés sur elle deux hommes recommandables par leurs connaissances en littérature. Le premier sera tiré d'un poëme de M. de Laharpe qui n'a pas été achevé, et le second d'une épître de M. Gronvelle, intitulée : *Portrait de Sévigné.*

Charmante Sévigné, quels honneurs te sont dus!
Tu les as mérités et non pas attendus.
Tu ne te flattais pas d'avoir pour confidente
Cette postérité pour qui l'on se tourmente;
Dans le cœur de Grignan tu répandais le tien,
Tes lettres font ta gloire et sont notre entretien,
Ce qu'on cherche sans fruit tu le trouves sans peine;
Que tu m'as fait pleurer le trépas de Turenne!
Qui te surpassera dans l'art de raconter
Ces portraits d'une cour qu'on se plait à citer,
Et retiennent chez toi, bien plus que dans l'histoire,
Ces héros dont ailleurs je n'appris que la gloire;
Je les vois, les entends, et converse avec eux.

Je crois voir son ombre légère
Accueillant d'un souris cet éloge du cœur,
Repousser le pédant qui la loue en auteur,
Elle qui ne fut qu'une mère!
Sans sa fille, en effet, qu'eut produit son talent?
Ce talent qui, du cœur, échappe innocemment
Comme un instinct involontaire.
Tantôt livrée au monde et tantôt solitaire,
. Elle écrit, mais pour l'amitié,
Mais pour elle, ou du moins pour un autre elle-même,
Sans effort, comme on parle, ou plutôt comme on aime.
Elle n'a point rayé, relu, recopié;
En courant sa plume hardie
Rencontrait la perfection:
Sa lettre la plus belle est le premier brouillon
Du sentiment et du génie.

Vers la fin du mois de mai 1694, madame de Sévigné fit son dernier voyage à Grignan. Sa fille fut attaquée d'une maladie qui donna les plus vives inquiétudes; le chagrin et les fatigues qu'éprouva cette tendre mère la conduisirent au tombeau. Le 6 avril 1696, elle tomba malade. La fièvre ne la quitta plus; et le 20 du même mois elle rendit le dernier soupir.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année madame de Sévigné naquit-elle?

RÉPONSE. En 1626.

D. De qui était-elle fille?

R. De Celse-Benigne de Rabutin, et de Marie de Coulanges.

D. Qui prit soin de son éducation ?

R. Son père ayant été tué, lors de la descente des Anglais dans l'île de Rhée, un an après qu'elle eut reçu le jour, sa mère et son oncle, Christophe de Coulanges, mirent tous leurs soins à cultiver les heureuses dispositions qu'elle avait reçues de la nature.

D. Qui épousa-t-elle ?

R. Le marquis de Sévigné.

D. Ne périt-il pas malheureusement ?

R. Il fut tué dans un combat singulier.

D. Que devint sa veuve ?

R. Elle se dévoua tout entière à l'éducation de son fils et de sa fille.

D. A qui maria-t-elle cette fille chérie ?

R. A M. le comte de Grignan.

D. N'est-ce pas à la correspondance de ces deux dames que l'on doit l'intéressant recueil de lettres de madame de Sévigné ?

R. Oui : mais malheureusement celles de madame de Grignan ont été perdues.

D. Quel est le mérite des lettres de madame de Sévigné ?

R. D'être écrites d'un style léger, facile et délicat.

D. En quelle année et à quel âge madame de Sévigné est-elle morte ?

R. En 1696, à l'âge de soixante et dix ans.

CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE.

Christine, reine de Suède, naquit le 8 février 1626. Elle était fille du grand Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de Marie-Éléonore de Brandebourg. Son père ayant été tué à la bataille de Lutzen, en Allemagne, le 16 novembre 1632, elle fut reconnue reine, sous la tutelle de cinq grands-officiers de la couronne. Lorsqu'elle eut atteint l'âge où elle pouvait gouverner par elle-même, elle eut la mal-adresse d'éloigner les anciens ministres de son père. Privée de leurs conseils et connaissant mal le caractère des Suédois, elle aigrit, par une conduite singulière, l'esprit des grands et du peuple, et fut forcée d'abdiquer en 1654 la couronne en faveur de son cousin, Charles Gustave, comte palatin des Deux-Ponts.

Cependant Christine était née avec de l'esprit et des talens; mais plus occupée de sciences que de politique, elle négligea les intérêts de ses sujets pour passer tout son temps avec des savans, et, entr'autres, avec le fameux Descartes, qu'elle reçut avec toutes les marques de la plus grande considération et de la plus

grande estime, et avec lequel elle avait tous les jours, dès cinq heures du matin, dans sa bibliothèque, des conversations philosophiques.

Dégagée de la couronne, qui, d'après ses goûts et son caractère ne pouvait être qu'un fardeau pour elle, Christine se mit à voyager dans les différentes régions de l'Europe. Elle commença par la Flandre, ensuite elle parcourut l'Italie et se retira à Rome, où elle renonça au luthéranisme pour embrasser la religion catholique. Elle vint en France, où Louis XIV la reçut avec tous les honneurs dus à son rang. Voici le portrait qu'en fait mademoiselle de Montpensier dans ses mémoires.

« J'appris, dit-elle, que la reine de Suède » devait partir de Fontainebleau ; je devais la » trouver sur mon chemin. Dès que je sus » qu'elle était à Essonne, je m'habillai et y » allai. Comme j'arrivai, MM. de Guise, » Comminges, et tous les officiers du roi qui » étaient à la servir, vinrent au-devant de » moi. Elle était dans une belle chambre à l'ita- » lienne, où elle allait voir un ballet ; ainsi » elle était entourée d'un nombre infini de » gens ; de sorte qu'elle ne pouvait faire que » deux pas pour venir au-devant de moi. J'avais » tant ouï parler de la manière bizarre de son » habillement que je mourais de peur de rire

» lorsque je la verrais. Comme on cria *gare*,
» et que l'on me fit place, je l'aperçus : elle
» me surprit, et ce ne fut pas d'une ma-
» nière à me faire rire. Elle avait une jupe
» grise avec de la dentelle d'or et d'ar-
» gent ; un juste-au-corps de camelot cou-
» leur de feu, avec de la dentelle de même
» que la jupe ; au col un mouchoir de point
» de Gênes, noué avec un ruban couleur de
» feu ; une perruque blonde, et derrière un
» rond comme les femmes en portent, et un
» chapeau avec des plumes noires qu'elle te-
» nait. Elle est blanche, a les yeux bleus ;
» dans des momens, elle les a doux, et dans
» d'autres fort rudes : la bouche assez agréa-
» ble, quoique grande ; les dents belles, le
» nez grand et aquilin. Elle est fort petite ; son
» juste-au-corps cache sa mauvaise taille : à
» tout prendre elle me parut un joli petit gar-
» çon. Elle m'embrassa, et me dit : J'ai la plus
» grande joie du monde d'avoir l'honneur de
» vous voir ; je l'ai souhaité avec passion. Elle
» me donna la main pour passer sur le banc,
» et me dit : Vous avez assez de disposition
» pour sauter. Je me mis dans la chaise à
» bras que l'on m'avait destinée : je m'amusai
» à causer avec les gens qui étaient autour de
» moi. La reine me demanda combien j'avais
» de sœurs ; des nouvelles de mon père, de
» quelle maison ma belle-mère était, me fit

» plusieurs questions et cajoleries infinies.
» Lorsque je lui eus présenté la comtesse de
» Fiesque, elle me dit tout bas : Elle n'est
» pas si belle pour avoir fait tant de bruit.
» Le chevalier de Grammont est-il toujours
» amoureux d'elle? Quand je lui présentai ma-
» dame de Béthune, elle lui parla de ses
» manuscrits. Elle était bien aise de faire pa-
» raître qu'elle connaissait tout le monde, et
» qu'elle en savait des nouvelles. Après le
» ballet nous allâmes à la comédie : là, elle
» me surprit pour louer les endroits qui lui
» plaisaient; elle jurait Dieu, se couchait dans
» sa chaise, jetait ses jambes d'un côté et de
» l'autre, les passait sur les bras de sa chaise.
» Elle faisait des postures que je n'ai jamais
» vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet qui sont
» deux bouffons; l'un italien, l'autre français.
» Elle répétait les vers qui lui plaisaient : elle
» parla sur beaucoup de matières; et ce qu'elle
» dit, elle le dit assez agréablement. Il lui
» prenait des rêveries profondes; elle faisait
» de grands soupirs, puis tout d'un coup elle
» revenait comme une personne en sursaut;
» elle est tout-à-fait extraordinaire. Après la
» comédie, on apporta une collation de fruits
» et de confitures; ensuite on alla voir un feu
» d'artifice sur l'eau. Elle me tenait par la
» main à ce feu, où il y eut des fusées qui
» vinrent près de nous : j'en eus peur; elle

» se moqua de moi, et me dit : *Comment,*
» *une demoiselle qui a été aux occasions et qui*
» *a fait de si belles actions*, *a peur!*... Je lui
» répondis que je n'étais brave qu'aux occa-
» sions, et que c'était assez pour moi. Elle
» disait que la plus grande envie qu'elle aurait
» au monde serait de se trouver à une ba-
» taille, et qu'elle ne serait pas contente que
» cela ne lui fût arrivé; qu'elle portait une
» grande envie au prince de Condé de tout
» ce qu'il avait fait. Elle me dit : *C'est votre*
» *bon ami!*.... Je lui dis; oui madame, et mon
» parent très-proche... *C'est le plus grand*
» *homme du monde*, dit-elle, *on ne lui saurait*
» *ôter cela*.... Je lui répondis qu'il était bien
» heureux d'être si avantageusement dans son
» esprit. Quand le feu fut fini, elle me prit
» en particulier et me dit qu'elle voulait s'em-
» ployer par toute voie pour me raccommoder
» à la cour et avec S. A. R.; que je n'étais
» pas faite pour demeurer à la campagne; que
» j'étais née pour être reine; qu'elle souhai-
» tait avec passion que je la fusse de France;
» que c'était le bien et l'avantage de l'état;
» que j'étais la plus belle, la plus aimable et
» la plus grande princesse de l'Europe; que
» la politique voulait cela; qu'elle en parle-
» rait à M. le cardinal. Je la remerciai de
» tant d'honnêtetés qu'elle me faisait, et de
» la manière obligeante dont elle parlait de moi;

» que pour le dernier article, je la suppliais
» très-humblement de n'en point parler. On
» lui vint dire que la viande était servie ; je
» pris congé d'elle et m'en retournai à Petit-
» Bourg.... Pendant qu'elle fut à Paris, elle
» visita toutes les belles maisons et les bi-
» bliothèques : tous les gens savans l'allèrent
» visiter. Après y avoir été quelques jours,
» elle alla à Compiègne et coucha à Chantilly,
» où M. le cardinal l'alla visiter. Il mena avec
» lui le roi et Monsieur; ils avaient ôté tous
» deux leur ordre. M. le cardinal lui dit :
» *Voilà deux gentilshommes de qualité que je*
» *vous présente.* Ils lui baisèrent la robe. Elle
» les releva, les embrassa, et dit : *Ils sont*
» *de bonne maison*, et elle les entretint. Elle
» appela le roi mon frère, et Monsieur aussi.
» Après avoir fait leur visite, ils retournèrent
» toute la nuit au galop à Compiègne. Après
» cela la reine de Suède se rendit en ce lieu.
» Leurs majestés l'attendaient sur une terrasse
» de la maison du maréchal de la Mothe-Hou-
» dancourt; là se fit l'entrevue : on tâcha de
» lui donner tous les divertissemens possibles.
» Il se rencontra que les jésuites de Compiègne
» firent jouer une tragédie par leurs écoliers :
» on la convia d'y aller. Elle se moqua fort
» de ces pauvres pères, les tourna en ridicule
» au dernier point, et fit les postures que je
» lui avais vu faire à Essonne, dont la reine

» fut fort surprise. Elle avait entendu parler » de l'amour du roi pour mademoiselle de » Mancini; de sorte que pour faire sa cour, » elle allait toujours se mettre entre le roi et » elle, et leur disait qu'il fallait se marier en- » semble; qu'elle voulait être la confidente, » et elle disait au roi : *Si j'étais à votre place;* » *j'épouserais une personne que j'aimerais...* Je » crois que ces discours ne plurent ni à la reine » ni à M. le cardinal, et qu'ils contribuèrent » à hâter son départ; car on lui fit dire, quoi- » que fort honnêtement, qu'elle avait été assez » long-temps à la cour. On n'aime point, en » ce lieu, les gens qui entrent en matière sans » qu'on les en prie. Lorsqu'elle partit de Com- » piègne, j'appris qu'elle coucherait à Montar- » gis : la fantaisie me prit de la voir encore » une fois. Je lui demandai comment elle avait » trouvé le roi. Elle me dit : « *Fort bien fait* « *et fort honnête homme; que c'était dommage* » *qu'il n'aimât pas une plus belle personne que* » *mademoiselle de Mancini.* Après quelques au- » tres discours je m'en allai. Si elle eût été » plus civile elle serait venue me voir le len- » demain avant que de partir; ce serait trop » demander à une reine des Goths ».

Christine, après avoir quitté la cour de France, retourna à Rome, où elle vécut dans l'obscurité, et où elle mourut le 19 octobre 1689.

LEÇON.

Demande. En quelle année Christine naquit-elle ?

Réponse. En 1626, le 8 février.

D. De qui était-elle fille ?

R. Du grand Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de Marie-Éléonore de Brandebourg.

D. A quel âge fut-elle reconnue reine ?

R. A l'âge de quatre ans.

D. Que fit-elle lorsqu'elle eut atteint l'âge où elle put gouverner par elle-même ?

R. Elle eut la mal-adresse d'éloigner les anciens ministres de son père, et mécontenta, par la singularité de son caractère, les grands et le peuple.

D. Quelles furent pour Christine les suites de cette conduite ?

R. Elle fut contrainte d'abdiquer la couronne en faveur de son cousin, Charles Gustave, comte palatin des Deux-Ponts.

D. Que fit-elle alors ?

R. Plusieurs voyages en Flandre, en France et en Italie.

D. Dans quelle ville fixa-t-elle enfin son séjour ?

R. A Rome, où elle vécut dans l'obscurité, et où elle mourut le 19 octobre 1689, à l'âge de soixante-trois ans.

Mme. VIOT.

Marie-Anne-Henriette Payan de Létang naquit à Dresde en 1746 de parens peu fortunés. Elle fut amenée en France à l'âge de quatre ans; à douze ans, elle épousa M. de Ribière d'Antremont, habitant du comtat Venaissin, qui la laissa veuve à seize ans.

Madame d'Antremont montra, dès la plus tendre jeunesse, la plus grande facilité à faire des vers. Elle suivait, sans les connaître, les règles de la versification; et comme son imagination très-active avait été éveillée de bonne heure, les expressions venaient d'elles-mêmes se placer sous sa plume.

Madame d'Antremont n'était pas jolie, mais elle avait une taille élégante, ce qui lui faisait dire, en parlant d'elle-même, que la nature avait manqué la façade, mais qu'elle avait bien fait l'édifice. Afin de réparer ce léger désagrément, madame d'Antremont résolut d'acquérir des connaissances profondes dans tous les genres. L'étude de l'allemand, du latin, de l'italien et de l'anglais partagèrent ses momens, avec celle de la musique, pour laquelle elle avait une espèce de passion. La connaissance particulière qu'elle acquit des

écrivains étrangers la mit à même de sentir les beautés de leurs ouvrages et de les faire passer dans ses écrits, qu'elle appelait ses bagatelles.

Malgré cette modestie qui portait madame d'Antremont à donner le nom de bagatelles à ses productions, on y vit toujours l'élan d'une ame forte que tempère une délicatesse exquise. Par-tout elle conserva cette indépendance de raison qu'elle avait puisée dans les *Essais* de Montaigne, pour lequel elle avait une prédilection particulière.

Madame d'Antremont épousa en secondes noces M. de Bourdic, major de la ville de Nîmes, homme aussi recommandable par les qualités de son cœur que par celles de son esprit. Une aisance honnête, une existence heureuse permirent à madame de Bourdic de se livrer à son goût pour la musique et la poésie; mais elle n'attachait aucune importance à ses productions, et n'était pas peu surprise quand elle lisait dans l'*Almanach des Muses* les vers qu'on lui avait dérobés. Parmi ces larcins si heureux pour le public, la charmante réponse qu'elle fit au chevalier de la Tremblaye, auteur d'un ouvrage *sur quelques contrées de l'empire*, mérite bien d'être citée :

Vous avez vu l'Italie et la Grèce,
Oui: cette épître enchanteresse

Le prouve bien : j'en crois ce ton charmant,
Ces tours légers, cette finesse :
Anacréon avait cet enjouement,
Sapho cette délicatesse ;
Horace, avec cet agrément,
Faisait badiner la sagesse.
Sans doute, aux bords de Tivoli
Il a dû marcher sur vos traces ;
Il retrouvait ce luth chéri
Que pour vous seul avaient gardé les Graces.
Je ne m'étonne pas que sous cet arbrisseau
Où l'amour déposa les cendres de Lesbie,
Vous ayez vu voltiger son moineau.
N'étiez-vous pas sur le tombeau?
Il crut Catulle encore en vie.

Quelle grace et quelle amabilité se trouvent réunis dans l'épître suivante !

O vous qui, d'une aile légère,
Vous envolez du sein des ris
Aux tentes d'un dieu sanguinaire ;
Vous, de Bellone et de Cypris
L'aimable et bouillant volontaire ;
Comment avez-vous pu quitter
Nos champs, nos bois et nos bocages,
Pour les bords déserts et sauvages
Où le destin va vous jeter?
Pouvez-vous n'y pas regretter
Le berceau couvert de feuillage
Que vos amours ont habité.
Vous, né pour la félicité,
Vous, l'oracle du badinage,
Vous sacrifiez la gaieté,
Les délices de la santé,
Aux caprices d'un sort volage,
Et préférez l'honneur d'être cité
Parmi les héros de notre âge,

Aux beaux jours de l'humanité ;
La gloire est-elle le partage
D'un enfant de la volupté?
Tandis qu'égaré sur ses traces,
Vous allez dans le sein des glaces
Braver tous les vents en courroux ;
Moins illustres, mais plus sensibles,
Nous allons, sous un ciel plus doux,
Aux sources des plaisirs paisibles,
Enivrer nos sens et nos goûts ;
Tout s'embellit autour de nous,
Tout renaît : notre ame attendrie,
Respirant les douces odeurs
De la nature épanouie,
S'ouvre à de nouvelles ardeurs.
Loin des dangers et des alarmes,
N'ayant ici pour ennemis,
N'ayant à craindre d'autres armes
Que celles des bergers que l'amour a soumis
A la puissance de nos charmes,
Nous sommes en pays conquis ;
Mais pour terminer toute guerre,
Et régler des débats touchans,
Dans un charmant préliminaire
Rédigé par les agrémens,
L'amour, plénipotentiaire,
Conclura la paix aisément ;
Loin des formalités gênantes,
Près des graces belligérantes,
La tendresse prêtant serment
Entre les mains de ces puissances,
Sera les seules assurances
De ce traité de sentiment ;
Dans une sûreté profonde,
Dans le sein de l'amusement,
Nous déciderons seulement,
Que le plus doux bien de ce monde
Est de vivre tranquillement.

Le néant de la gloire humaine
Ne tentera pas notre cœur.
Guerriers, qui brillez sur la scène,
Nous vous abandonnons sans peine
Le théâtre de la valeur;
Dans l'enceinte de nos prairies,
Nous n'entendons que les soupirs
De la musette et des zéphyrs;
Nos camps seront nos bergeries,
Nos lauriers, les fleurs du plaisir,
Notre tambour, le grelot des folies,
Et notre vainqueur, le desir.
Je sais que l'estime publique,
Sur ces faits très-peu glorieux,
Ne jettera jamais les yeux;
Qu'ignorés de la politique,
Dans nos succès les plus brillans,
Nous n'avons pas droit à l'encens,
Aux honneurs du panégyrique;
Qu'importe: lorsqu'on est heureux
On se passe d'être fameux;
Le cœur, dans le rang où nous sommes,
Est rarement ambitieux,
Et nous pensons que pour les hommes
Il n'est rien de grand que les dieux.
Tranquilles sur nos destinées,
Nous laissons à la même main
Qui tient le fil de nos années
Le soin de compter les journées
Et d'en déterminer la fin;
Tel, emporté loin du rivage
Sur le plus frêle des vaisseaux,
Le philosophe, le vrai sage
Laisse la plainte aux matelots,
Et voit tranquillement l'orage
Entr'ouvrir l'abyme des flots.

Quoi de plus joli que la petite pièce de vers suivante, adressée à madame de N..., qui

avait été habiter un hameau, au moment où madame de Bourdic arrivait à Paris :

O cité brillante!
Ton éclat pompeux
N'a rien qui me tente
Et fixe mes vœux.
Mon amie préfère,
A tes vains appas,
L'asyle où Glycère
A porté ses pas.
J'aime mieux entendre
Les accens flatteurs
D'une muse tendre,
Que les sons trompeurs
Des êtres frivoles
Qui, dans ton séjour,
N'ont que des paroles
Pour peindre l'amour.
L'amour, dont les ailes
Ne s'usent jamais,
Pour les infidèles
A quelques attraits;
Mais au cœur sensible
Il faut d'autres nœuds,
L'amitié paisible
Le rend plus heureux
Que la folle ivresse
D'un dieu trop léger,
Qui ne le caresse
Que pour l'affliger.
C'est dans ton enceinte
Qu'on voit chaque jour
La haîne et la feinte
Prendre tour-à-tour
Un masque agréable
Pour nous attirer.
Là, l'homme estimable

Se voit préférer
Le crésus avide,
Dont l'or éblouit,
Étonne et séduit
La vertu timide.
Là, le nom d'amant
N'est qu'une étiquette,
Et le sentiment
N'est que dans la tête.
Je vais au hameau
Qu'habite Glycère;
Qu'il doit être beau,
Le jour qui l'éclaire!
Je vais respirer
L'air qu'elle respire;
Je vais écouter
Le son de sa lyre;
Je vais l'emprunter
Pour pouvoir lui dire,
En vers séduisans,
Que c'est auprès d'elle
Qu'on voudrait au temps
Dérober son aile:
Je vais.... qu'ai-je dit?
Quel espoir m'agite?
Aimable réduit
Glycère vous quitte.
Les jeux et les ris
Vont, sous sa conduite,
Régner à Paris.
L'amour, sur ses traces,
Ira s'y fixer;
N'est-ce pas aux Graces
A l'y rappeler?
O cité brillante!
Ton éclat pompeux
Maintenant me tente
Et comble mes vœux.

Madame de Bourdic s'était tracé un cercle littéraire duquel elle n'est sortie que deux fois : la première, par une ode *au Silence ;* la seconde, dans son *eloge de Montaigne.* L'ode au *Silence* est pleine d'idées sublimes, et ne serait pas désavouée par les meilleurs poëtes lyriques. En voici quelques strophes qui prouveront qu'il n'y a pas d'exagération dans cet éloge :

Quand Dieu créa le ciel et l'onde,
Tu présidais (Silence) à ce vaste dessein :
Tu conseillais sa sagesse profonde ;
Il se renfermait dans ton sein
Pour méditer les lois qu'il préparait au monde.

La terre, en ses premiers instans,
Parut soumise à ta puissance,
Et les humains, dans les jours d'innocence,
Par de tumultueux accens
Ne profanaient pas ta présence.

Quand le génie enfante ses merveilles,
Quand Linus, Amphion se plaisent à toucher
Le sonore instrument qui charme nos oreilles,
Ton calme préside à leurs veilles ;
Les muses dans ton sein aiment à se cacher.

Tu t'es réfugié sous ces monts caverneux
Où soupirait le tendre amant de Laure ;
Ton repos n'est troublé, dans ces sauvages lieux,
Que par le murmure amoureux
De l'onde qui l'appelle encore.

Madame de Bourdic devint une seconde fois veuve, et épousa, en troisièmes noces,

M. Viot, alors administrateur des finances. Elle se fixa à Paris, où sa société fut recherchée par tout ce qu'il y avait de gens aimables. Douée d'une présence desprit rare, madame Viot répondait toujours gaiement aux traits malins qu'on lui lançait.

Nous avons déja dit qu'elle n'était pas jolie, mais cela ne l'avait pas empêchée de contracter l'habitude de fixer continuellement ses regards sur les glaces de l'appartement où elle se trouvait. Une dame de sa connaissance, choquée de cette manie, la lui reprocha un jour en présence de plusieurs personnes. —Voilà madame Viot, dit-elle; la voilà qui contemple toujours son image. —Il est vrai, répondit madame Viot; mais c'est pour savoir par expérience si l'on peut s'accoutumer à la laideur.

Cette même dame fit, quelques jours après, une romance, et l'apporta à madame Viot. Elle la pria de la chanter, en s'accompagnant sur le piano. — Vous savez bien, dit madame Viot, que je n'ai point de voix. — Vous en avez assez pour chanter mes couplets, et je vous supplie de ne pas me refuser le plaisir que je vous demande. —Madame, reprit vivement madame Viot, je sifflerai votre romance si vous insistez; mais pour la chanter, cela m'est impossible.

Cependant madame Viot, si spirituelle et

sachant lancer si à propos un trait malin, était douée d'une sensibilité qui la rendit chère à tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître. Courses, démarches, sollicitations, rien ne lui coûtait quand il s'agissait d'obliger ses amis. Ce fut à elle que madame du Boccage fut redevable de la pension qu'elle obtint du gouvernement, sur la fin de sa vie. L'occasion que cette dernière saisit pour lui en témoigner sa reconnaissance fait honneur à toutes deux.

Madame du Boccage s'étant trouvée dangereusement malade, fit son testament, et envoya dire à madame Viot qu'elle avait quelque chose de très-pressant à lui communiquer. Madame Viot se rendit à l'invitation. « Vous » m'avez beaucoup aimée, lui dit madame du » Boccage, vous m'avez célébrée, vous m'avez » servie. J'ai obtenu une pension, comme » femme de lettres, et c'est à vous que je la » dois. Dans mon voyage à Rome, le pape Benoît XIV m'a fait présent d'une miniature, » copie charmante de la noce aldobrandine. » C'était, me dit-il, un prix de mes talens; » je peux répéter cette expression, puisqu'il » daignait y croire. Puisque vous témoignâtes » en faire quelque cas, soyez donc mon héri- » tière; mais jouissez, avant ma mort, d'un » bien que vous avez mérité ».

Par une fatalité singulière, ces deux amies sont mortes presque le même jour. L'une (ma-

dame du Boccage), s'est endormie paisiblement ; l'autre a été emportée par une maladie violente, après avoir éprouvé les douleurs les plus aiguës. C'est le 7 août 1801 que madame Viot a terminé sa carrière, à la Ramière, près Bagnoles.

Nous terminerons la biographie de madame Viot par son portrait qu'elle a tracé elle-même, et par des vers qu'elle a faits pour M. Charles Pougens.

« Vous verrez un visage bien opposé à celui » dont vous m'avez fait le détail. Le front » étroit ; de très-petits yeux, assez expressifs » lorsqu'un sentiment agréable agite mon ame : » vous les trouverez donc tels quand ils se » fixeront sur les vôtres ; la face applatie, le » nez plus plat encore ; les joues arrondies ; » la bouche assez gracieuse ; le teint assez » blanc, marqué de petite vérole : voilà l'assemblage de la figure la plus originale qu'on » puisse voir, mais à laquelle on s'habitue sans » peine. Ma taille a été belle ; elle se gâte un » peu depuis que j'ai pris de l'embonpoint. » Sous cette enveloppe-là, ma chère B***, » la nature a placé un cœur droit et sensible ; » et cette sensibilité, dont il m'a été si long- » temps défendu de faire usage, a été long- » temps voilée par un vernis de légèreté qui » ne m'a pas nui aux yeux de mes amis, mais » qui m'a dérobée à ceux du public. L'étour-

» derie tient à la franchise ; j'en ai eu infini-
» ment, et il m'en reste encore : minutieuse
» à l'excès sur tout ce qui est sentiment, je
» passe légèrement sur tout ce qui est éti-
» quette. J'ai beaucoup d'égalité dans l'hu-
» meur et beaucoup de variété dans tout ce
» qui s'appelle goût : une gaieté folle, que
» l'habitude du malheur n'a pu détruire, a
» toujours rendu ma société agréable. J'ai la
» candeur d'un enfant : j'ai rarement de l'es-
» prit, mais quelquefois de l'imagination. Me
» voilà telle que je suis. M'aimez-vous ? Serai-je
» l'amie que votre ame cherche ? Alors, je
» sens que je pourrai valoir mieux. Si le desir
» de plaire peut donner des graces aux femmes,
» le besoin d'être aimées peut leur créer des
» qualités. Je sens cependant que j'ai toutes
» celles que l'amitié exige, et il me sera bien
» doux que vous les mettiez à l'épreuve. Mais
» je ne finis plus ; je me laisse entraîner au
» plaisir de causer avec vous, etc. »

VERS

Pour être mis au bas du portrait de M. Charles Pougens, aveugle.

Quoique privé dès ses plus jeunes ans
Du plaisir d'admirer des cieux la clarté pure,
Il cultiva tous les talens,
Et devina de la nature
Les secrets les plus importans.
Autour de lui règne la nuit obscure,
Mais la lumière est au dedans.

LEÇON.

DEMANDE. DANS quelle ville madame Viot naquit-elle ?

RÉPONSE. A Dresde.

D. En quelle année ?

R. En 1746.

D. À quel âge fut-elle amenée en France ?

R. A l'âge de quatre ans.

D. Combien de fois fut-elle mariée ?

R. Trois fois. A douze ans, elle épousa M. de Ribière-d'Antremont, et fut veuve à seize; ensuite elle s'unit avec M. de Bourdic, puis avec M. Viot.

D. Madame Viot était-elle jolie ?

R. La nature ne l'avait pas favorisée du côté de la figure: mais, pour la dédommager, elle lui avait donné beaucoup d'esprit et de qualités aimables.

D. Pour quel talent avait-elle le plus de dispositions et de goût ?

R. Pour la poésie.

D. Ne s'appliqua-t-elle pas à l'étude des langues étrangères ?

R. Elle apprit l'allemand, le latin, l'italien et l'anglais.

D. Se distingua-t-elle dans la carrière des lettres ?

R. Ses divers poésies ont eu le plus grand succès, et quelques-unes d'entr'elles ne seraient pas désavouées par nos meilleurs poëtes.

D. Avec quelle femme célèbre fut-elle liée d'une amitié intime?

R. Avec madame du Boccage.

D. Où madame Viot est-elle morte?

R. A la Ramière, près Bagnoles.

D. En quelle année, et à quel âge?

R. En 1801, le 7 août, à l'âge de cinquante-cinq ans.

MARGUERITE D'ANJOU,

REINE D'ANGLETERRE.

MARGUERITE D'ANJOU naquit le 23 mars 1429. Elle était fille de Réné d'Anjou, roi de Sicile, de Naples et de Jérusalem. Elle fut, pendant le cours de la vie la plus orageuse, un modèle de courage et de constance. Assise sur le trône d'Angleterre, perdue dans les forêts ou enfermée dans la tour de Londres, son caractère ne se démentit jamais ; et, se montrant par-tout supérieure aux évènemens, elle sut forcer ses ennemis à l'admirer.

Pour donner une idée de sa beauté, il suffit de dire que Henri VI, roi d'Angleterre, devint amoureux d'elle à la seule vue de son portrait, et qu'il la demanda en mariage, quoiqu'il sût bien qu'elle n'était pas un parti avantageux, son père ne possédant pas un pouce de terre dans les trois royaumes. Ébloui par les avantages qu'il pouvait retirer de cette alliance, Réné, père de Marguerite, s'empressa de donner son consentement, et Henri, pour lui prouver sa reconnaissance, lui céda le duché d'Anjou et le comté du Maine qui apparte-

naient alors à l'Angleterre. Les noces furent célébrées à Nanci en 1444 ; et le 30 mai de l'année suivante, Marguerite fut couronnée à Westminster.

Henri VI, dont le défaut d'expérience augmentait la faiblesse naturelle, laissait son oncle, le duc de Glocester, gouverner à sa place, et ne conservait de toute sa puissance que le titre de roi. Le duc, homme d'une sagesse et d'une prudence à toute épreuve, était adoré du peuple, et tout le monde satisfait de son administration voyait avec plaisir la confiance aveugle que le roi avait en lui. Marguerite, jalouse de sentir l'autorité entre d'autres mains que les siennes, conçut le projet aussi hardi que difficile de la reprendre. Elle commença par jeter avec beaucoup d'adresse des soupçons dans le cœur de son époux ; elle lui fit apercevoir ensuite la honte dont il se couvrait en régnant sous la tutelle d'un ministre : enfin quand elle ne douta plus que son amour-propre offensé triompherait de sa faiblesse, elle porta les derniers coups, et, supposant des crimes au duc, il lui devint facile d'obtenir qu'il fût arrêté et conduit à la tour. Là, un assassin dont elle acheta le bras et le silence lui donna la mort.

Marguerite prit alors ouvertement l'administration des affaires, et se fit aider dans cette tâche pénible par le comte de Suffolk,

qu'elle créa duc. Mais toute la faveur de la reine ne put rien contre le cri général du peuple, qui attribuait au comte la mort du duc de Glocester. La chambre des communes porta donc contre lui un bill d'accusation dont le moindre article entraînait une peine capitale. Marguerite, voyant que son crédit ne pouvait le sauver, le fit embarquer secrètement pour la France ; mais il fut assassiné pendant le trajet. Le duc de Sommerset lui succéda.

Quelques soins que se donnent ceux qui gouvernent les peuples, quelques bonnes intentions qui dirigent leur conduite, ils ne font, hélas ! que des ingrats et des mécontens. Les Anglais, humiliés de se voir sous la domination d'une princesse étrangère, parurent bientôt desirer un système nouveau. Richard, duc d'Yorck, profitant adroitement de cette disposition des esprits, résolut de faire valoir les droits qu'il prétendait avoir sur le trône d'Angleterre. Mais trop bon politique pour agir ouvertement sans être sûr de son fait, il mit en avant un gentilhomme irlandais nommé Cade. Il fut convenu que ce gentilhomme prendrait le nom de *Mortimer*, comte de la Marche, prince de la maison d'Yorck, qui avait perdu la tête à Londres sur un échafaud, et qu'il se rendrait dans la province de Kent, pour persuader au peuple crédule que la mort de Mortimer avait été supposée. Cade se vit bientôt

à la tête d'un nombreux parti. Il arbora la rose blanche, ce signal fatal de la maison d'Yorck depuis sa première querelle avec la maison de Lancastre, qui avait pris la rose rouge pour le sien. Alors il attaqua les troupes du roi, les battit, et répandit l'épouvante jusqu'à la cour. Le roi se retira dans le château de Kenelwort, et Cade, à qui rien ne résistait, entra dans Londres. Mais le roi employa un moyen dont l'effet fut surprenant. Il accorda une amnistie générale, et Cade, dans l'espace d'une nuit, se vit abandonné de tous ses gens. Sa tête fut mise à prix, et il fut tué par un gentilhomme de Kent. Le duc d'Yorck, malgré la désertion des troupes de Cade, fut à même de juger de ce qu'il pouvait espérer de l'affection des Anglais, et ne perdit pas de vue l'exécution de ses desseins.

Marguerite, après neuf ans de stérilité, accoucha d'un fils qui fut nommé Édouard. La joie que lui causa la naissance de cet enfant fut troublée par l'inquiétude que lui donnait la santé du roi, qui s'affaiblissait tous les jours. A cette inquiétude se joignit encore celle que lui causait le duc d'Yorck dont elle devina les intentions. Elle crut parer le coup qui la menaçait en appelant ce prince à la cour, sous le prétexte de corriger les abus qui s'étaient glissés dans plusieurs parties de l'administration. Elle avait mis dans son plan de faire ob-

server attentivement toutes les démarches du duc. Mais, cette fois, sa politique et sa prévoyance furent en défaut; car à peine le duc eut-il paru deux fois au conseil, qu'il se rendit maître de tous les esprits, et poussa la hardiesse jusqu'à faire arrêter le duc de Sommerset dans la chambre même de la reine. Il fit plus encore, il vint au parlement, où il parla avec tant d'énergie qu'il fut déclaré protecteur du royaume, et défenseur des libertés de l'église et de l'état, jusqu'au moment où Édouard pourrait prendre les rènes du gouvernement.

Un coup si imprévu était bien fait pour consterner la reine. Elle délibéra si le plus sûr parti pour elle n'était pas de se retirer en France avec son fils : mais, rappelant sa fermeté naturelle, elle résolut de tout entreprendre pour soutenir ses droits et sauver son ministre. Elle crut qu'un des moyens le plus sûr pour réussir dans ses projets était la feinte, et elle sut l'employer avec tant d'intelligence que tout le monde, et le duc d'Yorck lui-même, furent dupes de son stratagême.

Ce prince, trompé par l'abandon total que Marguerite avait fait de l'administration des affaires et par l'indifférence qu'elle témoignait sur tout ce qui pouvait y avoir rapport, se rendit à un conseil général auquel il fut invité. Il ignorait que le roi eût recouvré la santé; aussi sa surprise fut-elle extrême

quand il vit Henri présider le conseil, et qu'il l'entendit dire qu'il venait reprendre l'autorité qui ne pouvait avoir été conférée au duc par le parlement que par l'impuissance où le mauvais état de sa santé l'avait mis de gouverner. On se douta bien que Marguerite avait tout disposé pour la réussite de cette démarche, à laquelle le duc d'Yorck, intimement persuadé que ce n'était qu'un artifice pour remettre à la reine le timon des affaires, n'osa pourtant apporter aucun obstacle.

Aussitôt après ce changement, Sommerset fut élargi et rappelé comme en triomphe. Alors le duc d'Yorck ne garda plus de ménagemens. Il prit les armes, et, levant des troupes dans le pays de Galles où il avait un grand nombre de partisans, il se trouva bientôt à la tête d'une armée considérable. Sommerset marcha à sa rencontre à la tête des troupes royales. La bataille se livra près de Saint-Albans. Le duc, secondé par le comte de Warwick, qui commandait son avant-garde, remporta la victoire. Sommerset fut tué, et le roi, blessé d'un coup de flèche, fut contraint de se retirer dans le château du malheureux Sommerset. Le duc le fit investir, s'en empara, et conduisit le roi à Londres.

Le parlement qui lui était vendu déclara que la reine et le duc de Sommerset avaient mal gouverné le royaume et nomma le duc

d'Yorck protecteur de l'Angleterre. Marguerite, plongée dans la plus vive douleur, vivait retirée à Greenwich, lorsque Henri, fils du duc de Sommerset, vint la trouver pour lui communiquer quelques projets qui pourraient changer la face des affaires. La reine rouvrit son ame à l'espérance, et, après avoir fait prendre quelques potions cordiales au roi, elle disposa tout pour qu'il fût transporté au parlement. Là il déclara pour la seconde fois que sa santé étant rétablie, il reprenait l'autorité et remerciait le duc d'Yorck du soin de s'être chargé du gouvernement pendant sa maladie. Le duc et ses partisans furent si déconcertés qu'ils se retirèrent dans leurs terres.

Alors la reine visita avec le roi différentes provinces du royaume. Ses manières douces et insinuantes lui concilièrent le respect et l'amour du peuple. Elle voulut, dit-on, profiter de la bonne disposition des esprits pour persuader à son époux d'abdiquer la couronne et de lui céder tous ses droits jusqu'à la majorité d'Édouard. Mais Henri, malgré sa faiblesse, ne céda pas à ses desirs.

Cependant un nouvel orage se formait contre Marguerite. Le comte de Salisbury et le comte de Warwick son fils, s'étant mis à la tête de quarante mille hommes, se rendirent à Londres, qui leur ouvrit ses portes. La reine marcha contr'eux jusqu'à Northampton. La bataille

se livra le 19 juillet 1460. Les troupes royales furent battues. La reine prit la fuite avec le jeune prince de Galles; et le roi, qui n'avait pas quitté sa tente, fut enlevé par le comte de Warwick, et conduit à Londres.

Le duc d'Yorck n'avait pas encore paru: mais après sa victoire le comte de Salisbury lui dépêcha un courier en Irlande pour l'inviter à venir prendre possession de la couronne. Le duc arriva à Londres, où, après un mûr examen de ses droits, il fut réglé par un acte solemnel que Henri demeurerait, pendant le reste de sa vie, en possession du trône, et que le duc lui succéderait.

Pendant ce temps-là Marguerite était à Durham avec une suite de huit personnes qui étaient plutôt ses domestiques que ses conseillers. Le jeune duc de Sommerset était allé, par ses ordres, en France pour y solliciter des secours. Elle reçut l'ordre de retourner à Londres. Le soin de sa gloire et sa tendresse pour son fils lui firent entreprendre ce qu'elle n'eût osé se promettre dans les plus beaux jours de sa prospérité. Elle répandit le bruit qu'elle se disposait à passer en France, et quitta furtivement Durham. Son dessein était de se retirer dans les terres des lords Rooz et Clifford qui étaient puissans dans le nord de l'Angleterre. Son voyage fut long et pénible; elle marchait plus souvent la nuit que le jour, et

manquait quelquefois des choses les plus nécessaires.

Le hasard la conduisit un jour dans la maison d'un officier à qui le fils du duc d'Yorck, le comte de la Marche, avait fait trancher la tête à Calais. Ses enfans ne respiraient que vengeance. Elle profita de leur ardeur, et les engagea à rassembler le plus de monde qu'ils pourraient, en leur promettant, non de l'argent (elle n'en avait pas), mais le pillage des terres du duc d'Yorck et de tous les seigneurs de son parti. Cette promesse produisit le meilleur effet, et bientôt elle se trouva à la tête de vingt-cinq mille hommes, avec lesquels elle vint camper à Wakefeld. Le duc d'Yorck alla à sa rencontre avec vingt mille hommes. Excité par les défis insultans et les menaces injurieuses de la reine, qui, pour l'attirer au combat, lui reprochait sans cesse qu'un homme qui aspirait à la couronne tremblait lâchement devant une femme, il livra bataille. Son armée fut complètement battue, et, après avoir fait des prodiges de valeur, il perdit la vie. Le lord Clifford lui coupa la tête, la mit au bout d'une lance, et la présenta à la reine, qui, par un rafinement de vengeance, voulut qu'elle demeurât exposée devant elle, pendant le reste du jour, et la fit planter ensuite sur les murailles de la ville d'Yorck. Le comte de Salisbury, qui avait été fait prisonnier, après avoir

assisté à ce triste spectacle, eut la tête tranchée par ordre de la reine.

Le comte de Warwick était resté à Londres. Il vint à la rencontre de Marguerite, et força Henri de le suivre. La reine mit le comte en fuite, et le contraignit d'abandonner le roi, qui recouvra ainsi sa liberté. Le comte de la Marche, d'après les conseils de Warwick, qui l'avait rejoint, alla droit à Londres, et se fit proclamer roi sous le nom d'Édouard IV. Aucun partisan de la maison de Lancastre n'osa élever la voix, et la reine, qui s'attendait à rentrer triomphante dans sa capitale, se vit en but à de nouveaux malheurs.

Sans donner à ses ennemis le temps de se fortifier, Édouard marcha vers Yorck, où il apprit que Henri et Marguerite s'étaient rendus. Les deux armées s'étant trouvées en présence l'une de l'autre, dans la plaine de Touton, elles s'attaquèrent et se combattirent avec cette fureur et cet acharnement qui caractérisent les guerres civiles. Le comte de Warwick fixa la victoire de son côté. Marguerite s'enfuit en Écosse avec son époux, et passa ensuite en France. Louis XI lui fit le meilleur accueil : mais trop occupé lui-même dans son propre royaume pour pouvoir lui donner de grands secours, il se borna à lui permettre de prendre à son service tous ceux qu'elle trouverait disposés à embrasser ses in-

térêts. Le seigneur de la Varenne, grand sénéchal de Normandie, gentilhomme riche et galant, fut le champion que Marguerite choisit. Elle s'embarqua avec cinq-cents hommes qu'il lui fournit, et se rendit à Berwick. Elle obtint du roi d'Écosse la permission de lever quelques troupes dans ses états. Henri, sortant enfin de son apathie, forma une armée avec laquelle il s'avança jusqu'à Exham, où il s'arrêta pour attendre les secours qui lui arrivaient de tous côtés. Mais, pendant qu'il était occupé à se retrancher dans ce poste, le marquis de Montaigu, un des généraux d'Édouard, l'attaqua dans ses lignes, tua une partie de ses troupes, mit l'autre en fuite, et le força de se sauver en Écosse.

L'infortunée Marguerite, tenant le jeune Édouard son fils par la main, gagna à pied une forêt voisine, où elle fut surprise par la nuit. On dit qu'elle fut rencontrée par des voleurs qui la dépouillèrent de ses bijoux. Elle profita d'une dispute qui s'éleva entre les brigands, sur le partage du butin, pour s'échapper et s'enfoncer dans le plus épais de la forêt. Le jeune prince n'ayant plus la force de marcher, elle le prit entre ses bras, et continua sa route. Un autre voleur la rencontra et avança sur elle l'épée haute; Marguerite, rappelant alors tout son courage, présenta le prince au voleur, en lui disant: *Mon ami*,

sauve le fils de ton roi. Au nom de *roi*, le brigand saisi de respect laissa tomber son épée et offrit ses services à la reine. Il la conduisit avec le jeune prince dans un village voisin où il avait sa maison et sa femme. Pendant le séjour que Marguerite fit chez le voleur, elle s'informa des suites de la bataille d'Exham. Le sénéchal de Normandie, le duc d'Exester, et Edmont, frère du duc de Sommerset, la joignirent dans sa retraite. Elle partit avec ces fidèles seigneurs, et arriva, toujours guidée par le général voleur, à Carlile, où elle s'embarqua pour Kerkebridge. Un Anglais nommé *Corck* la reconnut et la trahit. La valeur du sénéchal la tira de ce danger. Elle se rendit alors à Édimbourg, où elle apprit que son époux ayant eu l'imprudence de sortir de l'Écosse, était tombé entre les mains de ses ennemis, qui l'avaient enfermé dans la tour de Londres. Dans cette position fâcheuse, elle résolut de passer une seconde fois à la cour de Louis XI, et de tout employer pour obtenir des secours de ce prince.

L'imprudence d'Édouard la servit mieux que n'auraient pu faire ses plus pressantes sollicitations. Il se brouilla avec le comte de Warwick, qui, justement irrité d'un affront cruel que lui fit ce prince, leva le masque, et parut à la tête d'une armée. Édouard marcha contre lui; mais il fut surpris dans son camp et fait pri-

sonnier. Warwick confia la garde de ce prince à l'archevêque d'Yorck, son frère. Ce prélat, par négligence ou par trahison, laissa échapper son prisonnier, qui rentra dans Londres aux acclamations de tous ceux qui lui étaient restés fidèles.

Les premiers succès du comte de Warwick réveillèrent l'espérance dans le cœur de Marguerite : mais se voyant encore une fois trompée elle se réfugia de nouveau en France. Le comte de Warwick avait aussi pris le parti de se retirer dans ce royaume. Elle le rencontra à Dieppe, et, après quelques explications, ils éteignirent leurs mutuels ressentimens, et cimentèrent l'amitié qu'ils se jurèrent par le mariage du prince de Galles avec Anne Newil, fille du comte. Warwick, qui jusqu'alors n'avait eu pour but que de placer sur le trône le duc de Clarence, frère d'Édouard, se proposa de rétablir Henri. Louis **XI** lui fournit une flotte avec quatre mille hommes d'équipage. Warwick aborda avec ce secours au port de Darmouth; aussitôt ses partisans accoururent de tous côtés, et il se vit bientôt à la tête d'une armée de soixante mille hommes. Il ne perdit pas un moment, et fit proclamer Henri VI. Édouard, abandonné de ses amis et de ses soldats, qui allèrent se rendre dans le camp de la reine, se renferma dans le château de Lins; situé sur le bord de la

mer, d'où il s'embarqua pour la Hollande. Marguerite alla droit à Londres, où son premier soin fut d'annoncer à son époux le changement de sa fortune. Elle le fit monter à cheval, et voulut qu'il traversât en triomphe la ville. Instruite à l'école du malheur, elle n'insulta pas à celui d'Élisabeth, épouse d'Édouard. Elle eut pour elle tous les égards dus à une reine, et lui procura, dans l'asyle qu'elle choisit pour sa retraite, toutes les commodités qui peuvent rendre la vie agréable.

La modération de Marguerite la rendait digne de la prospérité dont elle jouissait. Mais, par une fatalité qui semble avoir été attachée à sa destinée, un nouvel orage la repoussa du port où elle venait d'aborder. Édouard reparut en Angleterre. Il y avait un grand nombre d'amis; et le peuple, gagné par ses manières affables et populaires, était en général porté pour lui. Il eut bientôt sous ses ordres une armée considérable, avec laquelle il marcha vers Londres, où il fut reçu avec une joie universelle. Sans attendre que le comte de Warwick vînt l'attaquer dans la capitale, il marcha au-devant de lui, et le rencontra près de Barnet. La bataille se donna le 14 aout 1471; Warwick la perdit avec la vie.

Le parti de la reine ne fut pas découragé par la perte de ce grand homme, et une nou-

velle armée se forma pour elle. Aussitôt qu'Édouard en fut instruit il se mit à la tête de toutes ses troupes, afin de pouvoir accabler son ennemi avant qu'il eut le temps de devenir plus fort. Les troupes de Marguerite, commandées par le duc de Sommerset, furent taillées en pièces. Il fut fait prisonnier ainsi que le duc de Galles. Ce jeune prince, âgé alors de dix-huit ans, parut devant le vainqueur avec une noble fierté. Édouard lui demanda ce qu'il était venu faire dans ses états. *Je suis venu*, lui répondit le prince avec fermeté, *pour me remettre en possession d'un bien qui m'appartient, et qui m'a été ravi injustement.* Édouard déconcerté lui donna un coup de son gantelet sur le visage, ensuite il lui tourna le dos. Les seigneurs qui étaient avec lui se jetèrent aussitôt sur le malheureux fils de Marguerite, et le poignardèrent.

A la nouvelle de la mort d'un fils si tendrement aimé, Marguerite se livra au plus affreux désespoir. Dans son premier transport elle se répandit contre Édouard en invectives qui pensèrent lui coûter la vie : mais il se contenta de la faire enfermer dans la tour de Londres, où elle demeura cinq ans. Enfin, à la sollicitation de Louis XI, elle obtint sa liberté : mais elle l'acheta bien cher, puisqu'avant de sortir de prison, elle fut obligée de renoncer à son douaire, à ses joyaux, et à tout ce qu'elle

pouvait posséder en Angleterre en qualité de reine douairière. Réné, son père, pour prix de la sollicitation de Louis XI, avait cédé à la France tous ses droits sur la Provence, sur l'Anjou et sur les duchés de Lorraine et de Bar, de façon que Marguerite se vit dépouillée dans le même instant de ce qu'elle pouvait prétendre en Angleterre et en France. Elle se rendit à Aix, auprès de son père, et y demeura jusqu'à la mort de ce prince, dans un éloignement absolu des affaires. Elle se retira ensuite au château de Dampierre en Anjou, où elle contracta une étroite liaison avec le comte de Richemont, seul reste de la maison de Lancastre. Elle fut dans sa retraite comme le centre de toutes les intrigues qui se formèrent contre Édouard en faveur de ce prince. Mais la mort lui enleva le plaisir de voir sur le trône un prince de cette maison. Son sang, corrompu par tant de noires agitations, devint comme un poison qui infecta toutes les parties qu'il devait nourrir; sa peau sécha jusqu'à s'en aller en poussière; son estomac se rétrécit; et ses yeux, aussi creux que s'ils eussent été enfoncés avec violence, perdirent tout le feu qui avait servi si longtemps d'interprête aux grands sentimens de son ame. Enfin elle expira le 25 août 1482, au château de Dampierre.

LEÇON.

Demande. En quelle année Marguerite d'Anjou naquit-elle ?

Réponse. En 1429, le 23 mars.

D. De qui était-elle fille ?

R. De Réné d'Anjou, roi de Naples, de Sicile, et de Jérusalem.

D. Par qu'elles vertus se distingua-t-elle ?

R. Par un courage et une constance à toute épreuve.

D. A qui fut-elle mariée ?

R. A Henri VI, roi d'Angleterre.

D. Quel déplaisir ressentit-t-elle quand elle fut montée sur le trône ?

R. Celui de voir toute l'autorité entre les mains du duc de Glocester.

D. Ne chercha-t-elle pas à la reprendre ?

R. Elle jeta tant de soupçons dans l'esprit du roi sur le compte du duc, qu'il se décida à le faire arrêter et conduire à la tour, où un assassin, dont elle paya le bras et le silence, lui donna la mort.

D. Qui s'empara alors de l'administration des affaires ?

R. Marguerite.

D. Les Anglais ne furent-ils pas mécontens de se voir gouverner par une femme étrangère ?

R. Oui : Et le duc d'Yorck, profitant de la

disposition des esprits, résolut de faire valoir les droits qu'il prétendait avoir sur le trône d'Angleterre.

D. Réussit-il dans ses projets?

R. Il se fit déclarer protecteur du royaume.

D. Que devint Marguerite?

R. Tantôt vaincue et tantôt victorieuse, tantôt au faîte des grandeurs et tantôt dans la plus affreuse détresse, elle éprouva plus que personne l'inconstance de la fortune, et mena la vie la plus malheureuse.

D. Comment se terminèrent tous ces combats de la fortune?

R. Le comte de la Marche, fils du duc d'Yorck, qui avait été tué dans une bataille, s'étant fait proclamer roi d'Anglèterre sous le nom d'Édouard IV, battit complètement les troupes de Marguerite, fit poignarder son fils, et enferma cette reine infortunée dans la tour de Londres, où elle demeura cinq ans.

D. Recouvra-t-elle sa liberté?

R. On la lui rendit à la sollicitation de Louis XI; mais sous condition qu'elle renoncerait à son douaire, à ses joyaux, et à tout ce qu'elle pouvait posséder en qualité de reine douairière.

D. Où Marguerite se retira-t-elle?

R. Au château de Dampierre, en Anjou.

D. En quelle année et à quel âge y termina-t-elle sa carrière?

R. En 1482, à l'âge de cinquante-trois ans.

ANNE DE BRETAGNE,

REINE DE FRANCE.

Anne de Dreux, duchesse de Bretagne, naquit à Nantes le 26 janvier 1476. Elle eut pour père François II, duc de Bretagne, un des plus généreux et magnanimes princes de l'Europe, et pour mère, Marguerite de Foix, aussi célèbre par sa beauté que par ses vertus. Suivant l'usage des maisons souveraines qui concluent l'alliance des princes et des princesses quand ils ne sont encore qu'au berceau, Anne fut promise, à l'âge de cinq ans, à Édouard, prince de Galles, fils aîné d'Édouard IV, roi d'Angleterre; mais la mort de ce jeune prince, arrivée deux ans après, rompit ce mariage.

Anne, étant fille unique, réunit sur elle toute la tendresse de son père. Son éducation fut confiée à Françoise de Dinant, dame de Laval, qui trouva dans sa jeune élève une grande pénétration d'esprit et beaucoup de facilité. Elle atteignit ainsi l'âge de treize ans, époque à laquelle ses qualités et sa beauté la firent rechercher par tout ce que l'Europe avait de princes dignes d'elle. La politique fit pencher

la balance pour Charles VIII, roi de France, qui lui donna la main le 16 décembre 1491.

Voici le portrait d'Anne de Bretagne, fait par l'auteur des anecdotes des reines de France.

« C'était une blancheur de teint admirable, » animée par les plus belles couleurs; un front » grand et élevé, où la modestie tempérait la » majesté; le tour du visage un peu long, » le nez bien pris, la bouche dans une belle » proportion. Sa taille était moyenne et noble, » et elle n'avait d'autre défaut que d'être un » peu boiteuse; mais à peine s'en apercevait-on par le soin qu'elle avait pris de le » corriger par une attention d'habitude dans » sa démarche ou par sa chaussure. Les qualités de son esprit répondaient parfaitement » à celles du corps. Elle était naturellement » éloquente, s'exprimait avec beaucoup de dignité : judicieuse, sensée, agréable; malgré » la grossièreté de son siècle, où les graces » étaient aussi inconnues que les lumières du » savoir. Pour son cœur, il était généreux, » rempli de bontés pour ceux qu'elle aimait, » franc, et vraiment pénétré des devoirs d'une » reine : mais sa fierté l'avait rendue vindicative; elle ne pardonnait guère à ceux dont » elle croyait avoir droit de se plaindre. Cependant Anne était d'une piété vive et sincère; mais la dévotion l'avait conduite à des » scrupules mal entendus, et d'autant plus

» opiniâtres qu'ils étaient aveugles et des-
» titués de lumières. Un autre défaut de cette
» princesse était d'être tellement attachée à
» ses sentimens, que rien ne pouvait la vaincre
» lorsqu'une fois elle avait pris son parti. Ces
» défauts, je veux dire son caractère vindica-
» tif, sa piété mal entendue et son opiniâtreté
» furent cause de quelques fautes qu'on a de
» la peine à excuser; mais on est pourtant
» obligé d'avouer que les bonnes qualités l'em-
» portaient ».

Charles VIII étant allé faire la guerre en Italie, la reine son épouse, quoiqu'elle fût à peine âgée de dix-huit ans, prit les rênes du gouvernement. Elle se conduisit avec beaucoup de sagesse, et son administration fut digne d'éloges.

Le roi, dont la santé s'était affaiblie par les fatigues qu'il avait éprouvées, eut la douleur, à son retour, de perdre son fils unique, âgé de trois ans. Cette perte le conduisit au tombeau, et le 7 avril 1498, il rendit le dernier soupir. Louis XII lui succéda. Ce prince, lorsqu'il n'était encore que duc d'Orléans, s'était mis sur les rangs de ceux qui avaient aspiré à la main d'Anne de Bretagne, et son cœur vivement épris de cette princesse, avait souffert de la préférence que Charles VIII avait obtenue. La mort de ce dernier ralluma son amour, et le plaisir de faire partager son trône

à celle qui lui était si chère occupa toutes ses pensées. Mais un obstacle s'opposait à l'accomplissement de ses desirs. Il était marié depuis vingt ans. Il écrivit à Rome, obtint des dispenses, et offrit à la reine veuve son cœur et sa main. La princesse eut quelques scrupules que Louis XII parvint à lever. Jeanne de France fut répudiée, et Anne de Bretagne, par ce second mariage, monta de nouveau sur le trône.

La joie fut universelle lorsqu'on apprit ce mariage, par l'espérance qu'il donna de voir le beau duché de Bretagne à jamais réuni à la France. Louis XII, plein d'égards et de complaisance pour son épouse, la laissa toujours maîtresse de ses volontés. Il répondait à ceux qui se plaignaient de sa fierté qu'il fallait souffrir quelque chose d'une femme qui aimait son mari et son honneur. Mais ces plaintes n'en étaient pas moins fondées; car la reine poussait la fierté jusqu'à l'excès, sur-tout lorsqu'il s'agissait de son duché de Bretagne, qu'elle gouverna toujours avec indépendance. Pour en faire parade (1), elle voulait avoir ses gardes, et forma, à cet effet, une compagnie de cent

(1) Du temps de Charlemagne, c'était la reine qui était chargée de presque tout l'intérieur du palais, les officiers n'agissaient que sous ses ordres.

gentilshommes, presque tous Bretons. On les nommait *les grues de la reine*, parce que jamais elle ne sortait de son appartement sans qu'ils l'accompagnassent : et comme pour montrer son pouvoir absolu, elle les faisait souvent attendre long-temps ; dès qu'on les voyait, on disait : *Voilà les Bretons sur la perche.*

Sous les règnes précédens, il n'y avait que très-peu de dames à la cour ; Anne de Bretagne en augmenta considérablement le nombre, et fit introduire aussi l'usage de lui présenter les ambassadeurs.

Chérie de ses sujets, adorée de son époux, Anne de Bretagne n'aurait plus eu de desirs à former, si le ciel lui eût donné un enfant mâle. Mais cette faveur lui fut refusée, et elle eut le déplaisir de voir le roi destiner la main de sa fille au comte d'Angoulême, dont la mère était sa mortelle ennemie. Elle témoigna au roi tout le mécontentement que lui causait cette union, à quoi il lui répondit : « Madame, » sachez qu'au commencement du monde, » Dieu avait donné des cornes aux biches » comme aux cerfs; mais les biches, se voyant » un si beau bois sur la tête, voulurent faire » la loi aux cerfs : Dieu en fut si irrité qu'il » leur ôta leurs cornes et ne leur laissa que le » desir de se battre ».

En 1503, le roi tomba dangereusement malade. On désespéra de sa vie, et la reine forma

le projet de se retirer dans son duché avec sa fille, ses joyaux et ses effets les plus précieux. En effet elle partit. Mais le maréchal de Gié l'arrêta auprès de Saumur, dont il était gouverneur, disant que le roi étant malade il ne pouvait rien laisser sortir du royaume sans une permission expresse. La reine revint sur ses pas, cacha son ressentiment, mais n'en médita pas moins la vengeance la plus éclatante. Dès que le roi fut rétabli, elle employa tout le pouvoir qu'elle avait sur son esprit pour obtenir la punition du maréchal. Le roi céda. On instruisit son procès ; et ce seigneur, qui, pendant quarante ans, avait rendu les plus grands services à l'état, et qui, dans le crime même qu'on lui reprochait, n'avait eu en vue que l'intérêt de sa patrie, fut sur le point d'être condamné à mort sur les conclusions du procureur-général de Toulouse, par la raison *qu'il avait voulu arrêter une reine dont il était sujet*, étant originaire de Bretagne.

Cependant la reine, mécontente de l'arrêt qui allait suivre (parce que, vindicative à l'excès, elle disait que la mort était le vrai remède de tous les maux), fit entrer les juges dans ses intentions. Ils eurent la lâcheté de dépouiller le maréchal de tous ses titres et gouvernemens, de le priver pour cinq ans de la dignité de maréchal de France, et de le con-

damner à vivre éloigné de dix lieues de la cour. Cet arrêt injuste excita l'indignation générale. Le maréchal fut le seul qui ne se plaiguit point ; et, ferme dans l'adversité, il se retira dans une de ses terres, et prit pour devise : *A bonne heure la pluie nous prit*. Voulant dire par-là qu'il était satisfait de se retirer de la cour avant que la prospérité n'eût gâté son cœur. La reine ayant survécu au maréchal, sa disgrace dura jusqu'à sa mort.

Malgré ses manières hautaines et impérieuses, Anne de Bretagne était très-affable pour les malheureux. Elle prenait plaisir à récompenser les personnes qui étaient à son service et à secourir les pauvres gentilshommes. Sitôt qu'elle apprenait qu'une honnête famille se trouvait dans le besoin, elle la prévenait. Elle avait une grande quantité de diamans, de perles, de rubis, et de toutes sortes de pierres précieuses ; elle en faisait des présens aux femmes des généraux français qui avaient bien servi l'état et qui s'étaient distingués par quelques belles actions. Louis XII, dans la crainte de fouler son peuple, dont il était le père, donnait peu. Anne se chargeait de distribuer les graces et les récompenses ; et les savans, ainsi que tous ceux qui étaient reconnus pour avoir du mérite, avaient part à cette distribution.

Anne fut la première qui fit élever à la cour des filles de qualité, nommées depuis *Filles de*

la reine. Intimement persuadée que l'oisiveté est la mère de tous les vices, elle faisait travailler ces demoiselles à différens ouvrages de broderie et de tapisserie, dont elle enrichissait ensuite les églises. Elle institua l'ordre de la *Cordelière*, en l'honneur des cordes dont Notre Seigneur fut lié dans sa passion, et le donna aux principales dames de sa cour, *les admonestant* de vivre chastement et d'avoir toujours en mémoire les cordes et les liens de J.-C. Elle fut aussi la première qui porta le deuil en noir. Avant elle, l'usage était de le porter en blanc. Elle fit aussi plusieurs fondations, et donna son ancien hôtel de Bretagne, qu'on appelait le château de Nigeon, près de Chaillot, à François de Paule, qui y établit une maison de son ordre.

Mais ce qu'il y a de plus glorieux pour elle, c'est que son exemple rendit la sagesse et la modestie si estimables à la cour, que les femmes du plus haut rang n'osaient y paraître sans ces deux qualités, et qu'en y introduisant ce grand nombre de dames dont elle était accompagnée, bien loin d'y introduire la galanterie et le désordre, elle planta l'honneur et la pudicité au cœur des dames françaises.

Le 9 janvier 1514, la mort enleva cette princesse. Elle fut généralement regrettée. Son corps fut porté avec pompe à Saint-Denis, où François I[er] lui fit construire un magnifique tombeau.

LEÇON.

DEMANDE. DANS quelle ville Anne de Bretagne naquit-elle ?

RÉPONSE. A Nantes.

D. En quelle année ?

R. En 1476, le 26 janvier.

D. De qui était-elle fille ?

R. De François II, duc de Bretagne, un des plus généreux et magnanimes princes de l'Europe, et de Marguerite de Foix, célèbre par sa beauté et ses vertus.

D. N'eut-elle pas plusieurs concurrens pour le don de sa main ?

R. Plusieurs princes de l'Europe, charmés de son extrême beauté, et plus encore de ses qualités particulières, se mirent sur les rangs.

D. Quel est celui qui obtint la préférence ?

R. Charles VIII, roi de France, avec qui elle fut mariée le 16 décembre 1491.

D. Anne ne gouverna-t-elle pas le royaume ?

R. Oui : son époux étant allé faire la guerre en Italie, elle prit les rênes du gouvernement ; et, quoiqu'elle n'eût alors que dix-huit ans, elle montra beaucoup de sagesse dans son administration.

D. Conserva-t-elle long-temps Charles VIII ?

R. Non : la mort le lui enleva à son retour d'Italie.

D. Resta-t-elle veuve?

R. Non. Louis XII, successeur de Charles VIII, lui donna sa main, et la fit, par ce second mariage, monter de nouveau sur le trône de France.

D. Que peut-on reprocher à cette princesse ?

R. D'avoir été haute, impérieuse et vindicative.

D. Ne racheta-t-elle pas ces mauvaises qualités par quelques vertus?

R. Oui: elle fut généreuse, compatissante pour les pauvres, et chercha toujours les occasions de récompenser ceux de ses sujets qui se distinguèrent par leur courage ou par leur mérite.

D. Quelles innovations fit-elle à la cour ?

R. Elle augmenta considérablement le nombre des dames de sa suite, et fut la première qui porta le deuil en noir, l'usage étant, auparavant, de le porter en blanc.

D. En quelle année et à quel âge cette princesse est-elle morte ?

R. En 1514, le 9 février, à l'âge de trente-huit ans.

JEANNE DE FRANCE.

Jeanne de France naquit en 1464. Elle était fille de Louis XI, roi de France, et de Charlotte de Savoie. La nature l'avait traitée en marâtre. Elle était petite, contrefaite et bossue : ces défauts, il est vrai, étaient rachetés par un esprit droit et un cœur excellent. Mais elle n'en fut pas moins victime de ses disgraces naturelles, répudiée par son époux, qui ne la vit jamais qu'avec aversion, et contrainte de céder le trône à Anne de Bretagne, dont la vie précède celle que nous écrivons.

Le père de Jeanne, qui n'avait que très-peu de tendresse pour elle, négligea son éducation. Cependant il la destinait pour épouse au duc d'Orléans, prince du sang, qui régna depuis sous le nom de Louis XII. Jeanne n'avait que douze ans, et le duc d'Orléans quatorze, lorsque le roi déclara ses intentions. Le jeune prince aurait bien voulu pouvoir refuser; mais Louis XI n'était pas homme à se laisser contredire impunément. Le mariage fut donc célébré en 1476.

Tant que Louis XI vécut, le duc d'Orléans se contraignit, et eut extérieurement pour son

épouse tous les égards que ses vertus méritaient. Mais aussitôt que Charles VIII, successeur de Louis XI, fut monté sur le trône, sa conduite dut faire comprendre à Jeanne qu'il ne songeait qu'aux moyens de se séparer d'elle. La vertueuse princesse souffrit ces dédains avec une patience héroïque, et, lorsqu'après la bataille de Saint-Aubin, il fut fait prisonnier, elle intercéda auprès de son frère pour qu'il lui rendît la liberté.

Cette générosité de la part d'une épouse dédaignée aurait fait quelqu'impression sur le cœur du duc d'Orléans, si son dégoût n'eût été insurmontable, et s'il n'eût pas été épris des charmes d'Anne de Bretagne. Aussi, dès que Charles VIII eût terminé sa carrière, une des premières choses qu'il fit lorsqu'il fut monté sur le trône, fut de demander au pape la permission de se séparer de sa femme. Il l'obtint, et Jeanne, malgré toutes ses protestations, eut la douleur de se voir répudiée.

Cependant elle reçut son arrêt avec une tranquillité, une humilité et une résignation qui édifia toute la cour, disant que, puisque le bien de l'état l'avait exigé, elle était satisfaite que le roi eût obtenu la permission qu'il desirait, pourvu que sa conscience n'en fût pas chargée.

Louis XII épousa Anne de Bretagne; et Jeanne, se voyant déchue d'une place où sa

naissance et l'ordre de son père l'avaient appelée, se soumit aux décrets de la Providence, qui ne voulait pas qu'elle occupât un rang qui n'est que trop souvent l'écueil de la plus haute vertu. Elle se retira à Bourges. Le roi, qui ne pouvait lui refuser son estime, lui donna, pour la consoler, l'usufruit du duché de Berri, de Châtillon, de Château-Neuf-sur-Loire, et de Pontoise. Elle en employa les revenus au soulagement des pauvres, et à une infinité de bonnes œuvres qui lui firent des amis plus solides que ceux qui l'avaient abandonnée dès qu'elle avait cessé d'être reine. Obligée de vivre éloignée de la cour, elle se donna tout entière à Dieu. En 1501 elle fonda l'ordre des Annonciades à Bourges, et y prit elle-même l'habit, trois ans après, le jour de la Pentecôte. Mais Dieu, voulant récompenser sa piété, ne la laissa pas vivre longtemps dans l'abstinence, et la prit dans son sein l'année qui suivit sa profession.

Cette princesse, qui ne vécut que quarante-deux ans, était parvenue au plus haut dégré de perfection. En 1744 Benoit XIV la béatifia par un bref de confirmation, en date du 18 juin.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Jeanne de France naquit-elle ?

RÉPONSE. En 1464.

D. De qui était-elle fille ?

R. De Louis XI, roi de France, et de Charlotte de Savoie.

D. N'était-elle pas disgraciée de la nature ?

R. Elle était petite, contrefaite et bossue.

D. Par quoi rachetait-elle ces rigueurs de la nature ?

R. Par un esprit droit et un cœur excellent.

D. A quel âge fut-elle mariée ?

R. A l'âge de douze ans.

D. Qui épousa-t-elle ?

R. Le duc d'Orléans, qui régna depuis sous le nom de Louis XII.

D. Fut-elle heureuse dans son hymen ?

R. Non : son époux n'eut jamais pour elle qu'un d'égoût insurmontable, et il la répudia aussitôt qu'il le put.

D. Comment cette princesse reçut-elle l'arrêt fatal de sa séparation ?

R. Avec une tranquillité, une humilité et une résignation qui édifièrent toute la cour.

D. Où se retira-t-elle ?

R. A Bourges.

D. Quel ordre y fonda-t-elle ?

R. Celui des Annonciades de Bourges.

D. Ne prit-elle pas aussi l'habit de cet ordre ?

R. Oui, et Dieu, pour récompenser sa piété, l'appela dans son sein un an après qu'elle eut fait profession.

D. A quel âge cette princesse mourut-elle ?

R. A l'âge de quarante-deux ans.

D. Par qui et en quelle année a-t-elle été béatifiée ?

R. Par le pape Benoît XIV, en 1744.

ÉLISABETH.

Élisabeth, fille de Henri VIII, roi d'Angleterre, et de la reine Anne de Bouleyn, naquit le 8 septembre 1533 dans le palais de Hamptoncourt. Dès sa plus tendre jeunesse elle montra le germe des grandes qualités qui devaient l'illustrer un jour. Son père la nomma son héritière, au préjudice de la princesse Marie, qu'il avait eue de la reine Catherine d'Aragon, exclue par lui du trône.

Ce prince, ayant épousé Jeanne de Seymour après la cruelle catastrophe d'Anne de Bouleyn, qui périt sur l'échafaud, déclara les deux princesses, Marie et Élisabeth, incapables de succéder à la couronne. Mais le 24 janvier 1544 il les réhabilita en plein parlement, et leur rendit tous leurs droits.

Les avantages qu'Élisabeth avait reçus de la nature la firent admirer de toute l'Angleterre. Elle avait une figure parfaitement belle, une taille élégante et un air de majesté qui accompagnait la moindre de ses actions. Mais trop raisonnable pour se fier à des charmes qu'un instant peut détruire, elle voulut orner son esprit, et s'appliqua à l'étude des langues étrangères et des belles-lettres.

Henri VIII termina sa carrière le 27 janvier 1547. Son fils Édouard, âgé de dix ans, qu'il avait eu de Jeanne de Seymour, lui succéda. Conformément au testament de son père, sa tutelle et la régence du royaume furent confiées à Édouard de Seymour, comte de Hertfort, oncle du roi, qui obtint le titre de protecteur. Thomas de Seymour, son frère cadet, fut fait grand-amiral d'Angleterre. Ce jeune seigneur, sensible aux charmes d'Élisabeth, qui n'avait encore que treize ans, et plein de confiance dans son propre mérite, lui proposa sa main. Mais cette princesse, qui connaissait déja l'art de dissimuler, répondit honnêtement qu'elle ne se sentait aucune inclination pour le mariage. Jaloux de la gloire d'épouser une tête couronnée, l'amiral s'adressa à la reine douairière qui accepta ses offres.

Peu de temps après son mariage, cette princesse mourut. Thomas de Seymour eut l'impudence de renouveler ses prétentions auprès d'Élisabeth. Le protecteur, qui craignait les desseins ambitieux de son frère, fit passer en parlement une loi qui portait *que quiconque entreprendrait d'épouser aucune des sœurs du roi, sans une expresse permission de lui et du conseil, serait reputé coupable de haute trahison, et aurait tous ses biens confisqués.*

L'amiral, au désespoir de cette nouvelle, leva une armée de dix mille hommes, dans

la résolution d'enlever le roi, et de le forcer de consentir à son mariage. Mais il fut arrêté et condamné à mort, le 27 février 1550. Lorsqu'Élisabeth apprit sa malheureuse fin, elle dit : *Qu'il était mort ce jour-là un homme de beaucoup d'esprit, mais de peu de jugement.* Quelque tems après, le protecteur éprouva le même sort.

Le roi, sorti de sa minorité, tomba dangereusement malade, en 1551. Alors le duc de Northumberland, le seigneur le plus puissant du royaume, profita adroitement de ce moment favorable pour marier son fils Guifford avec Jeanne Gray, petite-fille de Henri VIII, et pour faire déclarer à ce prince que les filles du duc de Suffolk, ses cousines, monteraient sur le trône à l'exclusion de Marie et d'Élisabeth. Après la mort d'Édouard, Marie et Jeanne Gray se disputèrent la couronne. Élisabeth souffla le feu de la discorde, et chercha à les décrier toutes deux également.

Cependant Jeanne Gray remporta la victoire, et fut proclamée reine. Alors Marie quitta Londres, et, prenant aussi le titre de reine, elle ordonna aux magistrats et aux officiers de la capitale de venir la reconnaître. Le parlement assemblé déclara légitime le mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Par cet arrêt Élisabeth se trouva déchue de tous les privilèges des enfans des rois, et

privée de la plus grande partie de ses pensions. Elle fut exilée, par ordre de Marie, au château d'Ashriedge, à trois journées de Londres; et bientôt après, ayant été comprise dans une conjuration tendante à détrôner Marie, elle fut conduite à la tour comme criminelle de lèze-majesté.

Les commencemens de sa captivité furent très-durs; mais peu-à-peu Marie en vint à des sentimens plus doux : l'innocence d'Élisabeth fut reconnue, et elle sortit de prison, rétablie dans tous les privilèges dont elle avait joui sous le règne d'Édouard, à la réserve du rang de princesse du sang, et d'héritière présomptive de la couronne.

Plus Élisabeth montrait d'éloignement pour le mariage, plus son alliance était recherchée. Deux princes aspiraient à sa main. L'un était Érik, fils de Gustave Wasa, roi de Suède, qui lui fit faire des propositions, et l'autre, Philippe, époux de Marie, qui n'attendait que la mort de sa femme pour se déclarer, et qui, sitôt qu'elle eut fermé les yeux, ne cacha plus ni ses sentimens, ni ses intentions. Mais Élisabeth, inébranlable dans sa résolution, ne fit que rire des prétentions de ces deux princes, et, après leur avoir donné les plus grandes espérances, finit par les refuser.

Marie étant morte, le chancelier assembla le parlement, et dit: « Que le royaume au-

» rait grand sujet de pleurer la perte de la reine
» Marie, s'il ne lui était resté une princesse ca-
» pable de gouverner l'Angleterre, et qu'Élisa-
» beth était cette héritière légitime de la cou-
» ronne, à laquelle on n'en pouvait disputer les
» droits ». Aussitôt l'assemblée s'écria : *Vive la reine Elisabeth, que Dieu lui donne une longue vie et un heureux règne.* Le 13 janvier 1559, elle fut couronnée avec le faste le plus brillant par Olivier Ogilthorpe, évêque catholique.

Quelques mois avant son avènement au trône, le dauphin, fils de Henri II, avait épousé Marie Stuart, reine d'Écosse, proclamée en France ainsi qu'en Écosse reine d'Angleterre et d'Irlande. En conséquence, Henri, qui ne voulait pas reconnaître Élisabeth, fit tout ce qui dépendit de lui pour armer contre elle le roi d'Espagne. Mais Élisabeth se conduisit, dans cette circonstance, avec tant de sagesse et d'habileté, que les deux souverains finirent par jurer qu'ils ne feraient jamais de paix sans y comprendre la reine d'Angleterre.

Libre de cette inquiétude, elle fit semblant de soutenir les catholiques, et travailla de tout son pouvoir à la réformation. Le 25 janvier 1559, elle parut au parlement avec la plus grande magnificence, tenant en main le sceptre et la couronne. Elle obtint, dans cette assemblée, une somme de cinq-cent mille

ivres sterlings, et la restitution à la couronne, en dépit de l'opposition de quelques prélats, des dîmes et autres droits auxquels la reine Marie avait renoncé.

Le 4 février, une députation composée de quarante députés vint la prier, au nom de tout le royaume, de se choisir un époux. Mais elle répondit encore une fois que son intention était de rester fille.

Après avoir employé tous ses soins à se rendre maîtresse de l'esprit du duc de Nortfolck et du comte d'Arondel, elle fit passer, le 18 février, un acte solemnel qui la déclara souveraine-gouvernante de l'église, dans son royaume, tant au temporel qu'au spirituel. Les prélats qui refusèrent de lui prêter serment dans cette qualité furent déchus de leurs dignités, dépouillés de leurs biens, et condamnés à une prison perpétuelle.

Philippe, s'apercevant alors qu'il était joué dans l'espoir qu'il avait conçu d'obtenir la main d'Élisabeth, renonça à ses prétentions, et se hâta de conclure la paix avec la France.

A cette époque, c'est-à-dire en 1561, ce royaume était agité par des querelles de religion. Catherine de Médicis et le duc de Lorraine étaient les ennemis jurés des protestans, qui avaient à leur tête le prince de Condé. Élisabeth forma alors le projet hardi de secourir les protestans de France, et cela,

uniquement dans l'intention de donner du courage à ceux d'Angleterre. Elle mit tant de sagesse dans sa conduite, qu'elle engagea les catholiques et les protestans à la servir, ce qui fit dire aux ambassadeurs qui étaient à sa cour qu'*Elisabeth composait une comédie qui faisait tantôt rire ceux qui avaient sujet de pleurer, et tantôt pleurer ceux qui avaient sujet de rire.*

Élisabeth conclut un traité avec le prince de Condé, dont les premières armes furent heureuses; mais le duc de Guise et le connétable de Montmorenci l'ayant attaqué pendant qu'il était occupé au siège de Dreux, il fut complètement battu. La paix s'étant enfin conclue, Élisabeth fut obligée de restituer le Hâvre-de-Grace et de faire l'entier sacrifice des sommes qu'elle avait fournies aux protestans français, après avoir refusé le remboursement que Catherine de Médicis lui avait proposé.

Sur ces entrefaites, Marie, reine d'Écosse et de France, devenue veuve par la mort de François II, dont elle n'eut point d'enfans, quitta la France et s'embarqua pour l'Écosse. Les catholiques du royaume l'accueillirent avec une joie qu'il serait difficile d'exprimer. A la nouvelle de l'embarquement de cette princesse, Élisabeth mit des vaisseaux en mer pour enlever la reine d'Écosse et la conduire en Angleterre. Mais les vents contraires ayant empêché cette expédition de

réussir, elle eut la fausseté de lui envoyer des ambassadeurs pour la féliciter de son arrivée, et l'assurer du desir qu'elle avait d'entretenir avec elle la meilleure intelligence. Marie, naturellement franche et sincère, répondit à ces marques d'affection en lui faisant présent d'un diamant d'une grosseur considérable, et taillé en forme de cœur, avec prière de conserver ce gage de sa foi, qui serait toujours et plus pure et plus ferme que ce diamant.

Vers la fin de 1563, Élisabeth, sans être conduite par son penchant naturel au faste, fit un acte de générosité publique, digne des plus grands éloges. Guillaume Paget, à qui il n'eût rien manqué sans les malheureux préjugés attachés à la naissance, n'en parvint pas moins aux premières places du royaume. Employé également dans les postes les plus éminens sous le règne de Henri VIII, d'Édouard V et de Marie, il était mort à l'âge de soixante-dix ans, à la campagne, où il s'était retiré. Élisabeth, afin de récompenser les services qu'il avait rendus à l'état, fit transporter, aux dépens du trésor royal, son corps à Londres, où on lui décerna les mêmes honneurs qu'à l'ambassadeur d'une tête conronnée. Il est à remarquer que Paget est le seul homme dont les funérailles ont été faites en Angleterre aux dépens du public.

Cependant Élisabeth, qui ne perdait pas de vue Marie Stuard, mit toutes les entraves possibles à un projet de mariage entre cette princesse et l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur. Cela n'empêcha pas la reine d'Écosse de s'engager deux fois dans les nœuds de l'hyménée; mais comme elle ne s'unit qu'avec de simples gentilshommes, Élisabeth ne s'opposa pas à des faiblesses qui devaient nécessairement perdre son ennemie, et qui finirent par la forcer de se retirer en France. Mais la tempête la plus horrible ayant forcé l'infortunée Marie de relâcher dans un port d'Angleterre, Élisabeth la fit arrêter; et, transportée de joie, elle s'écria : *Voici le premier sujet que j'ai de me réjouir de ma politique depuis que je suis reine.* Elle fit aussi partir à l'instant même des ambassadeurs pour l'Écosse, afin qu'on y reconnût le prince Jacques, fils de Marie, qui n'avait encore que treize mois.

En 1569, le pape Pie V, vivement sollicité par le roi d'Espagne, lança l'excommunication contre Élisabeth. Elle se moqua des foudres du Vatican. Mais l'excommunication ayant été affichée aux portes de l'église Saint-Paul à Londres, et les grands, ainsi que le peuple, ayant menacé de se révolter, elle imposa le plus profond silence sur ce qui pouvait avoir rapport aux affaires de religion. Cependant les catholiques furent victimes de leur zèle, et

plus de huit-cents des plus considérables périrent de la main du bourreau.

Afin de faire diversion aux murmures qu'excitèrent tant de sang répandu et l'emprisonnement de la reine d'Écosse, Élisabeth assembla le parlement en 1570. Le jour qu'elle s'y rendit, l'orateur chargé de la haranguer la conjura de nouveau, au nom de toute la nation, de se choisir un époux, ou de se nommer un successeur. Élisabeth répondit très-tranquillement qu'elle était trop vieille pour se marier, et trop jeune pour faire un testament.

Touché des malheurs de la reine Marie, le duc de Nortfolk fit demander à Élisabeth la permission de l'épouser. Cette demande l'ayant rendu suspect, il fut arrêté et conduit à la tour. Cependant sa sincérité et la soumission qu'il mit toujours dans sa conduite touchèrent Élisabeth, qui lui rendit la liberté. Mais loin de devenir plus sage par le danger qu'il venait de courir, il résolut de s'unir avec Marie, à quelque prix que ce fût, et s'ouvrit là-dessus au comte de Leicester, qu'il croyait son ami, mais qui le trahit, et alla tout découvrir à Élisabeth. Il fut arrêté une seconde fois, et condamné à avoir la tête tranchée, jugement qui fut exécuté le 12 juillet 1572.

D'après la haîne qu'Élisabeth montrait pour les catholiques, on est tenté de croire qu'elle

fut profondément affligée de la scène horrible de la Saint-Barthélemi. Cependant elle fut la seule qui gardât le silence auprès de Catherine de Médicis, qui reçut, à ce sujet, des plaintes très-vives de tous les ambassadeurs des états protestans.

Charles IX étant mort, son frère, Henri III, monta sur le trône de France, et demanda Élisabeth en mariage. La reine répondit avec fierté qu'elle ne pensait pas à se marier, mais que si cela arrivait, elle aimerait mieux épouser un prince qu'elle ferait roi qu'un roi qui la ferait reine.

En 1586, Élisabeth commença à craindre les partisans de la reine Marie, et cette crainte fut l'arrêt de sa mort. En conséquence elle ordonna la continuation du procès commencé contre cette princesse depuis plusieurs années. Le parlement motiva ainsi son arrêt : *pour le maintien du service de Dieu, la conservation de la reine et le bien du royaume.*

Élisabeth eut une longue guerre à soutenir contre Philippe II, roi d'Espagne. On crut plusieurs fois cette princesse perdue, mais sa fortune, ou plutot son habileté, l'empêchèrent de tomber dans l'abyme ouvert de toutes parts sous ses pas.

Parmi les nombreux courtisans de la reine, le comte d'Essex paraissait être celui qu'elle regardait avec le plus de bonté. La faveur

dont il jouissait lui attira des ennemis qui employèrent tous les moyens pour le perdre. Les guerres civiles d'Irlande leur en fournirent l'occasion. On l'accusa d'avoir eu une conférence secrète avec le chef des révoltés. De ce moment, la reine ne lui parla plus qu'avec indifférence. Le comte s'en aperçut ; mais loin de chercher à se justifier, il fit éclater son dessein de mourir, ou de monter sur le trône. La reine, justement irritée, voulut le faire arrêter en Irlande; mais il fut averti à temps, et se rendit avec trois-cents de ses meilleurs amis à Londres, où il chercha à se faire des partisans. Obligé, quelques temps après, de retourner en Irlande, il y fut arrêté ; on le ramena à Londres, on instruisit son procès, et il fut condamné à être écartelé. Lorsque sa sentence lui fut prononcée, il dit aux juges en souriant : *Qu'ils avaient bien fait de le condamner à être écartelé, parce que si les parties de son corps n'étaient pas séparées, il aurait pu faire beaucoup de mal à l'Angleterre.* Élisabeth, qui ne demandait pas mieux que de lui accorder sa grace, fit suspendre pendant huit jours l'exécution; mais le comte, sourd à la voix de ses amis, qui lui conseillaient de présenter une requête à la reine, préféra la mort à une faiblesse qui, selon lui, l'eût déshonoré.

Depuis ce moment le peuple se refroidit considérablement pour Élisabeth. A ce désa-

grément se joignirent d'autres inquiétudes causées par les rebelles d'Irlande. La reine, alors, regretta le comte, et sa tristesse devint si grande qu'elle refusa les alimens, en disant : *Laissez moi mourir, car aussi-bien les Anglais sont-ils las de moi, comme je le suis d'eux.*

Son conseil, craignant pour sa vie, fit appeler les plus habiles médecins du royaume. Mais l'aversion insurmontable qu'elle avait toujours eue pour eux fut cause qu'elle repoussa les remèdes qui lui furent offerts. « Je n'ai pas voulu me servir de médecins » quand j'étais jeune, dit-elle, sans quoi ils » se vanteraient peut-être d'avoir prolongé » ma vie jusqu'à l'âge de soixante-dix ans » où je me trouve; pourquoi les ferais-je appe- « ler aujourd'hui, que, n'ayant plus d'huile » dans la lampe, cela ne ferait que leur attirer « la mauvaise réputation de m'avoir tuée » ?

Le conseil, voyant qu'il ne restait plus d'espoir de pouvoir la rendre à la vie, nomma pour son successeur Jacques IV, roi d'Écosse, fils unique de l'infortunée Marie Stuart. La reine, lorsqu'on lui communiqua cette résolution, répondit : *Vous avez bien fait, et j'approuve votre choix.*

Élisabeth mourut assez tranquillement, le 24 mars 1603, après un règne de quarante-quatre ans. Les uns l'ont nommée *l'héroïne du Nord*, les autres *la comédienne politique.* Quelque

nom qu'on ait pu lui donner, il est certain qu'elle fut la merveille de son siècle, et qu'avec un peu plus de générosité et de reconnaissance, elle eût été une femme parfaite. Elle posséda au plus haut degré l'art de régner; et le pape Sixte V a dit plusieurs fois qu'il n'y avait au monde que le roi de Navarre, depuis roi de France, sous le nom d'Henri IV, la reine Élisabeth, et lui, qui fussent consommés dans cet art si difficile. Peu de souverains ont montré comme elle du courage dans les revers, et ont eu cette pénétration qui lui fit toujours mettre dans une juste balance ses propres intérêts et ceux des princes ses voisins.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Élisabeth naquit-elle?

RÉPONSE. En 1533, le 8 septembre.

D. De qui était-elle fille?

R. De Henri VIII, roi d'Angleterre, et d'Anne de Bouleyn.

D. Quels avantages Élisabeth avait-elle reçus de la nature?

R. Une figure parfaitement belle, une taille élégante, et un air de majesté qui accompagnait la moindre de ses actions.

D. A quelles études s'appliqua-t-elle pour orner son esprit?

R. A celles des langues étrangères et des belles-lettres.

D. Que devint-elle après la mort de son père et de son frère Édouard?

R. Elle fut déchue de tous les privilèges des enfans des rois, privée de la plus grande partie de ses pensions, exilée au château d'Ashriedge, et bientôt après comprise dans une conjuration tendante à détrôner Marie, et conduite à la tour comme criminelle de lèze-majesté.

D. Ce crime fut-il prouvé?

R. Non : son innocence fut reconnue, et on la rétablit dans tous les privilèges dont elle avait joui sous le règne d'Édouard, à la réserve du rang de princesse du sang et d'héritière présomptive de la couronne.

D. Ne montra-t-elle pas constamment la plus grande répugnance pour le mariage?

R. Oui : elle refusa tous ceux qui lui offrirent la main.

D. Ne monta-t-elle pas enfin sur le trône d'Angleterre?

R. Oui : elle fut couronnée le 13 janvier 1559.

D. Quelle princesse osa se mettre en concurrence avec elle pour le titre de reine d'Angleterre?

R. L'infortunée Marie Stuart.

D. Ne s'en vengea-t-elle pas?

R. Oui : et en 1586, comme elle craignait les partisans de cette princesse, elle ordonna la continuation de son procès, et la fit condamner à mort.

D. Marie fut-elle la seule victime qu'elle sacrifia à sa politique ?

R. Non : le comte d'Essex éprouva le même sort.

D. Les dernières années du règne d'Élisabeth furent-elles heureuses ?

R. Non ; elle les passa dans une tristesse qui devint même si grande qu'elle refusa les alimens, en disant : *Laissez-moi mourir; car aussi-bien les Anglais sont-ils las de moi comme je le suis d'eux.*

D. En quelle année et à quel âge Élisabeth est-elle morte ?

R. En 1603, le 3 avril, à l'âge de soixante-dix ans.

NINON DE L'ENCLOS.

Ninon est un de ces phénomènes que la nature n'offre qu'une fois dans le cours immense de ses révolutions. La singularité de son caractère, et la résolution hardie qu'elle prit de se faire *homme*, ont servi, aux yeux du monde, d'excuse à ses erreurs. Mais si, par un sentiment de reconnaissance et d'amour-propre, les hommes se sont empressés de travailler à sa réputation, les femmes doivent s'applaudir qu'elle ait volontairement renoncé à leur sexe : rien ne prouve mieux qu'elle se jugeait elle-même indigne de lui appartenir.

Ninon de l'Enclos naquit en 1616. Elle était fille unique de M. de l'Enclos, gentilhomme de Touraine. Sa mère se nommait Raconis, et était d'une famille illustre de l'Orléanais. Son père ne fut donc point un joueur de luth de profession, comme plusieurs écrivains l'ont prétendu. Il était ce qu'on appelle communément un amateur; et voilà sans doute ce qui a donné lieu à cette méprise.

Les principes dans lesquels Ninon fut élevée contribuèrent beaucoup au plan de vie qu'elle se forma. Sa mère voulut lui inspirer l'amour de la religion et de la vertu. Son père sa-

crifia tout au desir de la rendre aimable. Dans cette dangereuse alternative, la jeune élève, cédant au penchant de la nature, choisit la route qui lui sembla la plus fleurie : les leçons de la mère ne frappèrent que faiblement son oreille ; celles du père n'arrivèrent que trop à son cœur.

Ninon avait reçu du ciel tous les attraits et les graces en partage : une figure charmante, une taille de nymphe, un son de voix enchanteur. A ces rares avantages, elle joignit ceux que procurent les talens et l'instruction : la musique, la danse, prêtèrent de nouveaux charmes aux dons de la nature ; la connaissance de plusieurs langues et de leurs meilleurs écrivains enrichit son esprit et perfectionna son goût.

Ce fut avec tant de moyens de séduction que Ninon parut dans le monde. Conduite par son père dans ces sociétés choisies, où, loin du tumulte de la cour et de la ville, les hommes les plus aimables de la capitale jouissaient d'un bonheur parfait, elle en devint l'ame et l'idole. C'était au *Marais*, aujourd'hui si triste et si désert, que se tenaient ces assemblées délicieuses : mille adorateurs y offrirent leurs vœux à la belle, à l'aimable Ninon. Le jeune comte de Coligny eut le bonheur d'être préféré.

Cette liaison eut le sort de celles qui ne sont

point cimentées aux pieds des autels : elle fut de courte durée. Soit que Ninon eût été délaissée par le jeune comte, soit qu'elle eût rompu la chaîne qui les unissait, et que tous deux avaient juré devoir être éternelle, elle se livra, de ce moment, à une inconstance que son rôle d'*homme* rendait pardonnable à ses yeux. La décence nous faisant un devoir de jeter un voile sur les nombreuses faiblesses de Ninon, nous ne parlerons que de celles qui tiennent essentiellement à son histoire.

Les charmes et l'esprit de Ninon rendirent bientôt sa maison le rendez-vous de tout ce que la cour avait de plus aimable. Les courtisans, les guerriers, les hommes de lettres, briguaient à l'envi l'avantage de lui être présentés. Scarron, qui savait si bien conserver sa gaieté au milieu des douleurs les plus aiguës, était un de ceux qui contribuaient le plus aux plaisirs de sa société. Aussi, lorsque la plus cruelle paralysie le força de garder son appartement, Ninon, qui alla passer des journées entières auprès de lui, y attira le cercle brillant de ses adorateurs.

Cependant Ninon, au milieu de la dissipation dans laquelle elle vivait, donna des preuves non équivoques de l'amour qu'elle avait pour sa mère. Cette respectable dame, trop régulière pour vivre avec sa fille, s'en était séparée; elle s'en croyait même tout-

à-fait oubliée, lorsque l'état dangereux dans lequel elle tomba détruisit la mauvaise opinion qu'elle avait conçue : amis, liaisons, plaisirs, tendresse, tout fut abandonné; Ninon vola auprès de madame de l'Enclos, et les soins qu'elle lui prodigua furent les seuls qui parurent alors intéresser son cœur. Madame de l'Enclos mourut. Ninon, inconsolable, résolut de finir ses jours dans la retraite. Elle entra dans un couvent; mais Saint-Évremont et la fameuse Marion de l'Orme, persuadés que ce genre de vie ne convenait point à leur amie, surent endormir peu-à-peu sa douleur, et la rendirent au monde, dont elle fit de nouveau les délices.

La joie que le retour de Ninon causa à ses amis est inexprimable; le nombre s'en accrut encore, et le jeune duc d'Enghein lui adressa ses vœux : il conserva toujours pour elle la plus vive amitié; et lorsque dans la suite il fut devenu prince de Condé, son front, couvert des lauriers de la gloire, ne rougit pas d'avoir été autrefois couronné de myrtes par la plus aimable des femmes.

Tant de celébrité ne pouvait manquer d'exciter l'envie contre Ninon. Les plaintes les plus amères de sa conduite furent portées à la reine régente, Anne d'Autriche, qui lui fit enjoindre, par un exempt, l'ordre de se retirer dans un couvent; mais ses amis s'étant

fortement intéressés pour elle, l'ordre fut révoqué.

Christine, reine de Suède, ayant abdiqué la couronne, fit un voyage en France, et arriva à Paris en 1656. On lui parla si avantageusement de Ninon, qu'elle lui fit l'honneur de l'aller voir dans une petite maison qu'elle habitait alors. Cette reine, enchantée de son entretien, conçut de ce moment pour elle une estime toute particulière.

Ninon eut deux fils. Le dernier fut, pour des raisons de famille, élevé sans connaître celle qui lui avait donné le jour. On le nommait le chevalier de Villiers. Ninon ne pouvant résister au desir de voir et d'entendre ce jeune homme, dont tout le monde faisait le plus grand éloge, eut l'imprudence de le recevoir chez elle. Dans le cours des visites que lui rendit le chevalier, elle laissa tomber sur lui des regards pleins de tendresse, auxquels il donna malheureusement une fausse interprétation. Il aimait, se crut aimé, et hasarda un aveu. Justement effrayée des suites que pourrait avoir une passion aussi funeste, Ninon crut que le meilleur moyen de l'étouffer était de confier au chevalier le mystère de sa naissance. A cet aveu fatal, le malheureux Villiers, pâle, tremblant, regarde douloureusement Ninon, se précipite sur son sein, balbutie le nom de mère; mais tout-à-coup,

plein d'horreur pour lui-même, il s'arrache de ses bras, court au jardin, s'enfonce dans un bosquet, et se plonge son épée dans le cœur.

Ninon l'avait suivi dans l'espérance de calmer son désespoir. Mais, quel spectacle horrible et déchirant s'offre à elle! Son fils baigné dans son sang, environné des ombres de la mort. Les yeux de cet infortuné se tournent encore vers celle qui lui donna le jour : il veut lui adresser quelques paroles; mais elles expirent sur ses lèvres, et il rend le dernier soupir.

Ninon allait devenir la victime de sa douleur, si quelques personnes accourues à ses cris n'eussent arrêté son bras. Elles lui donnèrent tous les secours nécessaires, et ne la quittèrent que lorsqu'elles la virent un peu calmée.

Cet évènement tragique opéra un grand changement dans le caractère de Ninon. Sa légèreté, sa dissipation firent place à une solidité qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours. Il paraît même, par une lettre à Saint-Évremont, que, malgré tout l'encens dont elle fut enivrée, elle fut bien loin de trouver le bonheur sur cette terre. « Tout le monde me dit, lui écrivait-elle, que j'ai moins à me plaindre du » temps qu'une autre. De quelque sorte que » cela soit, qui m'aurait proposé une telle » vie, je me serais pendue ».

Les années, qui laissent ordinairement après elles des traces si fatales pour les femmes, semblèrent respecter la beauté de Ninon. « C'est » par elle, dit Saint-Évremont, que la nature » devait faire voir qu'il est possible de ne pas » vieillir. Quoique parvenue, dans la suite, » à ce qu'on appelle communément *l'âge de* » *la décrépitude*, elle n'en eut jamais le dé- » goût et la laideur ; elle conserva même » toutes ses dents et presque tout le feu de » ses yeux, au point qu'on disait d'elle, dans » les dernières années de sa vie, qu'on pouvait » y lire encore toute son histoire ».

La réforme de Ninon demandant un nom plus respectable, elle reprit celui de mademoiselle de l'Enclos ; et c'est ainsi qu'on la nomma le reste de sa vie. Rien de plus célèbre et de mieux choisi que la société qu'elle eut alors. On y trouvait mesdames de la Fayette et de la Sablière, dont elle comparait la première *à ces riches campagnes si fertiles en fruits ;* la seconde, *à un joli parterre émaillé de fleurs qui charment les yeux.* Mesdames de Grignan, de Coulanges, du Tort, et la duchesse de Bouillon, préféraient sa compagnie aux cercles les plus brillans. Mais celui qui lui témoigna constamment le plus d'estime et d'amitié, ce fut l'illustre M. de la Rochefoucault. En hiver, on se rassemblait chez Ninon, à cinq heures du soir, dans un appar-

tement où la peinture lui reproduisait ses amis présens, et lui retraçait les absens. A neuf heures, tout le monde se retirait, afin de la laisser jouir du repos nécessaire au mauvais état de sa santé. La rue des Tournelles, au Marais, où elle demeura long-temps, fit donner à ses amis le nom d'*Oiseaux des Tournelles*.

Ninon, toujours aimable et toujours recherchée, parvint à la plus grande vieillesse. M. de Voltaire, n'étant encore âgé que de treize ans, lui fut présenté. Elle l'examina avec une attention toute particulière, et le jugement qu'elle porta de lui fit voir qu'elle présageait la haute réputation dont il jouirait un jour. L'amitié et l'intérêt qu'il sut lui inspirer l'engagèrent à lui léguer, par son testament, une somme de deux mille francs pour acheter des livres.

La santé de mademoiselle de l'Enclos se trouva affaiblie par plusieurs petites maladies qui se succédèrent; mais sa raison la conduisait à se contenter du jour où elle vivait, à oublier le lendemain le jour qui l'avait précédé, et à tenir à un corps usé comme à un corps agréable. Cependant, ses forces diminuant chaque jour, elle sentit que son heure dernière était prête à sonner. Elle la vit approcher avec tranquillité, et remplit en chrétienne tous les devoirs de ce moment terrible, sans que sa raison en fut troublée. Elle fit même,

quelques instans avant de mourir, les vers suivans, remarquables seulement par la circonstance :

> QU'UN vain espoir ne vienne pas s'offrir
> Qui puisse ébranler mon courage,
> Je suis en âge de mourir,
> Que ferais-je ici davantage?

Ninon de l'Enclos mourut à Paris le 17 octobre 1706, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. L'abbé de Châteauneuf fit ainsi son épitaphe :

> Il n'est rien que la mort ne domte :
> Ninon, qui, près d'un siècle a servi les amours,
> Vient enfin de finir ses jours.
> Elle fut de son sexe et l'honneur et la honte :
> Inconstante dans ses desirs,
> Délicate dans ses plaisirs;
> Pour ses amis fidèle et sage,
> Pour ses amans tendre et volage;
> Elle fit régner dans son cœur
> Et la galanterie et l'austère pudeur,
> Et montra ce que peut le triomphant mélange
> Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

Ninon était généreuse, désintéressée, exacte à sa parole, sûre dans la société. Mais sa probité releva encore l'éclat des bonnes qualités qui la distinguèrent. Le trait suivant, qui lui mérita le nom de *la belle gardienne de cassette*, en est la preuve.

M. de Gourville, s'étant attaché au prince de Condé, fut enveloppé dans sa disgrace, et forcé de sortir à la hâte du royaume. Avant

son départ, il vint trouver Ninon, et lui demanda en grace de recevoir chez elle un dépôt de dix mille écus en or. Il porta une somme pareille chez M***, qui, par l'austérité de ses mœurs et par des dehors de probité, s'était fait une grande réputation. Toute sa fortune se trouvait ainsi confiée à deux personnes. Après avoir séjourné quelque temps dans les pays étrangers, il revint à Paris, et se présenta chez M***, pour reprendre l'argent qu'il avait déposé entre ses mains; mais on lui répondit qu'on ne savait ce qu'il voulait dire; en un mot, on nia avoir quelque chose qui lui appartînt. Gourville se retira au désespoir, et s'imagina que Ninon lui jouerait le même tour. Il fut si frappé de cette idée, qu'il n'osa pas se présenter chez elle. Ninon apprend son arrivée, et le fait prier aussitôt de se rendre chez elle. « Ah! Gourville, lui » dit-elle en le voyant, il m'est arrivé un » grand malheur pendant votre absence » Gourville pensait qu'elle voulait lui annoncer la perte de ses dix mille écus. Ninon continue : « Je vous plains, si vous m'aimez » encore ; ce malheur est irréparable. J'ai » perdu le goût que j'avais pour vous, mais » je n'ai pas perdu la mémoire; et voici les » dix mille écus que vous m'avez confiés en » partant. Emportez-les; mais ne me deman- » dez pas un cœur dont je ne puis plus disposer

» aujourd'hui en votre faveur; il ne me reste
» pour vous que l'amitié la plus sincère ».

La réponse que Ninon fit au sujet de M. Rémond peut faire juger de la sagacité de son esprit. Cet homme, d'un assez mince mérite, répandait par-tout, afin de se faire une réputation, qu'il avait été formé par cette aimable femme. Elle en fut informée, et répondit, *qu'elle faisait comme Dieu, qui s'était repenti d'avoir fait l'homme.*

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Ninon de l'Enclos naquit-elle?

RÉPONSE. En 1616.

D. De qui était-elle fille?

R. De M. de l'Enclos, gentilhomme de la province de Touraine; sa mère se nommait Raconis.

D. Quels agrémens Ninon avait-elle reçus de la nature?

R. Une figure charmante, une taille de nymphe, un son de voix enchanteur.

D. Les talens et l'instruction ne lui prêtèrent-ils pas encore de nouveaux charmes?

R. Elle apprit la danse, la musique, et

chercha à enrichir son esprit par la connaissance des langues étrangères.

D. Quelle conduite tint-elle dans le monde ?

R. La résolution hardie qu'elle prit de se faire *homme* la conduisit d'erreurs en erreurs.

D. Au milieu des plaisirs dont elle était enivrée, ne conçut-elle pas le dessein de passer ses jours dans la retraite ?

R. Oui. Ayant eu le malheur de perdre sa mère, elle en ressentit une douleur si vive qu'elle voulut renoncer au monde, et se retira dans un couvent; mais ses amis allèrent la chercher et la ramenèrent parmi eux.

D. N'y eut-il pas une époque de sa vie où la légèreté et la dissipation firent place à une solidité de caractère qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours ?

R. Oui : et ce fut l'évènement le plus tragique qui en fut la cause.

D. Racontez cet évènement ?

R. Elle avait un fils qui, par des raisons de famille, fut élevé sans connaître celle qui lui avait donné le jour. Ninon, ne pouvant résister au desir de le voir, eut l'imprudence de le recevoir chez elle. Il était jeune, ardent, et eut le malheur de donner une fausse interprétation aux regards de tendresse que sa mère lançait sur lui. Il en devint amoureux, et déclara ses sentimens. Ninon voulant étouffer dès sa naissance une passion si crimi-

nelle, lui découvrit le secret fatal. Alors l'infortuné jeune homme, plein d'horreur pour lui-même, s'enfuit dans le jardin, où il se perça de son épée.

D. Quel nom Ninon reprit-elle après sa réforme ?

R. Celui de mademoiselle de l'Enclos.

D. Sa société ne fut-elle pas une des mieux choisies ?

R. Mesdames de la Fayette, de la Sablière, de Grignan, de Coulanges, du Tort, et la duchesse de Bouillon en firent les ornemens.

D. Ne reçut-elle pas la visite d'une tête couronnée ?

R. Christine, reine de Suède, étant venue en France après avoir abdiqué la couronne, alla la voir, et fut charmée de son entretien.

D. Par quelles qualités essentielles mademoiselle de l'Enclos se distingua-t-elle ?

R. Par une générosité, un désintéressement et une probité à toute épreuve.

D. Dans quelle ville, en quelle année et à quel âge mademoiselle de l'Enclos est-elle morte ?

R. A Paris, en 1706, le 17 octobre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Mlle. BOURIGNON.

Rien au monde n'est si dangereux que de s'abandonner à l'exaltation de sa tête, et cette espèce de faiblesse est peut-être celle qui prépare le plus de malheurs. Quelque soit le motif qui nous y porte, rien ne peut le rendre excusable. Du moment que l'on cesse de marcher dans la route difficile de la vie à la clarté du flambeau de la raison, on ne peut que s'égarer et se briser contre les écueils que l'on rencontre à chaque pas. L'histoire de mademoiselle Bourignon va servir de preuve à cette vérité.

Antoinette Bourignon naquit à Lille, le 15 janvier 1616. Elle était fille de Jean Bourignon et de Marguerite Becquart. Lorsqu'elle vint au monde, elle y parut sous des formes si hideuses, que l'on délibéra pendant quelques jours, dans sa famille, s'il ne serait pas à propos de l'étouffer comme un monstre. Cependant on changea de résolution, et l'on s'occupa de réparer autant que possible l'injustice de la nature. Sa difformité diminua insensiblement par les soins d'un chirurgien habile, et ses

parens eurent bientôt lieu de s'applaudir du parti qu'ils avaient pris de la laisser vivre.

Dès son enfance, Antoinette montra cette singularité qui devait la caractériser un jour. A l'âge de quatre ans elle trouvait déja que tout n'était pas bien dans le monde, et que la plupart des choses pourraient aller mieux. Par exemple, que l'on vieillissait, que l'on mourait, tandis qu'il aurait mieux valu que la vie ne fût qu'une jeunesse éternelle. Peut-être les mauvais traitemens que sa mère, inconsolable d'avoir donné le jour à une fille aussi laide lui faisait éprouver, lui donnèrent-ils cette misanthropie que l'amitié de son père ne put jamais dissiper.

Les misanthropes aiment la solitude et la lecture. Antoinette passait donc la plus grande partie du temps seule, un livre à la main. Mais comme son imagination ardente lui faisait tout juger avec enthousiasme, l'histoire des premiers chrétiens, qui lui tomba entre les mains, loin de porter dans son ame la ferveur et la piété dont ils donnèrent l'exemple, ne fit que jeter le trouble dans son esprit. Elle voulut mettre la vie de ces anciens fidèles en parallelle avec celle des chrétiens qu'elle voyait journellement, et elle conclut, de la différence qu'elle trouva entr'eux, que les chrétiens d'aujourd'hui n'en avaient que le nom. *Car*, disait cette enfant, *Jésus-Christ était pauvre*,

et nous aimons l'or et l'argent; il était petit, et nous cherchons les grandeurs; il était en malaise, et nous cherchons les plaisirs.

Antoinette, en grandissant, avait considérablement changé à son avantage du côté de la figure. Sans être jolie, elle avait une physionomie agréable, bien souvent préférable à la beauté. D'ailleurs la vivacité, l'enjouement et la bonté de son caractère la firent rechercher de plusieurs personnes, persuadées que les qualités du cœur sont préférables à tout. Mais ces hommages n'eurent de prise que sur son amour-propre; elle s'en amusa sans s'y laisser prendre, et la plus grande indifférence fut le seul sentiment qu'elle connut. Son père, qui desirait de l'établir, la pressa de faire un choix parmi les partis avantageux qui se présentaient; mais elle s'y refusa constamment, ce qui lui fit perdre l'amour de son père.

Las de prier lorsqu'il croyait avoir le droit de parler en maître, M. Bourignon lui ordonna de se tenir prête à donner sa main à un Français à qui il l'avait promise. Alors Antoinette résolut de se faire religieuse, et voyant qu'elle devait hâter l'exécution de ce projet si elle voulait se soustraire aux persécutions de son père, qui avait fixé le jour de son mariage, elle alla se présenter chez les Carmelites; mais comme elle n'apportait pas de dot avec elle, on ne voulut pas la recevoir, ce qui l'é-

tonna fort, puisqu'un des premiers vœux qu'elle venait faire était celui de pauvreté. Ce refus lui inspira la plus grande aversion pour tout ce qui portait l'habit religieux.

Sa sœur aînée, avec laquelle elle avait toujours vécu en assez bonne intelligence, se maria. Antoinette seule, et livrée à tous les mauvais traitemens d'un père irrité de son obstination, s'imagina qu'il lui était permis de s'y soustraire, et en conséquence, elle prit la fuite le jour de Pâques 1636. Son dessein était de fuir à jamais les hommes et d'aller vivre dans le fond d'un désert. Afin de mieux cacher sa fuite elle se déguisa en ermite. Après avoir ainsi marché toute la journée, elle arriva vers le soir à un village du Hainault. Son ajustement grotesque attira sur elle les regards. On l'examina, et l'on découvrit qu'elle était fille.

Se voyant entourée de toutes parts : elle ne perdit pas la tête, fendit la presse et se sauva. Mais on la prit alors pour un espion, et les soldats coururent après elle. Bientôt elle fut arrêtée et conduite devant l'officier de garde : heureusement qu'elle fut presqu'aussitôt reclamée par le curé, qui, l'ayant interrogée, la crut inspirée de Dieu et la cacha dans un trou de son église, près des orgues. Après avoir resté trois semaines dans cette sainte retraite, son père eut connaissance de son apparition dans ce village, et vint prendre des

informations auprès du curé, qui lui raconta la chose comme elle s'était passée. Antoinette refusa d'abord de suivre son père; mais l'archevêque de Cambrai ayant interposé son autorité dans cette affaire, la pélerine reprit, avec M. Bourignon, le chemin de la maison paternelle. Elle y resta dix-huit mois assez tranquille, et peut-être n'eût-elle pas changé de conduite, si on ne lui eût pas fait de nouvelles propositions de mariage. Alors elle alla trouver le même archevêque, qui lui permit de former une petite communauté à la campagne avec quelques autres filles qui pensaient comme elle. Mais peu de temps après cette permission lui fut ôtée, ce qui la décida à quitter une seconde fois la maison paternelle, et à se retirer dans le pays de Liège. De là elle revint en Flandre, où elle passa plusieurs années dans la retraite, et menant la vie la plus austère.

Un intrigant nommé Saint-Saulieu, qui voulait avoir accès auprès d'elle, contrefit le dévot, et, la trompant de la manière la plus horrible, lui vola presque tout l'héritage de sa mère, auquel elle avait d'abord renoncé, mais qu'elle avait repris pour fonder à Lille l'hôpital de Notre-Dame-des-sept-Douleurs, dont elle était directrice. Mais, par une fatalité singulière, le bruit se répandit que les petites filles de cet hôpital avaient fait un

pacte avec le diable, et les magistrats, craignant que cette opinion ne causât quelque désordre, mandèrent Antoinette pour qu'elle subît un interrogatoire. Elle répondit avec tant de sagesse qu'on lui rendit la liberté, à la charge de se représenter quand on la requerrait. Après une pareille aventure, Antoinette, jugeant que la prudence lui ordonnait de se mettre à l'abri de nouvelles poursuites, se sauva à Gand, et de là à Malines, où elle se lia d'amitié avec un nommé M. de Cort, le seul qui lui resta toujours fidèle.

Il est certain que l'histoire des petites possédées de l'hôpital de Notre-Dame-des-sept-Douleurs était controuvée; mais la conduite fanatique d'Antoinette ne l'était pas. Elle était regardée comme une perturbatrice du repos public, et sa réputation l'avait suivie. Aussi fut-elle bientôt en but à des persécutions qui la décidèrent à chercher un asyle en Hollande. Elle y arriva en 1667. Cédant à toute l'ardeur de son imagination, elle se mit à composer. Ses écrits eurent le plus grand succès, et bientôt tous les gens à système en matières religieuses formèrent sa cour. Elle en fut si glorieuse qu'elle se crut destinée par le ciel à réunir ces différentes sectes, et qu'elle donna successivement son *Traité de l'aveuglement des hommes* et *de la lumière des mondes;* celui *du nouveau ciel* et *du règne de l'Antechrist;*

l'Innocence reconnue et *la Vérité découverte.* Cette cour brillante et ces ouvrages remplis d'opinions hasardées attirèrent sur Antoinette toute sorte de persécutions. Mais le plus grand malheur qui lui arriva fut la perte de M. de Cort. Après la mort de cet ami sincère, qui la fit son héritière universelle, elle fut encore plus poursuivie, ce qui la décida à quitter la Hollande, et à aller dans le duché de Holstein, qui appartient au roi de Danemarck. Là, elle fit l'acquisition d'une imprimerie, et fit imprimer ses ouvrages en français, en flamand et en allemand. Non-seulement on diffama ses livres, mais on attaqua ses mœurs. Elle se défendit par un ouvrage intitulé : *Témoignage de la vérité*, dans lequel elle frondait durement les ecclésiastiques; cela n'était pas le moyen de rétablir la paix, aussi fut-elle de nouveau persécutée, et contrainte d'errer de ville en ville. Heureusement pour elle que le baron de Lutzbourg la prit sous sa protection, et lui donna un asyle dans l'Ost-Frise, en 1677. Mais, toujours opiniâtre dans ses idées, elle se livra à de nouvelles extravagances qui ameutèrent le peuple contr'elle. Elle fut encore contrainte de chercher son salut dans la fuite, et ne le put qu'en sortant de Lutzbourg cachée dans un chariot chargé de meubles. Ella se retira à Francker, dans la province de Frise, où elle trouva enfin le terme de ses

jours la même année, c'est-à-dire, le 30 octobre 1680.

Telle fut la fin de cette femme extraordinaire, dont la vie ne fut que troubles, inquiétudes et malheurs. Comment se fait-il qu'avec le meilleur caractère et la plus belle ame, elle ait fait tout le contraire de ce qu'on devait attendre d'elle? Pourquoi a-t-elle voulu dogmatiser? hélas! cette manie est funeste aux hommes; combien les femmes doivent-elles craindre de s'y livrer, et préférer une vie paisible avec la foi du charbonnier, à la futile gloire d'être versée dans une science aussi abstraite que la théologie!

LEÇON.

DEMANDE. Dans quelle ville mademoiselle Bourignon naquit-elle?

RÉPONSE. A Lille.

D. En quelle année?

R. En 1616, le 13 janvier.

D. De qui était-elle fille?

R. De Jean Bourignon et de Marguerite Becquart.

D. Ne fut-elle pas disgraciée de la nature?

R. Oui: et même elle vint au monde sous des formes si hideuses, que l'on délibéra, pendant quelques jours dans sa famille, s'il ne

serait pas à propos de l'étouffer comme un monstre.

D. Cet affreux projet fut-il exécuté ?

R. Non : et par les soins d'un chirurgien habile, sa difformité diminua insensiblement.

D. Ne se singularisa-t-elle pas dès son enfance ?

R. Oui : à l'âge de quatre ans elle trouvait déja que tout n'allait pas bien dans le monde, et que la plupart des choses pourraient aller mieux.

D. Elle n'aimait donc pas le monde ?

R. La solitude lui semblait préférable.

D. A quoi passait-elle son temps ?

R. A la lecture.

D. Son père ne voulut-il pas la marier ?

R. Oui : mais l'aversion qu'elle avait conçue pour le mariage la détermina à aller se présenter aux Carmelites pour y faire profession.

D. Y fut-elle reçue ?

R. Non : on la refusa parce qu'elle n'apportait pas de dot, ce qui lui inspira la haine la plus vive pour tout ce qui portait l'habit religieux.

D. Son père, irrité de la résistance qu'elle opposait à ses volontés, ne lui fit-il pas éprouver quelques mauvais traitemens ?

R. Oui : ils la décidèrent même à quitter la maison paternelle, et à aller vivre dans un désert.

D. Que lui arriva-t-il pendant sa fuite?

R. S'étant déguisée en ermite afin de se soustraire aux recherches de son père, elle fut arrêtée comme espion, et contrainte de se tenir ensuite cachée pendant trois semaines dans le trou d'une église.

D. Ne fut-elle pas réclamée par son père?

R. Oui : il parvint à la ramener chez lui.

D. Y resta-t-elle tranquille ?

R. Elle ne lui donna aucun sujet de plaintes, et peut-être n'eût-elle pas changé de conduite si l'on ne lui eût pas renouvelé des propositions de mariage.

D. Que fit-elle alors ?

R. Elle quitta une seconde fois son père, voyagea dans l'étranger, et fit mille extravagances qui remplirent sa vie de troubles, d'inquiétudes et de malheurs.

D: Dans quelle ville, en quelle année et à quel âge mourut-elle ?

R. A Francker, dans la province de Frise, le 30 octobre 1680, à l'âge de soixante-quatre ans.

Mme. DE MOTTEVILLE.

Françoise Bertaut, dame de Motteville, naquit en Normandie, l'an 1615. Elle était fille de Pierre Bertaut, seigneur de Noisy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et de Louise Bessin de Malhonville. Sa mère, qui, par la connaissance de la langue espagnole, avait toute la confiance de la reine Anne d'Autriche, profita de sa faveur pour placer sa fille auprès d'elle. Mademoiselle Bertaut, qui joignait aux agrémens d'une très-jolie figure et d'une tournure élégante tous ceux que donnent une bonne éducation et un esprit cultivé, n'eut pas de peine à obtenir les bonnes graces de la reine : mais, malgré son extrême jeunesse, elle fut enveloppée dans la disgrace qui fit exiler toutes les favorites.

Retirée en Normandie avec madame sa mère, mademoiselle Bertaut épousa le président de Motteville, magistrat d'un mérite distingué. Au bout de deux ans elle fut veuve. Le cardinal de Richelieu, celui qui avait été cause de son exil, étant mort, et Louis XIII l'ayant suivi de près, Anne d'Autriche

fut déclarée régente. Elle rappela madame de Motteville auprès d'elle. Il serait difficile de peindre la joie que la présidente éprouva de revoir son auguste maîtresse. Partageant l'amour et le respect que les Français avaient pour elle, tous ses desirs ne tendirent qu'à se rendre digne de ses bontés. La facilité qu'elle avait à écrire la détermina à tracer les évènemens les plus particuliers de la cour de cette princesse, et jamais tableau ne fut présenté avec autant d'exactitude et de vérité. Mais quelque plaisir qu'elle trouvât dans un travail qui satisfaisait en même-temps son amour-propre et son cœur, elle pensa qu'une vie retirée lui attirerait bien mieux les bénédictions du ciel, et travailla de tous ses moyens à la fondation du monastère de la Visitation de Chaillot.

A cette époque l'infortunée veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre, Henriette Marie de France, était à Paris, ayant avec elle ses enfans, qui passaient dans l'obscurité des jours que leurs droits au trône semblaient avoir marqués pour être plus heureux. Madame de Motteville, qui connaissait les sentimens pieux de cette princesse, lui inspira le desir de faire une nouvelle fondation de filles de Sainte-Marie, et eut la satisfaction de voir ce projet exécuté.

Après la mort d'Anne d'Autriche, madame

de Motteville consacra les derniers temps de sa vie à l'étude et à la recherche des vérités éternelles de notre sainte religion. Ce travail épuisa tellement les forces de son esprit et de sa mémoire, qu'elle perdit jusqu'au souvenir de tout ce qu'elle avait vu autrefois dans le monde. Elle éprouva plusieurs maladies; mais la dernière l'emporta au bout de cinq jours. Elle mourut en 1689, âgée de soixante-quatorze ans.

Afin de faire connaître la manière d'écrire de madame de Motteville, nous citerons un portrait du cardinal Mazarin, et une relation de la mort de Charles Ier.

« Mazarin avait autant de lumières qu'un
» homme qui avait été artisan de sa propre
» grandeur en pouvait avoir. Il avait une
» grande capacité, et sur-tout une industrie
» et une finesse merveilleuse pour conduire
» et amuser les hommes par mille douteuses
» et trompeuses espérances. Il ne faisait du
» mal que par nécessité à ceux qui lui dé-
» plaisaient. Pour l'ordinaire il se contentait
» de s'en plaindre, et ses plaintes produi-
» saient toujours ces éclaircissemens qui lui
» redonnaient aisément l'amitié de ceux qui
» lui manquaient de fidélité, ou qui pré-
» tendaient se pouvoir plaindre de lui. Il
» avait le don de plaire, et il était impossible
» de ne se pas laisser charmer par ses dou-

» cœurs : mais ces mêmes douceurs étaient
» cause, quand elles n'étaient pas accom-
» pagnées des bienfaits qu'il faisait espérer,
» que les hommes, lassés d'attendre, tom-
» baient ensuite dans le dégoût et le chagrin :
» peu à peu on allait découvrant en lui plu-
» sieurs défauts, dont les uns se pouvaient
» attribuer à tous les favoris, et les autres
» étaient plus essentiels. Il semblait n'estimer
» aucune vertu ni haïr aucun vice. Il ne pa-
» raissait pas en avoir un seul : il passait
» pour un homme habitué à l'usage des ver-
» tus chrétiennes, et ne témoignait pas en
» desirer la pratique. Il ne faisait nulle pro-
» fession de piété ; et ne donnait, par aucune
» de ses actions, des marques du contraire,
» si ce n'est qu'il lui échappait quelquefois
» des railleries qui étaient opposées au res-
» pect qu'un chrétien doit avoir pour tout ce
» qui touche la religion. Malgré son avarice,
» il ne paraissait point avare : il est cepen-
» dant certain que dans son administration,
» les finances ont été dissipées par les par-
» tisans, plus qu'en aucun autre siècle. La
» religion a été trop abandonnée par lui, et
» il a toujours eu trop d'indifférenre pour ce
» sacré dépôt que Dieu lui avait commis. Il
» était naturellement défiant ; et un de ses
» plus grands soins était d'étudier les hommes
» pour les connaître, pour se garantir de leurs

» attaques et des intrigues qui se formaient
» contre lui. Il faisait profession de ne rien
» craindre, et de mépriser même les avis
» qu'on lui donnait à l'égard de sa personne,
» quoiqu'en effet sa plus grande occupation
» eût pour objet principal sa conservation par-
» ticulière ».

« Charles ne manquait ni de courage ni
» d'esprit pour bien maintenir ses raisons;
» mais comme il avait laissé passer les bonnes
» occasions de s'accommoder, qu'il n'avait
» point de forces, d'amis, d'argent, ni d'ar-
» mée pour se défendre, il fut enfin con-
» damné à la mort, refusant toujours de
» reconnaître la juridiction de la chambre;
» et cette chambre lui défendait de s'y op-
» poser. Cet effroyable arrêt fut conçu en
» des termes aussi abominables que le pro-
» cédé de ses infâmes juges était rempli d'i-
» niquité et de malice. Le président pro-
» nonça que Charles Stuart étant atteint et
» convaincu des crimes et charges dont il
» était accusé, la chambre ordonnait que le-
» dit Charles Stuart, comme tyran, traître,
» meurtrier et ennemi du public, serait mis à
» mort par la séparation de sa tête d'avec son
» corps.

» Après cet horrible arrêt, ce malheureux
» roi, le 30 janvier 1649, sur les dix heures
» du matin, fut conduit de Saint-James à

» pied, par dedans le parc; au milieu d'un » régiment d'infanterie, tambour battant et » enseignes déployées, avec sa garde ordi- » naire armée de pertuisannes. Quelques gen- » tilshommes le suivirent en cet état, allant » devant et après lui, la tête nue. Le sieur » Juxson, docteur en théologie, qui était » évêque de Londres, le suivait, ainsi que » le colonel Thomlinson, qui avait la garde » de sa majesté. Tous deux l'accompagnè- » rent, parlant à lui la tête nue. L'échafaud » était dressé au milieu de la place publique; » il était couvert de noir; le billot était au » milieu, et la hache à côté, toute prête à » trancher la tête de ce grand prince, le plus » vertueux de tous les hommes. Plusieurs » compagnies de cavalerie et d'infanterie » étaient rangées aux deux côtés de l'écha- » faud, avec une grande confusion de peu- » ple, qui fort paisiblement voulait assister » à ce spectacle. Le roi étant arrivé sur l'é- » chafaud, jetta les yeux attentivement sur » la hache et le billot, et demanda au co- » lonel Paker s'il n'y en avait point de plus » haut; puis il leur parla à tous avec une » grande tranquillité d'esprit; ayant dans son » visage un air si noble et si majestueux, » qu'à moins que d'avoir pour spectateurs et » auditeurs des assassins et des boureaux, » ils en auraient été touchés. Son discours

» fut beau pour un roi chrétien, qui, trompé
» dans sa religion, croyait être un martyr
» de son église. Lorsque le prince eut cessé
» de parler, le sieur Juxson lui dit : Ne plaît-
» il pas à votre majesté, quoique l'affection
» qu'elle a pour la religion soit assez connue,
» de dire quelque chose pour la satisfaction
» du peuple ? Le roi alors lui répondit : Je
» vous remercie de tout mon cœur, mon-
» seigneur, parce que j'allais oublier ce que
» j'avais en dessein de dire. Puis se tournant
» vers le peuple, il dit : Messieurs, je pense
» que ma conscience et ma religion sont fort
» bien connues de tout le monde ; et partant,
» je déclare devant vous tous que je meurs
» chrétien, professant la religion de l'église
» anglicane, en l'état que mon père me l'a
» laissée ; et je crois que cet honnête homme,
» montrant le sieur Juxson, le témoignera.
» Puis se tournant vers les officiers, il dit :
» Messieurs, excusez-moi en ceci ; ma cause
» est juste et mon Dieu est bon ; je n'en dirai
» pas davantage. Puis il dit au colonel Paker :
» ayez soin, s'il vous plaît, qu'on ne me
» fasse pas languir ; et alors un gentilhomme
» approchant de la hache, le roi lui dit : je
» vous prie, prenez garde à la hache. Ensuite
» le roi parlant à l'exécuteur, lui dit : je ferai
» ma prière fort courte, et alors j'étendrai les
» bras..... Puis le roi demanda son bonnet de

» nuit au sieur Juxson; et l'ayant mis sur sa
» tête, il dit à l'exécuteur : mes cheveux vous
» empêchent-ils ? Lequel le pria de les mettre
» sous son bonnet; ce que le roi fit, aidé de
» l'évêque et de l'exécuteur. Puis le roi se
» tournant de rechef vers l'évêque, lui dit
» encore une fois, ma cause et juste et mon
» cœur est bon. Alors le sieur Juxson lui dit :
» Il n'y a plus qu'un pas, sire, et ce pas est
» fâcheux, mais il est court et vous pouvez
» considérer qu'il vous transportera prompte-
» ment de la terre au ciel, et là vous trou-
» verez beaucoup de joie. Le roi lui répon-
» dit : Je vais d'une couronne corruptible à
» une incorruptible, où il ne peut y avoir
» de trouble; non, aucun trouble du monde.
» Oui, lui dit le sieur Juxson, vous changez
» votre couronne temporelle en une éternelle;
» c'est un fort bon échange. Le roi dit ensuite
» à l'exécuteur, mes cheveux sont-ils bien ?
» Puis il ôta son manteau et donna son cor-
» don bleu, qui est l'ordre de la jarretière,
» audit sieur Juxson, disant : Souvenez-
» vous...... et le reste il le dit tout bas. Puis
» le roi ôta son pourpoint, et, demeurant
» avec sa camisolle, remit son manteau sur
» ses épaules; ensuite regardant le billot, il
» dit à l'exécuteur : Il vous le faut bien at-
» tacher. Il est bien attaché, lui répondit-il;
» et le roi continuant, lui dit : On le pou-

» vait faire plus haut. Il ne le saurait, sire, » pour être bien; à quoi le roi ajouta : Quand » j'étendrai les bras, alors..... Après quoi, » ayant dit deux ou trois mots tout bas et » debout, les yeux et les mains levés au » ciel, il s'agenouilla incontinent, mit son » cou sur le billot, et alors l'exécuteur re- » mettant encore ses cheveux sous son bon- » net, le roi lui dit, pensant qu'il l'allait » frapper : Attendez le signe. Je le ferai, » sire, lui répondit cet homme; puis, fai- » sant une petite pause, le roi peu-à-peu » étendit les bras, et l'exécuteur sépara sa » tête d'un seul coup. Quand la tête fut tran- » chée, l'exécuteur la prit et la montra au » peuple; et son corps fut mis en un coffre, » couvert pour ce sujet de velours noir ».

Voici quelques maximes tirées des ouvrages de madame de Motteville, qui nous ont paru dignes d'être citées.

« On hait beaucoup plus les ennemis qui » ont été nos amis que ceux qui nous ont été » toujours indifférens.

» Les hommes se font toujours à eux- » mêmes des excuses pour leurs fautes pré- » sentes, qu'ils réparent par des desirs ver- » tueux pour l'avenir.

» La mort, cette rigoureuse ennemie du » genre humain, ne fait pas grand cas de nos » plaintes : elle ne respecte ni les jeunes ni

» les grands; il semble, au contraire, qu'elle » se divertit à cueillir les plus belles fleurs du » parterre du monde.

» Il n'y a point de plus forte chaîne pour » lier une belle âme, que celle de se sentir » aimé ».

LEÇON.

DEMANDE. Où naquit madame de Motteville?

RÉPONSE. En Normandie.

D. En quelle année?

R. En 1615.

D. De qui était-elle fille?

R. De Pierre Bertaut, seigneur de Noisy, gentilhomme ordinaire du roi, et de Louise Bessin de Malhonville.

D. Auprès de qui madame de Motteville fut-elle placée avant d'être mariée?

R. Auprès de la reine Anne d'Autriche, dont elle mérita les bonnes graces.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Le président de Motteville, magistrat d'un mérite distingué.

D. Quels sont les ouvrages de madame de Motteville?

R. Des mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche.

D. N'a-t-elle pas contribué à la fondation de quelque monastère ?

R. La Visitation de Chaillot s'éleva sous ses auspices.

D. En quelle année et à quel âge madame de Motteville est-elle morte ?

R. En 1689, à l'âge de 74 ans.

Mme. DE BRÉGY.

Charlotte Saumaise de Chasan, comtesse de Brégy, naquit à Paris, en 1619. Elle était nièce du savant Claude Saumaise, qui se fit un plaisir de présider à son éducation.

Elle épousa, fort jeune encore, M. de Flecelles, comte de Brégy, lieutenant-général des armées du roi, envoyé extraordinaire en Pologne, et de là ambassadeur en Suède. Sa beauté, son esprit et ses talens la rendirent bientôt célèbre, et elle fut un des plus beaux ornemens de la cour. Elle était en commerce de lettres avec toutes les personnes les plus aimables et les plus spirituelles de son temps, et l'on voit, par son recueil, qu'elle a écrit plusieurs fois à la reine Anne d'Autriche, à la reine d'Angleterre et à celle de Suède. Elle occupa la place de dame d'honneur de la reine-mère de Louis XIV. Sa vie n'offrant aucune particularité, et ses poésies rien de bien remarquable, nous nous bornerons à citer son portrait, qu'elle a fait elle-même.

« Ma personne est de celles que l'on peut plutôt dire grandes que petites; la taille en est des mieux proportionnées, et il s'y trouve certain air galant et négligé qui m'a toujours

persuadée que j'étais une des plus belles tailles de ma grandeur. Mes cheveux sont bruns et lustrés; mon teint est parfaitement uni; la couleur en est claire, brune et fort agréable. La forme de mon visage est ovale; tous les traits en sont réguliers : les yeux beaux, et d'un mélange de couleurs qui les rend tout-à-fait brillans; le nez est d'une agréable forme: la bouche n'est pas des plus petites, mais elle est agréable, et par sa forme et par sa couleur; et pour les dents, elles sont blanches et rangées justement, comme le pourraient être les plus belles dents du monde. Les bras et les mains se peuvent montrer sans honte. Tout cela est accompagné d'un air vif et délicat; et mon miroir m'a souvent fait croire qu'il me montrait une chose qui valait bien tout ce que je pouvais voir ailleurs. Je parais aussi jeune que personne, bien qu'il y en ait beaucoup d'autres qui le soient plus que moi; je suis propre et je m'habille bien : voilà à-peu-près ce qui compose mon extérieur. Pour mon esprit, il me semble que les autres en pourraient mieux juger que moi, parce qu'il ne se trouve point de miroir comme pour la personne, où l'on puisse se voir représenté. Néanmoins il me semble qu'il y a grand rapport entre mon esprit et mon corps; je m'imagine l'avoir délicat et pénétrant, et même assez solide; et la raison, en quelque part que

d'en faire assez. Cela est même cause que je ne cherche pas les plaisirs et les divertissemens; mais lorsque l'on prend plus de soin que moi-même à me les procurer, l'on m'oblige, et j'y parais fort gaie, bien que je ne le sois pas trop. J'ai beaucoup d'égard à n'offenser jamais personne, si l'on ne m'y force par un désobligeant procédé ; et bien que peut-être je puisse agréablement tourner une raillerie, l'on ne m'en entend point faire : j'ai même pris aversion pour la moquerie, parce que je trouve qu'on la commence par ses ennemis, et qu'on la finit par ses meilleurs amis. Je n'ai pas l'esprit porté à l'intrigue ; mais quand je serai entrée dans une affaire, je pense assurément m'en démêler avec quelque conduite. Je suis constante jusqu'à l'opiniâtreté, et secrète jusqu'à l'excès ; et en ce que je vais dire, je me confesse une des plus injustes personnes du monde : c'est de vouloir du mal à ceux qui ne font pas ce que je desire, et de ne me pouvoir résoudre à le leur faire connaître. Pour se lier d'amitié avec moi, il en faut faire toutes les avances ; mais je répare bien cette peine par les suites ; car je sers mes amis avec toute l'ardeur qu'on a accoutumé d'employer seulement pour ses intérêts particuliers : je les loue et je les défends, sans jamais convenir de rien qui soit contr'eux ; et leur étant plus fidèle que flatteuse, je les avance

souvent si bien qu'eux-mêmes voient combien je les aime. Le temps, qui, presque toujours, efface le souvenir des choses, ne sert qu'à les graver plus profondément dans le mien. Je n'ai point l'ame intéressée; mais aussi ne suis-je pas dupe : ne choisissant pas mes amis parce qu'ils peuvent m'être utiles lorsque la fortune les met en place de le devenir; mais s'ils ne me le sont pas, je cesse de les aimer, parce qu'ils ne méritent pas de l'être. Je n'ai point assez de vertu pour être sans le desir des biens et des honneurs; mais j'en ai trop pour suivre aucun des chemins qui y peuvent conduire : j'agis dans le monde selon ce qu'il devrait être, et trop peu selon ce qu'il est; et, en cela, je me blâme de vouloir les avantages qui s'y trouvent, et de ne pas suivre les moyens qui les donnent; et, pour dire le vrai, je ne suis ni aussi bonne ni aussi méchante qu'il me serait utile de l'être. Je ne suis point dévote; mais toute ma vie j'ai eu la passion de le devenir, et ne m'en pouvant donner davantage, j'attends le reste. Je suis fort touchée du mérite des autres; et, en chemin faisant, je pourrais bien avoir trop bonne opinion du mien en particulier : mais ma présomption en veut plus à l'estime qu'au cœur. Je suis trop longue à me résoudre; mais lorsque je le suis, il est bien mal-aisé de me détourner de mon choix. Je suis la personne du monde qui

observe plus religieusement ce que j'ai une fois promis, et qui supporte avec plus d'impatience le manquement contraire. Je suis trop facile à rebuter; et dans les choses qu'il faut obtenir par prières, j'aime beaucoup mieux les abandonner que de les poursuivre : de sorte qu'on me tient mieux par la reconnaissance que par l'espérance. Et pour dernier coup de pinceau, je vous puis dire que les fautes d'un cœur bas ne seront jamais les miennes; mais que c'est dans les défauts que l'orgueil peut donner qu'il faut que je m'observe; et voyant que je ne le pouvais détruire, je lui ai donné en moi des emplois qui me mettent en état de regarder sans honte un portrait qui me ressemble ».

Madame de Brégy mourut à Paris, en 1693, âgée de soixante-quatorze ans.

LEÇON.

DEMANDE. Où naquit madame de Brégy?

RÉPONSE. A Paris.

D. En quelle année?

R. En 1619.

D. Qui présida à son éducation?

R. Le savant Claude Saumaise, son oncle.

D. Qui épousa-t-elle?

R. M. de Flecelles, comte de Brégy, lieutenant-général des armées du roi, envoyé extraordinaire en Pologne, et de là ambassadeur en Suède.

D. Par quoi madame de Brégy a-t-elle été célèbre ?

R. Par sa beauté, son esprit et ses talens.

D. Quels sont ses ouvrages ?

R. Des poésies et des lettres.

D. Avec qui fut-elle en correspondance ?

R. Avec la reine Anne d'Autriche, la reine d'Angleterre, celle de Suède, et tout ce qu'il y avait de distingué à la cour de France.

D. Où mourut-elle, en quelle année et à quel âge ?

R. A Paris, en 1693, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Mme. DE SALIEZ.

Antoinette de Salvan naquit à Albi, et fut mariée à Antoine de Fontevielle, seigneur de Saliez. Elle resta veuve de bonne heure, et, comme elle joignait à beaucoup d'esprit un grand goût pour les sciences, elle ne voulut pas contracter de nouveaux nœuds, afin de s'y livrer avec plus de liberté.

En 1689, l'académie des Ricovrati de Padoue lui envoya des lettres académiciennes. Sa réponse mérite d'être citée.

« Les lettres-patentes que vous avez fait » expédier en ma faveur, pour me donner » une place dans votre célèbre académie, étant » en langue italienne, il semble que les très- » humbles remerciemens que je vous fais de- » vraient être aussi en italien ; mais outre » que je n'en connais pas assez toutes les dé- » licatesses, et qu'il est indifférent en quelle » langue l'on parle à des personnes qui les pos- » sèdent toutes, quel moyen, quand on a le » bonheur d'être sujette de Louis-le-Grand, de » préférer un autre langage à celui qui règne » dans ses états, et duquel il se sert pour » nous donner de si justes et de si douces lois?

» Tandis que toutes les nations du monde, » qui aiment ses vertus ou qui craignent sa » puissance, apprennent à parler comme nous, » je ne puis m'attacher qu'à une langue qui va » devenir universelle, et que notre savante » académie française a mise à un si haut point » de perfection, qu'elle est plus sévère, plus » modeste, et presqu'aussi serrée et aussi fé- » conde que la latine. J'avoue, messieurs, » que mes écrits ne peuvent pas vous prou- » ver cette vérité; née dans la province, et » n'ayant point été à Paris corriger les défauts » de mon langage, comme on allait autrefois » corriger à Athènes ceux de la langue asia- » tique, je ne puis écrire avec la même jus- » tesse que mademoiselle de Scudéri, et que » mesdames Deshoulières, Dacier et de Vil- » ledieu, qui sont si dignes du rang que vous » leur avez donné parmi vous. La hauteur » de leur esprit a été secondée d'une situa- » tion heureuse au milieu de Paris, et ani- » mée par la vue et par l'usage du grand et » du beau monde. Aussi ces dames sont-elles » devenues autant de miracles de ce siècle; et » leurs écrits étonneront bien plus la postérité » que ceux des femmes savantes des siècles » passés ne nous étonnent.

» Je crois qu'il m'est permis de vous dire, » messieurs, afin que vous ne vous repentiez » pas de l'honneur que vous m'avez fait, que

» bien que mes écrits soient infiniment au-
» dessous des leurs, ils ont souvent d'heureux
» succès ; l'on y voit la nature toute pure, et
» ce caractère aisé n'y déplaît point. Enfin,
» puisque mes ouvrages m'ont attiré votre es-
» time, personne n'est plus en droit de me la
» refuser. Vous tenez dans le monde la place
» de ces fameux Grecs, qui décidaient du
» mérite des auteurs, aussi bien que de celui
» des héros ; vous les surpassez même par une
» droiture de cœur qui vous fait rendre justice
» à mon sexe en me recevant dans votre il-
» lustre académie, et n'affectant point une dis-
» tinction que le ciel et la nature n'ont jamais eu
» dessein de mettre entre les hommes et nous ;
» leur jalousie la fit naître, notre modestie
» l'a soufferte ; et sans que nous ayons troublé
» le monde par nos plaintes, les hommes com-
» mencent à se repentir de leurs usurpations,
» et leur empire tyrannique va tomber de lui-
» même. Déja l'académie royale d'Arles a suivi
» votre exemple à notre égard, et plusieurs de
» nos meilleurs écrivains ont traité à fond de
» l'égalité des sexes, qui ne se conteste plus
» en France, depuis que notre juste monarque
» estime et récompense le mérite de l'un et de
» l'autre sexe ».

Madame de Saliez forma une société à qui elle donna le titre de *société de chevaliers et chevalières de bonne-foi*. Cette société se rassem-

blait une fois par semaine. Elle en fonda les statuts en 1704. En voici le premier.

Une amitié tendre et sincère,
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractère
Des chevaliers de bonne-foi.

Madame de Saliez forma aussi le projet d'une nouvelle secte de philosophes en faveur des dames. Voici ses sentimens sur les lois qu'elle pensait que l'on devait donner à cette secte. Elle les expose à une de ses amies, qui doit être apparemment le chef de la secte.

« Vous savez, madame, qu'il y a deux sortes » de beaux esprits; ceux qui le sont effecti- » vement, et ceux qui croient l'être et qui ne » le sont pas. Il faudra soigneusement exami- » ner les esprits de ceux qu'on voudra recevoir, » afin d'éviter le péril de s'y méprendre.

» L'on fera un serment solemnel de donner » l'exclusion à cette sorte de gens, qui, pour » faire les beaux esprits, ne s'approchent ja- » mais d'aucune femme sans lui dire des dou- » ceurs. L'on bannira ceux qui parlent toujours » ou de leur naissance, ou de leur bravoure; » qui croient qu'une visite est incivile si elle » n'est de quatre ou cinq heures, et qui sont » persuadés que pour être bons gentilshommes » il faut être de la dernière ignorance. Nous » ne devons aussi jamais admettre dans notre

» secte ces sortes de beaux esprits que Dieu » n'a mis au monde que comme il y envoie » la guerre et la famine, pour en être les » fléaux; ces esprits qui ont des bornes si » étroites que l'on ne les voit jamais aller » au-delà de certaine manière de parler, de » deux ou trois contes affectés, et de quelques » comparaisons qu'ils savent par cœur.

» Il faut sans doute, madame, exclure les » femmes qui auront les mêmes défauts dans » leurs manières; ne point recevoir ces prudes » qui croient qu'une amitié tendre et délicate » est le plus honteux des crimes, ni celles » qui affectent une sévérité ridicule qui leur » fait condamner un honnête enjouement qui » est pourtant l'ame de la conversation. Il ne » faut avoir nul commerce avec ces dames, » qui croient que, parce qu'elles ne sont pas » coquettes, il leur est permis de gronder, » de donner éternellement des leçons de mo- » destie et de retenue, et qui, ne pouvant » souffrir qu'on rie, se déchaînent contre tout » ce qui s'appelle divertissement.

» Je serais aussi d'avis que nous ne reçus- » sions point celles qui ne parlent jamais que » d'une jupe ou d'une coëffure; celles qui ne » peuvent souffrir que les autres lisent des » livres agréables, et qui s'imaginent que pour » être honnête femme il ne faut que savoir » aller à l'église et lire des livres de dévotion.

» Je crois, madame, qu'il est bon sur-tout » de bannir l'amour de notre société, de peur » qu'il ne trouble le repos que nous cherchons, » et de substituer à sa place l'amitié galante » et enjouée.

» Après avoir montré ce que nous devons » rejeter, il me semble que la première loi » de notre secte doit être de vivre avec beau- » coup d'amitié et de respect les uns pour les » autres; je ne parle pas de ce qu'on appelle » respect parmi les gens que nous voulons » chasser, qui ne consiste qu'en des cérémo- » nies importunes et embarrassantes; car ceux » de notre secte doivent sur-tout renoncer à » cela; mais le respect que j'entends consis- » tera à s'estimer beaucoup, à ne rien dire » jamais qui puisse déplaire, et à ne se point » familiariser.

» Les qualités absolument nécessaires pour » être admis sont l'esprit et la docilité. Cette » docilité demande deux choses; la première, » que l'on reçoive avec soumission et avec » plaisir tout ce qui sera enseigné; et la se- » conde, qu'on quitte sans peine et sans trop » raisonner les mauvaises maximes que l'on » pourrait avoir prises dans des sociétés diffé- » rentes de la nôtre.

» Il faut que l'esprit de ceux que nous vou- » drons recevoir soit capable de cette liberté » si aimable, qui fait dire agréablement et

» librement ce qu'on pense ; de cette raillerie
» belle et innocente qui fait qu'on tourne les
» choses d'un biais tout-à-fait divertissant ;
» de cette petite malice ingénieuse, qui fait
» qu'on surprend les personnes les plus spiri-
» tuelles dans de certains endroits de leur con-
» versation, qui les embarrassent un peu, et
» dont elles ne se tirent qu'après avoir donné
» beaucoup de plaisir.

» Enfin, madame, il faut que vos disciples
» aient la conversation galante, et tout ce qui
» rend la société agréable et douce, sans que,
» pour quelque raison que ce soit, vous en
» receviez aucun dont le visage et le discours
» soient armés d'une sévérité ridicule.

» Il doit y avoir une fidélité entière parmi
» ceux de notre secte, c'est-à-dire, qu'on se
» parlera sincèrement et tendrement, sans
» façon et sans grimace ; qu'on verra souvent
» ceux qu'on aimera, et qu'on évitera ceux
» qu'on n'aimera pas ; on travaillera de concert
» et sans cesse pour arracher les mauvaises
» maximes qui se sont glissées dans le monde ;
» et l'on fera une guerre continuelle aux sots
» dont il sera permis de se divertir, quand
» par malheur on se rencontrera avec eux ».

Madame de Saliez a aussi composé des romans historiques intitulés : *la Comtesse d'Issembourg, princesse de Hohenzolern ;* et *les princesses de Bavière, Isabelle et Marguerite.* Plu-

sieurs ouvrages en prose et en vers sont aussi sortis de sa plume. Voici un passage du portrait de madame la dauphine.

De tout temps on a disputé
En quoi précisément consiste la beauté :
Chaque peuple a son goût ; les nations diverses
Ont aussi divers sentimens ;
Les défauts et les agrémens
Ne sont pas chez les Grecs ce qu'ils sont chez les Perses.
Il est pourtant certains appas
Que l'univers admire et ne dispute pas :
Et ce présent des dieux, ce charme incontestable,
Se voit dans l'objet que je peins :
Ma princesse en tous lieux paraîtrait adorable,
Et le chef-d'œuvre de leurs mains,

Madame de Saliez mourut à Albi en 1730, dans un âge fort avancé.

LEÇON.

DEMANDE. DANS quelle ville Antoinette de Salvan est-elle née ?

RÉPONSE. A Albi.

D. A qui fut-elle mariée ?

R. A Antoine de Fontvielle, seigneur de Saliez.

D. Quelles qualités réunit-elle ?

R. Beaucoup d'esprit et un grand goût pour les sciences.

D. Ne fut-elle pas reçue à l'académie des Ricovrati de Padoue ?

R. En 1689 on lui envoya des lettres académiciennes, auxquelles elle fit une réponse charmante ?

D. Madame de Saliez ne fnt-elle pas fondatrice d'une société ?

R. Oui : elle en créa une sous le titre *de Société des chevaliers et chevalières de bonne-foi.*

D. Quels sont les ouvrages de madame de Saliez ?

R. Des romans historiques et plusieurs autres ouvrages en prose et en vers.

D. Dans quelle ville, en quelle année et à quel âge madame de Saliez mourut-elle ?

R. A Albi, en 1730, dans un âge fort avancé.

Mlle. DE LAMOIGNON.

De tous les moyens de parvenir à la célébrité, celui que mademoiselle de Lamoignon a employé est, sans contredit, le plus glorieux. Les vertus du cœur sont préférables aux agrémens de l'esprit; et la femme qui a contribué à l'établissement des *Enfans-Trouvés*, de *la Pitié;* celle qui, pendant toute sa vie, fut la mère des pauvres, a certainement plus de droits à la reconnaissance des hommes que celles qui, couronnées par la victoire ou par les muses, n'ont laissé après elles que le souvenir de quelques brillantes actions, ou de quelques grands talens.

Madelaine de Lamoignon naquit à Paris, le 18 septembre 1609. Elle était fille de Chrétien de Lamoignon, président-à-mortier au parlement de Paris, et de Charlotte Besançon. Madame de Lamoignon, uniquement occupée de Dieu, négligea l'éducation de sa fille; mais le ciel, qui avait placé le germe des vertus dans le cœur de cette enfant, y suppléa. A l'âge de neuf ans, elle était déja si instruite dans la religion, que S. François de Sales, directeur de sa mère, la jugea digne de faire sa première communion. Quand elle eut atteint

sa quinzième année, son père, qui n'avait rien tant à cœur que de lui procurer un bon établissement, lui communiqua le dessein où il était de la marier. Madelaine, qui regardait le mariage comme une captivité, s'excusa sur sa jeunesse, et sur la peine qu'elle éprouverait si elle quittait la maison paternelle. Ces raisons parurent, pour l'instant, plausibles à M. de Lamoignon; mais lorsque sa fille fut parvenue à un âge où il fallait qu'elle se décidât, il redoubla ses instances, et vit, avec la plus grande peine, la même opiniâtreté à refuser tous les partis qui lui étaient proposés.

L'état religieux n'avait pas plus d'appât pour mademoiselle de Lamoignon que le mariage. Elle craignait de prendre un engagement sans retour; en un mot, elle chérissait sa liberté. Répandue dans le monde et présentée chez madame la princesse Charlotte de Montmorenci, elle y fut bientôt distinguée par la vivacité de son esprit, par sa modestie, par une politesse aisée, et par la délicatesse qui assaisonnait ses discours.

Tant de qualités et de graces lui attirèrent les hommages de ceux qui étaient admis dans les cercles les plus brillans; mais ces hommages, loin de l'éblouir, lui firent faire les plus sages réflexions : elle pensa qu'ils pourraient l'engager dans des dangers d'autant plus difficiles à surmonter qu'ils étaient cachés sous

des fleurs. Elle résolut donc de se retirer du monde, et exécuta insensiblement ce dessein.

Cependant son père lui répétait chaque jour qu'il fallait qu'elle se déterminât à prendre un état. A la vérité, il ne voulait pas la contraindre; mais les prières d'un père ne sont-elles pas des ordres pour un cœur vraiment pénétré de l'amour filial? Mademoiselle de Lamoignon sentait un penchant secret à vivre dans une dévotion qui pût devenir pour elle un engagement formel d'être, à l'exemple de sa mère, le soutien et la consolation des malheureux. Cet état, qui pouvait convenir à une femme, n'était pas celui d'une demoiselle, et sur-tout d'une demoiselle de qualité. Aussi n'osait-elle pas ouvrir son cœur à ses parens, ni laisser voir son inclination; mais afin de la faire du moins pressentir, elle s'attacha à sa mère, et l'imita dans sa bienfaisante conduite. L'exercice de la charité, et la satisfaction qu'elle trouva à faire le bien, ne firent qu'augmenter le goût qu'elle avait déja, et la décidèrent à consulter M. l'Écuyer, son directeur, qui ne fit que la confirmer dans le parti qu'elle avait pris.

M. de Lamoignon ne voyait qu'avec peine sa fille persister dans un plan difficile à exécuter sans blesser les bienséances. Cependant, à la sollicitation de quelques amis, il céda, sous la condition que sa fille ne ferait rien que de concert avec sa mère.

Mademoiselle de Lamoignon, naturellement plus vive que la présidente, trouva cette condition gênante, parce qu'elle pouvait mettre des bornes à son zèle; mais elle y souscrivit, et ne s'occupa que des moyens d'être fidèlement instruite du nombre et des besoins des malheureux. Sitôt qu'elle faisait quelque découverte, elle en prévenait sa mère, et se concertait avec elle pour savoir le nom et la demeure de ceux qu'elle voulait secourir. Enfin, la charité de ces deux dames était telle, que leur bien était commun aux pauvres, et qu'il arrivait souvent que, lorsque l'on se mettait à table, il n'y avait plus rien, parce qu'elles avaient distribué tout ce qui s'était trouvé à la cuisine. M. de Lamoignon et son fils étaient si accoutumés à ce pieux désordre, qu'ils étaient les premiers à en rire, et qu'avant de se mettre à table ils envoyaient souvent demander s'il restait encore quelque chose pour eux.

M. de Lamoignon étant mort, sa fille profita de sa liberté pour étendre ses bienfaits sur toutes sortes de malheureux : c'est alors qu'elle institua, chez sa mère, une assemblée de charité, et qu'elle mit tous ses soins à faire prospérer l'établissement des Enfans-Trouvés. Mais il nous serait impossible de rendre un compte fidèle de toutes les bonnes actions qu'elle fit pendant la guerre que la dureté,

l'avarice et la faiblesse d'Anne d'Autriche causèrent. Qu'il nous suffise de dire que cette généreuse fille fut adorée du peuple, et que sa seule présence délivra un jour son frère, qui se trouvait malheureusement exposé à sa fureur, dans une distribution de pain convenable à la nécessité du temps.

Ce fut au milieu de ces troubles que mademoiselle de Lamoignon perdit sa mère. Ce qui arriva à son convoi ne doit pas être passé sous silence. Madame de Lamoignon avait ordonné, par son testament, que son corps fût porté aux Récolets de Saint-Denis, près Paris, où son père était enterré, et où le cœur de son époux avait été déposé; mais il fut conduit auparavant à Saint-Leu, sa paroisse. A la nouvelle que ce précieux dépôt allait leur être enlevé, les pauvres, auxquels les bourgeois s'unirent, prirent les armes, et malgré les remontrances de M. de Lamoignon fils, qui, par respect pour sa mère, voulait se conformer à ses dernières volontés, ils s'emparèrent du corps, ouvrirent un caveau, et l'y renfermèrent. M. de Lamoignon porta ses plaintes; mais les sages conseils de M. de Brignon, avocat-général, qui lui représenta qu'il devait avoir un peu de condescendance pour des preuves aussi fortes d'amitié et de reconnaissance, le détermina à se borner à redemander le cœur de sa mère, qui lui fut accordé.

La douleur de mademoiselle de Lamoignon fut si vive qu'elle se retira au couvent de la Visitation, afin de pouvoir y pleurer à loisir; et l'on fut obligé d'avoir recours à un innocent stratagême pour la rendre aux infortunés désespérés de sa retraite.

Mademoiselle de Lamoignon revint chez son frère. L'établissement de l'hôpital de Bicêtre et de la Salpétrière fut l'objet de ses soins assidus. Sans elle, l'organisation de ces deux hospices n'eût peut-être jamais eu lieu. Le roi faisait présent des maisons; mais cela ne suffisait pas : il fallait les mettre en état de recevoir les malades, et le seul aperçu des dépenses était effrayant. On demandait soixante mille écus seulement pour accommoder l'extérieur; ce qui avait fait décider qu'on ne commencerait l'édifice que lorsque l'on se serait assuré de cette somme.

La misère du temps avait tellement fermé les bourses, que tous les efforts de mademoiselle de Lamoignon, pour se procurer de l'argent, avaient été vains. Cette généreuse fille, qui aurait cru s'abaisser en demandant quelque chose pour elle, avait essuyé les rebuts des grands, dont les uns lui avaient défendu leur porte, et les autres l'avaient reçue de la façon la plus humiliante pour elle, après l'avoir fait attendre deux heures dans leur anti-chambre.

Désespérée du peu de succès de ses démarches, mademoiselle de Lamoignon alla trouver madame de Bullion, son amie, veuve du surintendant des finances de ce nom. Elle lui fit part de son embarras, et fut assez heureuse pour l'intéresser à ses vues. La première visite, elle s'en tint là; mais à la seconde, elle l'amena adroitement au point de lui demander quelle somme lui serait nécessaire. — Soixante mille écus, lui répondit mademoiselle de Lamoignon, que j'emporterai volontiers, si vous voulez me les donner. — Je vous prends au mot, dit madame de Bullion, à condition que vous les emporterez sans que personne puisse s'en apercevoir. Mademoiselle de Lamoignon, enchantée, prend la somme et part. Mais succombant bientôt sous le poids, elle fut contrainte de s'arrêter pour se reposer. Heureusement un de ses amis passa, qui, voyant sa peine, partagea sa charge, et la reconduisit chez elle.

Enhardie par une avance aussi considérable, mademoiselle de Lamoignon fit des quêtes dans toutes les maisons de Paris. On s'empressa de répondre à son zèle, et rien ne lui manqua pour l'établissement, objet de ses plus chers desirs.

Cependant sa réputation de charité parvint aux oreilles du roi, qui la choisit alors pour l'intermédiaire de ses bonnes œuvres. On la

vit souvent, au sortir du Louvre, entrer chez un pauvre pour lui prodiguer ses soins et lui apporter des secours. Mais, qui pourrait jamais donner une idée du spectacle attendrissant qui avait lieu quand elle rentrait chez elle? D'un côté, c'était un malade qui venait chercher des remèdes; de l'autre, un marchand que des malheurs avaient ruiné, et qui demandait les moyens de relever son commerce : là, un orphelin qu'elle recevait et qu'elle faisait élever comme son propre enfant; ici, de pauvres écoliers à qui elle fournissait les moyens de faire leurs études; plus loin, un vieillard à qui elle disait de venir prendre tous les jours son dîner chez elle, ou des débiteurs malheureux à qui elle prodiguait sa caution. Mais ce qu'on ne saurait trop admirer en elle, c'est que la différence de religion ne lui faisait faire aucune exception, et que, parmi tous les infortunés qui imploraient son assistance, elle ne voyait que des frères qui avaient également droit à ses secours.

Malgré la vie pénible, austère et laborieuse que mena mademoiselle de Lamoignon, sa santé ne fut jamais altérée; et il semble que le ciel prit plaisir à conserver aux malheureux celle dont ils avaient un si grand besoin. Insensiblement elle vit disparaître toute sa famille et approcher le terme fatal auquel chaque pas nous conduit. Elle craignait la mort, et la pra-

tique des vertus, qu'elle avait toujours exercée, ne put la guérir de cette crainte. Elle tomba malade; et le mal, qui ne fut dans les commencemens qu'une légère oppression de poitrine, augmenta de façon à faire craindre pour ses jours. Personne n'osait lui annoncer le danger où elle était. Elle n'eut d'abord aucune inquiétude; mais s'étant aperçue que ses amis ne la quittaient plus, et qu'ils lui donnaient des soins plus assidus que de coutume, elle conçut des soupçons, et demanda la cause de l'air embarrassé qu'ils avaient auprès d'elle. Le père Dubois, son confesseur, lui fit une demi-confidence, à laquelle elle répondit d'un ton ferme qu'on avait tort d'appréhender de lui déclarer l'état où elle se trouvait, étant entièrement résignée à la volonté de Dieu. On profita de ces dispositions pour lui administrer les sacremens. De ce moment, mademoiselle de Lamoignon parut plus calme, et employa toute la nuit à mettre ordre à ses affaires temporelles, et à distribuer l'argent qui lui restait. On pense bien que les sœurs de la Charité, pour lesquelles elle avait toujours eu la plus tendre affection, ne furent pas oubliées. Enfin, à la pointe du jour, elle tomba dans un assoupissement léthargique qui ne lui laissa plus que quelques intervalles de connaissance; mais son oppression ne lui permettant pas de rester au lit, elle se leva, et mourut tranquillement dans son fau-

teuil, le 14 avril 1687, entre les bras du fameux Bourdaloue, qui était venu lui rendre une visite. Elle était âgée de soixante-dix-huit ans.

On peindrait difficilement la consternation qui se répandit lorsqu'on apprit qu'elle n'était plus. Tous les malheureux à genoux, les yeux et les bras levés vers le ciel, suppliaient l'Éternel de leur rendre leur mère. Ils voulurent encore jouir du triste plaisir de la voir, et leurs instances furent si vives que l'on fut obligé de leur ouvrir les portes de l'hôtel, et d'y garder pendant deux jours le corps de leur illustre protectrice. Ensuite on la porta aux Cordeliers, dans le tombeau de ses pères: son cœur fut donné aux sœurs de la Visitation.

Telle fut la fin de cette fille incomparable, qu'on ne saurait trop offrir et trop prendre pour modèle. Puisse la lecture de sa vie inspirer aux jeunes personnes l'amour de la bienfaisance, et les convaincre que c'est en aimant et en secourant son semblable que l'on peut goûter le vrai bonheur dans cette vie, et prétendre à celui qui nous est promis dans l'autre.

LEÇON.

DEMANDE. Ou naquit mademoiselle de Lamoignon ?

RÉPONSE. A Paris.

D. En quelle année ?

R. En 1609, le 18 septembre.

D. De qui était-elle fille ?

R. De Chrétien de Lamoignon, président-à-mortier au parlement de Paris, et de Charlotte Besançon.

D. L'esprit et la pénétration de mademoiselle de Lamoignon ne se déployèrent-ils pas de bonne heure ?

R. Oui. A l'âge de neuf ans elle était déja si instruite dans la religion, que S. François de Sales, directeur de sa mère, la jugea digne de faire sa première communion.

D. Mademoiselle de Lamoignon ne montra-t-elle pas de la répugnance pour le mariage ?

R. L'amour de la liberté l'en éloigna toujours.

D. Quel était donc le penchant de mademoiselle de Lamoignon ?

R. Elle desirait de pouvoir vivre dans une dévotion qui pût devenir pour elle un engagement formel d'être, à l'exemple de sa mère, le soutien et la consolation des malheureux.

D. Son père ne s'opposa-t-il pas à ce plan de vie?

R. Oui : il y mit d'abord quelques obstacles; mais il finit par l'adopter, sous la condition que sa fille ne ferait rien que de concert avec sa mère.

D. Quelle fut alors l'occupation de mademoiselle de Lamoignon?

R. D'être fidèlement instruite du nombre et des besoins des malheureux, afin d'en faire part à sa mère.

D. La charité de ces deux dames ne fut-elle pas poussée à l'excès?

R. Oui. Leur bien étant commun aux pauvres, il arrivait souvent que l'orsqu'on se mettait à table il n'y avait plus rien, parce qu'elles avaient distribué tout ce qui s'était trouvé à la cuisine.

D. A quel établissement mademoiselle de Lamoignon donna-t-elle des soins particuliers?

R. A celui des *Enfans-Trouvés*.

D. L'hôpital de Bicêtre et celui de la Salpétrière ne furent-ils pas l'objet de sa sollicitude?

R. Oui : et même sans elle l'organisation de ces deux hospices n'eût peut-être jamais eu lieu.

D. Sa réputation de charité ne parvint-elle pas aux oreilles du roi?

R. Oui : ce qui l'engagea à la choisir pour l'intermédiaire de ses bonnes œuvres.

D. La différence de religion ne lui fit-elle pas faire quelques exceptions?

R. Non : et parmi les infortunés qui implorèrent son assistance, elle ne vit que des frères qui avaient également droit à ses secours.

D. La vie pénible, austère et laborieuse de mademoiselle de Lamoignon, n'altéra-t-elle pas sa santé?

R. Non : et il sembla que le ciel prît plaisir à conserver aux malheureux celle dont ils avaient un si grand besoin.

D. Mademoiselle de Lamoignon ne parvint-elle pas à un grand âge?

R. Oui; elle mourut à soixante-dix-huit ans.

D. Ses derniers momens furent-ils pénibles?

R. Non : elle mourut traquillement dans un fauteuil, le 14 avril 1687, entre les bras du fameux Bourdaloue.

D. Sa mort ne répandit-elle pas une consternation générale?

R. Tous les malheureux à genoux, les yeux et les bras vers le ciel, le suppliaient de leur rendre leur mère.

D. Où fut-elle enterrée?

R. Son corps fut porté aux Cordeliers dans le tombeau de ses pères, et son cœur fut donné aux sœurs de la Visitation.

Mme. D'AULNOY.

MARIE-CATHERINE DE BERNEVILLE, comtesse d'Aulnoy, naquit en 1650. Elle était fille d'un ancien militaire nommé Jumel de Berneville. Son caractère était affable, prévenant; son entretien plein de charmes, et sa pénétration vive. Sur quelque matière qu'on l'interrogeât, elle répondait avec une justesse admirable, et possédait le rare talent de rendre intéressante la conversation la plus stérile, par les pensées ingénieuses et les remarques historiques qu'elle savait y placer à propos. Aussi sa société fut-elle recherchée par tout ce qu'il y avait d'aimable à Paris. Sa facilité pour le travail était étonnante, et la quantité d'ouvrages qu'elle nous a laissés en est une preuve bien certaine.

Mademoiselle de Berneville épousa (nous ignorons en quelle année) François de la Mothe, comte d'Aulnoy, dont elle eut quatre filles, parmi lesquelles madame de Hère s'est aussi distinguée dans les lettres. Le madrigal suivant peut donner une idée du mérite de la mère et de la fille.

DANS la prose et les vers de l'aimable de Hère,
Je le dis comme je le voi,
La fille est semblable à la mère:
On y voit tout l'esprit de l'illustre d'Aulnoy.

Parmi les ouvrages de madame d'Aulnoy, ceux qui lui ont acquis le plus de réputation, sont les *Aventures d'Hippolyte, comte de Duglas*; celles *du comte de Warwick*, et *des Contes de Fées*, en quatre volumes. Elle a fait aussi *un Voyage en Espagne; les Mémoires de la cour d'Espagne; les Mémoires de la cour d'Angleterre*, et *le Prince de Carency*. C'est dans le Voyage en Espagne, au passage de la rivière d'Andaye, que nous choisirons une relation qui pourra faire connaître le style et l'imagination de madame d'Aulnoy.

« Nos petits bateaux, dit-elle, étaient ornés » de plusieurs banderoles peintes et dorées; » ils étaient conduits par des filles d'une ha- » bileté et d'une gentillesse charmantes : il » y en a trois à chacun; deux qui rament, et » une qui tient le gouvernail.

» Ces filles sont grandes, leur taille est fine; » le teint brun, les dents admirables, les che- » veux noirs et lustrés comme du jais. Elles » les nattent et les laissent tomber sur leurs » épaules, avec quelques rubans qui les atta- » chent. Elles ont sur la tête une espèce de » petit voile de mousseline, brodé de fleurs » d'or et de soie, qui voltige et qui couvre » la gorge; elles portent des pendans d'oreilles » d'or et de perles, et des colliers de corail; » elles ont des espèces de juste-au-corps comme » nos Bohémiennes, dont les manches sont fort

» serrées. Je vous assure qu'elles me charmè-
» rent. L'on me dit que ces filles au pied ma-
» rin nageaient comme des poissons, et qu'elles
» ne souffraient entre elles ni hommes ni
« femmes ; c'est une espèce de république où
» elles viennent de tous côtés ; et leurs pa-
» rens les y envoient jeunes.

» Quand elles veulent se marier, elles vont
» à la messe à Fontarabie ; c'est la ville la plus
» proche du lieu qu'elles habitent. C'est là
» que les jeunes gens se viennent choisir une
» femme à leur gré ; celui qui veut s'engager
» dans l'hyménée va chez les parens de sa
» maîtresse leur déclarer ses sentimens, ré-
» gler tout avec eux ; et cela étant fait l'on en
» donne avis à la fille ; si elle en est contente,
» elle se retire chez eux, où les noces se
» font.

» Je n'ai jamais vu un plus grand air de
» gaieté que celui qui paraît sur leurs visages.
» Elles ont de petites maisonnettes qui sont le
» long du rivage ; et elles sont sous de vieilles
» filles, auxquelles elles obéissent comme si
» elles étaient leurs mères : elles nous contaient
» toutes ces particularités dans leur langage,
» et nous les écoutions avec plaisir, lorsque le
» diable, qui ne dort point, nous suscita noise.

» Mon cuisinier, qui est Gascon, et de l'hu-
» meur vive des gens de ce pays-là, était dans
» un de nos bateaux, assis proche d'une jeune

» Biscaïenne qui lui parut très-jolie; il ne se
» contenta pas de le lui dire, il voulut lever
» le voile, et le voulut bien fort : elle n'en-
» tendit pas de raillerie, et sans autre com-
» pliment, elle lui cassa la tête avec un avi-
» ron armé d'un croc, qui était à ses pieds.
» Quand elle eut fait cet exploit, la peur la
» prit : elle se jeta promptement dans l'eau,
» quoiqu'il fit un froid extrême. Elle nagea
» d'abord avec beaucoup de vîtesse; mais
» comme elle avait tous ses habits, et qu'il y
» avait loin jusqu'au rivage, les forces com-
» mencèrent à lui manquer; plusieurs filles
» qui étaient sur la grève, entrèrent vîte dans
» leurs bateaux pour la secourir. Cependant
» celles qui étaient restées avec le cuisinier,
» craignant la perte de leur compagne, se
» jetèrent sur lui comme deux furies; elles
» voulaient résolument le noyer; et le petit
» bateau n'en allait pas mieux; car il pensa
» deux ou trois fois se renverser : nous voyions
» du nôtre toute cette querelle; et mes gens
» étaient bien empêchés à les séparer et à les
» appaiser.

» Je vous assure que l'indiscret Gascon fut
» si cruellement battu qu'il en était tout en
» sang. Enfin nous prîmes terre, et nous étions
» à peine débarqués que nous vîmes cette
» fille que l'on avait sauvée bien à propos;
» car elle commençait à boire quand on la tira

» de l'eau : elle venait à notre rencontre avec
» plus de cinquante autres, chacune ayant une
» rame sur l'épaule. Elles marchaient sur deux
» longues files; et il y en avait trois à la tête,
» qui jouaient parfaitement bien du tambour
» de basque. Celle qui devait porter la parole
» s'avança, et en me nommant plusieurs fois
» *andria*, qui veut dire madame (c'est tout
» ce que j'ai retenu de sa harangue), elle me
» fit entendre que la peau de mon cuisinier
» leur resterait, ou que les habits de leur com-
» pagne seraient payés à proportion de ce
» qu'ils étaient gâtés. En achevant ces mots,
» les joueuses de tambour commencèrent à
» les frapper plus fort ; elles poussèrent de
» hauts cris ; et ces belles pirates firent l'exer-
» cice de la rame, en sautant et dansant avec
» beaucoup de disposition et de bonne grace.

» On distribua quelques patagons à la troupe
» maritime : à cette vue, elles firent des cris
» encore plus grands et plus longs que ceux
» qu'elles avaient déja faits ; et elles me souhai-
» tèrent un heureux voyage et un prompt re-
» tour, chacune dansant et chantant avec des
» tambours de basque ».

Voici maintenant une description du spectacle espagnol.

« Quand j'entrai dans la salle de comédie,
» il se fit un grand cri de *mira*, *mira*, qui
» veut dire, regarde, regarde. La décoration

» du théâtre n'était pas magnifique ; il était
» élevé sur des treteaux et des planches mal
» rangées ; les fenêtres toutes ouvertes ; car
» on ne se sert pas de flambeaux, et vous pou-
» vez penser tout ce que cela dérobe à la beauté
» du spectacle. On jouait la vie de Saint-An-
» toine ; et lorsque les comédiens disaient
» quelque chose qui plaisait, tout le monde
» criait, *victora*, *victora* : j'ai appris que c'est
» la coutume de ce pays-ci. J'y remarquai
» que le diable n'était pas autrement vêtu que
» les autres, et qu'il avait seulement des bas
» couleur de feu, et une paire de cornes pour
» se faire reconnaître. La comédie n'était que
» de trois actes, et elles sont toutes ainsi. A
» la fin de chaque acte sérieux on en commen-
» çait un autre de farce et de plaisanteries,
» où paraissait celui qu'ils nomment *el gracioso*,
» c'est-à-dire le bouffon, qui parmi un grand
» nombre de choses assez fades, en dit quel-
» quefois qui sont un peu moins mauvaises.
» Les autres actes étaient mêlés de danses au
» son des harpes et des guitares. Les comé-
» diennes avaient des castagnettes, et un petit
» chapeau sur la tête ; c'est la coutume quand
» elles dansent ; et lorsque c'est la sarabande,
» il ne semble pas qu'elles marchent, tant
» elles coulent légèrement. Leur manière est
» toute différente de la nôtre ; elles donnent
» trop de mouvemens à leurs bras, et passent

» souvent la main sur leur chapeau et sur leur » visage, avec une certaine grace qui plaît » assez. Elles jouent admirablement bien des » castagnettes.

» Au reste, ne pensez pas que les comédiens, » pour être dans une petite ville, soient » fort différens de ceux de Madrid. L'on m'a » dit que ceux du roi sont un peu meilleurs; » mais, enfin, les uns et les autres jouent » ce qu'on appelle, *las comedias famosas*, je » veux dire, les plus belles et les plus fa- » meuses comédies; et, en vérité, la plupart » sont très-ridicules. Par exemple, quand » saint Antoine disait son *confiteor*, ce qu'il » faisait assez souvent, tout le monde se met- » tait à genoux, et se donnait des *mea culpa* » si rudes, qu'il y avait de quoi s'enfoncer » l'estomac ».

Depuis l'époque où madame d'Aulnoy a écrit cette narration, le théâtre espagnol s'est un peu perfectionné; mais il est encore bien loin d'avoir fait les progrès du nôtre.

Les circonstances de la mort de madame d'Aulnoy nous sont aussi inconnues que celles de sa vie. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle a terminé sa carrière à Paris, au mois de janvier 1705, âgée de cinquante-cinq ans.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année madame d'Aulnoy naquit-elle ?

RÉPONSE. En 1650.

D. De qui était-elle fille ?

R. D'un ancien militaire nommé Jumel de Berneville.

D. Quel était son caractère ?

R. Affable et prévenant.

D. Ne se distingua-t-elle pas par une grande facilité pour le travail ?

R. La quantité d'ouvrages qu'elle a publiés en est la preuve certaine.

D. Parmi les nombreux ouvrages de madame d'Aulnoy, quels sont ceux qui ont eu le plus de célébrité ?

R. *Les Aventures d'Hyppolyte, comte de Duglas ;* celles *du Comte de Warwick*; des *Contes de Fées ;* un *Voyage en Espagne ;* des *Mémoires sur la cour d'Espagne ;* des *Mémoires sur la cour d'Angleterre*, et le *Prince de Carency*.

D. A qui mademoiselle de Berneville fut-elle mariée ?

R. A François de la Mothe, comte d'Aulnoy, dont elle eut quatre filles.

D. Une de ces demoiselles ne s'est-elle pas distinguée dans les lettres ?

R. Oui : madame de Hère se montra digne fille de madame d'Aulnoy.

D. Citez-moi le madrigal qui fut composé pour ces deux dames ?

R. Dans la prose et les vers de l'aimable de Hère,
Je le dis comme je le voi,
La fille est semblable à la mère :
On y voit tout l'esprit de l'illustre d'Aulnoy.

D. Dans quelle ville, en quelle année et à quel âge madame d'Aulnoy est-elle morte ?

R. A Paris, en 1705, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Mme. DE STAAL.

Madame la comtesse de Staal, connue, avant son mariage, sous le nom de mademoiselle de Launai, naquit à Paris, sur la fin de 1600. Son père, qui était peintre, fut obligé de passer en Angleterre ; mais sa mère, ne pouvant s'accoutumer au climat de cette île, revint bientôt à Paris, où elle donna le jour à mademoiselle de Launai. Sans aucuns moyens d'existence et sans appui, cette pauvre mère se trouva encore trop heureuse d'être admise, sans payer de pension, dans le couvent de S.-Louis, à Rouen, pendant les deux premières années que sa fille fut en nourrice. Ce temps expiré, madame de Launai était en proie aux plus vives inquiétudes sur le sort de son enfant, lorsque l'abbesse du monastère où elle était, madame de Grieu, les dissipa, en lui disant qu'elle prendrait volontiers cette enfant pour l'élever près d'elle. Mademoiselle de Launai reçut donc une éducation bien au-dessus de celle qu'elle pouvait attendre, même quand elle n'aurait pas été séparée de son père. Voici comme elle s'exprime elle-même dans ses mémoires, sur cette époque de sa vie :

« Il m'est arrivé tout le contraire de ce qu'on

» voit dans les romans, où l'héroïne, élevée
» comme une simple bergère, se trouve une
» illustre princesse. J'ai été traitée, dans
» mon enfance, en personne de distinction;
» et par la suite, je découvris que je n'étais
» rien, et que rien dans le monde ne m'ap-
» partenait. Mon ame n'ayant pas pris d'abord
» le pli que lui devait donner la mauvaise for-
» tune, a toujours résisté à l'abaissement et à
» la sujétion où je me suis trouvée ».

Des soins touchans, des attentions particulières rendirent fortunée l'enfance de mademoiselle de Launai. Des maîtres de toute espèce lui furent donnés; mais à peine eut-elle atteint l'âge où il eût été si doux pour elle de pouvoir témoigner sa reconnaissance à sa bienfaitrice, et de la faire jouir de son ouvrage, que la mort la lui enleva. Elle avait alors seize ou dix-sept ans. Cette perte, à laquelle elle fut infiniment sensible, la réduisit à l'état le plus fâcheux.

Mademoiselle de Launai écrivit à M. l'abbé de Vertot pour lui faire part de son malheur, et comme elle mit dans sa lettre qu'il ne lui restait plus que l'air qu'elle respirait, il lui envoya sur-le-champ une lettre de change de cinquante pistoles. Bien déterminée à ne rien accepter tant qu'elle serait dans l'incertitude de pouvoir jamais rendre, mademoiselle de Launai renvoya la lettre de change.

« Je me résolus, dit-elle, de souffrir la
» misère, d'aller chercher la servitude, plutôt
» que de démentir mon caractère, persuadée
» qu'il n'y a que nos propres actions qui puis-
» sent nous dégrader. Je ne me connaîtrais
» pas, si je ne m'étais vue à cette épreuve : elle
» m'a appris que nous cédons à la nécessité
» moins par sa force que par notre fai-
» blesse ».

Cependant mademoiselle de Launai vint à Paris, où elle avait une sœur qui était femme-de-chambre chez madame la duchesse de la Ferté. Un jour cette sœur vint la chercher avec empressement, en lui annonçant que, si elle voulait, sa fortune serait faite.

« Ma sœur me vint voir, dit mademoiselle
» de Launai, et me dit, qu'en allant à Ver-
» sailles avec madame la duchesse, elle lui
» avait conté, le long du chemin, qu'elle
» avait une sœur cadette qui avait été élevée
» singulièrement bien dans un couvent de pro-
» vince : elle lui dit que je savais tout ce qui
» se peut savoir, et lui fit une énumération
» des sciences qu'elle prétendait que je pos-
» sédais, dont elle estropiait les noms. Ma
» sœur, qui ne savait rien, n'avait pas de
» peine à croire que je savais beaucoup ; la
» duchesse, qui n'en savait pas plus qu'elle,
» adopta tout, et me crut un prodige. Elle
» arriva à Versailles, et en dit cent fois plus

» qu'on ne lui en avait dit. Ma sœur me dit
» qu'il était absolument nécessaire que j'allasse
» faire mes remerciemens et me montrer à sa
» maîtresse. Je n'avais point d'habit honnête
» pour me présenter. J'en empruntai un pour
» deux ou trois heures, et, après que ma sœur
» m'eut un peu ajustée, je m'en allai avec elle.
» Nous arrivâmes chez la duchesse à son ré-
» veil; elle fut ravie de me voir, et me trouva
» charmante. Elle n'avait garde, au fort de
» sa prévention, d'en juger autrement. Après
» quelques mots qu'elle me dit, quelques ré-
» ponses fort simples et peut-être assez plates
» que je lui fis: Vraiment, dit-elle, elle
» parle à ravir; la voilà tout à propos pour
» écrire une lettre à M. Desmarest, que je
» veux qu'il ait tout-à-l'heure. Tenez, ma-
» demoiselle, on va vous donner du papier,
» vous n'avez qu'à écrire. Eh quoi? lui
» répondis-je fort embarrassée. Vous tour-
» nerez cela comme vous voudrez, reprit-
» elle; il faut que cela soit bien; je veux
» qu'il m'accorde ce que je lui demande.
» Mais, madame, repris-je encore, il fau-
» drait savoir ce que vous lui voulez dire.
» — Eh non! vous entendez. Je n'entendais
» rien du tout; j'avais beau insister, je ne
» pouvais la faire expliquer. Enfin, rejoignant
» les propos décousus qu'elle lâcha, je com-
» pris à-peu-près de quoi il s'agissait. Je n'en

» étais guère plus avancée; car je ne savais
» point les usages et le cérémonial des gens
» titrés; et je voyais bien qu'elle ne distin-
» guerait pas une faute d'ignorance d'une
» faute de bon sens. Je pris pourtant ce pa-
» pier qu'on me présenta, et je me mis à
» écrire, pendant qu'elle faisait sa toilette,
» sans savoir comment je m'y prendrais; et,
» écrivant toujours au hasard, je finis cette
» lettre, que je lui fus présenter, fort incer-
» taine du succès. Eh bien! s'écria-t-elle,
» voilà justement tout ce que je lui voulais
« mander. Mais, cela est admirable, qu'elle
» ait si bien pris ma pensée! Henriette, votre
» sœur est étonnante. Oh! puisqu'elle écrit
» si bien, il faut qu'elle écrive encore une
» lettre pour mon homme d'affaires : cela sera
» fait pendant que je m'habillerai. Il ne fallut
» point la questionner, cette fois-là, sur ce
» qu'elle voulait mander : elle répandit un
» torrent de paroles que toute l'attention que
» j'y donnai ne pouvait suivre, et je me trouvai
» encore plus embarassée à cette seconde
» épreuve. Elle avait nommé son procureur
» et son avocat, qui entraient pour beaucoup
» dans cette lettre. Ils m'étaient tout-à-fait
» inconnus, et malheureusement je pris leurs
» noms l'un pour l'autre. L'affaire est bien
» expliquée, me dit-elle, après avoir lu la
» lettre; mais je ne comprends pas qu'une fille

» qui a autant d'esprit que vous en avez,
» puisse donner à mon avocat le nom de mon
» procureur. Elle découvrit par-là les bornes
» de mon génie; heureusement je n'en perdis
» point totalement son estime. Elle allait à
» Versailles : je la suivis jusqu'à son carrosse,
» et lorsqu'elle y fut montée, et que ma sœur,
» qu'elle menait, eut pris sa place, au mo-
» ment qu'on allait fermer la portière, et
» que je commençais à respirer: Je pense,
» dit-elle à ma sœur, que je ferai bien de la
» mener tout-à-l'heure avec moi. Montez,
» montez, mademoiselle, je veux vous faire
» voir à madame de Ventadour. Je demeurai
» pétrifiée à cette proposition; mais sur-tout,
» ce qui me glaça le cœur, fut cet habit em-
» prunté pour deux heures, avec lequel je
» craignis qu'on ne me fit faire le tour du
» monde; et il ne s'en fallut guère. Malgré
» ces considérations, il n'y avait pas moyen de
» reculer; je n'étais plus au temps d'avoir une
» volonté, ni de résister à celle des autres:
» je montai donc, le cœur serré; elle ne
» s'en aperçut pas, et parla tout le long du
» chemin. Elle disait cent choses à-la-fois,
» qui n'avaient nul rapport l'une à l'autre.
» Cependant il y avait tant de vivacité, de
» naturel et de grace dans sa conversation,
» qu'on l'écoutait avec un extrême plaisir.
» Après m'avoir fait plusieurs questions dont

» elle n'avait pas entendu la réponse: Sans
» doute, me dit-elle, puisque vous savez tant
» de choses, vous savez faire des points pour
» tirer l'horoscope : c'est tout ce que j'aime
» au monde. Je lui dis que je n'avais pas la
» moindre idée de cette science. Mais à quoi
» bon, reprit-elle, en avoir appris tant d'au-
» tres qui ne servent à rien? Je l'assurai que
» je n'en avais appris aucune ; mais elle ne
» m'écoutait déja plus, et se mit à faire l'éloge
» de la géomancie, chiromancie, etc..... me
» dit toutes les prédictions qu'on lui avait
» faites, dont elle attendait encore l'évène-
» ment ; me raconta à ce sujet plusieurs his-
» toires mémorables ; enfin, son rêve de la
» nuit précédente, quantité d'autres aussi re-
» marquables, qui devaient avoir tôt ou tard
» leur effet. Je fus présentée chez la duchesse
» de Ventadour, qui me reçut très-bien, et
» me parla de ma mère, qui avait été gou-
» vernante de sa fille.

» Le lendemain, madame de la Ferté étant
» allée chez la duchesse de Noailles, elle me
» manda d'y venir : j'arrive. Voilà, dit-elle,
» madame, cette personne dont je vous ai en-
» tretenue, qui a un si grand esprit, qui sait
» tant de choses. Allons, mademoiselle,
» parlez : madame, vous allez voir comme
» elle parle. Elle vit que j'hésitais à répondre,
» et qu'il fallait m'aider, comme une chan-

» teuse qui prélude, à qui l'on indique l'air » qu'on desire d'entendre. Parlez un peu » de religion, me dit-elle; vous direz ensuite » autre chose.

» Cette scène ridicule fut à-peu-près répétée » dans d'autres maisons où l'on me mena : je » vis donc que j'allais être promenée comme » un singe, ou quelqu'autre animal qui fait » des tours à la foire ».

Dans le cours de visites que mademoiselle de Launai fut contrainte de faire, elle connut M. de Malésieu, qui demeurait à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine. Ce fut par son moyen qu'elle entra, en qualité de femme-de-chambre, chez cette princesse. Malgré sa répugnance pour cet emploi, elle n'osa pas le refuser, et espéra que son peu de capacité lui ferait bientôt donner son congé.

Voici comme elle raconte elle-même la manière dont elle remplissait son ministère :

« J'entrai en fonctions : on me donna pour » partage ce qui s'appelle, en terme de l'art, » les chemises à bâtir. Je me trouvai fort em- » barrassée. Je passai la journée tant à pren- » dre les mesures qu'à exécuter cette grande » entreprise; et quand madame la duchesse du » Maine eut mis sa chemise, elle trouva dans » le bras ce qui devait être au coude. La pre- » mière fois que je lui donnai à boire, je versai » l'eau sur elle, au lieu de la mettre dans le

» verre. Elle me dit un jour de lui apporter » du rouge et une petite tasse, avec de l'eau » qui était sur sa toilette. J'entrai dans sa cham» bre, où je demeurai éperdue, sans savoir » de quel côté tourner. La princesse de Guise » y passa par hasard, et surprise de me trou» ver dans cet égarement; que faites-vous » donc là? me dit-elle. Eh! madame, lui » dis-je, du rouge, une tasse, une toilette, » je ne vois rien de tout cela. Touchée de ma » désolation, elle me mit en main ce que, » sans son secours, j'aurais inutilement cher» ché. Madame la duchesse du Maine étant à » sa toilette, me demanda de la poudre : je » pris la boite par le couvercle, elle tomba, » comme de raison, et toute la poudre se ré» pandit sur la toilette et sur la princesse, qui » me dit fort doucement : *Quand vous pren» drez quelque chose, il faut que ce soit par en » bas*. Je retins si bien cette leçon, qu'à quel» ques jours de là, m'ayant demandé sa bourse, » je la pris par le fond, et je fus fort étonnée » de voir une centaine de louis, qui étaient » dedans, couvrir le parquet; je ne savais plus » par où rien prendre ».

Un évènement assez extraordinaire fit sortir mademoiselle de Launai de l'obscurité dans laquelle elle vivait chez madame la duchesse du Maine. Une demoiselle nommée Tétard, qui contrefaisait la possédée, faisait courir

tout Paris. M. de Fontenelle fut du nombre des curieux. C'est au sujet de cette visite que mademoiselle de Launai lui écrivit une lettre charmante qui fut lue dans tous les cercles. La duchesse du Maine en fut enchantée; et, comme cette princesse protégeait les talens, elle dispensa mademoiselle de Launai des fonctions de son état, et l'honora d'une confiance particulière.

Cette faveur coûta cher à mademoiselle de Launai. Elle fut comprise dans la disgrace de la duchesse, et mise à la Bastille, comme complice de quelques intrigues politiques. Elle y entra à sept heures du soir en hiver. Voici la description qu'elle fait de son appartement.

« Après avoir passé des ponts où l'on en-
» tendait des bruits de chaînes dont l'harmo-
» nie est désagréable, on me mit dans une
» grande chambre où il n'y avait que les quatre
» murailles fort sales, et toutes charbonnées par
» le désœuvrement de mes prédécesseurs. Elle
» était si dégarnie de meubles, qu'on alla cher-
» cher une petite chaise pour m'asseoir, et deux
» pierres pour soutenir un fagot, qu'on allu-
» ma; on attacha proprement un petit bout de
» chandelle au mur, pour m'éclairer. Toutes
» ces commodités m'ayant été procurées, le
» gouverneur se retira, et j'entendis refermer
» sur moi cinq ou six serrures, et le double
» verrou ».

Après deux ans de détention, mademoiselle de Launai recouvra sa liberté. Elle voulut se faire religieuse; mais madame la duchesse du Maine s'y opposa, et finit par la marier à M. de Staal, lieutenant aux gardes suisses, et depuis maréchal de camp. De ce moment mademoiselle de Launai devint dame d'honneur de la duchesse, mangea à sa table et monta dans ses carrosses.

Madame de Staal a aussi composé deux comédies intitulées : *l'Enjouement*, et *la Mode*, lesquelles n'ont point été représentées.

Les Mémoires de madame de Staal finissant à l'époque de son mariage, nous ne savons plus rien des particularités de sa vie. Elle mourut au mois de juin 1750.

On assure qu'elle n'était pas aussi aimable dans le monde qu'elle le paraît dans ses ouvrages. Voici son portrait tracé par elle-même.

« Launai est de moyenne taille, maigre, » sèche et désagréable. Son caractère et son » esprit sont comme sa figure. Il n'y a rien » de travers, mais aucun agrément. Sa mau- » vaise fortune a beaucoup contribué à la faire » valoir. La prévention où l'on est, que les » gens dépourvus de naissance et de bien ont » manqué d'éducation, fait qu'on leur sait gré » du peu qu'ils valent : elle en a pourtant eu » une excellente, et c'est d'où elle a tiré tout » ce qu'elle peut avoir de bon, comme les

» principes de vertu, les sentimens nobles, et
» les règles de conduite que l'habitude à les
» suivre lui ont rendu comme naturels. Sa folie
» a toujours été de vouloir être raisonnable; et
» comme les femmes qui se sentent serrées dans
» leur corps s'imaginent être de belle taille, sa
» raison l'ayant incommodée, elle a cru en
» avoir beaucoup. Cependant elle n'a jamais
» pu surmonter la vivacité de son humeur, ni
» l'assujétir, du moins, à quelqu'apparence
» d'égalité; ce qui souvent l'a rendue désa-
» gréable à ses maîtres, à charge dans la so-
» ciété, et tout-à-fait insupportable aux gens
» qui ont dépendu d'elle. Heureusement la
» fortune ne l'a pas mise en état d'en enve-
» lopper plusieurs dans cette disgrace. Avec
» tous ces défauts, elle n'a pas laissé d'acqué-
» rir une espèce de réputation qu'elle doit
» uniquement à deux occasions fortuites, dont
» l'une a fait connaître ce qu'elle pouvait avoir
» d'esprit, et l'autre a fait remarquer en elle
» de la discrétion et quelque fermeté. Ces
» évènemens, ayant été fort connus, l'ont fait
» connaître elle-même, malgré l'obscurité où
» sa condition l'avait placée, et lui ont attiré
» une sorte de considération au-dessus de
» son état. Elle a tâché de n'en être pas plus
» vaine; mais la satisfaction qu'elle a de se
» croire exempte de vanité en est une.

» Elle a rempli sa vie d'occupations sé-

» rieuses, plutôt pour fortifier sa raison que » pour orner son esprit, dont elle fait plus de » cas. Aucune opinion ne se présente à elle » avec assez de clarté pour qu'elle s'y affec- » tionne, et ne soit aussi prête à la rejeter » qu'à la recevoir; ce qui fait qu'elle ne dis- » pute guère, si ce n'est par humeur. Elle a » beaucoup lu, et ne sait pourtant que ce qu'il » faut pour entendre ce qu'on dit, sur quel- » que matière que ce soit, et ne rien dire de » mal à propos. Elle a recherché avec soin la » connaissance de ses devoirs, et les a res- » pectés aux dépens de ses goûts : elle s'est au- » torisée du peu de complaisance qu'elle a » pour elle-même à n'en avoir pour per- » sonne; en quoi elle suit son naturel inflexi- » ble, que sa situation a plié sans lui faire » perdre son ressort.

» L'amour de la liberté est sa passion do- » minante; passion très-malheureuse en elle » qui a passé la plus grande partie de sa vie » dans la servitude; aussi son état lui a-t-il » toujours été très-insupportable, malgré les » agrémens inespérés qu'elle a pu y trouver.

» Elle a toujours été fort sensible à l'amitié; » cependant plus touchée du mérite et de la » vertu de ses amis que de leurs sentimens » pour elle. Indulgente quand ils ne font que » lui manquer, pourvu qu'ils ne se manquent » pas à eux-mêmes ».

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année madame de Staal est-elle née ?

RÉPONSE. Sur la fin de 1660.

D. De qui était-elle fille ?

R. D'un peintre nommé de Launai.

D. Où mademoiselle de Launai fut-elle élevée ?

R. Dans le couvent de Saint-Louis, à Rouen, où l'abbesse la prit par charité.

D. Son éducation fut donc peu soignée ?

R. Pardonnez-moi : on eut pour elle les soins les plus touchans, et on lui donna des maîtres de toute espèce.

D. Le bonheur continua-t-il de sourire à mademoiselle de Launai pendant son adolescence ?

R. Non : la mort lui enleva sa bienfaitrice, et elle se vit, à l'âge de dix-sept ans, réduite à l'état le plus fâcheux.

D. Mademoiselle de Launai ne vint-elle pas à Paris ?

R. Elle vint y rejoindre une sœur qui était femme-de-chambre chez madame la duchesse de la Ferté.

D. Ne dut-elle pas sa fortune à cette circonstance ?

R. Oui : Madame de la Ferté l'ayant vue la prit en amitié, et la présenta à madame la duchesse du Maine.

D. N'entra-t-elle pas au service de cette princesse ?

R. Malgré sa répugnance, elle se vit obligée d'accepter chez elle l'emploi de femme-de-chambre.

D. Un évènement singulier ne la fit-il pas sortir de l'obscurité ?

R. Oui : une demoiselle, nommée Tétard, contrefaisait la possédée, et tout Paris courait pour la voir; M. de Fontenelle fut du nombre des curieux : mademoiselle de Launai lui écrivit à ce sujet une lettre charmante qui fut lue dans tous les cercles ; la duchesse du Maine en fut si enchantée, qu'elle dispensa mademoiselle de Launai des fonctions de son emploi, et l'honora d'une confiance toute particulière.

D. Cette faveur ne coûta-t-elle pas bien cher à mademoiselle de Launai ?

R. Elle fut comprise dans la disgrace de la princesse, et mise à la Bastille où elle resta deux ans.

D. Mademoiselle de Launai ne voulut-elle pas se faire religieuse ?

R. Oui : mais la duchesse du Maine s'y op-

posa, et la maria à M. de Staal, lieutenant des gardes suisses. De ce moment elle devint dame d'honneur de la princesse, mangea à sa table, et monta dans ses carrosses.

D. De quel ouvrage intéressant madame de Staal est-elle auteur?

R. Elle a écrit ses Mémoires, qui finissent malheureusement à l'époque de son mariage.

D. En quelle année madame de Staal est-elle morte?

R. En 1750, au mois de juin.

Mme. DE MAINTENON.

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, petite-fille du fameux Théodore Agrippa d'Aubigné, si connu dans l'histoire, naquit le 27 novembre 1635, à la conciergerie de Niort, où son père, Constant d'Aubigné, était retenu prisonnier. Sa mère se nommait Jeanne de Cardillac.

Après dix ans de prison, madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari. Il passa en Amérique avec sa femme et deux de ses enfans. La fortune lui fut favorable; et, après quelques années de travail, il se vit possesseur de belles et vastes plantations.

Pendant la traversée, mademoiselle d'Aubigné tomba dangereusement malade, et fut à une telle extrémité qu'elle ne donnait plus aucun signe de vie. Sa mère, au désespoir, la tenait dans ses bras, et cherchait à la réchauffer contre son sein. Mais tous ses efforts étant inutiles, un matelot reçoit l'ordre de saisir l'enfant, et de la jeter à la mer. Madame d'Aubigné demande en grace qu'il lui soit permis de donner un dernier baiser à sa fille: elle pose la main sur son cœur, le sent palpiter,

et soutient qu'elle n'est point morte. En effet, elle ne l'était pas, et l'on parvint, à force de soins, à la rendre à la vie.

Madame d'Aubigné, rappelée en France pour y poursuivre quelques procès intéressans, laissa M. d'Aubigné à la Martinique, où il dissipa, pendant son absence, toute la fortune qu'il avait amassée. A son retour, cette respectable mère, se voyant sans ressource, donna tous ses soins à l'éducation de ses enfans; et comme Françoise montrait les plus heureuses dispositions, elle s'attacha particulièrement à elle. Son exemple était la meilleure leçon de vertu. Elle soutenait les revers avec un courage héroïque. Le feu prit un jour à son habitation: Françoise pleurait à chaudes larmes; elle lui en fit une vive réprimande, en lui disant: Faut-il pleurer pour la perte d'une maison? C'est bien une maison que je pleure, lui répondit Françoise, c'est ma poupée.

Madame d'Aubigné faisait lire à sa fille les vies de Plutarque, comme le livre le plus propre à former le jugement; et, pour l'habituer à réfléchir, elle l'obligeait à en faire des extraits. Françoise écrivait avec beaucoup de facilité, et comme elle faisait toutes les lettres de son frère, qui était naturellement très-paresseux, elle apprit de bonne heure à former son style.

En 1646, la mort enleva M. d'Aubigné. Cette perte jeta cette malheureuse famille dans la dernière désolation. Madame d'Aubigné repassa en France ; mais comme toutes les dettes que son mari avait contractées n'étaient pas encore acquittées, elle laissa sa fille en gage au principal de ses créanciers, dont la femme refusa bientôt de la nourrir. Le juge du lieu la prit chez lui par charité ; et, après l'avoir gardée quelque temps, il l'envoya par un bâtiment à madame de Montalambert, qui ne fut pas fort satisfaite de cet envoi.

Madame de Villette eut pitié de tant de malheurs. Elle pria madame de Montalambert de lui confier l'éducation de sa nièce, et la fit élever dans la religion calviniste. Mais madame de Neuillant, parente de madame d'Aubigné, ayant sollicité et obtenu un ordre de la cour, pour retirer Françoise des mains de madame de Villette, fit tous ses efforts pour l'instruire dans la religion catholique. Loin de répondre à ses soins, Françoise montra tant de mauvaise volonté et d'entêtement, que madame de Neuillant, piquée, la confondit avec les domestiques, et la chargea des plus vils détails de la maison, croyant qu'il valait mieux l'humilier que de raisonner avec elle.

Tous les matins, Françoise, une gaule à la main, allait garder les dindons, et elle remplit ce triste emploi jusqu'au moment où elle

fut mise au couvent des Ursulines de Niort. Ce fut là qu'elle embrassa la religion catholique. Aussitôt que madame de Villette apprit sa conversion, elle cessa de payer sa pension. Les Ursulines la gardèrent quelque temps par charité ; mais lasses de ne rien recevoir, elles représentèrent à madame d'Aubigné qu'il leur était impossible de garder des pensionnaires qui ne payaient pas, et la prièrent instamment de retirer sa fille. Françoise rougit de cet affront : elle en conserva toujours la mémoire ; mais elle ne s'en souvint, à l'égard des religieuses, que pour les combler de bienfaits, afin de leur apprendre à ne pas mépriser dans les autres la pauvreté quelles estimaient tant en elles.

A la prière de madame d'Aubigné, madame de Neuillant voulut bien se charger de nouveau de Françoise. Elle la mena avec elle dans la société ; mais loin d'être satisfaite de voir qu'elle y excitait l'admiration générale, elle en parut blessée, et exerça sur elle dans le particulier la tyrannie la plus horrible.

Il y avait dans ce temps-là à Paris un abbé plein d'esprit, à qui des infirmités avaient donné une tournure si grotesque, qu'on allait le voir comme une rareté. Sa tête était toujours penchée sur son estomac, ses jambes étaient toujours pliées, enfin, il avait précisément la forme d'un Z. Mais les qualités de

son ame rachetaient bien les désagrémens de sa personne. Son cœur était capable d'attachement : pauvre sans chagrin, gai en dépit de la douleur, satirique sans malice, paresseux sans négligence, colère sans ressentiment, tel était l'abbé Scarron.

C'est chez cet homme extraordinaire que madame et mademoiselle d'Aubigné furent conduites par madame de Neuillant. Mademoiselle d'Aubigné, dont on négligeait la toilette, avait une robe trop courte; elle en rougit en entrant, et en pleura de honte. L'embarras et les graces de cette charmante enfant touchèrent l'assemblée. Scarron y fut extrêmement sensible, et à ce tendre intérêt succéda la liaison la plus intime.

Malgré toutes les offres de service qu'on avait faites à madame d'Aubigné, ses procès ne se terminaient pas : elle les arrangea à l'amiable; mais la douleur d'avoir été forcée de céder les droits de ses enfans la conduisit au tombeau. Mademoiselle d'Aubigné resta trois mois enfermée dans une petite chambre à Niort.

Elle revint à Paris, et rendit, avec madame de Neuillant, de fréquentes visites à Scarron. Sa beauté, ses graces, son esprit, et sur-tout la douceur de son caractère, firent une vive impression sur le cœur de l'abbé. Il conçut le dessein de l'épouser; mais sentant

tout le ridicule qu'il jeterait sur lui s'il se hasardait à faire des propositions, il garda quelque temps le silence. Cependant, ayant appris que l'aimable et intéressante orpheline avait beaucoup à souffrir de madame de Neuillant, il lui offrit un jour de payer sa dot dans un couvent, ou de l'épouser. Mademoiselle d'Aubigné lui répondit que, si madame de Neuillant y consentait, elle accepterait le parti qui la mettrait à même de lui témoigner toute sa reconnaissance, et que de cette manière le bienfait serait utile à tous deux. Scarron, enchanté, fit demander tout de suite à madame de Neuillant son consentement : il l'obtint sans peine; et comme il n'était pas lié dans les ordres, rien ne s'opposa plus à son bonheur. Quand on dressa le contrat, il dit qu'il reconnaissait à l'accordée quatre louis de rente, deux grands yeux bleus fort mutins, un très-beau corsage, une paire de belles mains, et beaucoup d'esprit.

Mademoiselle d'Aubigné, quoique dans l'âge où le monde a mille charmes, avait bien senti qu'en épousant un mari impotent elle prenait l'obligation de ne pas le quitter. Aussi, se portait-il mal, elle était sa servante; allait-il mieux, elle était sa dame de compagnie; était-il en bonne santé, elle remplissait l'emploi de son secrétaire ou de son lecteur.

Cette conduite généreuse lui mérita l'estime

générale. Tout le monde ne parlait d'elle qu'avec admiration ; et mademoiselle de Scudéri disait : *Que l'air qu'on respirait auprès d'elle semblait inspirer la vertu.*

Les infirmités de Scarron augmentant chaque jour, il se trouva enfin épuisé par ses longues souffrances, et termina sa carrière au mois d'octobre 1660. Sa perte affligea vivement madame Scarron ; et, comme son mari n'avait laissé que des plaisanteries et des dettes, elle se vit encore exposée à toutes les horreurs de l'indigence.

Scarron, en qualité de malade de la reine, avait joui, pendant plusieurs années, d'une pension de quinze cents livres ; mais il l'avait perdue, à cause de quelques vers qu'il avait faits contre le cardinal Mazarin. Ses amis pensèrent qu'il lui serait possible de la faire rétablir en faveur de sa veuve. Tous leurs efforts auprès du cardinal furent inutiles. Le hasard heureusement la servit mieux. La reine prononça un jour le nom de Scarron devant M. de la Garde, qui profita de cette occasion pour lui dire que ce fameux malade, honoré autrefois de ses bienfaits, avait laissé une veuve très-belle, et dont la vertu luttait depuis longtemps contre l'adversité. Toutes les personnes qui se trouvaient, dans ce moment, dans l'appartement de la reine, se réunirent pour la supplier de rétablir la pension dont avait

joui son protégé. La reine demanda de combien elle était. Quelqu'un lui répondit qu'elle était de deux mille livres. La reine ordonna que madame Scarron fût portée sur l'état des pensions pour une somme de deux mille livres, et lui envoya sur-le-champ le premier quartier.

Mais hélas! ce bonheur ne fut pas de longue durée; la reine mourut, et madame Scarron perdit sa pension. Elle présenta de nouveaux placets auxquels on n'eut aucun égard. Heureusement que madame de Montespan se chargea de demander elle-même cette grace au roi. En effet, elle lui présenta un placet. Quoi! s'écria le roi, encore la veuve Scarron! Sire, lui répondit madame de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler; et il est étonnant que votre majesté n'ait pas encore écouté une femme dont les ancêtres se sont ruinés au service des vôtres. Le placet était présenté par une main bien chère; la grace fut accordée.

Madame Scarron se trouvant alors au-dessus du besoin, résolut de passer ses jours dans la retraite; et, uniquement occupée de Dieu, elle s'interdit la jouissance des plaisirs même les plus innocens. Mais madame de Montespan, qui crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier l'éducation de ses enfans, l'arracha, malgré elle, à cet état heureux. Ce choix dé-

plut à Louis XIV, qui la regardait comme une précieuse et un bel esprit. Mais il revint bientôt de cette prévention injuste; et la tendresse de la gouvernante pour les jeunes princes, jointe aux soins infatigables qu'elle prit pour leur éducation, la lui firent insensiblement estimer.

Cependant madame de Montespan et madame Scarron avaient de fréquens démêlés; mais aussi vîte réconciliées que brouillées, elles ne pouvaient ni vivre ensemble, ni se séparer. Louis XIV, fatigué de ces divisions continuelles, dit un jour à madame de Montespan : *Si elle vous déplaît, que ne la chassez-vous? N'êtes-vous pas la maîtresse?* Madame de Montespan ne laissa pas ignorer à madame Scarron que le roi l'avait laissée maîtresse de sa vengeance. Madame Scarron, profondément blessée, voulut se retirer. Madame de Montespan fit tous ses efforts pour la détourner de cette résolution; elle ne put y réussir : le roi l'avait offensée; il fallut que le roi l'appaisât.

De ce moment Louis XIV ne redouta plus la conversation du *bel esprit;* et, plein de respect pour une femme qui ne reconnaissait d'autre maître que lui, il voulut qu'elle ne rendît compte qu'à lui seul de l'éducation des princes.

Plus le moment où M. le duc du Maine

devait sortir des mains de madame Scarron approchait, et plus ses soins pour lui redoublaient. Ce prince, le comte de Vexin son frère, et mademoiselle de Nantes sa sœur, tombèrent en même-temps malades. Le roi vint rendre visite à ses enfans. Il trouva madame Scarron soutenant d'une main le duc, berçant de l'autre la princesse, et tenant sur ses genoux le comte endormi. Le roi, touché jusqu'aux larmes, lui envoya cent mille francs.

Madame Scarron employa les bienfaits du roi à l'acquisition d'une très-belle terre, nommée Maintenon, à dix lieues de Versailles. Le roi lui en donna le premier le nom, en présence de toute la cour; et depuis, elle n'en porta jamais d'autre.

En 1679, Louis XIV nomma madame de Maintenon seconde dame d'atour de madame la dauphine. Cinq ans après, on voulut lui donner la place de dame d'honneur; mais elle la refusa, pour se mettre à la tête de l'assemblée de la charité : et, depuis ce moment, les malheureux et les pauvres furent l'objet de tous ses soins.

Après la mort de la reine, madame de Maintenon fut dans la plus grande faveur auprès du roi; et quelque temps après, ce monarque l'épousa secrètement, en présence de son confesseur et de deux autres témoins. Ce choix fut tellement respecté, que les courtisans se

montrèrent aussi empressés à mériter ses bonnes graces que si elle eût eu le titre de reine.

Madame de Maintenon avait établi, depuis quelques années, à Ruel, auprès de Paris, une maison dans laquelle plusieurs filles de famille, mais sans fortune, étaient élevées. Le nombre de ces enfans d'adoption s'étant considérablement augmenté, elle en parla à Louis XIV, dans l'espérance qu'il se montrerait jaloux de participer à cet acte de charité. En effet, il fit présent de Noisy, maison royale, et l'on s'occupa des moyens d'y transférer le plutôt possible les jeunes élèves. Elles furent séparées en quatre classes, et distinguées par la couleur du ruban dont leur coëffure était renouée. Les plus grandes eurent le ruban bleu; les secondes, le jaune; les troisièmes, le verd; et les plus petites, le rouge. Le ruban noir fut destiné à servir de récompense.

Le bruit de l'établissement que madame de Maintenon venait de former s'étant bientôt répandu dans la France, tous les pauvres gentilshommes sollicitèrent pour que leurs enfans y fussent admis. Madame de Maintenon, ne consultant que son cœur, vendit ses bijoux, ses chevaux, et jusqu'à ses habits, et employa l'argent qu'elle se procura par ce moyen à satisfaire les demandes qui lui furent faites.

Pour consoler les personnes privées des dons de la fortune, elle leur disait : *La Providence ne vous abandonnera pas : j'étais aussi pauvre et plus malheureuse que vous.*

Elle s'était imposé la loi de ne jamais rien demander au roi. Mais elle épia tous les momens favorables pour lui faire connaître combien son secours pourrait être utile à la prospérité d'un établissement qui contribuait au bonheur de tant de personnes. Louis XIV, naturellement porté à la magnificence, voulut d'abord une fondation de cinq cents demoiselles. Le nombre en fut depuis borné à trois cents, qui furent transférées à Saint-Cyr. Les demoiselles y furent habillées uniformément d'une étamine brune du Mans; le manteau et la jupe de même : l'été, un jupon de toile écrue; en hiver, un de ratine rouge : pour coëffure, un bonnet blanc piqué, avec plusieurs rangs de rézeau plissés par le devant, et renoués de plusieurs nœuds de ruban de la couleur de la classe dont elles étaient.

Le rang où madame de Maintenon était élevée, et la faveur dont elle jouissait, l'auraient rendue heureuse si son ame eût été uniquement attachée aux biens de ce monde; mais occupée de Dieu seul, les hommages qu'on lui rendait ne lui causaient que de l'ennui, et la tenaient dans une contrainte continuelle.

« Je l'ai vue quelquefois, dit mademoiselle d'Aumale, lasse, chagrine, inquiète, malade, prendre l'air le plus riant, et le ton le plus satisfait; divertir le roi par mille inventions; l'entretenir, seule, quatre heures de suite sans répétitions, sans bâillemens, sans médisance. Quand il sortait de sa chambre, à dix heures du soir, et qu'on fermait son rideau, elle me disait en soupirant : « Je n'ai » que le temps de vous dire que je n'en puis » plus ». Après avoir eu le refus d'une bagatelle qu'elle demandait pour un de ses parens, elle me dit : « Si je voulais me donner la » peine de paraître un peu fâchée, j'obtien» drais tout ce que je voudrais; mais mon » personnage est de souffrir en paix : le roi » est extrêmement doux : il me dit tous les » jours que je n'ai qu'à demander; mais nos » princes ne savent pas s'aviser de faire » plaisir ». Je l'ai vue plusieurs fois prête à quitter la cour, à force de soucis. « Ah! si » je pouvais quitter ce pays-ci! Mais je n'en » suis plus la maîtresse; pourqnoi, mon Dieu, » pourquoi m'y avez-vous attachée? » Et cela fondant en larmes, enfermée seule avec moi, et jetant les hauts cris. « Que les hommes sont » tyranniques! me disait-elle quelquefois, » ils ne sont pas capables d'amitié : il n'en » est pas de meilleur que le roi; mais il faut » souffrir de tous, et Dieu le permet pour me

» détacher du monde. Que serait-ce de me » voir adorée, ou plutôt la place que j'oc- » cupe, si je n'avais quelqu'amertume ? Il faut » être où je suis pour savoir combien il est » dur de vivre ».

Louis XIV étant mort en 1715, madame de Maintenon se retira à Saint-Cyr pour y finir ses jours. Elle y vécut près de quatre ans, occupée des exercices de la communauté, donnant elle-même l'exemple de l'obéissance, et continuant de répandre ses bienfaits sur tous les malheureux.

Cependant son heure dernière approchait. La fièvre l'assiégeait depuis quelque temps; et le 14 avril 1719, elle en eut un redoublement accompagné de plusieurs signes de malignité qui ôtèrent toute espérance. Le 15, elle tomba dans un assoupissement duquel on ne la tira que pour recevoir le dernier sacrement. Elle répondit avec calme aux prières funèbres, et montra cette douce paix qui est le témoignage et la récompense d'une vie innocente. Le duc de Noailles, qui était auprès d'elle, lui demanda comment elle se trouvait. *Pas trop bien*, répondit-elle : *adieu, mon cher duc; dans quelques heures d'ici, je vais apprendre bien des choses.* Après avoir proféré ces paroles, elle retomba dans sa léthargie. L'agonie suivit de près, et elle rendit le dernier soupir à cinq heures du soir, âgée de

quatre-vingt-quatre ans. Elle fut enterrée dans l'église de Saint-Cyr.

Voici son épitaphe composée par M. l'abbé de Vertot, et revue par M. le maréchal de Noailles :

CI-GIT

Madame Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon,
Femme illustre, femme vraiment chrétienne;
Cette femme forte que le sage chercha vainement dans son Siècle,
Et qu'il nous eût proposée pour modèle
S'il eût vécu dans le nôtre.
Sa naissance fut très-noble,
On loua de bonne heure son esprit,
Et plus encore sa vertu.
La sagesse, la douceur, la modestie
Formèrent son caractère, qui ne se démentit jamais.
Toujours égale dans les différentes situations de sa vie;
Mêmes principes, mêmes règles, mêmes vertus;
Fidèle dans les exercices de piété;
Tranquille au milieu des agitations de la cour;
Simple dans la grandeur;
Pauvre dans le centre des richesses;
Humble au comble des honneurs:
Révérée de Louis-le-Grand,
Environnée de sa gloire,
Autorisée par la plus intime confiance,
Dépositaire de ses graces.
Qui n'a jamais fait usage de son pouvoir que par sa bonté.
Une autre Esther dans la faveur;
Une seconde Judith dans l'oraison.
La mère des pauvres;
L'asyle toujours sûr des malheureux.
Une vie si illustre a été terminée
Par une mort sainte
Et précieuse devant Dieu.

Son corps est resté dans cette sainte maison,
Dont elle avait procuré l'établissement.
Et elle a laissé à l'univers l'exemple de ses vertus;
Née le 28 novembre 1635;
Décédée le 15 avril 1719.

On a recueilli et imprimé neuf volumes de lettres de madame de Maintenon.

LEÇON.

Demande. En quelle année madame de Maintenon naquit-elle?

Réponse. En 1635, le 27 novembre.

D. Dans quel endroit?

R. A la conciergerie de Niort, où son père, Constant d'Aubigné, était retenu prisonnier.

D. Comment se nommait sa mère?

R. Jeanne de Cardillac.

D. La jeunesse de madame de Maintenon ne fut-elle pas très-malheureuse?

R. Oui : après avoir échappé aux plus grands dangers en allant à la Martinique avec ses parens, elle eut à souffrir, à son retour en France, toutes les humiliations qui accompagnent malheureusement l'indigence.

D. A quel état fut-elle donc réduite?

R. A celui de garder les dindons de madame de Neuillant, sa tante.

D. Qui la rendit à la société, dont elle devait faire l'ornement?

R. Cette même madame de Neuillant, qui la conduisit par-tout avec elle.

D. A qui mademoiselle d'Aubigné fut-elle mariée?

R. A Scarron, homme plein d'esprit, mais à qui les infirmités avaient donné une tournure si grotesque, qu'on allait le voir comme une rareté.

D. Comment mademoiselle d'Aubigné put-elle se décider à épouser un pareil homme?

R. En voyant que les qualités de son ame rachetaient les désagrémens de sa personne.

D. Quelle fut sa conduite avec lui?

R. Quand il se portait mal, elle était sa servante; quand il allait mieux, sa dame de compagnie; enfin, quand il était en bonne santé, elle remplissait l'emploi de son secrétaire ou de son lecteur.

D. Son époux vécut-il long-temps?

R. Non : il lui fut enlevé après quelques années de mariage.

D. Que devint-elle alors?

R. Scarron n'ayant laissé que des dettes, elle sollicita et n'obtint qu'avec beaucoup de peine une pension dont il avait joui, mais qu'on lui avait retirée à cause de quelques vers qu'il avait faits contre le cardinal Mazarin.

D. Madame Scarron ne fut-elle pas attachée à la cour?

R. Oui. Malgré le grand desir qu'elle avait de vivre dans la retraite, madame de Montespan la choisit pour lui confier l'éducation de ses enfans.

D. Comment remplit-elle les fonctions de ce nouvel état?

R. Infatigable dans ses soins, et pleine de tendresse pour ses jeunes élèves, elle triompha d'une prévention injuste que Louis XIV avait eue contre elle, et le força de lui accorder toute son estime.

D. De quelle manière Louis XIV la récompensa-t-il?

R. En la comblant de bienfaits; en lui donnant le premier le nom de marquise de Maintenon; en la nommant seconde dame d'honneur de madame la dauphine, et en s'unissant à elle, après la mort de la reine, par un mariage secret.

D. Comment usa-t-elle de son crédit sur l'esprit du roi?

R. En cherchant tous les moyens d'exciter sa générosité naturelle, et en lui inspirant le desir de faire prospérer l'établissement qu'elle avait commencé pour l'éducation des pauvres demoiselles nobles.

D. Quel nom portait cet établissement?

R. Celui de Saint-Cyr.

D. N'est-ce pas dans cette sainte retraite que madame de Maintenon a terminé ses jours ?

R. Oui : elle s'y retira après la mort de Louis XIV, y donna l'exemple de l'obéissance, et continua de s'occuper du soulagement des malheureux.

D. En quelle année et à quel âge madame de Maintenon est-elle morte ?

R. En 1719, le 15 avril, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

D. Où fut-elle enterrée ?

R. Dans l'église de Saint-Cyr.

CATHERINE DE PARTHENAY.

Catherine de Parthenay naquit en 1554. Elle était fille unique de Jean de Parthenay, seigneur de Soubise, et d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre. Elle se distingua dans la poésie et composa plusieurs tragédies et comédies qui ne furent pas imprimées, à l'exception de la tragédie *d'Holopherne*, qui fut représentée à la Rochelle en 1574, et qui eut un très-grand succès. On lui attribue aussi plusieurs autres ouvrages, du nombre desquels sont des élégies, et une traduction des préceptes d'Isocrate. A cette époque, les lettres étaient encore dans leur enfance, ce qui ajoute infiniment au mérite de ceux qui les cultivaient. Quel dommage que ce goût, introduit par François Ier, ait éprouvé des interruptions; et de combien d'ouvrages charmans le préjugé ridicule qui défendit aux femmes d'oser paraître savantes ne nous a-t-il pas privés! Les femmes, nous en sommes parfaitement d'accord, doivent s'occuper du soin de leur ménage, de l'éducation de leurs enfans; mais ces soins ne remplissent pas toute la journée: et quel emploi plus agréable et plus utile peuvent-elles faire de leur temps qu'en le donnant

à une étude dont les résultats donnent des jouissances continuelles.

Mademoiselle de Parthenay épousa à l'âge de treize ans le baron du Pont-Quellenec. Les deux époux vécurent pendant quelques années dans une paix apparente. Mais la mésintelligence s'étant mise dans leur ménage, madame de Parthenay s'adressa à la reine de Navarre pour faire casser le mariage de sa fille. Le baron s'excusa de son mieux des griefs qu'on lui imputait, et, afin d'éviter les regards de sa belle-mère, il se retira en Bretagne avec sa femme, qu'il tint dans une espèce de captivité. Il empêcha toute correspondance entre ces deux dames, et ce ne fut qu'à la faveur d'un expédient, qui pour lors était presqu'inconnu, qu'elles parvinrent à recevoir des nouvelles l'une de l'autre. La jeune baronne avait eu un précepteur qui lui avait appris le latin et le grec. Elle lui écrivit plusieurs lettres dans ces deux langues, ayant l'attention de tracer entre les lignes, avec du jus de citron, ce qu'elle voulait faire savoir de secret à sa mère. Le précepteur remettait les lettres à madame de Parthenay, qui, pour découvrir ce qu'il y avait de mystérieux, les approchait du feu. Quant à ses réponses, cette tendre mère expliquait sa volonté à sa fille par quelques vers d'anciens poëtes latins. Au moyen de cette intelligence leur plan fut concerté avec pru-

dence et sagesse, et il fut décidé que madame de Parthenay irait à la cour solliciter la liberté de la baronne. Des amis communs aux deux époux firent leur possible pour que l'affaire s'arrangeât à l'amiable; mais leurs efforts ayant été vains, on demanda qu'elle fût évoquée au grand-conseil. Le 11 septembre 1571 la cause fut plaidée pour la première fois. Au grand regret de la baronne, le procès traînait en longueur lorsqu'un évènement affreux vint la délivrer de son tyran. Il se trouva enveloppé dans le nombre des malheureuses victimes de la Saint-Barthélemi.

Le peu de bonheur dont la baronne avait joui dans ce premier hymen ne l'empêcha pas d'en contracter un second avec René, vicomte de Rohan, prince de Léon, dont elle eut le fameux duc de Rohan, chef des calvinistes sous Louis XIII, le duc de Soubise et trois filles. Une d'entre elles épousa le duc de Deux-Ponts, et fit, avant ce mariage, cette belle réponse à Henri IV: *je suis trop pauvre pour être votre femme, et de trop bonne maison pour être votre maîtresse.*

Mais ce n'est pas seulement par ses connaissances et ses talens littéraires que Catherine de Pathenay mérita le titre de femme illustre. La constance héroïque avec laquelle elle supporta toutes les incommodités du siège de la Rochelle lui acquit aussi une grande célé-

brité. Elle ne voulut jamais être comprise dans la capitulation, et préféra demeurer prisonnière de guerre. Elle fut enfermée au château de Niort, et mourut au Parc, en Poitou, le 26 octobre 1631, âgée de soixante-dix-sept ans.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année mademoiselle de Parthenay naquit-elle?

RÉPONSE. En 1554.

D. De qui était-elle fille?

R. De Jean de Parthenay, seigneur de Soubise, et d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre.

D. Par quoi mademoiselle de Parthenay s'est-elle distinguée?

R. Par des poésies, des tragédies, des comédies, des élégies et une traduction des préceptes d'Isocrate.

D. Quelle est la plus connue de ses tragédies?

R. *Holopherne*, qui fut représentée à la Rochelle, avec le plus grand succès, en 1574.

D. Mademoiselle de Parthenay s'est-elle mariée?

R. Deux fois : la première, avec le baron du Pont-Quellenec; la seconde, avec René, vicomte de Rohan, prince de Léon.

D. Mademoiselle de Parthenay s'est-elle seulement distinguée par ses connaissances et ses talens littéraires?

R. La constance héroïque qu'elle montra pendant le siège de la Rochelle lui donne aussi des droits à la célébrité. Elle ne voulut pas être comprise dans la capitulation, et préféra demeurer prisonnière de guerre.

D. Où mademoiselle de Parthenay est-elle morte, à quel âge et en quelle année?

R. Au Parc, en Poitou, le 26 octobre 1631, âgée de soixante-dix-sept ans.

Melle. DE LUSSAN.

MARGUERITE DE LUSSAN naquit à Paris en 1683. Les uns prétendent qu'elle était fille naturelle du prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du fameux prince Eugène; d'autres assurent qu'elle dut le jour à un cocher et à une diseuse de bonne aventure nommée *la Fleury*. Sans chercher à pénétrer ce mystère, nous dirons que le prince Thomas prit soin de son éducation. A l'âge de dix ans, elle donnait déja les plus belles espérances; et l'on put facilement prévoir, par le desir qu'elle avait de s'instruire et la facilité avec laquelle elle apprenait, ce qu'elle serait un jour. Son protecteur, enchanté de voir qu'elle répondait si bien à ses soins, n'épargna rien pour faire éclore les heureuses dispositions qu'elle avait reçues de la nature.

Mais si mademoiselle de Lussan était si favorisée du côté de l'esprit, sa figure avait été cruellement disgraciée. Elle était louche, et brune à l'excès. Quiconque l'eût entendue sans la voir l'eût prise pour un homme, et quiconque l'eût vue sans qu'elle parlât l'eût encore prise pour un homme. Sa voix et son

air n'appartenaient point à son sexe; mais elle en avait l'ame; elle était sensible, compâtissante, pleine d'humanité, généreuse, capable de suite dans l'amitié; sujette à la colère, jamais à la haine: elle eut des faiblesses; mais sa passion dominante fut de faire de belles actions.

Lorsque mademoiselle de Lussan eut atteint l'âge de vingt-cinq ans, elle fit connaissance avec le savant M. Huet, évêque d'Avranches, qui fut un des premiers à l'engager à entrer dans la carrière des lettres. Elle donna successivement : *l'Histoire de la Comtesse de Gondès; les Veillées de Thessalie; les Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste; les Mémoires secrets de la Cour de France, les Annales galantes de la Cour de Henri II; l'Histoire de Charles VIII; celle de Louis XI; Marie d'Angleterre, reine-duchesse; la Vie du brave Crillon; l'Histoire de la révolution de Naples; Mourat et Tusquia, histoire africaine.* Parmi ce grand nombre d'ouvrages, *les Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste* méritent la préférence. C'est une histoire ornée des graces de l'imagination, et qui offre par-tout les situations les plus vraies et les plus touchantes.

Les ouvrages de mademoiselle de Lussan sont beaucoup trop considérables pour qu'il nous soit possible d'en donner une analyse; mais, pour faire connaître son style, nous

en extrairons quelques sentences dont la morale nous a paru excellente.

« Un malheur dont on est témoin, quoiqu'il » arrive à une personne qui nous déplaît, fait » sentir, à une ame bien née, les tendres » mouvemens de la pitié.

» On peut, dans les bras même de la fortune, » envier l'indigence de son voisin.

» On n'aime point à voir les personnes avec » qui on est en faute; leur présence cause » une honte dont on a l'injustice de les rendre » responsables.

» Il est flatteur de voir une personne qu'on » aime être du goût de tout le monde; les » applaudissemens qu'elle reçoit nous justi- » fient à nous-mêmes notre faiblesse; le bien » qu'on en pense et qu'on en dit est une » louange continuelle qu'on donne, même » sans y songer, à notre choix.

» Le mérite que nous accordons ou que nous » refusons n'a souvent d'autre motif que » notre amour-propre.

» La plus grande punition d'un homme ver- » tueux est de sentir qu'il vient de cesser de » l'être.

» Une ame généreuse ne connaît ni haine » ni vengeance : elle oublie l'outrage; elle » ne se souvient que du repentir.

» La honte devient une vertu quand c'est » le remords qui la cause ».

Mademoiselle de Lussan, qui jouit pendant sa vie de la plus grande considération, et qui fut chérie des princes de Condé, de Conti, du comte de Clermont, de madame de Pompadour, mourut à Paris, le 31 mai 1758, dans sa soixante-seizième année.

LEÇON.

DEMANDE. Où mademoiselle de Lussan naquit-elle?

RÉPONSE. A Paris.

D. En quelle année?

R. En 1685.

D. De qui était-elle fille?

R. On n'est pas d'accord sur le nom des auteurs de ses jours.

D. Qui prit soin de son éducation?

R. Le prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du fameux prince Eugène.

D. Faites l'énumération de ses ouvrages?

R. *L'Histoire de la Comtesse de Gondès*; *les Veillées de Thessalie*; *les Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste*; *les Mémoires secrets de la Cour de France*; *les Annales galantes de la Cour de Henri II*; *l'Histoire de Charles VIII*; *celle de Louis XI*; *Marie d'Angleterre, reine-duchesse*; *la vie du brave Crillon*; *l'Histoire*

de la Révolution de Naples; Mourat et Tusquia, histoire africaine.

D. Quel est le plus estimé de ses ouvrages ?

R. *Les Anecdotes de la Cour de Philippe Auguste.*

D. Où mourut mademoiselle de Lussan, en quelle année, et à quel âge ?

R. A Paris, le 31 mai 1758, dans sa soixante-seizième année.

SÉMIRAMIS.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il a régné dans l'Assyrie une grande reine sous le nom de Sémiramis; mais l'époque de l'existence de cette princesse est incertaine. Quelques chronologistes la placent cinquante ans après Nemrod, arrière petit-fils de Noé. Des recherches plus scrupuleuses que les leurs nous portent à croire qu'elle a vécu plusieurs siècles plus tard, c'est-à-dire, environ six cents ans après le déluge universel. Cependant nous ne prétendons pas donner cette dernière chronologie pour infaillible, et nous sommes loin d'avoir l'orgueilleuse prétention de porter le flambeau de la vérité au milieu des ténèbres impénétrables de l'histoire ancienne.

La naissance de Sémiramis fut secrète, et donna lieu à un crime abominable. Atesgatis, d'une maison illustre de Syrie, était grande-prêtresse dans la ville d'Ascalon, près du lac Marphisie. Devenue éperduement amoureuse d'un jeune Syrien, elle en eut une fille. Mais craignant que sa faiblesse ne se découvrît, elle en fit périr l'auteur, et exposa elle-même sur

un rocher le fruit de son amour. Déchirée de remords, elle se précipita bientôt dans un lac voisin de son temple.

L'enfant exposée fut trouvée par des bergers qui la portèrent sur-le-champ à Simma, leur maître, chargé de l'inspection des troupeaux du roi. Ils assurèrent avoir vu une colombe qui lui apportait à manger dans son bec, et qui la couvrait de ses ailes. Simma, prenant pitié de cette innocente créature, la fit conduire dans sa maison, et la nomma Sémiramis, qui, en langage syrien, signifie colombe. Il eut pour elle l'affection la plus tendre, l'éleva comme si elle eût été sa propre fille, et finit par l'adopter.

Sémiramis, croissant en âge, déploya des charmes dignes de fixer tous les regards. Sa beauté, son air noble et majestueux, et surtout son esprit, lui attirèrent de brillans hommages. Mennon, chef du conseil du roi Ninus, et gouverneur de la province de Syrie, l'ayant vue chez Simma, fut tellement frappé d'admiration qu'il résolut de la demander en mariage. Il l'obtint, et aurait eut lieu de s'applaudir de son choix, sans l'amour qu'elle inspira à Ninus.

Cependant ce prince, ayant achevé la superbe ville de Ninive, forma le dessein de continuer ses anciennes conquêtes. Voyant que ses tentatives sur la Bactriane n'avaient été vaines

que parce qu'il ne l'avait pas attaquée avec des forces suffisantes, il leva une armée considérable, et vint mettre le siège devant Bactres, sa capitale. Cette ville, parfaitement fortifiée et abondamment pourvue de vivres et de munitions de toute espèce, était défendue par Oxiartes, roi des Bactriens, résolu de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Cette résistance inattendue, et la longueur du siège, commençait à fatiguer l'impatient Ninus, et il était, malgré la honte qui en serait rejaillie sur lui, prêt à lever le siège, lorsque l'arrivée de Sémiramis changea tout-à-coup ses dispositions. Mennon, ne pouvant plus vivre séparé de sa chère épouse, lui avait écrit de venir le rejoindre au camp. Enchantée de cet ordre, qui lui donnait l'espérance de paraître avec éclat, Sémiramis inventa un habillement qui, sans rien faire perdre à ses graces naturelles, laissait à ses membres une liberté entière pour toute sorte d'exercices. C'est ainsi qu'elle parut au camp des Assyriens.

Après s'être mutuellement témoigné tout le plaisir qu'ils ressentaient de se voir réunis, Mennon fit part à sa femme de l'inquiétude que causait au roi l'opiniâtreté des assiégés. Alors Sémiramis, trouvant le moment favorable pour exécuter le noble plan qu'elle avait conçu, ne songea qu'à examiner l'état du siège

et la situation de la place. Elle s'aperçut bientôt que les attaques étaient mal dirigées, et qu'au lieu de les porter toujours du côté de la plaine, par la facilité qu'on avait de combattre en grand nombre, il fallait s'attacher à la citadelle, qui n'était inaccessible que parce qu'on n'osait pas en essayer le siège. Elle communiqua ses observations à Mennon, qui en sentit toute la justesse, et lui promit de lui fournir les moyens d'en retirer le fruit. En effet il lui fit confier le commandement de quelques soldats déterminés et accoutumés à grimper sur les rochers, avec lesquels, à la faveur d'une nuit obscure, et par un sentier étroit et difficile, elle parvint jusque dans la citadelle. Les premières sentinelles égorgées, elle donna à l'armée le signal convenu. Ninus alors commanda une attaque générale, et, pendant que du haut de la citadelle elle faisait rouler sur la ville des pierres énormes, et y lançait des matières combustibles, Ninus escalada les murs de Bactres, y entra l'épée à la main, mit le feu au palais, et devint, par la mort d'Oxiartes, maître absolu de tout son empire.

Ninus voulut voir l'héroïne à qui il devait toute la gloire d'une si mémorable journée. Elle parut devant lui dans cet habit demi-guerrier qui la rendait encore plus belle et plus intéressante. Il la combla de présens, et forma de ce moment le dessein de lui en faire

un bien plus grand. En effet, quelques jours après cette première entrevue, il la fit prier de venir près de lui, lui découvrit tout l'amour et l'estime qu'il ressentait pour elle, et lui offrit son cœur et sa main. Malgré l'attachement de Sémiramis pour son époux, sa vanité fut si flattée de l'hommage de son roi qu'elle l'assura de son entière soumission à ses ordres. Il ne restait plus qu'à obtenir le consentement du mari. Ninus lui en fit faire sur-le-champ la demande, lui accordant en échange Sosanna, sa fille, avec les honneurs et les richesses qu'il lui demanderait. Mennon, qui adorait Sémiramis, et qui n'était pas d'avis de la céder, fit des représensations dans lesquelles il exposa ses services, son rang et l'injustice criante qu'on lui faisait. Mais Ninus, sans y avoir égard, lui fit dire qu'un maître ne demandait que pour n'être pas refusé. Le malheureux époux, comprenant le sens de ces paroles, et voyant son malheur sans remède, se donna la mort.

Après quelques jours de deuil, donnés plutôt à la bienséance qu'à la douleur, Sémiramis épousa publiquement Ninus, et fut couronnée reine d'Assyrie. Mais le roi ne jouit pas longtemps de son bonheur, et sa mort suivit de près la naissance d'un fils qui fut nommé *Ninias*.

De tout temps on n'a pas voulu croire que les princes pussent mourir d'une mort natu-

relle. Sémiramis fut donc accusée d'avoir contribué à celle de Ninus. Mais déclarée par lui tutrice de son fils et régente du royaume, elle n'en fit pas moins reconnaître son autorité; et le premier usage de sa puissance fut de faire élever un superbe tombeau à son dernier époux. Ce mausolée était d'une hauteur si prodigieuse qu'on le découvrait de très-loin du côté de l'Euphrate.

Sémiramis, à qui une paix heureuse avec tous ses voisins ne laissait aucune inquiétude sur des guerres extérieures, voulut prendre tous les moyens d'entretenir le calme dans ses états. Persuadée que lorsqu'un peuple est occupé il ne songe pas à troubler le gouvernement, elle résolut de construire une ville dont la grandeur et la magnificence surpasseraient toutes celles que ses prédécesseurs avaient fondées. Elle choisit l'endroit où Nemrod en avait commencé une, et lui conserva le nom de Babylone, qu'il lui avait donné.

Attentive à tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité de sa capitale, Sémiramis eut grand soin d'entretenir le commerce avec les peuples voisins, et particulièrement avec ceux placés sur les bords du Tygre et de l'Euphrate. Afin de rendre la navigation de ces deux fleuves sûre et commode, elle accorda des honneurs et des priviléges à ceux qui

remplirent avec distinction l'honorable profession de négocians.

C'est à elle que l'on doit ce monument qui a été mis au nombre des merveilles du monde, sous le nom de *l'Obélisque de Sémiramis*. C'était une pyramide d'une seule pierre, taillée en forme d'aiguille, et qu'elle avait fait couper dans les montagnes d'Arménie, et transporter, vu son extrême grosseur, avec des frais et des peines extraordinaires, jusqu'à l'Euphrate, pour être placée sur le grand chemin, à une lieue de Babylone.

Les soins assidus de Sémiramis pour le bonheur de ses sujets n'empêchèrent pas quelques-uns d'entre eux de se révolter. Un jour qu'elle était à sa toilette, on vint la prévenir que quelques mutins armés avançaient vers son palais. Malgré le désordre de sa parure, elle sortit ausitôt à la tête de ses gardes. Sa présense seule imposa aux séditieux, qui se jetèrent à ses pieds pour lui demander grace. Dix des plus coupables furent attachés à des croix. C'est pour conserver la mémoire du courage qu'elle montra dans cette circonstance, qu'on lui éleva une statue de bronze au milieu de la place principale. Elle était représentée à moitié coëffée, l'air menaçant et le bras étendu comme pour ordonner le supplice des criminels.

Cependant cette paix extérieure, qui faisait

ses plus chères délices, fut troublée par la mésintelligence qui se mit entre elle et les Mèdes. La reine, voyant qu'elle ne pouvait éviter la guerre, assembla une forte armée, et s'avança jusqu'à Ecbatane, dont elle se rendit maîtresse. Bientôt l'Égypte, la Perse, la Médie, et une partie de la Libye furent en son pouvoir. Après ces conquêtes elle passa en Éthiopie, et, reprenant ensuite le chemin de l'Asie, elle revint à Bactres. Ce fut dans cette ville qu'elle assembla son conseil, pour lui déclarer que, pour mettre enfin des limites à son empire, elle avait résolu de terminer son expédition par la conquête de l'Inde.

De tous les pays qui composent ce vaste univers, l'Inde est sans contredit un des plus beaux. La terre, arrosée par différens fleuves, y fournit, chaque année, deux récoltes à ses heureux habitans. Jamais la peste ni la famine n'y ont exercé leurs ravages. On y touve des mines d'or, d'argent et des pierreries. Stratobates y régnait alors. A l'approche de Sémiramis, ce prince lui envoya des ambassadeurs pour lui représenter qu'il ne l'avait jamais offensée, qu'elle lui déclarait une guerre injuste, et que malgré cela il lui proposait encore une paix durable, et lui demandait son amitié. La réponse de Sémiramis fut peu modérée. Stratobate, justement irrité, lui fit dire qu'il la ferait mettre en croix si les dieux lui

donnaient la victoire. Sémiramis s'avança avec son armée vers l'Indus. Le combat s'engage, et bientôt le fleuve est couvert de cadavres. Après mille prodiges de valeur de part et d'autre, Sémiramis, ayant coulé bas une grande partie de la flotte de Stratobates, se rendit maîtresse du passage du fleuve, et se mit à la poursuite des Indiens, auxquels elle fit un nombre considérable de prisonniers.

Afin d'éviter les suites funestes de cette défaite, Stratobates se retira dans l'intérieur de son royaume. Alors Sémiramis passe l'Indus, et, portant devant elle l'épouvante, pénètre dans le pays. Stratobates rallie ses troupes, reprend courage, et vient présenter bataille aux Assyriens dans une plaine immense. On en vient aux mains dès le lever de l'aurore. Sémiramis obtient d'abord quelques avantages. Mais la fortune change tout-à-coup de face; Stratobates ayant aperçu sa superbe ennemie qui faisait des efforts incroyables pour ramener au combat ses troupes qui prennent la fuite, marche droit à elle, l'atteint et lui lance un javelot qui la blesse au bras. Sémiramis le reconnait, et se précipite sur lui l'épée à la main. Le roi lui lance un second javelot qui lui fait une seconde blessure plus considérable que la première. Enfin son cheval est tué, et elle tombe avec lui couverte de sang et de poussière. Elle se relève, mais se voyant accablée.

par le nombre et privée de ses plus braves défenseurs, qui sont étendus autour d'elle, elle prend la fuite et regagne en un instant le pont que ses troupes avaient déja passé. Elle le fait rompre et range son armée en bataille sur l'autre rive. Content d'avoir sauvé son pays, Stratobates ne jugea pas à propos d'attaquer Sémiramis, et, afin d'éviter tout reproche de ses troupes, il répandit le bruit que l'oracle lui avait défendu de passer l'Indus. L'échange des prisonniers eut lieu dans les plaines de Bactres, et les deux partis se promirent une amitié durable.

Fatiguée de la guerre, et dégoûté par ce revers de la folie des conquêtes, Sémiramis revint dans ses états; mais sa santé se trouva considérablement altérée par quarante ans de travaux et les blessures qu'elle avait reçues dans différens combats. Cette raison et une nouvelle conspiration qu'elle découvrit la décidèrent à abdiquer la couronne et à remettre le sceptre à son fils. Elle assembla à cet effet, dans le temple de Bélus, le grand-prêtre, les mages, les seigneurs de la cour, et les généraux de l'armée. Ensuite, étant montée sur un trône magnifique, elle déclara le dessein où elle était de finir ses jours dans la tranquillité. Elle invita l'assemblée à aider son fils de ses conseils, et à lui donner les moyens de gouverner en grand monarque. Ensuite elle posa

la couronne sur sa tête, lui remit entre les mains le sceptre, ainsi que les autres marques de sa puissance, et, se prosternant à ses pieds, le salua comme roi.

Après cet acte volontaire, qui ajoutait encore à sa gloire, Sémiramis se retira dans un palais éloigné de cent stades de Babylone. C'est là qu'elle termina sa carrière, dans l'espérance d'être mise, après sa mort, au nombre des divinités, comme l'oracle de Jupiter Ammon le lui avait prédit. Elle fut en affet adorée dans la Syrie sous le nom d'*Atosta* et la figure d'une colombe. Elle avait soixante-deux ans quand elle abdiqua la couronne, et en avait régné quarante-deux depuis la mort de Ninus.

C'est sur la foi d'un conte ridicule, et démenti par tous les bons historiens, que M. de Voltaire a fait sa tragédie de Sémiramis. Cette licence est accordée au théâtre; mais l'histoire n'ayant de mérite que lorsque la vérité guide la plume qui la transmet à la postérité, nous avons fait notre possible pour rapprocher tout ce qui nous a paru le plus vraisemblable.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Sémiramis naquit-elle?

RÉPONSE. L'époque de sa naissance et de son existence est incertaine.

D. Ne fut-elle pas exposée sur un rocher par sa mère?

R. Oui : mais heureusement elle fut trouvée par des bergers qui la portèrent à Simma, leur maître, dont elle fut adoptée.

D. Avec quels avantages se montra-t-elle en croissant en âge?

R. Avec des charmes dignes de fixer tous les regards, et un esprit fait pour séduire tous les cœurs.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Mennon, chef du conseil de Ninus, et gouverneur de la province de Syrie.

D. Eut-il lieu de s'applaudir de son choix?

R. Sémiramis réunissant tout ce qui peut réussir dans une femme, rien n'eût manqué au bonheur de Mennon, si Ninus n'avait pas conçu pour elle le plus ardent amour.

D. Quelles furent les suites de cette passion?

R. Ninus exigea de Mennon qu'il lui cédât Sémiramis, et ce malheureux époux se tua de désespoir.

D. Ninus ne s'unit-il pas avec elle?

R. Il lui donna sa main, et la fit couronner reine d'Assyrie.

D. Régna-t-elle long-temps avec Ninus?

R. La mort le lui enleva peu de temps après son mariage.

D. Ne l'accusa-t-on pas de l'avoir fait périr?

R. Plusieurs écrivains assurent qu'elle se rendit coupable de ce crime abominable.

D. Quelle ville fit-elle bâtir?

R. Babylone.

D. Ne travailla-t-elle pas au bonheur de ses sujets?

R. Oui: mais, malgré ses soins et sa sollicitude, plusieurs d'entre eux se révoltèrent.

D. Comment parvint-elle à calmer ces séditions?

R. En montrant le plus grand courage.

D. La paix extérieure de ses états ne fut-elle pas aussi troublée?

R. La mésintelligence s'étant mise entre elle et les Mèdes, elle assembla une armée considérable, et s'avança jusqu'à Ecbatane, dont elle se rendit maîtresse.

D. Par quelle grande conquête résolut-elle de terminer son expédition?

R. Par celle de l'Inde.

D. Quel roi gouvernait alors cet empire?

R. Stratobates.

D. Sémiramis réussit-elle dans son dessein?

R. Elle obtint d'abord de très-grands avantages; mais la fortune ayant changé de face, elle fut repoussée, et ne dut son salut qu'à la sagesse et à la prudence de Stratobates, qui, satisfait d'avoir sauvé ses états, ne voulut pas passer l'Indus.

D. Que fit alors Sémiramis?

R. Elle conclut la paix avec Stratobates, revint dans ses états, où, fatiguée de la guerre et de la folie des conquêtes, elle abdiqua la couronne en faveur de son fils Ninias.

D. Où se retira-t-elle?

R. Dans un palais éloigné de cent stades de Babylone, où elle termina sa carrière.

D. Combien de temps régna-t-elle depuis la mort de Ninus?

R. Quarante-deux ans.

D. Ne fut-elle pas adorée en Syrie?

R. Oui : sous le nom d'*Atosta*, et sous la forme d'une colombe.

Mme. DE SURVILLE.

MARGUERITE-ÉLÉONORE-CLOTILDE DE VALLON-CHALYS DE SURVILLE naquit dans le Vivarais en 1405. Un talent décidé pour la poésie se déploya en elle dès sa plus tendre enfance. A l'âge de onze ans elle traduisit en vers une ode de Pétrarque. Christine de Pisan l'ayant lue, s'écria : *Il me faut céder à cette enfant tous mes droits au sceptre du Parnasse.*

Ses poésies sont pleines de graces et de fraîcheur. Elles sont toutes en vieux langage. Nous allons citer une de ses chansons; mais comme elle pourrait ne pas être parfaitement comprise des jeunes personnes, nous prions les institutrices de vouloir bien la leur expliquer, et leur faire sentir le naturel des idées et la naïveté de diction qui se trouvent dans chaque couplet.

O chier enfantelet, vray pourtraict de ton père,
Dors sur le seyn que ta bousche a pressé!
Dors, petiot; clos, amy, sur le seyn de ta mère,
Tien doulx œillet par le somme oppressé!

Bel amy, chier petiot, que ta paupière tendre
Gouste un sommeil qui plus n'est faict pour moi!
Je veille pour te veoir, te nourrir, te desfendre.....
Ainz qu'il m'est doulx ne veiller que pour toy!

Dors, mien enfantelet, mon soulcy, mon idole.
Dors sur mon seyn, le seyn qui t'a porté!
Ne m'esjouit encor le son de ta parole,
Bien ton soubriz cent fois m'aye enchanté.

O chier enfantelet, etc.

Me soubriraz, amy, dez ton resveil peut estre;
Tu soubriraz à mes regards joyeulx.....
Ja prou m'a dict le tien qui me savoiz cognestre,
Ja bien appriz te myrer dans mes yeulx.

Quoy! tes blancs doigtelets abandonnent la mamme
Où vingt puyser ta bouschette à playzir!....
Ah! dusses la seschier, chier gaige de ma flamme,
N'y puyzerois au gré de mon dezir!

Chier petiot, bel amy, tendre fils que j'adore!
Chier enfançon, mon soulcy, mon amour!
Te voy toujours; te voy et veulx te veoir encore:
Pour ce trop brief me semble nuict et jour.

O chier enfantelet, etc.

Estend ses brasselets; s'espand sur lui le somme:
Se clost son œil; plus ne bouge..... il s'endort.....
N'estoit ce tayn floury des couleurs de la pomme,
Ne le diriez dans les bras de la mort?

Arreste, chier enfant!.... j'en fresmy toute engtière!...
Resveille-toy! chasse un fatal propoz!
Mon fils!.... pour ung moment.... ah! revoy la lumière!
Au prilx du tien rends-moy tout mon repoz!....

Doulce erreur! il dormoit.... c'est assez, je respire;
Songes lesgiers, flattez son doulx sommeil!
Ah! quand voyray cestuy pour qui mon cueur souspire
Aux miens costez jouir de son resveil!

O chier enfantelet, etc.

Quand te voyra cestuy dont az receu la vie,
  Mon jeune espoulx, le plus beau des humains!
Oui, desja cuyde veoir ta mère aux cieulx ravie
  Que tends vers luy tes innocentes mains!

Comme ira se duysant à ta prime caresse!
  Aux miens bayserz comm' t'ira disputant!
Ainz ne compte, à toy seul, d'espuiser sa tendresse;
  A sa Clotilde en garde bien autant.

Qu'aura plaisir en toi de cerner son ymaige!
  Ses grands yeulx vairs, vifs, et pourtant si doulx!
Ce front noble, et ce tour gracieux d'ung visaige
  Dont l'Amour mesme eust fort esté jaloux!

Voylà ses traicts.... son air! voylà tout ce que j'aime!
  Feu de son œil, et roses de son tayn....
D'où vient m'en esbahyr? aultre qu'en tout luy-mesme
  Pust-il jamais esclore de mon seyn?

O chier enfantelet, etc.

Pour moi des siens transports onc ne seray jalouse
  Quand feroy moinz qu'avec toy les partir:
Faiz, amy, comme luy, l'heur d'une tendre espouse;
  Ainz, tant que luy, ne la fasse languir!

Te parle et ne m'entends.... Eh! que dis-je? insensée!
  Plus n'oyrait-il quand fust moult esveillé....
Povre chier enfançon! des filz de ta pensée
  L'eschevelet n'est encore desbroillé....

Tretouz avons esté comme ez toi en ceste heure;
  Triste raizon que trop tard t'abviendra!
En la paix dont jouys, s'est possible, ah! demeure;
  A tes beaux jours mesme il m'en souviendra.

O chier enfantelet, vrai pourtraict de ton père,
  Dors sur le seyn que ta bousche a pressé!
Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mère,
  Tien doux œillet par le somme oppressé!

Parmi les nombreux hommages que madame de Surville reçut pendant sa vie, celui de Marguerite, reine d'Écosse, est un des plus flatteurs. Cette princesse lui envoya une couronne de lauriers artificiels à boutons d'or et à feuilles d'argent, avec ces mots : *Marguerite d'Ecosse à Marguerite d'Helicon.*

Madame de Surville mourut à quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-douze ans, après avoir célébré la victoire de Charles VIII à Fornoue.

LEÇON.

Demande. En quelle année madame de Surville naquit-elle ?

Réponse. En 1405.

D. Dans quelle province de France ?

R. Dans le Vivarais.

D. Son talent pour la poésie ne fut-il pas très-précoce ?

R. Oui : à l'âge de onze ans elle traduisit en vers une ode de Pétrarque.

D. Ses poésies ne sont-elles pas estimées ?

R. Oui : et quoiqu'elles soient en vieux langage, elles n'en sont pas moins pleines de graces et de fraîcheur.

D. Quel présent flatteur madame de Surville reçut-elle pour prix de ses ouvrages?

R. Marguerite d'Écosse lui envoya une couronne de lauriers artificiels à boutons d'or et à feuilles d'argent, avec ces mots: *Marguerite d'Ecosse à Marguerite d'Helicon.*

D. A quel âge madame de Surville est-elle morte?

R. A l'âge de quatre-vingt-dix ou quatre-vingt-douze ans.

LA MARQUISE DE GANGE.

Si la beauté, les richesses et la vertu même, ne suffisent pas pour assurer le bonheur d'une femme; s'il arrive que, malgré ces avantages, elle soit victime de la méchanceté des hommes, comment peut-on assez plaindre un sexe à qui la nature n'a donné d'autre défense que sa douceur et ses larmes!

Marie de Rossan, marquise de Gange, naquit à Avignon en 1637. Elle était fille du sieur de Rossan et de la demoiselle de Joanis. Elle fut connue, pendant sa jeunesse, sous le nom de Châteaublanc. A l'âge de treize ans, elle fut mariée au marquis de Castellane. Son époux la conduisit à la cour, où elle enleva tous les suffragès, et où elle fut surnommée *la belle Provençale*. Voici le portrait qu'en fait un de ses contemporains.

« Son teint, animé par le plus bel incarnat, » était d'une blancheur extraordinaire : ce qui » paraissait d'autant mieux que ses cheveux » étaient extrêmement noirs; ils tombaient » avec tant de grace sur son col d'albâtre, » qu'on ne pouvait la voir sans admirer cette » nuance et ce bel accord de la nature. Son

» visage rond était relevé par l'embonpoint, » par la vivacité des traits, et par la convenance de toutes ses parties. Ses yeux, » grands, bien fendus, noirs comme le jais, » faisaient avec sa jolie bouche et ses belles » dents une impression dont il était difficile » de se préserver. Comme le nez, par sa disposition, suffit pour tout gâter dans le plus » beau visage, on peut bien penser que la » marquise ayant le plus gracieux, le plus » charmant qu'on pût trouver, il ne servait » qu'à relever la majesté de tous ses traits. » Ses bras, ses mains, sa taille, sa démarche, » son maintien, ne laissaient rien à desirer » pour avoir la plus agréable image d'une » belle personne ».

Son union avec M. de Castellane fut heureuse; mais malheureusement elle ne dura pas long-temps. Le marquis périt dans un naufrage; et Marie, âgée alors de dix-neuf ans, se retira chez madame Dampus, sa belle-mère. Son deuil ne fut pas plutôt fini qu'elle se vit assaillir par une foule d'adorateurs, qui tous prétendaient à sa main. Afin de se soustraire à leurs poursuites, elle se rendit à Avignon, et s'enferma dans un couvent. Le sieur de Larride, marquis de Gange, gouverneur de Saint-André, qui passait pour le plus bel homme de la cour, força sa retraite, lui prodigua ses soins, et fut assez heureux pour la

rendre au monde. Elle consentit à l'épouser, et leur hymen fut célébré en 1658. Mais quel danger de juger un homme par l'extérieur! Le marquis de Gange, sous les traits les plus doux, cachait le cœur le plus barbare; et, peu de jours après son mariage, il en donna des preuves en se livrant à une jalousie effrénée.

Mais c'était là le moindre des maux que le sort destinait à l'infortunée marquise. L'abbé et le chevalier de Gange, ses beaux-frères, devinrent amoureux d'elle. Le premier savait se plier à toutes les formes: la vertu ou le vice suivaient dans son cœur l'empire des circonstances. Il s'était rendu maître de l'esprit du chevalier et de celui du marquis de Gange, à qui il avait rendu quelques services. Le second était d'un caractère moins odieux; mais la passion l'égarait au point de suivre tous les conseils qu'on lui donnait pour trouver les moyens de la satisfaire. Tous deux déclarèrent leur amour à la marquise, qui reçut l'abbé avec indignation; le chevalier fut traité moins durement. L'abbé crut d'abord qu'un tendre retour entrait pour quelque chose dans le ménagement de la marquise pour son frère; le chevalier s'y méprit aussi. Mais lorsqu'ils furent désabusés, ils passèrent d'un amour violent à une haine déclarée, et s'unirent pour méditer ensemble leur vengeance. Depuis ce

moment, l'abbé ne fit que jeter des soupçons dans l'ame du marquis sur le compte de sa femme, et employa pour cela toutes sortes de calomnies. Mais voyant qu'il n'en était pas plus avancé, il résolut d'empoisonner la marquise, et mit de l'arsenic dans une crême qu'elle devait manger. Soit que la dose ne fût pas assez forte, soit que le lait eût tempéré l'acide du poison; madame de Gange n'eut qu'une légère incommodité dont elle fut bien loin de soupçonner la cause. Peu de temps après, elle fit un héritage considérable, ce qui lui rendit, pour le moment, les bonnes graces de son époux.

Quand l'hiver fut passé M. de Gange lui proposa d'aller passer l'été à Gange. Elle y consentit pour son malheur: et, comme si elle eût eu un pressentiment de ce qui devait lui arriver, elle fit, avant son départ, un testament par lequel elle institua sa mère son héritière, sous la condition qu'elle appellerait à la succession son petit-fils et sa petite-fille, encore en bas âge. En même-temps elle déclara devant le magistrat d'Avignon qu'elle désavouait tout testament qui serait postérieur à celui-là.

M. de Gange eut vent de ces deux actes. Quand il se fut assuré de leur existence, il jura qu'il se vengerait, et prit l'abbé pour le confident et l'exécuteur de ses crimes. Cepen-

dant il dissimula son ressentiment, afin que rien ne détournât la marquise d'aller au château de Gange. Elle partit pour ce lieu fatal, où, pour lui inspirer plus de confiance, on lui donna, à son arrivée, les fêtes les plus brillantes. Après avoir tout disposé avec calme pour que la victime ne lui échappât pas, le marquis retourna à Avignon. Quelques jours après son départ, l'abbé dit à la marquise, avec le ton du plus tendre intérêt, qu'il lui conseillait de rétracter son testament, et d'en faire un autre en faveur de son mari. La marquise adhéra à ses conseils; mais sans annuler la déclaration qu'elle avait faite devant le magistrat.

Alors le perfide abbé vit qu'il était temps de frapper, et n'attendit plus que l'occasion de le faire avec succès. Le 17 mai 1667 il s'en présenta une. La marquise voulut se purger, et l'abbé prépara lui-même la médecine; mais s'étant aperçue qu'elle était noire et épaisse, elle la jeta et prit en place des pillules qu'elle avait. L'abbé, furieux, détrempa aussitôt de l'arsenic et du sublimé (*) dans de l'eau forte, et vint trouver la marquise, tenant d'une main ce breuvage et de l'autre un pistolet. Dans le même moment le chevalier entra armé d'une épée. Alors l'abbé, lançant sur la marquise

(*) Deux poisons très-violens.

un regard furieux, lui dit : *Madame, il faut mourir : choisissez du fer, du feu ou du poison.* Ce fut inutilement que cette infortunée chercha à les toucher par ses larmes ; ce fut en vain qu'elle dit au chevalier d'une voix lamentable : *Eh quoi! vous demandez aussi ma mort?* Le barbare lui répondit : *Décidez-vous ; ou nous nous déciderons nous-mêmes.* Voyant qu'il ne lui restait plus d'espérance de fléchir ces tigres, la marquise prit la coupe, et, levant les yeux au ciel, avala le poison ; mais le chevalier ayant remarqué que la matière s'était précipitée au fond du verre, en forma une pâte, et dit à la marquise : *Allons ; il faut tout avaler.* Elle obéit avec la précaution de conserver la pâte dans sa bouche, et d'attendre un moment favorable pour la rejeter ; ce qu'elle effectua dès qu'elle fut couchée.

Alors elle supplia ses deux bourreaux de ne pas perdre son ame, et de permettre qu'un confesseur vînt l'assister dans ses derniers momens. Ils sortirent, ayant grand soin de fermer la porte sur eux. Dès qu'elle les jugea assez loin pour ne pas être entendue, elle se leva, s'habilla à la hâte, et, sans être effrayée du nouveau danger qu'elle allait courir, elle sauta par une fenêtre qui donnait sur la basse-cour, et qui avait vingt-deux pieds de hauteur. Elle fut d'abord étourdie de sa chûte ; mais quand elle fut revenue à elle, son premier soin fut

de mettre ses doigts dans sa bouche pour se faire vomir. Sur ces entrefaites parut un palefrenier, aux pieds duquel elle se jeta en le suppliant de lui sauver la vie. En effet, il la prit dans ses bras, et la confia à des femmes.

Pendant ce temps-là, l'abbé et le chevalier la cherchaient de tous côtés. La marquise en fut informée et prit aussitôt la fuite. Mais les scélérats la joignirent, et la firent mettre de force chez un nommé Duprat; et comme le peuple s'attroupait à la porte, l'abbé resta en-dehors, un pistolet à la main, menaçant de bruler la cervelle au premier qui approcherait. Duprat était absent, et sa femme, malgré la bonne intention de secourir la malheureuse comtesse, ne l'osait, à cause du chevalier qui l'observait d'un air terrible. Cependant elle trouva le moyen de tromper sa vigilance, et de donner à la comtesse plusieurs morceaux d'orviétan qu'elle avala. Malgré ce préservatif le poison lui brulait les entrailles, et son sein commençait à noircir. Elle demanda de l'eau; mais le chevalier lui cassa le verre entre les dents, et dit aux assistans qu'il était plus que suffisant pour secourir sa sœur. Tout le monde se retira. Alors le chevalier, irrité de voir sa victime lutter si long-temps contre la mort, lui donna deux coups d'épée dans le sein. La comtesse se traina mourante à la porte, et, d'une voix éteinte, s'efforça d'appeler du se-

cours. La rage du chevalier redouble : il lui porte cinq nouveaux coups, et lui laisse le tronçon de son épée dans l'épaule. La compagnie assemblée dans la chambre voisine accourt au bruit que fait la marquise en se débattant. Quel horrible spectacle! on la trouve échevelée, baignant dans son sang, et la pâleur de la mort répandue sur son visage! Le chevalier prend la fuite; mais l'abbé, jaloux de partager le crime de son frère, remonte, et tire sur la marquise un coup de pistolet qui heureusement est détourné.

Pendant que ce monstre va rejoindre le chevalier, on s'empresse autour de la marquise, on étanche ses plaies, et l'on découvre qu'aucun des coups n'est mortel. Mais il faut retirer de l'épaule le tronçon de l'épée: *Ne craignez rien*, dit la marquise, *appuyez votre genou contre l'epaule; j'ai encore la force de souffrir cette opération.*

Cet évènement fut bientôt répandu dans la ville. La justice et toute la noblesse des environs se rendirent auprès de la marquise. On se mit à la poursuite des assassins; mais ils s'étaient déja embarqués proche d'Agde.

Le marquis fut au désespoir quand il apprit que ses frères avaient fait tant d'éclat pour le débarrasser de sa femme. Il se rendit à Gange comme s'il n'eût pris aucune part au complot. La marquise le reçut avec toutes les marques

d'affection, imputant ses malheurs à son absence. Il affecta quelque douleur; mais il découvrit la scélératesse de son caractère en priant la marquise de révoquer sa protestation contre tout testament postérieur à celui qu'elle avait fait à Avignon. Alors elle s'aperçut de la barbarie de son époux, et demanda à être transportée à Montpellier, auprès de sa mère. Mais malheureusement on ne songea qu'à guérir ses blessures, sans penser à arrêter les funestes effets du poison. L'éclat de ses couleurs et son embonpoint trompèrent les médecins. Elle éprouva bientôt des douleurs si violentes, qu'elle sentit que sa dernière heure approchait. Elle remplit avec ferveur tous les devoirs de la religion, et conjura son fils de laisser à Dieu et à la justice le soin de sa vengeance. Le 5 mai 1667, à quatre heures du soir, cette infortunée expira, après dix-neuf jours de maladie.

Le marquis fut arrêté; mais le défaut de preuves le fit absoudre. Ses deux frères furent condamnés, par contumace, à être rompus.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année la marquise de Gange naquit-elle?

RÉPONSE. En 1637.

D. Dans quelle ville ?

R. A Avignon.

D. De qui était-elle fille ?

R. Du sieur de Rossan et de mademoiselle de Joanis.

D. Le hasard et la nature ne l'avaient-ils pas favorisée ?

R. Oui : richesses, beauté, vertus, elle avait tout en partage.

D. Sa vie a-t-elle été heureuse ?

R. Hélas ! aucune femme n'a été plus en butte à toutes les rigueurs du sort.

D. A quel âge fut-elle mariée ?

R. A l'âge de treize ans.

D. Qui épousa-t-elle ?

R. Le marquis de Castellane.

D. Demeura-t-elle long-temps avec cet époux ?

R. La mort le lui enleva après quatre ans de l'union la plus fortunée.

D. Contracta-elle de nouveaux nœuds ?

R. Malheureusement elle consentit de donner sa main au marquis de Gange, qui, sous les traits les plus doux, cachait le cœur le plus barbare.

D. Quels traitemens lui fit-il éprouver ?

R. Des traitemens dont le seul récit fait frémir d'horreur.

D. Les frères du marquis ne l'aidèrent-ils

pas dans sa vengeance contre sa vertueuse épouse?

R. Ces deux monstres ne servirent que trop sa fureur. L'un des deux l'empoisonna, et l'autre la perça de plusieurs coups d'épée.

D. Ces coups d'épée furent-ils mortels?

R. Non: mais les effets du poison la conduisirent au tombeau après dix-neuf jours de maladie.

D. En quelle année et à quel âge est-elle morte?

R. En 1667, à l'âge de trente ans.

D. Ses assassins furent-ils punis?

R. Ils ne purent être condamnés que par contumace.

DIANE,

LÉGITIMÉE DE FRANCE.

Diane, duchesse de Castres et d'Angoulême, douairière de Montmorenci, naquit vers l'an 1539. Elle était fille naturelle de Henri II. Sur la fin de 1552 son père lui fit épouser Horace Farnèze, duc de Castres, second fils de Louis, duc de Parme et de Plaisance. Riche en beauté, riche en talens, Diane ne pouvait pas manquer de faire le bonheur d'un époux qu'elle chérissait. Horace le goûtait depuis six mois auprès de l'aimable Diane, lorsque la gloire l'appela à Hédin, où il périt avec l'élite de la noblesse française.

Qui pourrait peindre la douleur que Diane éprouva lorsqu'elle apprit la mort de cet époux adoré! Si le rang où le hasard l'avait placée ne l'eût pas rendue esclave des volontés de son père, jamais elle n'eût consenti à de nouveaux nœuds. Mais Henri II lui ayant fait savoir qu'il destinait sa main à François de Montmorenci, fils du connétable de ce nom, elle se vit en proie à des alarmes d'autant plus vives que le jeune Montmorenci aimait ailleurs.

Le connétable représenta vainement à son fils les avantages qu'il retirerait de son alliance avec Diane; vainement il obtint du ministre, dont il était favori, l'édit qui défend aux enfans de famille de se marier sans le consentement de leurs parens avant l'âge de vingt-cinq ans: le jeune Montmorenci contracta un hymen secret avec mademoiselle de Pienne.

Le connétable la fit enlever et conduire dans un couvent. Il employait tout son pouvoir à faire casser ce mariage, lorsque l'inconstance du jeune duc de Montmorenci combla tous ses desirs. Il fut assez peu délicat pour déclarer publiquement qu'il n'avait jamais épousé mademoiselle de Pienne, et son contrat de mariage avec Diane fut passé à Villers-Cotterets le 3 mai 1557.

L'obéissance seule aux ordres de son père triompha de la répugnance que Diane devait avoir pour cette union; car il lui était difficile d'aimer un homme qui l'avait dédaignée, et qui ne revenait à elle que par la plus noire infidélité. Cependant l'habitude et les égards de Montmorenci ramenèrent insensiblement le cœur de Diane, et au bout de quelque temps ces deux époux eurent l'un pour l'autre un amour réciproque.

Malheureusement Henri II termina sa carrière. Il avait accordé à son gendre la survivance de grand-maître de sa maison, que le

connétable possédait, et le gouvernement de Paris. Mais les Guise, ennemis des Montmorenci, et tout-puissans sous François II, lui enlevèrent cette survivance. Afin de le dédommager on lui donna le bâton de maréchal de France. En 1572 il fut envoyé en Angleterre en qualité d'ambassadeur, et rappelé par la barbare Catherine de Médicis, pour être une des victimes de la Saint-Barthélemi. Diane, qui prévoyait le piège dans lequel son époux allait tomber, le força par ses prières d'aller se reposer de ses fatigues à Chantilly, ce qui l'empêcha de périr en cette nuit fatale.

Cependant Charles IX était sur le bord de la tombe, et le duc d'Anjou, son héritier, était en Pologne. Catherine, craignant que ce prince ne la dépouillât de son autorité par les conseils des Montmorenci, rappela le maréchal auprès d'elle. En vain Diane le conjura de ne point paraître à la cour et de se défier de Catherine: il se rendit à Vincennes, où il fut arrêté avec le maréchal de Cossé, son frère, et conduit à la Bastille.

Les ennemis du maréchal de Montmorenci, redoutant sa vengeance dans le cas où il recouvrerait sa liberté, résolurent sa mort. Souvré fut chargé de l'exécution de ce crime; mais, comme il ne s'était prêté au complot que pour sauver le maréchal, il traîna l'affaire en longueur.

Des raisons politiques firent rendre la liberté au maréchal. Diane ne jouit pas long-temps de sa présence, et il mourut le 5 mai 1579. Après cette perte la vie de Diane ne fut plus qu'un tissu de revers. Seule attachée à Henri III, son frère, elle ne l'abandonna jamais. Non-seulement elle fit plusieurs voyages pour rendre la paix à l'état, mais ce fut elle qui, après la mort du duc de Guise, négocia le traité d'union entre Henri III et le roi de Navarre. Ce prince avait tant de confiance en la bonne-foi de la maréchale, qu'il lui dit en la voyant: « Madame, si vous me donnez votre parole » que je ne dois avoir aucun sujet de défiance, » et qu'on veut agir sincèrement avec moi, » toutes stipulations sont inutiles; j'en crois plus » à votre parole qu'à mille pages d'écriture ».

La duchesse commençait à peine à jouir du fruit de ses démarches, lorsque Henri III fut assassiné à Saint-Cloud par Jacques Clément. Diane, au désespoir, se retira au château de Chinon, en Touraine.

Dès que Henri IV fut monté sur le trône, il conjura Diane de venir à sa cour et de l'aider de ses conseils. Ce fut à ses sollicitations que ce prince accorda la vie au comte d'Auvergne, qui avait trempé dans la conspiration du maréchal de Biron. La bonté de ce monarque, dont on ne prononce encore aujourd'hui le nom qu'avec respect, n'empêcha pas le fer des

assassins de se tourner contre lui. L'infâme Ravaillac lui donna le coup mortel. Louis XIII lui succéda, et il fut le septieme roi que la duchesse d'Angoulême vit successivement sur le trône. Elle présida à son éducation, et fut témoin des orages qui signalèrent les commencemens de son règne. Il en triompha heureusement; et Diane, à qui son âge et ses infirmités ne permettaient plus de rester à la cour, s'en retira. De tous ses amusemens, elle ne regretta que la chasse, pour laquelle elle avait une passion dominante. Elle aimait aussi les sciences, et les cultiva jusqu'à la fin de sa vie. Tous les historiens se sont réunis pour faire l'éloge de sa piété. Après une longue maladie, elle mourut à Paris le 11 janvier 1619, à l'âge de quatre-vingts ans.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Diane, duchesse de Castres et d'Angoulême, naquit-elle?

RÉPONSE. Vers l'an 1539.

D. De qui était-elle fille?

R. Du roi de France Henri II.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Horace Farnèze, duc de Castres, second fils de Louis, duc de Parme et de Plaisance.

D. Ne contracta-t-elle pas d'autres nœuds?

R. Oui : Horace Farnèze ayant été tué à Hédin, elle s'unit à François de Montmorenci, fils du connétable de ce nom.

D. Ce second hymen fut-il heureux?

R. La douceur et les charmes de Diane triomphèrent d'une inclination que François avait eue avant d'être son époux.

D. Ne dut-il pas la vie à sa prudence?

R. Oui : ce fut elle qui l'empêcha d'être une des victimes de la Saint-Barthélemi.

D. Diane ne perdit-elle pas ce second époux?

R. Il lui fut enlevé le 5 mai 1579.

D. Que devint-elle alors?

R. Elle eut la douleur de voir assassiner Henri III et Henri IV.

D. Ne fut-elle pas utile à Louis XIII?

R. Elle présida à son éducation; et lorsqu'elle vit les orages qui signalèrent son règne appaisés, elle se retira de la cour.

D. En quelle année, dans quelle ville et à quel âge mourut-elle?

R. En 1619, à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans.

D. Combien de rois vit-elle sur le trône?

R. Sept. François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Mme. DE SAINT-CHAMOND.

CLAIRE MAZARELLI, marquise de la Vieuville-de-Saint-Chamond, naquit à Paris en 1731. Son père était Italien, et fils d'un architecte: sa mère était Parisienne. Voici son portrait tracé par elle-même.

« Ma tête est bien placée sur mes épaules; » et je n'ai pas mauvaise grace, quoique je » sois petite. J'ai le visage rond, les yeux plus » grands que petits; ils sont d'un brun très- » clair, vifs et brillans: ils en disent souvent » plus que je n'en veux dire, et plus que je » n'en pense. J'ai cependant, lorsque quelque » chose me déplaît, le regard assez dur. J'ai les » sourcils beaux, le nez petit, un peu large, » rond par le bout, un peu retroussé, et, mal- » gré tout cela, il ne me sied point mal. J'ai » la bouche grande, mais j'ai les lèvres belles, » bien dessinées, et les dents très-égales et » très-blanches. J'ai le front étroit, les che- » veux bien plantés, et d'un brun cendré. Pour » mon caractère, il est, je crois, indéfinis- » sable; il est tout-à-la-fois doux, vif, enjoué » et triste.

» Je suis douce dans le bonheur, impatiente

» dans le malheur; enjouée avec ceux qui me
» plaisent, triste avec le grand monde: car
» je suis naturellement rêveuse, et j'aime à
» être seule. Je suis compâtissante, et les
» malheurs d'autrui me touchent presqu'au-
» tant que les miens. Je serais bonne amie;
» mais la difficulté de trouver de vrais amis fait
» que ce sentiment est encore libre chez moi.
» Je suis grande ennemie, et je hais bien; je ne
» crois pas qu'il m'arrive jamais d'oublier une
» offense: j'aimerais à me venger; mais le ciel
» m'a fait naître dans une condition qui ne me
» donne aucun pouvoir; je pourrais quelque
» chose pour les autres; mais j'ai trop de cœur
» pour avoir des obligations.

» J'aime assez, dira quelqu'un, à voir une
» femme se vanter d'avoir du cœur. Il ne s'agit
» pas de bravoure; je ne m'en pique pas:
» cependant je n'aime pas les poltrons, et je
» jeterais la première pierre si on lapidait
» cette espèce d'hommes. Il n'est question que
» d'un cœur délicat en fait d'honneur. Ceux
» qui m'ont calomniée, j'en ai médit avec d'au-
» tant plus d'avantage que mes méchancetés
» sont assez bien tournées. Si l'on voyait mon
» ame comme ma figure, on conviendrait que
» je puis être digne d'estime. Si j'ai quelque-
» fois desiré des richesses, un état élevé, ce
» n'était pas pour toutes les vanités puériles
» qui occupent la tête de nos jeunes folles,

» c'aurait été pour diminuer le trop grand
» nombre de malheureux que la fortune a
» faits, et pour être au-dessus d'une certaine
» partie du public que je hais, et qui se croit
» en droit de mépriser tout ce qui lui paraît
» au-dessous de lui. Sotte avec les sots, sa-
» vante avec les savans, car il est bon de dire
» que je sais un peu de tout, peu de bour-
» geoises ont eu autant d'éducation que moi;
» on peut m'accorder une place dans la classe
» des gens spirituels; on en accorde si facile-
» ment! Si l'on me la refuse absolument, on
» ne pourra pas m'en refuser une parmi les
» personnes de bon sens ».

Le père de mademoiselle Mazarelli était un de ces hommes à projet devant qui la fortune la plus brillante ne peut tenir long-temps. Il dissipa une grande partie de la sienne; mais après sa mort, sa femme, plus sage et plus économe, remit assez d'ordre dans ses affaires pour qu'elle et sa fille pussent vivre dans une honnête aisance.

Cependant l'état obscur auquel elles furent réduites n'était pas fait pour donner à mademoiselle Mazarelli l'espérance d'une alliance aussi brillante que celle qu'elle contracta avec monsieur de Saint-Chamond. Ce ne fut donc qu'à son seul mérite qu'elle dut cet avantage.

En 1763, l'académie française donna pour le sujet du prix de l'éloquence l'éloge de Sully.

Madame de Saint-Chamond y concourut, et tout le monde convint que son ouvrage l'emportait sur tous les autres par les sentimens nobles, vertueux, pathétiques et touchans qui s'y trouvaient répandus. Quoi de plus attendrissant que le morceau où elle fait faire à Sully le détail de la mort de Henri IV!

« Sully voit enfin le jour où son roi va de-
» venir l'arbitre et l'ange tutélaire du monde.
» Mais quel bruit confus s'éleve? Sa maison
» retentit de ce cri de douleur: O Dieu! tout
» est perdu! la France est détruite! Il fait en
» tremblant quelques questions précipitées:
» que va-t-il apprendre? le plus grand des
» héros, le meilleur des rois, Henri, expire
» au milieu d'un peuple qui l'adore! Paris est
» teint d'un sang pour lequel toute la nation
» répandrait encore le sien. Sully en suit la
» trace sacrée à travers une foule effrayée et
» tremblante qui s'empresse au-devant de
» ses pas. Un silence farouche a succédé au
» tumulte; l'on n'entend que les élans sourds,
» mais terribles, du désespoir. La voix éteinte,
» et la mort dans les yeux, les malheureux
» Français lèvent leurs bras au ciel, et lui re-
» demandent leur roi. C'en est fait, leurs
» maux sont parvenus au comble; le crime
» est consommé! Henri n'est plus; Sully reste
» encore: ils pensent à le conserver. Ils croient
» avoir tout à craindre pour lui; un sujet fidèle

» devient une victime nécessaire à l'impunité;
» on le suit; on l'arrête : on veut l'arracher
» au péril qu'il court; on lui ferme les che-
» mins du Louvre comme un lieu fatal à sa
» vie. Conservez-vous pour nous, s'écrie le
» peuple malgré les sanglots qui l'oppressent;
» Dieu n'a permis un si cruel malheur que
» pour déployer sur nous ses vengeances; nous
» sommes perdus si vous nous abandonnez :
» après avoir si bien servi le père, ayez pitié
» des enfans. Pénétré, déchiré par le spec-
» tacle touchant qui se présente, Sully reste
» immobile; il hésite, et ne sait si les terreurs
» du peuple n'ont pas quelques fondemens
» certains. Mais, pressé par le triste desir de
» voir encore son maître, il avance; s'il doit
» périr, ce ne sera du moins que sur le corps
» sanglant de son roi. Il traverse le Louvre :
» tout lui paraît dans un accablement profond,
» et la douleur est muette; elle éclate à l'as-
» pect de Sully. La présence d'un homme qui
» fut aimé de Henri IV ranime les cris et les
» larmes. Sully s'efforce en vain de cacher les
» siennes; il craint d'ajouter au triste effroi
» qui s'est emparé des esprits. Mais il est un
» terme au courage; l'ame elle-même l'a mar-
» qué : Sully cède enfin au désespoir le plus
» violent. Un objet précieux, offert pour le
» calmer, vient l'augmenter encore : c'est le
» fils de Henri, qui, des bras de la reine, passe

» dans ceux de Sully. Il le reçoit avec trans-
» port; il le presse contre son sein, lui jure
» un attachement éternel ».

Madame de Saint-Chamond est aussi auteur d'un conte intitulé *Camédris*, et d'un *Eloge de Descartes*. Ces deux ouvrages sont, ainsi que celui dont nous avons cité un morceau, pleins de maximes qui prouvent un grande force de raisonnement; nous allons en rapporter quelques-unes.

« La vanité, dans quelques ames, a brillé
» du coloris des vertus.

» L'ingratitude ne révolte que l'orgueil, et
» ne lasse point la générosité.

» L'on ne trouve plus de chefs; tout le
» monde se croit digne de l'être.

» Le chagrin est presque toujours injuste :
» quand on est malheureux on se croit en droit
» de haïr l'univers.

» Les usages ont changé les caractères.
» L'honneur est soumis aux préjugés; la jus-
» tice à la force; le mérite à la faveur; les
» lois à l'intrigue.

» On ne jouit que de ce que l'on partage.
» Tel qui croyait se faire des amis n'a fait sou-
» vent que des ingrats.

» Il faut savoir sacrifier ses plaisirs à la
» crainte de faire des malheureux.

» On résiste plus aisément au plaisir que
» l'on connaît qu'à celui qu'on imagine.

» Rien n'embellit comme le bonheur.

» Les amusemens les plus puérils sont des » fêtes avec l'objet qu'on aime.

» La faveur ou la fortune dont nous jouissons » nous fait plus d'ennemis que le mérite même.

» Tel est l'avantage de la véritable généro- » sité, l'emploi qu'elle fait des biens les mul- » tiplie ».

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année madame de Saint-Chamond naquit-elle?

RÉPONSE. En 1731.

D. Dans quelle ville?

R. A Paris.

D. De qui était-elle fille?

R. D'un Italien nommé Mazarelli.

D. Ne se trouva-t-elle pas réduite, après la mort de son père, dans un état obscur?

R. Oui: mais l'économie de sa mère lui conserva une honnête aisance, et la bonne éducation qu'elle lui donna la mit dans le cas de contracter une alliance à laquelle sa naissance et sa fortune semblaient devoir ne pas lui permettre de prétendre.

D. Qui épousa-t-elle donc?

R. Le marquis de la Vieuville-de-Saint-Chamond.

D. Ne concourut-elle pas pour le prix de l'éloquence proposé par l'académie française?

R. Oui: et tout le monde convint que son ouvrage l'emportait sur tous les autres par les sentimens nobles, vertueux, pathétiques et touchans qui s'y trouvaient répandus.

D. Madame de Saint-Chamond n'a-t-elle pas composé d'autres ouvrages?

R. Oui: elle a fait un conte intitulé *Camédris*, et un *Eloge de Descartes*.

Mme. DE CAYLUS.

Marthe-Marguerite de Murcay-Villette, marquise de Caylus, naquit en 1673. Elle était fille du marquis de Villette, et nièce de madame de Maintenon à la mode de Bretagne.

M. de Villette était un huguenot très-zélé. Madame de Maintenon, ayant vainement essayé de lui faire embrasser la religion catholique, obtint du ministre de la marine, sous prétexte de l'avancement de son cousin, qu'il fût commandé pour un voyage de long cours. Il ne fut pas plutôt embarqué qu'elle enleva la jeune demoiselle de Villette à sa mère, et la conduisit à Saint-Germain, où elle fit abjuration.

De ce moment elle prit un soin particulier de la jeune convertie, lui donna toutes sortes de maîtres, et lui en servit elle-même. Afin de l'accoutumer à réfléchir, elle lui faisait rendre compte de ses lectures et des sermons qu'elle avait entendus; et, pour former son style, elle l'obligeait d'écrire chaque jour une lettre à quelque personne de son choix.

Mademoiselle de Villette était élevée à Saint·

Cyr. Ce fut à cette époque que le célèbre Racine composa, pour les élèves de cette maison, la belle tragedie d'*Esther*. Mademoiselle de Villette n'avait pas été choisie pour remplir de rôle: mais Racine lui ayant entendu réciter des vers qu'elle avait retenus, lorsqu'il venait lire les scènes de sa pièce à madame de Maintenon, desira l'avoir pour une de ses actrices; et comme elle ne voulut accepter aucun des rôles déja distribués, il fit pour elle le superbe prologue de la *Piete*.

La beauté de mademoiselle de Villette, et la faveur dont sa tante jouissait à la cour, ne pouvaient manquer d'attirer sur elle les regards des courtisans. M. de Roquelaure et M. de Boufflers la demandèrent en mariage; mais madame de Maintenon les refusa, et la donna, quoiqu'elle n'eût pas encore tout-à-fait treize ans, à Jean-Anne de Tubières, marquis de Caylus. Le roi assura à la jeune épouse une pension modique, et lui fit présent d'un collier de dix mille écus.

Madame de Maintenon, trouvant sa nièce trop jeune pour être tout de suite établie à la cour, exigea qu'elle demeurât d'abord chez sa belle-mère; mais un an après elle lui donna un appartement à Versailles, et madame de Montchevreuil fut priée de veiller sur sa conduite.

Au mépris des conseils de sa tante, et em-

portée par son goût, elle s'attacha à madame la duchesse (*), et s'en trouva mal. En vain sa tante lui avait dit : « Il ne faut rendre à » ces gens-là que des respects, et ne jamais » s'y attacher; les fautes que madame la du- » chesse fera retomberont sur vous; et les » choses raisonnables que l'on trouvera dans » sa conduite ne seront attribuées qu'à elle ». Encouragée par l'approbation que la princesse donnait à ses railleries, elle s'en permit un jour de très-vives sur la dévotion de madame de Montchevreuil. Le roi en fut instruit, et, trouvant de l'impiété dans ces plaisanteries, il ordonna à madame de Caylus de quitter la cour.

Son exil fut long; et quand elle fut rappelée, elle déplut encore assez long-temps au roi, qui la trouvait précieuse et coquette. Mais madame de Maintenon, qui avait eu l'art de triompher des préventions de ce prince, parvint aussi à dissiper celles qu'il avait conçues contre sa nièce.

Après la mort de Louis XIV, madame de Caylus fixa son séjour à Paris. Toutes les fois que madame de Maintenon lui donnait la permission de venir lui rendre visite à Saint-Cyr,

---

(*) Mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV et de madame de Montespan, et femme de M. le duc de Bourbon, fils du grand Condé.

elle en profitait avec empressement. Elle y passa les huit jours qui précédèrent la mort de sa tante. C'est une des personnes à qui madame de Maintenon faisait confidence de ses déplaisirs dans un état que les autres ne voyaient qu'avec envie. Un jour qu'à Fontainebleau elles regardaient toutes deux les carpes d'un bassin, madame de Caylus fit remarquer à sa tante qu'elles semblaient tristes et languissantes. *Elles sont comme moi*, dit madame de Maintenon; *elles regrettent leur bourbe.*

Sous la régence, et après la mort de madame de Maintenon, la maison de madame de Caylus fut ouverte aux personnages les plus aimables de son temps. Lafare, qui, malgré son aversion pour madame de Maintenon, n'avait pu voir avec indifférence le mérite et les agrémens de sa nièce, fit pour elle ce joli madrigal :

M'ABANDONNANT à la tristesse,
Sans espérance, sans desirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchanta ma jeunesse.
Sont-ils perdus, disais-je, sans retour?
Et n'es-tu pas cruel, Amour,
Toi que je fis dès mon enfance
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laisser terminer le cours
Par l'ennuyeuse indifférence?
Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'univers,
Qui, plein d'une joie inhumaine,

Me dit en souriant : « Tircis, ne te plains plus ;
» Je vais mettre fin à ta peine :
» Je te promets un regard de Caylus ».

Plusieurs amis de madame de Caylus, persuadés qu'elle devait savoir des choses particulières d'une cour qu'elle avait vue de près, la prièrent de les mettre par écrit. Elle répondit à leur desir, et composa un ouvrage fort estimé, et auquel elle donna le titre modeste de *Souvenirs*. On a aussi recueilli d'elle quelques lettres. Celles que nous allons citer sont adressées à madame de Maintenon, et peuvent donner une idée de son style.

Lettre à Madame de Maintenon.

D'UN simple œillet on estimait l'hommage
Au bon vieux temps : or tel était l'usage;
Et pour certain en tous lieux l'on tenait
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde,
C'était donner toute la terre ronde;
Car seulement au cœur l'on s'en prenait.

« Si vous vouliez, madame, faire revivre » en ma faveur ce bon vieux temps, j'aurais » lieu d'être contente, et sûre que mon pré» sent aurait tout le mérite qui vous le fait » offrir. Mais, incertaine de mon sort, je n'ose » me nommer ».

Or devinez qui je puis être :
Mon cœur était à vous dès sa tendre saison;
Par mes seuls sentimens vous devez me connaître;
Le goût qui les reçut devança la raison;

Elle s'en applaudit en faisant disparaître
Les vains, les frivoles desirs.
A vous plaire, à vous voir je bornai mes plaisirs :
Or devinez qui je puis être.

A ce présent je voudrais bien
Joindre quelque chose du mien :
Mais je connais ce que vous êtes,
Et le peu de cas que vous faites
De l'encens le mieux apprêté,
De ces brillans honneurs qui tournent tant de têtes;
Alimens de la vanité,
Dont le vrai caractère est la fragilité.

En ce jour que puis-je mieux faire,
Pour vous prouver ma vive ardeur
A chercher ce qui peut vous plaire,
Que de vous présenter mon cœur?

Un cœur au moins est chose plus solide
Au tribunal où la raison décide.
Vous connaissez le mien, vous savez ce qu'il vaut;
J'ose le dire : il est tout comme il vous le faut;
Respectueux, tendre et fidèle;
Pour vous se sentant chaque jour
Une inclination nouvelle,
Pour vous quiétiste en amour,
Des plus constans, des plus sincères;
Un vrai cœur, en un mot, du bon temps de nos pères.

A la même.

10 septembre 1715.

« C'est un délice que de se lever matin : » je regarde par la fenêtre tout mon empire, » et je m'enorgueillis de voir sous mes lois » douze poules, un coq, huit poussins; une » cave que je traduis en laiterie; une vache

» qui paît à l'entrée du grand jardin, par une
» tolérance qui ne sera pas de longue durée.
» Je n'ose prier madame de Berri de souffrir
» ma vache. Hélas! c'est bien assez qu'elle
» me souffre! Je verrai pourtant ce que pro-
» duira la protection de madame de Clermont,
» sous laquelle je me mettrai : je prierai, dans
» les termes que vous me prescrivez, qu'on
» m'envoie Davon, ou votre favorite, ou ma
» pauvre petite Moucheu. Mon Brindi (*)
» est arrivé, plus grand, plus noir, plus
» rouge que vous ne sauriez l'imaginer. Je
» suis bien contente des sentimens qu'il m'a
» montrés; le pauvre enfant voulait vous aller
» voir à Saint-Cyr : il croit qu'il n'y a qu'à
» se présenter, et ne sait pas que chez vous
» la solitude est encore plus impénétrable qu'à
» la cour. La duchesse de Noailles m'a mandé
» qu'elle me viendrait voir aujourd'hui; c'est
» pour la seconde fois. Je lui dirai tout ce
» que vous m'écrivez pour la vraie nièce;
» la fausse ne trouve pourtant guère plaisant
» de voir ses projets si reculés. La pauvre
» Barnevale est ici, et pour huit jours seule-
» ment, chez madame de Brancas; passé ce
» temps, elle ne sait où donner de la tête :
» je voudrais bien la pouvoir prendre chez
» moi. Madame d'Elbeuf, mademoiselle de

(*) M. le comte de Caylus, son fils.

» Malli, madame de Pompadour, mesdames
» Remiremont et d'Espinoy, M. le maré-
» chal d'Hauvart, me demandent de vos nou-
» velles avec le même empressement que si
» vous étiez encore reine de l'univers. Madame
» de Daugeau devait vous écrire hier : nous
» nous rencontrâmes à la messe aux Carmes
» où je vais, par le jardin, en chaise ; ce qui
» ne durera, non plus que la liberté de ma
» vache, que jusqu'à l'arrivée de cette du-
» chesse. Bonjour, ma chère tante ; louez un
» peu ma soumission de ne pas envoyer tous
» les jours à Saint-Cyr ».

Madame de Caylus mourut le 15 avril 1729, à l'âge de cinquante-six ans.

LEÇON.

Demande. En quelle année madame la marquise de Caylus naquit-elle ?

Réponse. En 1673.

D. De qui était-elle fille ?

R. Du marquis de Villette.

D. De quelle femme célèbre était-elle nièce ?

R. De madame de Maintenon.

D. Sa tante ne prit-elle pas soin de son éducation ?

R. Oui : après lui avoir fait embrasser la

religion catholique, elle lui donna toutes sortes de maîtres, et lui en servit elle-même.

D. A quel âge fut-elle mariée?

R. A l'âge de treize ans.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Jean-Anne de Tubières, marquis de Caylus.

D. Louis XIV ne l'exila-t-il pas de sa cour?

R. Oui.

D. Par quelle raison?

R. Pour s'être permis quelques railleries sur la dévotion de madame de Montchevreuil.

D. Madame de Caylus n'eut-elle pas toujours le plus tendre attachement pour madame de Maintenon?

R. Elle fut constamment la confidente de ses peines secrètes.

D. Par quels ouvrages madame de Caylus a-t-elle acquis la réputation dont elle jouit?

R. Par un ouvrage ayant le titre modeste de *Souvenirs*, mais qui n'en est pas moins intéressant. On a aussi recueilli plusieurs de ses lettres.

D. En quelle année, et à quel âge est-elle morte?

R. En 1729, à l'âge de cinquante-six ans.

LUCRÈCE.

Tout le monde connaît ou doit connaître le nom et la mort glorieuse de Lucrèce. Cette femme, qui ne voulut pas survivre à son déshonneur, et qui, par son héroïsme, donna aux Romains cet élan patriotique qui leur fit renverser le trône des Tarquin, et proscrire son odieuse famille, mérite, à coup sûr, la couronne immortelle que la chasteté a placée sur sa tête.

Lucrèce naquit à Rome. Son père se nommait Spurius-Lucrétius, et était gouverneur de cette ville. Épouse adorée de Collatinus, jeune prince de la famille des Tarquin, elle habitait Collatie, et y passait des jours purs et tranquilles, lorsque le crime le plus affreux vint troubler cette douce paix, et causa sa mort.

Dans ce temps-là Tarquin-le-Superbe était en guerre avec les Rutules, et faisait le siège d'Ardée, la plus opulente ville d'Italie. Les Romains, fatigués de la durée du siège, de la résistance opiniâtre de la garnison, et plus encore des impôts exhorbitans qu'ils payaient à raison de la guerre, étaient tout prêts à

se révolter, et n'attendaient pour cela qu'une main assez hardie pour lever l'étendard de la rebellion. Pendant ce siège les fils de Tarquin soupèrent un jour avec Collatinus, et, durant le repas, la conversation tomba sur les femmes. Chacun s'empressait de vanter les charmes et les bonnes qualités de la sienne, lorsque Collatinus, pour appaiser la dispute qui commençait à s'élever entre les convives, proposa de décider la question par des faits, et d'aller rendre visite à leurs dames, afin de savoir comment elles supportaient leur absence. La proposition fut acceptée. On monta à cheval, et l'on partit pour Rome. Les fils de Tarquin trouvèrent leurs femmes au milieu d'un cercle nombreux, et charmant leurs ennuis dans le sein des plaisirs : mais étant allés ensuite à Collatie, quoique la nuit fût déja fort avancée, ils trouvèrent Lucrèce dans le négligé le plus simple, mais qui servait encore à relever sa beauté, occupée à filer avec ses femmes. Agréablement surprise de voir son mari, elle le reçut avec tendresse, et eut pour les fils de Tarquin tous les égards dûs à leur rang. Les princes passèrent la nuit à Collatie, et le lendemain ils reprirent la route du camp avec Collatinus, dont ils admirèrent le bonheur, et à qui ils cédèrent la victoire.

Sextus, fils aîné de Tarquin, ne put voir Lucrèce d'un œil indifférent. Mais, loin de

chercher à vaincre une passion illégitime, il forma le dessein de la satisfaire par le moyen le plus affreux. Après avoir passé quelques jours à combiner son plan, il retourna à Collatie, suivie d'un seul domestique, et à l'insu de Collatinus. Lucrèce, dont l'ame innocente était bien loin de lui soupçonner l'intention d'un crime, le reçut et le traita comme un prince et comme un parent. Il eut grand soin de s'observer pendant tout le temps qu'il fut avec elle, et se retira lorsque l'heure de prendre du repos fut venue. Mais, loin de se livrer à ses douceurs, il attend que tout le monde soit endormi, et se rend, sans bruit, à l'appartement de Lucrèce. Il s'approche de son lit, la saisit d'une main, et, tenant de l'autre son épée, il lui dit: *Je suis Sextus; si vous proférez une seule parole, je vous ôte la vie.* Alors, sans lui donner le temps de se remettre de sa frayeur, il ose l'engager à répondre à ses desirs, lui promettant de l'épouser, et de la rendre un jour maîtresse de Rome, du Pays Latin, de l'Étrurie, et de toutes les autres nations soumises à son père. Mais, voyant que ses offres ne faisaient que l'irriter, il la menace d'une mort ignominieuse, en lui déclarant qu'il va lui enfoncer son épée dans le sein, et l'en retirer pour frapper un de ses esclaves, qu'il placera auprès d'elle, afin de faire croire qu'il les a

surpris ensemble. Lucrèce frémit d'horreur. Sextus profite de sa faiblesse, et retourne triomphant à Rome.

Aussitôt après son départ, Lucrèce dépêcha un exprès à son père, et un autre à son mari, les priant tous deux de se rendre sur-le-champ auprès d'elle, et d'amener deux amis sûrs et fidèles. Spurius-Lucrétius, accompagné de Publius-Valérius, de Collatinus, et de Junius-Brutus, arrivèrent à Collatie. Lucrèce, éperdue, se précipite aux pieds de son père et de son époux, et leur dit, d'une voix que les sanglots étouffent : *Vengez-moi, vengez-moi du lâche qui m'a déshonorée.* Lucrétius et Collatinus, pour qui ces mots sont une énigme, la conjurent de s'expliquer davantage. Lucrèce alors recueille toutes ses forces pour leur raconter ce qui s'était passé, et les supplie de nouveau d'embrasser sa défense. Tous font serment de la venger, et l'exhortent, dans les termes les plus touchans, à calmer son désespoir. Mais, loin de répondre à leurs desirs, elle leur dit : « Je ne veux pas qu'une » femme puisse s'autoriser de mon exemple » pour survivre à la perte de son honneur : » je sais que je suis innocente ; mais, afin » qu'on n'en doute pas, et que vous et la » postérité rendiez justice à ma mémoire, je » dois me punir comme si j'étais coupable ». A ces mots, elle tire un poignard qu'elle avait

caché sous sa robe, se l'enfonçe dans le cœur, et tombe morte à leurs pieds.

Tandis que Lucrétius et Collatinus font de vains efforts pour la rappeler à la vie, Junius-Brutus, qui jusque-là avait, par politique, joué le rôle de stupide à la cour de Tarquin, arrache de sa blessure le fer encore tout fumant, et s'écrie, transporté de colère : « Je » jure par ce sang, le plus noble et le plus » chaste qui fût au monde, une éternelle » haîne à Tarquin, à sa femme impie (*), » à toute sa famille : je jure que ma ven- » geance les poursuivra tant qu'il me restera » un souffle de vie, et que je ne souffrirai » pas que ma patrie obéisse plus long-temps » à ces tyrans ». Puis se tournant vers Lucrétius et Collatinus, que la douleur avait rendus muets : « Laissez aux femmes les lar- » mes, les gémissemens et les cris : la ven- » geance est la consolation des grandes ames ; » elle seule doit et peut mettre un terme à » vos peines ». Après avoir parlé de la sorte, il fit passer successivement le poignard dans les mains de Lucrétius, de Collatinus et de Valérius, en les invitant de joindre leurs sermens aux siens. Ce noble mouvement rend à leur ame abattue toute leur énergie, et la

(*) Tullie, qui fit passer son char sur le corps de son père Tullius.

promesse la plus solemnelle lui est faite de suivre ses conseils, et de marcher sur ses traces.

Aussitôt Brutus fait transporter le corps de Lucrèce sur la place publique de Collatie. Le peuple s'assemble autour de ce cadavre, et l'indignation devient générale. Alors Brutus profite de la disposition des esprits pour faire armer la jeunesse de la ville; et, suivi de cette escorte et du corps de Lucrèce, il alla à Rome, où le bannissement des Tarquin fut prononcé.

Quelque temps après, Sextus reçut le châtiment dû à son crime. Il fut massacré par les habitans de Gabies, irrités de la rigueur avec laquelle il les gouvernait.

LEÇON.

Demande. Où naquit Lucrèce?

Réponse. A Rome.

D. De qui était-elle fille?

R. De Spurius-Lucrétius, gouverneur de cette ville.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Collatinus, jeune prince de la famille des Tarquin.

D. Était-elle heureuse avec son époux?

R. Elle passait des jours purs et tranquilles à Collatie, lorsque le crime de Sextus, fils aîné de Tarquin, vint troubler cette douce paix et causa sa mort.

D. De qui reçut-elle le coup mortel?

R. Ne pouvant survivre à son déshonneur, elle se plongea un poignard dans le sein.

D. Ne fut-elle pas vengée?

R. Junius-Brutus, après avoir arraché de sa blessure le fer encore tout fumant, jura une haîne éternelle à Tarquin, à sa famille; fit passer ces nobles sentimens dans le cœur de Lucrétius, de Collatinus, de Valérius; transporta le corps de Lucrèce sur la place publique de Collatie, assembla le peuple autour de ce cadavre, et, profitant de l'indignation générale, se rendit, à la tête de la jeunesse de Collatie, à Rome, où le bannissement des Tarquin fut prononcé.

D. Sextus ne reçut-il pas le châtiment dû à son crime ?

R. Il fut massacré par les habitans de Gabies, irrités de la rigueur avec laquelle il les gouvernait.

CATHERINE DE MÉDICIS.

Catherine de Médicis naquit à Florence le 15 avril 1519. Elle était fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de la Tour, comtesse de Boulogne. Voici le portrait que Varillas fait de cette princesse.

« Elle avait, dit-il, la taille admirable; et » la majesté de son visage n'en diminuait pas la » douceur. Elle surpassait les autres dames de » son siècle par la blancheur du teint et par » la vivacité de ses yeux; et quoiqu'elle chan- » geât souvent d'habits, toutes sortes de pa- » rures lui seyaient si bien qu'on ne pouvait » discerner celle qui lui était la plus avanta- » geuse. Le beau tour de ses jambes lui fai- » sait prendre plaisir à porter des bas de soie » bien tirés (desquels l'usage s'était introduit » de son temps); et ce fut pour les montrer » qu'elle inventa la mode de mettre une jambe » sur le pommeau de la selle, en allant sur » des haquenées (au lieu d'aller, comme on » disait alors, à la planchette). Elle inven- » tait de temps en temps des modes égale- » ment galantes et superbes; et comme on ne » vit jamais un si grand nombre de belles » dames qu'elle en eut à sa suite, on ne les

» vit jamais plus brillantes. Il semblait que la
» nature eût pris plaisir à lui donner toutes
» les vertus et tous les vices de ses ancêtres.
» Elle avait l'attachement de Cosme le vieux
» pour les richesses; mais elle ne les ména-
» geait pas mieux que Pierre Ier, fils de
» Cosme, son trisaïeul. Elle était magnifique
» au-delà de ce qu'on avait vu dans les siècles
» précédens, comme Laurent, son bisaïeul,
» et n'était pas moins raffinée en politique;
» mais elle n'avait ni la droiture de ses inten-
» tions, ni sa libéralité pour les beaux-esprits.
» Son ambition ne cédait point à celle de
» Pierre II, son aïeul; et, pour régner, elle ne
» mettait pas plus de différence que lui entre
» les moyens légitimes et ceux qui sont défen-
» dus. Les divertissemens avaient des charmes
» pour elle; mais elle ne les aimait, à l'exemple
» de Laurent, son père, qu'à proportion de
» la dépense dont ils étaient accompagnés ».

Aussitôt qu'elle fut parvenue à sa quatorzième année, le pape Clément VII, son grand-oncle, lui fit épouser Henri, duc d'Orléans, fils de François Ier. Le mariage fut célébré à Marseille, le 28 octobre 1533. Elle fut bientôt, par sa beauté, un des plus beaux ornemens de la cour, et eut l'art de gagner l'amitié de François Ier, en flattant ses goûts et son caractère.

Tant que ce prince fut sur le trône, elle

sut dissimuler l'ambition dont elle était dévorée : et même, après qu'elle eut été couronnée reine, elle se contraignit au point de ne jamais se plaindre de la faveur dont la duchesse de Valentinois jouissait auprès de son époux, ni de l'autorité dont le connétable de Montmorenci fut revêtu. Mais Henri II étant mort, elle leva le masque, et se montra telle qu'elle était.

Cependant elle ne fut pas sans quelqu'embarras. Les Guise, les Montmorenci et les princes du sang étaient des barrières insurmontables qui s'opposaient à son ambition ; mais comme il lui était impossible d'abattre d'un seul coup ces trois partis, elle se dévoua à celui des Guise, qui était plus fort, bien résolue de l'abandonner, et même de le combattre, dès qu'elle pourrait se passer de lui.

Afin de pouvoir mieux s'emparer de l'autorité, Catherine établit sa cour à Saint-Germain, et y conduisit son fils. Mais, malgré cette précaution, le règne de François II fut plutôt celui des Guise que de Catherine. Ce monarque avait épousé Marie Stuard, leur nièce ; il l'aimait avec idolâtrie, et ne refusait rien de ce qu'ils demandaient pour augmenter leur crédit. Vainement Catherine s'y opposa ; et il est même constant que, si la mort n'eût pas enlevé François II à la fleur de son âge, elle eût

eu le chagrin de se voir ôter le peu d'autorité que les Guise lui avaient confiée.

Le prince de Condé était dans les fers, et un arrêt de mort avait été prononcé contre lui. Les Guise n'en avait retardé l'exécution que dans l'intention de faire tomber avec sa tête celle du roi de Navarre, son frère, pareillement prisonnier. Catherine fut la seule qui sut tirer parti de ces évènemens. Elle poussa l'artifice jusqu'à laisser tout le monde dans le doute si elle avait été satisfaite ou fâchée de l'arrestation et de la condamnation du prince. La maladie et la mort de François II firent éclore ses vastes desseins.

Le cardinal de Lorraine, dans l'intention de la surprendre, lui représenta qu'elle courait risque d'être perdue, si elle ne faisait exécuter l'arrêt porté contre le prince de Condé, et commencer le procès du roi de Navarre. Mais le chancelier de l'Hôpital lui fit apercevoir sans peine le piège qu'on lui tendait en cherchant à la rendre odieuse au peuple, qui ne verrait pas tranquillement tomber la tête des deux premiers princes du sang qu'il révérait, quoique coupables. Il lui conseilla de profiter de cette occasion pour forcer les deux princes à lui céder la régence, sous la condition que le prince de Condé sortirait de prison, et que le roi de Navarre se contenterait d'avoir la lieutenance-générale de l'état.

Les princes promirent tout. La régence fut adjugée à Catherine, et confirmée par l'assemblée des états, qui se tenait à Orléans.

Le prince de Condé reparut à la cour un an et quelques mois après la mort de François II. La reine le reçut avec de grandes démonstrations d'amitié, fit annuller tout ce qui s'était passé sous le règne précédent, et le réconcilia avec les Guise. Mais le prince, qui n'avait pas oublié son emprisonnement, et qui ne cherchait que l'occasion de se venger, encouragea le roi de Navarre, qui se plaignit amèrement qu'on ne lui laissait qu'un vain titre; que les Guise s'arrogeaient le droit de faire porter chez eux les clefs de la maison du roi, tandis que ce droit lui appartenait par sa place de lieutenant-général: enfin, il menaça de quitter la cour, et de faire ôter la régence à Catherine par les états provinciaux.

Catherine, effrayée, chercha à appaiser les princes, qui ne voulurent rien entendre. Elle consulta son conseil, qui lui dit que, le roi ayant dix ans, elle devait faire ordonner au connétable, de sa part, de ne point quitter sa personne. Malgré toutes ces précautions, elle apprit que les députés provinciaux de l'Ile de France parlaient de réformer l'état et de nommer un régent. Alors elle se réconcilia avec le roi de Navarre, par l'entremise du connétable, et promit de ne rien faire

sans son consentement. Mais, de ce moment, elle chercha à les faire brouiller tous deux, en réconciliant le connétable avec les Guise, et elle y réussit.

La conduite de la reine ayant mis le connétable dans le cas de la soupçonner de s'entendre avec le roi de Navarre pour favoriser les calvinistes, il se crut perdu, et voulut se réconcilier avec les princes et ses neveux, les Châtillon ; mais sa fierté aurait trop souffert de faire la première démarche : en conséquence, il trouva plus naturel de s'unir étroitement avec le duc de Guise et le maréchal de Saint-André. Ce triumvirat fit serment, le jour de Pâques, de défendre sa religion et sa fortune.

Cette nouvelle fit pâlir Catherine sans abattre son courage. Alors, pour distraire l'animosité de ses ennemis, elle se rendit à Reims, et y fit sacrer le jeune prince.

Sur ces entrefaites, de grandes divisions éclatèrent entre les calvinistes et les catholiques du royaume. La reine, fidèle à la résolution qu'elle avait prise de dissimuler toute sa vie, ne se déclara ouvertement pour aucun parti. Cependant, ayant appris qu'on avait le projet de l'enfermer, après avoir enlevé le roi, elle implora la protection du prince de Condé pour elle et pour ses enfans, et courut s'enfermer dans le château de Melun. Mais le

roi de Navarre et le prévôt des marchands l'ayant suivie, elle se retira à Fontainebleau; et, peu de temps après, elle ramena le roi à Paris.

Voyant que le parti calviniste était le plus faible, Catherine se déclara pour le triumvirat; mais elle eut grand soin de leur donner de l'occupation, en laissant prendre au prince de Condé quelques places du royaume. Le prince alla plus loin qu'elle ne desirait, et s'empara d'Orléans. Cette nouvelle allarma Catherine: la crainte qu'un des deux partis, devenu vainqueur, ne s'emparât de l'autorité, lui fit chercher tous les moyens de conserver la paix. On tint plusieurs conférences à ce sujet: elles furent infructueuses, et les hostilités commencèrent de part et d'autre.

Les catholiques eurent d'abord l'avantage. La reine se ménagea une retraite en Normandie, et une autre chez le duc de Savoie; et afin de mettre ce prince dans la nécessité de l'obliger, elle lui fit rendre toutes les places retenues par le traité de Cateau-Cambresis, sous prétexte qu'on ne pouvait les garder, et que les calvinistes s'en empareraient.

Cependant ces derniers étaient maîtres de Rouen et d'Orléans. Rouen étant plus à portée de recevoir du secours de l'Angleterre, on résolut d'assiéger cette ville. Afin d'animer le soldat, le duc de Guise conduisit la cour à

ce siège. Le roi de Navarre y fut blessé mortellement. Le roi et la reine firent leur entrée dans la ville par la brêche. Peu de jours après les calvinistes perdirent la bataille de Dreux. Jamais journée ne fut plus bizarre. Le prince de Condé tomba entre les mains de la reine, le connétable de Montmorenci dans celles des calvinistes, et le maréchal Saint-André resta sur le champ de bataille.

Le triumvirat ne subsistant plus que dans la personne du duc de Guise, la reine crut n'en avoir plus rien à craindre; mais elle se trompa, parce que toutes les vertus des triumvirs se trouvaient réunies dans le duc, sans qu'il en eût les défauts. Il commença par faire la guerre aux calvinistes avec tant de vigueur, qu'il eût fini la querelle dans une seule campagne, si un gentilhomme protestant, nommé Poltrot, ne l'eût assassiné devant Orléans.

Dans la crainte qu'on ne la soupçonnât d'avoir conduit la main du meurtrier, Catherine se transporta dans le camp d'Orléans, et fit interroger Poltrot dans la chambre même du duc de Guise, en présence de sa famille et des grands du royaume. Elle donna de grandes marques de douleurs pendant les dépositions du coupable; mais il n'y eut que ceux qui ne la connaissaient pas qui purent se laisser surprendre par ses larmes.

En effet, la mort du duc de Guise comblait

le plus ardent de ses desirs, celui de gouverner. La paix lui paraissant un des meilleurs moyens de s'assurer l'autorité, elle la proposa au prince de Condé, quoiqu'il fût son prisonnier, et que la ville d'Orléans fût réduite aux abois. Le prince accepta, sans hésiter, les propositions qui lui furent faites. Il obtint à la cour le rang dû à sa naissance; et l'on n'oublia rien pour lui faire abandonner le parti calviniste. Cependant, comme elle n'était pas sûre de ses sentimens, elle différa toujours de lui donner la lieutenance-générale de l'état, sous prétexte qu'il fallait faire oublier au peuple qu'il avait porté les armes contre son souverain.

Malgré toute la prudence de Catherine, il était à craindre que la guerre ne recommençât, parce que la maison de Guise accusait l'amiral de Châtillon d'avoir été le conseiller de Poltrot, et demandait hautement vengeance. Il était aussi dangereux de l'accorder que de la refuser. Afin de suspendre l'animosité des deux partis, elle évoquà l'affaire au conseil, et trouva le moyen de réunir les catholiques et les protestans pour recouvrer le Havre-de-Grace, que les derniers avaient livré aux Anglais. Pendant le siège, elle approcha jusqu'à Fécamp, et conclut une paix si avantageuse avec la reine Élisabeth, qu'elle lui rendit toutes les places dont elle s'était emparée pendant la guerre

civile. Cette paix lui fit tant d'honneur, que la plus grande partie de ceux qui s'étaient donnés aux triumvirs se tournèrent de son côté.

Le chancelier de l'Hôpital, qui, par crainte du triumvirat, s'était retiré de la cour, y fut rappelé par Catherine. Il signala son retour par le conseil important qu'il lui donna de faire déclarer le roi majeur, quoiqu'il eût à peine atteint sa quatorzième année. Comme on craignait quelques obstacles de la part du parlement de Paris, on s'adressa à celui de Rouen, qui, flatté de l'honneur qu'on lui faisait, consentit à tout ce qu'on voulut.

Après avoir calmé plusieurs différens qui s'étaient élevés au sujet de la publication du concile de Trente, Catherine entreprit la visite du royaume. Elle commença par la ville de Sens, alla ensuite à Troyes et à Baïonne, où elle eut une entrevue avec la reine d'Espagne, sa fille. Les conférences qu'elle y tint secrètement toutes les nuits avec le duc d'Albe firent soupçonner aux huguenots que les deux reines avaient conclu une ligue pour détruire la nouvelle religion. Ils prirent les armes. Catherine voulut les dissuader, et leur accorda même quelques privilèges : mais, persuadés que c'était un piège qu'on leur tendait, ils résolurent d'enlever le roi lorsqu'il serait dans la ville de Meaux. Cette résolution fut si secrète que la reine n'en sut rien. Le hasard, qui la

servait souvent aussi bien que sa prudence, la favorisa encore dans cette occasion.

Le prince de Condé, irrité de voir qu'on différait toujours, sous de nouveaux prétextes, de lui donner la lieutenance-générale de l'état, demanda vivement l'exécution de la promesse qui lui en avait été faite. La reine feignit de trouver sa réclamation juste; mais elle leva six mille Suisses, et engagea le duc d'Anjou, âgé alors de seize ans, et qui ne demandait qu'à se signaler, à disputer au prince de Condé la place de lieutenant-général. Le duc d'Anjou parla avec tant de hauteur au prince de Condé, que ce dernier sortit furieux de la cour, prit les armes, et publia que le duc d'Albe n'était armé que pour exécuter les projets de la reine contre les calvinistes.

On en vint bientôt aux mains : les deux partis se livrèrent bataille dans la plaine de Saint-Denis, et s'attribuèrent tous deux la victoire; mais cette journée n'eut vraiment d'avantages que pour la reine, qu'elle délivra du connétable de Montmorenci, dernier des triumvirs.

Montmorenci mort, Catherine demanda et obtint, pour le duc d'Anjou, la lieutenance-générale de l'état. On donna au jeune prince, pour conseil, deux généraux des plus expérimentés; Cossé et Biron. Mais lorsqu'il fallut en venir à une bataille, la reine trembla pour

les jours de son cher fils, et voulut négocier à Châlons. Les calvinistes, fiers de cette démarche, firent des propositions insolentes, et formèrent le siège de Chartres. Cependant on conclut à Longjumeau un traité qui malheureusement ne fut observé que pendant trois mois. Les calvinistes et les catholiques s'exterminèrent tour-à-tour.

Le 13 mars 1569, le duc d'Anjou gagna la bataille de Jarnac. Le prince de Condé y fut tué; tout le monde crut que sa mort allait abattre le parti calviniste; mais Coligny parut, remporta un avantage considérable au combat de la Roche-Abeille, et traversa la France en vainqueur.

Justement effrayée des succès de ce nouvel ennemi, Catherine se rendit en Limosin, auprès du duc d'Anjou, afin d'empêcher la jonction des Allemands avec l'amiral; mais, loin de réussir, elle eut la douleur d'apprendre que les catholiques venaient d'être battus une seconde fois. Ne pouvant vaincre Coligny, elle chercha à l'affaiblir, et fit faire une diversion dans le Béarn. L'amiral se prépara au siège de Poitiers. Alors la reine résolut de se défaire d'un ennemi si terrible, le seul espoir des calvinistes. Elle gagna son valet-de-chambre, nommé le Blanc, et lui promit une fortune brillante s'il voulait la seconder dans ses desseins en empoisonnant son maître : heureusement

pour l'amiral, le traître, avant que de consommer son crime, fut découvert et pendu.

Coligny leva alors le siège de Poitiers, et présenta la bataille au duc d'Anjou, à Moncontour, le 3 octobre 1569. Le jeune prince remporta la victoire; mais il ne sut pas en profiter, et, au lieu de poursuivre l'ennemi, il s'empara de Saint-Jean-d'Angéli.

Malgré cet avantage, Catherine, voyant que les calvinistes trouvaient toujours des ressources en Allemagne, et que le roi, jaloux de la gloire de son frère, voulait absolument commander son armée, proposa la paix à des conditions avantageuses pour les calvinistes, et honorables pour son fils.

Cette paix tant desirée ne fut pas plutôt conclue que Catherine chercha à la rompre. Ses liaisons avec le jeune duc de Guise auraient du éclairer l'amiral sur ses desseins, si ce grand homme, incapable de perfidie, eût pu la soupçonner dans les autres. Mais, trompé par les marques de confiance et d'amitié qu'on lui prodigua pendant dix-huit mois, il ne voulut pas suivre les conseils des calvinistes, qui le conjuraient de veiller sur eux et sur lui.

Cependant l'orage le plus affreux grondait sur sa tête. Catherine avait arrangé le mariage de Madame, sœur du roi, avec le fils de la reine de Navarre, qui fut depuis Henri IV. Coligny, regardant ce mariage comme le nœud

de la paix, parut à la cour, où il avait eu la prudence de ne point venir jusqu'alors. Ce fut au milieu des divertissemens et des fêtes qui se donnèrent à cette occasion que l'amiral fût assassiné, et sa mort fut le signal de cet horrible massacre connu sous le nom de la *Saint-Barthelemi*, et qui eut lieu le 25 août 1572.

Le dessein de Catherine était d'exterminer le parti des Guise, des Coligny et des Montmorenci. Mais le duc de Guise, qu'elle avait placé à la tête des bourreaux, ne courut aucun danger. Irrité de ce contre-temps, elle rejeta sur lui toute l'horreur de la catastrophe. Le récit seul de la cruauté qu'elle déploya dans ces circonstances fait frémir. Elle se fit apporter la tête de l'amiral, et jouit du barbare plaisir de la contempler. Quelques jours après, elle conduisit son fils à la place de Grève, pour y voir exécuter Briquemant, vieillard de soixante-dix ans, et Cavagnes, maître des requêtes, accusés d'avoir été de complot avec l'amiral dans une prétendue conspiration contre la cour. Les protestans qui furent assez heureux pour échapper au carnage se refugièrent à la Rochelle, où on les assiéga; mais l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne ayant demandé d'autres soins, la cour se trouva délivrée d'un siège aussi douteux que pénible.

Catherine étant partie pour reconduire le

duc d'Anjou jusqu'en Lorraine, les Montmorenci profitèrent de son absence pour gagner le duc d'Alençon, frère du roi; et lorsqu'elle reparut à la cour, le jeune prince demanda hautement la lieutenance-générale du royaume. Mais elle sut, à force d'intrigues, empêcher les suites de cette prétention, et la confondre.

Charles IX mourut le 30 mai 1574. Pendant l'espèce d'interrègne, et jusqu'au retour de Henri III, roi de Pologne, la reine fut revêtue de l'autorité royale; et, après elle, le duc de Guise jouit du plus grand crédit. Les calvinistes voulaient que le duc d'Alençon fût nommé régent, et publiaient contre Catherine les plus affreux libelles. Le malheureux Montgommeri, celui qui avait été la cause innocente de la mort de Henri II, fut la victime du ressentiment de la reine. Il s'était jeté dans le parti calviniste; il fut pris en défendant Saint-Lô, et décapité malgré la promesse que Matignon, chef de l'armée royale, lui avait faite de lui laisser la vie sauve.

Cependant Henri III arriva à Lyon le 6 septembre 1574. La reine, accompagnée du roi de Navarre et du duc d'Alençon, alla au-devant de lui jusqu'à cette ville. Elle avait eu soin d'envoyer le duc de Guise à Turin, pour le prévenir contre les Montmorenci. Mais Henri III n'était plus ce héros dont tant de victoires avaient illustré la tendre jeunesse;

toutes les facultés de son ame étaient énervées par une dévotion pusillanime. La reine fut au comble de ses vœux en le voyant dans un état qui lui donnait l'espérance de conserver l'autorité. Elle l'eut en effet, et n'en profita, suivant sa coutume, qu'en brouillant ensemble tous ceux dont la réunion aurait pu porter quelqu'atteinte à son pouvoir.

Sur ces entrefaites, une nouvelle faction s'éleva sous le nom de *ligue*. Catherine garda toujours la même conduite, et quoiqu'elle se déclarât pour ce parti, elle s'efforça de faire croire aux protestans qu'elle le désapprouvait, en parlant tantôt pour la religion catholique, tantôt en faveur des calvinistes. Enfin l'édit de paix fut révoqué par les états.

Heureusement la guerre n'eut pas lieu ; le prince de Condé, voyant que la division se mettait parmi les siens, consentit à un accommodement. La reine ne négligea rien pour cimenter cette paix. Elle fit, à ce sujet, un voyage en Guyenne, dont le but était de ramener le roi de Navarre à la cour. Mais ce prince, malgré tous les pièges qu'on lui tendait, et les séductions dont on l'environna, ne se relâcha en rien de ses prétentions, et obtint, pour les protestans, de nouvelles places de sûreté.

Cependant Henri III se rendait de jour en jour plus odieux et plus méprisable par ses profusions et sa mauvaise conduite, Le besoin qu'on avait

de sa mère la mettait à même de tirer toujours son profit des désordres de l'état; elle semait la discorde parmi les grands, et, non-contente d'exciter des troubles dans le royaume, elle faisait sentir aux étrangers l'agitation dont elle était tourmentée. Elle voulut avoir le royaume d'Alger, la Sardaigne, et engagea les habitans des Pays-Bas à reconnaître le duc d'Anjou pour leur souverain; mais elle manqua de troupes pour seconder leurs efforts, et la tentative fut inutile. Enfin la révolution de Portugal réveilla son espoir; elle fit valoir ses droits sur cette couronne. Ils lui furent contestés par Philippe II, roi d'Espagne, et la force lui donna raison.

Le chagrin et le dépit d'avoir manqué une entreprise contre Anvers conduisirent le duc d'Anjou au tombeau. Après sa mort la reine ne cacha plus la haîne qu'elle portait aux princes du sang, et sur-tout au roi de Navarre. Elle se ligua avec le duc de Guise; mais bien résolue de ne travailler que pour elle et pour son fils, elle fomenta de nouveaux troubles, et obtint du pape Sixte V une bulle qui excommuniaït le roi de Navarre, et le déclarait incapable de succéder à la couronne. Malgré cela elle ne voulut pas entièrement abattre cet ennemi, et ordonna à Matignon de le ménager. Elle fit plus; lorsqu'elle apprit que le prince de Condé avait reçu des secours des Anglais, et que les Allemands, à sa prière, étaient près

de fondre sur la France, elle fit des avances au roi de Navarre, et lui demanda une entrevue dans le château de Saint-Brix, près de Cognac. Le roi s'y rendit avec le prince de Condé et les autres chefs des calvinistes: mais cette conférence n'aboutit à rien. Catherine, désespérée, revint à Paris, et se rendit à Saint-Germain, où les ambassadeurs des protestans d'Allemagne parlèrent au roi avec la plus grande fierté. Henri III était furieux. Catherine alors implora la protection du duc de Guise; qui promit de s'opposer aux Allemands. Ce fut alors que les Seize firent trembler la cour. Les Allemands gagnèrent la bataille de Coutras. Mais le roi n'en réussit pas moins à les renvoyer dans leur pays, et Catherine à leur interdire l'entrée de la France.

Cependant les Seize continuaient leurs violences, et faisaient mille insultes aux favoris du roi. Le duc d'Épernon conseilla à Henri III de s'assurer de la personne des chefs; mais ce prince se contenta d'envoyer dire au duc de Guise de ne point paraître à Paris. La lettre ne parvint pas. Le duc se rendit à la capitale, et alla descendre aux Filles-Repenties, où la reine était logée.

Alarmée de cette visite imprévue, Catherine demanda au roi la permission de lui présenter le duc de Guise. Le roi y consentit. L'appartement de la jeune reine fut le lieu du

rendez-vous. Le duc de Guise y conçut quelques soupçons sur sa sûreté personnelle ; et ces soupçons augmentèrent dans une visite que le roi fit à Catherine. Le duc se vengea de la cour par les barricades : il accabla Catherine de toute sa puissance, et lui parla avec la plus grande fierté.

Catherine, voyant tous les bourgeois armés, supplia le duc de les désarmer, et de se rendre auprès de son fils ; mais n'ayant rien pu obtenir, elle fit dire au roi de sortir de Paris. A cette nouvelle, le duc de Guise lui dit : *Madame, vous m'amusez, et vous vous perdez.* Catherine, feignant d'ignorer la fuite du roi, se réfugia promptement dans le Louvre. Quelle fut sa joie lorsqu'elle apprit que le roi, en partant, lui avait laissé tout pouvoir, et que le parlement avait promis de lui obéir ! Du Harlai lui donna bientôt des marques de soumission ; car le duc de Guise lui ayant ordonné de tenir séance à l'ordinaire, ce premier président répondit : *La reine commande au nom du roi ; c'est d'elle seule que je prendrai des ordres.*

Déconcerté par une réponse aussi fière, le duc de Guise demanda la paix ; mais en vainqueur. Les Parisiens, de leur côté, promirent de faire oublier le passé si le roi revenait dans la capitale. Henri III accorda tout ce que le duc demandait : il prit néan-

moins la résolution de réguer seul, sans le sécours de Catherine.

Malgré toute sa pénétration, cette princesse, qui ne pouvait croire que son fils fût capable de dissimulation, ne devina pas ses intentions. Elle conduisit le duc de Guise à Chartres, pour y saluer le roi. Aveuglé par les caresses que lui fit le prince, il se rendit aux états de Blois. Il eut l'imprudence de dire qu'il ne songeait à s'emparer du trône qu'après la mort du roi. Ce propos fut rapporté à Henri III, qui, pour assurer la couronne au roi de Navarre, fit assassiner le duc de Guise. Catherine était logée dans l'appartement au-dessous de celui où l'exécution avait été faite; une violente attaque de goutte la retenait au lit. Frappée du bruit que firent les assassins, elle voulut se lever; mais le roi entra chez elle, et lui dit: *Madame, je suis roi d'aujourd'hui; je n'ai plus de compagnon, puisque le duc de Guise ne vit plus. Je souhaite*, lui répondit la reine, *que vous vous trouviez bien de l'action que vous venez de commettre; mais vous ne pouvez, je crois, vous en flatter.* Elle lui demanda s'il se croyait en sûreté contre les ligueurs. — *Oui, madame; ne vous mettez en peine de rien.* La froideur avec laquelle il la quitta lui fit comprendre alors le sens des paroles qu'il lui avait adressées quelques jours auparavant, lorqu'elle le

pressait d'accorder au duc de Guise les gardes qu'il demandait : — *Madame*, répondit-il, *dans trois jours cela sera fini.*

Catherine, effrayée, se transporta chez le cardinal de Bourbon, à qui on avait donné des gardes. Ce prélat, en la voyant, se mit à pleurer, en lui disant : *Ah! madame, ce sont de vos faits ; ce sont de vos tours : vous nous faites tous mourir.* Elle protesta vainement qu'elle n'avait pris aucune part à tout ce qui s'était passé ; le prélat n'en voulut rien croire. Alors elle s'abandonna au plus violent chagrin. *Je n'en puis plus*, s'écria-t-elle ; *il faut que je me remette au lit.* De ce moment, le passé et l'avenir se présentant à ses yeux sous les couleurs les plus affreuses, elle fut saisie d'une fièvre mortelle ; et, le 5 janvier 1519, elle rendit le dernier soupir. Henri III couvrit le peu de regret que lui causa sa mort par les magnifiques funérailles qu'il lui fit faire, et par le soin qu'il prit de demeurer plusieurs jours dans une chambre parée de noir, et seulement éclairée par des flambeaux, sans se laisser voir qne par ses domestiques. Catherine morte, on cessa de parler d'elle ; ou plutôt, on ne parla plus que du mal qu'elle avait fait.

LEÇON.

DEMANDE. Ou naquit Catherine de Médicis?

RÉPONSE. A Florence.

D. En quelle année?

R. En 1519, le 15 avril.

D. De qui était-elle fille?

R. De Laurent de Médicis et de Madeleine de la Tour.

D. Quels agrémens avait-elle reçus de la nature?

R. Une taille admirable, un teint d'une blancheur éblouissante, des yeux vifs et pétillans d'esprit.

D. Quel était son grand oncle?

R. Le pape Clément VII.

D. A quel âge Catherine de Médicis fut-elle mariée?

R. A l'âge de quatorze ans.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Henri, duc d'Orléans, fils de François Ier.

D. Quelle était sa passion dominante?

R. L'ambition de concentrer dans ses mains toute l'autorité.

D. Quelle conduite tint-elle?

R. Tant que François Ier fut sur le trône, elle sut dissimuler la passion dont elle était

dévorée, et ce ne fut qu'après la mort de Henri qu'elle leva le masque, et se montra telle qu'elle était.

D. Le royaume n'était-il pas alors partagé entre plusieurs factions?

R. Oui : les Guise, les Montmorenci et les princes du sang formaient chacun un parti.

D. Lequel embrassa-t-elle?

R. Celui des Guise, qui était le plus fort.

D. Jouit-elle de quelqu'autorité pendant le règne de François II?

R. Non : ce ne fut qu'après sa mort qu'il lui fut posible de mettre à exécution les vastes desseins qu'elle avait conçus.

D. Que fit-elle alors?

R. Elle força le prince de Condé et le roi de Navarre à lui céder la régence du royaume.

D. A cette époque, de grandes divisions n'éclatèrent-elles pas en France?

R. Oui. Les calvinistes et les catholiques remplirent l'état de troubles.

D. Pour qui Catherine se déclara-t-elle?

R. Fidèle au plan qu'elle s'était fait de dissimuler toute sa vie, elle flatta tour-à-tour les calvinistes et les catholiques.

D. La guerre civile n'éclata-t-elle pas?

R. Oui.

D. A quel siège Catherine se trouva-t-elle?

R. A celui de Rouen; elle y fit même son entrée par la brèche.

D. De quel antagoniste la mort la délivra-t-elle?

R. Du duc de Guise, qui fut assassiné devant Orléans, par un gentilhomme protestant nommé Poltrot.

D. Catherine ne demanda-t-elle pas plusieurs fois la paix aux calvinistes?

R. Oui; mais sa mauvaise foi rompit toujours les traités.

D. Avec quel ennemi redoutable Catherine eut-elle à se mesurer?

R. Avec Coligny, qui remporta sur les catholiques un avantage considérable au combat de la Roche-Abeille, et qui traversa ensuite la France en vainqueur.

D. Ne voulut-elle pas le faire empoisonner?

R. Oui; mais le complot fut découvert, et le scélérat qui s'était chargé de l'exécution du crime fut puni de mort.

D. Catherine ne médita-t-elle pas encore une plus horrible vengeance?

R. Elle ordonna le massacre connu sous le nom de la Saint-Barthélemi?

D. Coligny ne fut-il pas au nombre des victimes?

R. Il fut assassiné. La reine se fit apporter sa tête, et jouit du barbare plaisir de la contempler.

D. Après la mort de Charles IX, Catherine gouverna-t-elle encore?

R. Oui : elle eut une entière puissance jusqu'au retour de Henri III. Mais ce prince ayant fait assassiner le duc de Guise, dans l'intention d'assurer la couronne au roi de Navarre, elle en conçut le plus violent chagrin ; la fièvre la saisit et termina ses jours.

D. En quelle année et à quel âge Catherine de Médicis est-elle morte ?

R. En 1579, le 5 janvier, à l'âge de soixante ans.

D. Fut-elle regrettée ?

R. On cessa de parler d'elle aussitôt qu'elle fut morte, ou plutôt on ne parla que du mal qu'elle avait fait.

Mme. DE VILLARS.

Marie de Bellefonds, marquise de Villars, naquit en 1624. Elle était fille de Bernardin Gigault-de-Bellefonds. Elle épousa le marquis de Villars; et le vainqueur de Denain, Louis-Hector, maréchal, duc de Villars, qui a rendu de si grands services à sa patrie, et dont le nom se conservera éternellement dans la mémoire des Français, fut le fruit de ce mariage.

M. de Villars fut envoyé en ambassade auprès de Charles II, roi d'Espagne, au moment où ce prince épousa Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV, et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme. Son épouse l'y suivit; et, pendant le séjour qu'elle fit à Madrid, elle écrivit plusieurs lettres à ses amis et à sa famille, et principalement à madame de Coulanges. Il ne nous est parvenu que trente-sept lettres de cette dernière correspondance: elles commencent au 2 novembre 1679, et finissent au 15 mai 1681. Non-seulement la lecture en est très-agréable; mais elle pique la curiosité, soit par les anecdotes qu'on y trouve, soit par le tableau que madame de Villars y fait des mœurs et des usages de la cour d'Espagne.

Elles sont écrites d'un style simple, facile et agréable. Voici ce que madame de Sévigné écrivait à sa fille au sujet de ces lettres :

« Madame de Villars mande mille choses agréables à madame de Coulanges, chez qui on vient apprendre les nouvelles. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes. M. de la Rochefoucault en est curieux : madame de Vins et moi nous en attrapons ce que nous pouvons. Nous comprenons les raisons qui font que tout est réduit à ce bureau d'adresse ; mais cela est mêlé de tant d'amitié et de tendresse qu'il semble que son tempérament est changé en Espagne. Cette reine d'Espagne est belle et grasse ; le roi amoureux et jaloux, sans savoir de quoi ni de qui : les combats de taureaux affreux ; deux grands pensèrent y périr ; leurs chevaux furent tués sous eux ; très-souvent la scène est ensanglantée. Voilà les divertissemens d'un royaume chrétien : les nôtres sont bien opposés à cette destruction, et bien plus aisés à comprendre ».

Nous allons citer deux lettres de madame de Villars, qui donneront en même-temps une idée de son style et feront connaître quelques usages de la cour d'Espagne.

Madrid, 27 décembre 1679.

« J'ai reçu depuis peu mes visites. La manière » dont se passe cette cérémonie est une chose

» assez singulière. Premièrement, dès que j'ai » été arrivée, toutes les dames, princesses, » duchesses, grandes, ont envoyé plusieurs » fois me complimenter, et s'informer avec » soin quand elles me pourraient voir, cha- » cune voulant être avertie des premières. En- » fin ce temps est venu, et il y a quelques » jours qu'on leur fit savoir que je recevrais » le monde trois jours de suite. On envoie un » page chez toutes celles qui ont envoyé, » avec des billets qu'on nomme *nudillos*, parce » qu'en effet ce sont des billets noués. Ce fut » la marquise d'Assera, veuve du duc de » Lerme, que jai vue en France, et qui croit » que je lui ai rendu quelque petit service, qui » fit les trois jours les honneurs de ma mai- » son. La dame de ce portrait qu'a M. de Vil- » lars les a faits aussi. Je crois qu'elle a été » belle, et même qu'elle le serait encore pas- » sablement sans cette épouvantable coëffure » de veuve qu'elle porte. Il n'est pas possible, » à quelque belle personne que ce soit, de le » paraître avec cet accoutrement; et je ne sais » pas comment une veuve qui serait un peu » galante, et qui compte sur sa beauté, ne se » remarie pas, tout au plus tard, au bout de » l'an. Cette dame a bien de l'esprit, et est » honnête et polie. Je ne vous dirai pas les pas » comptés que l'on fait pour aller recevoir les » dames; les unes à la première estrade, les

» autres à la seconde ou à la troisième; car,
» par parenthèse, j'ai un très-grand apparte-
» ment: tirez de là, en soupirant pour moi,
» la conséquence de ce qu'il m'en coûte à le
» meubler. Il faut, en entrant et en sortant,
» passer devant toutes ces dames. Celle qui me
» conduisait avait assez d'affaires à me redres-
» ser, car j'oubliais souvent le cérémonial.
» Ces visites durent tout le jour. On les conduit
» dans une chambre couverte de tapis de pied,
» un grand brasier d'argent au milieu : je n'ou-
» blierai pas de vous dire que, dans ce brasier,
» il n'y a pas de charbon, mais de petits noyaux
» d'olives qui s'allument, et qui font le plus joli
» feu du monde, et une petite vapeur douce. Ce
» feu dure plus que la journée. La manière de
» s'entretenir et de se faire des amitiés serait
» trop longue à vous dire. Toutes ces femmes
» causent comme des pies dénichées; très-
» parées en beaux habits et pierreries, hors
» celles qui ont leurs maris en voyage ou en
» ambassade. Une des plus jolies, sans com-
» paraison, était vêtue de gris par cette rai-
» son. Pendant l'absence de leurs maris elles
» se vouent à quelques saints, et portent, avec
» leur habit gris ou blanc, de petites ceintures
» de cordes ou de cuir. Je ne puis vous dé-
» peindre aucune beauté, car je n'en ai point
» vu. La connétable de Castille est des mieux
» faites. Mais revenons à notre brasier : toutes

» assises sur nos jambes, sur ces tapis; car,
» quoiqu'il y ait quantité d'*almohadas*, ou car-
» reaux, elles n'en veulent point. Dès qu'il y
» a cinq ou six dames on apporte la collation,
» qui recommence une infinité de fois. On
» présente d'abord de grands bassins de confi-
» tures sèches; ce sont des filles qui servent.
» Après cela quantité de toutes sortes d'eaux
» glacées, et puis du chocolat: ce qu'elles
» ont mangé ou emporté de marons glacés,
» qu'elles appellent *castagnas*, ne se peut com-
» prendre; tant elles les trouvent bons. Il règne
» une grande honnêté parmi elles, touchées
» de plaire et de faire plaisir. Avec tout cela,
» madame, que je fus aise de me trouver à
» la fin de mes trois jours! La plupart me sont
» venues voir deux fois; trois ou quatre enten-
» dent ou parlent un peu le français, et moi
» très-peu l'espagnol. Si ce récit vous paraît
» trop long, gardez-le pour le mettre en la
» place de la lecture que vous faites quelque-
» fois les soirs. Il n'a tenu qu'à moi de vous
» faire encore un détail des comédies et de
» leurs machines. La reine, avec qui je me
» suis trouvée deux fois comme elle y allait,
» m'y a voulu mener: mais jusqu'ici je m'en
» suis exemptée; et je lui ai dit que j'irais
» quand elle serait au palais. Cette jeune reine
» est assurément plus belle et plus aimable que
» toutes les dames de sa cour. Elle n'a point

» encore fait son entrée : on dit que le 2 du
» mois prochain on saura le jour destiné à
» cette cérémonie. Il y a des soupçons sur une
» grossesse. A l'égard de ne la pas voir aussi
» souvent qu'elle me témoigne le souhaiter,
» ce que je fais jusqu'à la dureté, ce n'est
» pas que je méprise cet honneur, et que je
» n'en sache faire tout le cas que je dois;
» mais je crains plus que je ne puis vous le dire
» qu'on me puisse accuser de trop d'empres-
» sement; ce que la princesse fera de bien ou
» de moins bien ne me doit point être attri-
» bué : elle se conduit fort prudemment. Il
» n'aurait pas été plus mal qu'on lui eût donné
» en France quelque bonne tête en qui elle eût
» eu confiance. Cette cour est remplie de plu-
» sieurs personnes qui peuvent indirectement
» se mêler de lui donner des conseils; il y a
» bien peu qu'elle y est pour savoir choisir les
» bons et rejeter les mauvais. Ce ne sont nul-
» lement mes affaires; et si la reine-mère n'a-
» vait souhaité que je visse plus souvent la
» reine que je ne me l'étais proposé, je n'y au-
» rais été qu'une seule fois. Je vous assure,
» madame, que quand il faut m'habiller, quoi-
» qu'il me soit permis d'aller avec toutes sortes
» de manteaux, et qu'il me faut sortir de ma
» chambre, je suis triste et peinée par avance
» d'aller représenter en public. On prépare,
» pour l'entrée de la reine, cinq ou six beaux

» arcs de triomphe. J'en ai vu un qui m'a paru » tel. Si le 2 du mois prochain on la croit en- » core grosse, elle fera son entrée dans une » espèce de chaise découverte que des hommes » porteront sur leurs épaules; sinon elle la » fera à cheval. J'étais, il y a peu de jours, » avec elle, etc., etc. »

Madrid, 10 octobre 1680.

« Permettez-moi, madame, de vous parler, » avant toutes choses, d'une petite bagatelle qui » arriva hier à sept heures du matin. Ce n'est » qu'un violent tremblement de terre qui dura » la longueur d'un *miserere*. M. de Villars dans » son lit, et moi dans le mien, le sentîmes » remuer. Il se leva, s'imaginant, qu'à cause » des horribles pluies, les fondemens de la » maison s'écroulaient. Pour moi, je m'écriai » assez effrayée, que c'était la terre qui trem- » blait. Il vint trois secousses qui donnèrent un » mouvement à toute la maison, comme pour- » rait être celui d'un arbre agité du vent. Les » prêtres, dans les églises où ils disaient la » messe, eurent de la peine à empêcher que » le calice ne fût renversé. La plupart des » hommes et des femmes couraient en che- » mise dans les places et dans les rues, sans » savoir où se cacher pour éviter l'accablement » dont ils se croyaient menacés par la ruine

» des maisons. Je n'avais pas imaginé qu'à
» tous les désagrémens d'Espagne il se fût
» joint celui de s'y voir englouti dans la terre,
» qui s'est ouverte en quelques endroits, ou
» écrasé sous les ruines des maisons, car jamais
» on n'a vu ici de ces tremblemens. Hier, à tout
» moment, je croyais que cela allait recom-
» mencer. Comme les pluies recommencent,
» il se pourra bien faire qu'il reviendra en-
» core quelque tremblement. Je souhaite avoir
» cette singularité par-dessus vous, et que
» vous n'éprouviez de votre vie ce qu'on pense
» en pareille occasion. Je ne sais point encore
» si le tremblement de terre aura été jusqu'à
» l'Escurial, où cette cour est depuis lundi
» dernier. Je fus dimanche au soir assez tard
» avec la reine, qui n'avait pas beaucoup d'en-
» vie d'aller en ce lieu, dont les plus grandes
» beautés sont les magnifiques places qu'on a
» fabriquées pour mettre les corps des rois et
» des reines après leur mort. Elle n'a pas laissé
» de marquer de la joie d'y aller, pour faire
» voir sa complaisance pour les volontés du
» roi. Elle m'écrivit, le lendemain, qu'elle
» n'avait pas trouvé tout ce que je lui avais
» dit de cette maison; car il est vrai que je lui
» en avais parlé à lui donner de l'envie d'y
» aller. Je ne vous dis pas tout ce qu'elle m'a
» dit, ni tout ce qu'elle m'a écrit, sur la peur
» qu'elle a que je ne m'en aille. Elle ne le peut

» croire, par cette heureuse facilité qu'elle a
» à se persuader tout ce qui peut lui ôter du
» chagrin. Elle me fit savoir, avant que de partir
» pour l'Escurial, que, sans m'en parler, elle
» avait écrit d'une sorte à *Monsieur*, sur mon
» sujet, qu'elle ne pouvait pas croire qu'il
» n'eût assez de crédit pour obtenir qu'on m'ac-
» cordât de ne point m'en aller, et qu'elle
» avait représenté les raisons et les véritables
» besoins qu'elle croit avoir que je ne parte
» pas d'ici. Je l'ai suppliée de se préparer au
» peu d'effet qu'aura sa lettre; et j'ai ajouté
» que, si elle m'avait fait l'honneur de m'en
» demander mon avis, je lui aurais dit de mar-
» quer simplement le bonheur que j'avais de lui
» plaire, et de n'insister point sur autre chose.
» Quoi qu'il arrive de cette lettre; je lui en
» aurai autant d'obligation que si le succès en
» était heureux; mais je ne m'y attends pas.
» Je ne puis finir celle-ci sans vous parler de
» quelle manière cette cour se prépare pour les
» voyages, qui ne sont jamais qu'à Escurial ou
» Aranjès. Il en coûte au roi des sommes im-
» menses; il n'y a pourtant que sept lieues; mais
» les voleries, sur cela, vont toujours leur che-
» min. Il y a pour le moins, ce jour-là, cent
» cinquante femmes du palais, soit *segnoras*
» *de honor*, ou dames qui sont comme les filles
» d'honneur en France, ou *camaristes*, ou leurs
» *criadas*, ou servantes. Pour les *segnoras*, ce

» sont de vieilles veuves, toujours habillées et
» coëffées de la même sorte : les dames sont en
» leurs plus beaux habits, avec des chapeaux et
» des plumes assez galamment mises, et sur
» leurs épaules ce qu'elles appellent *mantilles;*
» ce n'est ni manteau, ni écharpe, cela est
» de velours, en broderie d'or et d'argent ;
» les unes les ont vertes, les autres incarnates.
» Elles les portent d'un air particulier, un
» bout qui passe sous le bras, et l'autre sur
» l'épaule, ensorte qu'elle ont un bras déga-
» gé. Voilà ce qu'elles ont de meilleure grace.
» Tous les galans les voient monter en carrosse
» et font leur chemin en galoppant après elles.
» Plusieurs de ces messieurs, sur de beaux
» chevaux, suivent *incognito*, avec des bon-
» nets qui s'abattent et qui leur cachent le
» visage. Ils ne sont pas, pour cela, inconnus
» à leurs dames. La reine avait, le jour qu'elle
» fut à l'Escurial, un chapeau avec des plumes
» jaunes et noires ; mais, pour ces mantilles,
» il est écrit qu'il faut que les reines n'en por-
» tent point, en dussent-elles mourir de froid.
» Je ne pourrai vous faire comprendre comme
» cette princesse est embellie, crue et engrais-
» sée ; un teint admirable : elle s'aime aussi pas-
» sionnément. L'ordre de ce voyage de l'Es-
» curial est que la cour y séjourne jusqu'à
» la Toussaint. Le lendemain leurs majestés
» font prier Dieu solemnellement pour tous les

» rois et reines qui sont là devant leurs yeux,
» et le jour d'après ils reviennent à Madrid avec
» le même équipage qu'ils en sont partis. Mais,
» si j'étais à leur place, je n'y reviendrais pas,
» et j'établirais ma cour en un autre lieu où la
» terre ne tremblerait pas.

» Si le courier n'allait partir, je crois que
» je vous écrirais jusqu'à demain. Quel signe
» est-ce, madame? car je n'aime point du tout
» à écrire ».

Madame de Villars mourut le 24 juin 1706, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Le séjour qu'elle fit en Espagne lui causa tant d'ennui, qu'elle dit: *Qu'il n'y avait qu'à être en Espagne pour n'avoir plus d'envie d'y bâtir des châteaux.*

LEÇON.

Demande. En quelle année madame de Villars naquit-elle?

Réponse. En 1624.

D. De qui était-elle fille?

R. De Bernardin Gigault-de-Bellefonds?

D. Qui épousa-t-elle?

R. Le marquis de Villars.

D. A qui donna-t-elle le jour?

R. Au vainqueur de Denain, au célèbre maréchal de Villars.

D. Madame de Villars ne séjourna-t-elle pas en Espagne?

R. Elle y accompagna son époux, qui fut nommé ambassadeur auprès de Charles II.

D. N'a-t-elle pas écrit plusieurs lettres d'un style simple, facile et agréable?

R. Oui : mais malheureusement on n'en a conservé que trente-sept, adressés à madame de Coulanges.

D. En quelle année et à quel âge madame de Villars est-elle morte?

R. En 1706, le 24 juin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Mlle. L'HÉRITIER.

Marie-Jeanne l'Héritier de Villandon naquit à Paris en 1664. Sa mère se nommait Jeanne Clerc. Son père, trésorier du régiment des gardes, et historiographe du roi, se distingua dans la littérature. D'après cela, on ne doit plus s'étonner si mademoiselle l'Héritier reçut une éducation conforme au goût de ses parens, et si, d'après cette éducation, ses dispositions naturelles eurent un développement si rapide.

Avant de passer à la récapitulation des ouvrages de mademoiselle l'Héritier, et à l'analyse de ceux qui nous ont paru les meilleurs, nous parlerons de son caractère, qui, si l'on en croit ce qu'en ont dit quelques écrivains de son temps, était doux et affable. Amie solide et généreuse, les liaisons qu'elle forma ne finirent qu'avec son existence, et le jour de sa mort fut un jour de deuil pour tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître. Le dimanche et le mercredi de chaque semaine, il y avait chez elle une assemblée de gens d'esprit, qui n'étaient jaloux que d'avoir la première place dans son cœur. Malgré la médiocrité de sa fortune,

elle donnait ces jours-là une petite collation dont le plaisir avec lequel elle était offerte faisait le principal prix. Cependant cette dépense, quoique peu considérable, ne laissa pas que de mettre de la gêne dans ses petites finances; et sans M. de Chauvelin, ministre d'état, et garde-des-sceaux, qui lui accorda, en 1728, une pension de quatre cents livres sur les sceaux, elle eût été très-malheureuse pendant les dernières années de sa vie.

Les ouvrages de mademoiselle l'Héritier sont: *l'Apothéose de mademoiselle de Scudéri*, en vers et en prose; *la Pompe Dauphine; le Tombeau de M. le dauphin, duc de Bourgogne; la traduction des Epitres héroïques d'Ovide; les Caprices du Destin*, et *la Tour ténebreuse*. Ce dernier ouvrage a fourni à M. Sedaine le sujet de l'opéra si intéressant de Richard Cœur-de-Lion, sur lequel l'immortel Grétry a fait une si jolie musique. Voici l'analyse de la *Tour ténebreuse*.

Richard Cœur-de-Lion, arrêté par les gens de l'empereur Léopold, à son retour de la Palestine, avait été renfermé dans une tour: on ignorait ce qu'il était devenu. En vain les chefs de ce qui lui était resté de fidèles sujets avaient fait des perquisitions exactes pour découvrir le lieu où il pouvait être caché: ils n'en avaient appris aucunes nouvelles; et, ayant, après seize mois de peines inutiles,

perdu tout espoir de le retrouver, ils avaient renoncé au dessein de le chercher. Blondel de Nesle fut le seul qui ne put se résoudre à abandonner ce soin. Ce gentilhomme français, qui devait sa fortune au roi Richard, parcourut les provinces d'Allemagne pendant un temps assez considérable. Un jour qu'il se trouvait dans la ville de Lintz, et que, suivant sa coutume, il raisonnait avec son hôte, il apprit qu'il y avait assez proche de la ville, à l'entrée d'un bois, une tour antique, extrêmement forte, dans laquelle il y avait un prisonnier qu'on gardait avec beaucoup de soin. Il porta sur-le-champ ses pas vers cette tour, l'examina avec attention, et entendit au-dessous d'une petite fenêtre une voix qu'il reconnut être celle de son cher maître. Alors il ne songea plus qu'à s'introduire dans la prison; et, s'étant déguisé de son mieux, il prit des informations sur le concierge du château et sur sa famille. Il sut que cet homme avait une fille qu'il aimait fort, et à qui il desirait de faire apprendre à chanter. Il sut encore que ce concierge avait un domestique dangereusement malade, et qu'il cherchait quelqu'un pour remplir sa place. Aussitôt Blondel alla s'offrir au concierge, et n'oublia pas d'annoncer qu'il savait la musique. Il eut le bonheur de plaire à toute la famille, et fut accepté. Par ce moyen, il fut facile à Blondel

de s'introduire dans la tour. Il voit Richard, et ce prince lui apprend que, pour charmer l'ennui de sa prison, il a composé des fables et des contes. Voici un de ces contes, intitulé : *Ricdin-Ricdon*. On suppose que c'est le roi Richard qui parle.

« Dans un des plus beaux royaumes de l'Europe, dont les historiens ne marquent pas le nom, régnait un prince qui, par son équité, la droiture de son ame, et son amour paternel pour ses sujets, s'était acquis le glorieux surnom de roi *Prud'homme*, qui, dans ce temps-là, signifiait parfaitement, roi plein de probité et d'honneur. La reine, son épouse, qui était naturellement vive et agissante, s'appelait la reine *Laborieuse*. Ils avaient un fils unique, qui, n'ayant point encore d'occupations, en cherchait dans les plaisirs ; ce qui l'avait fait surnommer le prince *Aimant-Joie*. Les fêtes galantes et la chasse faisaient seuls l'objet de ses desirs. Un jour qu'il était à la chasse, il s'égara de sa suite, et, comme il traversait un hameau qui paraissait désert, il vit sortir d'un jardin une jeune fille d'une beauté à éblouir, qu'une vieille femme fort désagréable traînait avec violence vers une chaumière voisine. Cette jeune fille avait à son côté une quenouille chargée de lin, et tenait, dans un des pans de sa robe, un amas de fleurs qu'elle venai de cueillir. La vieille les lui arracha, les jeta à

terre, donna à la belle quelques coups assez rudes, et puis, la ressaisissant par le bras, lui dit d'un ton plein de fureur : Allons, allons, petite malheureuse, rentrons vîte dans la maison; c'est là que je vous ferai sentir comme il faut ce que c'est que d'avoir l'insolence de me désobéir. Le prince, qui s'était arrêté tout court pour considérer ce spectacle, s'approcha de la vieille. Comme elle était prête à rentrer dans son logis, il lui dit d'un air doux : D'où vient, ma bonne, que vous maltraitez si fort cette fille? Quelle faute a-t-elle faite pour s'attirer ainsi votre colère? La paysanne, qui naturellement était fort emportée, et qui n'aimait pas qu'on se mêlât de ses affaires, s'apprêtait à répondre insolemment au prince; mais ayant jeté les yeux sur ses habits, et jugeant, par leur extrême richesse, que celui qui les portait devait être quelque personne d'une grande considération, elle retint son emportement, et se contenta de lui répondre d'un ton aigre : Seigneur, je querelle ma fille parce qu'elle fait toujours le contraire de ce que je lui dis. Je voudrais qu'elle ne filât point, et elle file depuis le matin jusqu'au soir; et c'est pour cela que je lui fais toutes les réprimandes que vous voyez. Comment, dit le prince, est-ce là un sujet pour gronder ainsi cette pauvre enfant? Ah! vraiment, ma bonne femme, si vous haïssez les filles qui se plaisent à filer, vous n'avez

qu'à donner la vôtre à la reine, ma mère, qui se divertit si fort à cet amusement, et qui aime tant les fileuses. La reine fera la fortune de votre fille. Hélas! seigneur, répondit la vieille, si cette mijaurée-là, avec sa belle adresse, vous paraît si propre pour notre bonne reine, vous n'avez qu'à l'emmener tout-à-l'heure, si bon vous semble, car il y a long-temps qu'elle me pèse sur les épaules et que j'ai envie d'en être défaite.

» Comme elle achevait ces mots, une partie de la suite du prince vint le rejoindre : il dit à un de ses valets-de-chambre de prendre la belle en croupe derrière lui. Cette jeune personne avait encore le visage couvert de larmes que les menaces de la vieille lui avaient fait répandre; mais ses pleurs ne dérobaient rien à ses charmes. Le prince cherchait à la consoler, en l'assurant, qu'avec l'adresse dont elle était partagée, elle ne manquerait pas de s'attirer les bienfaits de la reine. La pauvre fille, cependant, était si éperdue de se voir entourée de tant d'hommes, qu'elle n'entendait pas la moitié de ce qu'on lui disait. Pendant le chemin, le prince apprit que le nom de la belle était *Rosanie*. Dès qu'il fut arrivé au palais, il la présenta à la reine, sa mère, comme la plus adroite, et la plus diligente fileuse de tous ses états. La reine la reçut avec bonté, loua beaucoup les charmes modestes

et touchans dont elle était partagée, et la fit loger dans un appartement où il y avait une enfilade de chambres, toutes remplies d'amas des plus superbes filasses qui fussent dans le monde. On dit à Rosanie, comme une bonne nouvelle, qu'elle n'avait qu'à choisir celle par où elle voulait commencer; puis on ajouta que cela devait lui être assez indifférent, parce que, comme elle était fort jeune, et plus adroite qu'une autre, la reine, qui voulait la garder long-temps, et lui faire beaucoup de bien, la destinait à les filer toutes. Quand la pauvre fille fut seule elle s'abandonna au plus violent désespoir. Elle avait, pour le métier de filer, une aversion insurmontable, qui lui faisait regarder comme un affreux supplice l'obligation de donner quelques heures à ce travail. Il est vrai que quand elle avait le courage de faire un assez grand effort sur elle, pour s'y occuper quelque temps, elle s'en acquittait avec une adresse infinie; mais elle filait avec une lenteur si excessive, que quand même elle aurait pu gagner sur elle de se tenir assidue du matin au soir, elle n'aurait pu parvenir qu'avec beaucoup de peine à filer un demi-fuseau de fil par jour.

On peut juger par là de la douleur qu'elle avait des sentimens où la reine se trouvait à son égard; elle ne comprenait pas comment elle pourrait se tirer de l'embarras où la malice

de sa mère l'avait jetée; elle était cependant ravie d'être tirée des mains de cette mère, qui n'avait que des duretés pour elle. La bonté gracieuse avec laquelle la reine l'avait traitée enchantait son imagination. La cour, où elle ne faisait que d'arriver, et qu'elle n'avait vue que comme un éclair, lui paraissait déja un séjour agréable. Tous les objets qui s'y étaient présentés à ses yeux l'avaient charmée; mais elle voyait bien qu'elle ne pouvait s'y soutenir que sur le pied d'une habile fileuse, et elle ne sentait que trop qu'elle n'en aurait jamais le talent. Occupée de ces cruelles inquiétudes, elle passa toute la nuit sans dormir un seul moment. Le prince ne dormit pas davantage. Les attraits touchans et les graces naïves de Rosanie avaient si fortement frappé ses yeux, et fait une si vive impression sur son cœur, que, tout plein de l'idée de cette charmante fille, il passa la nuit entière à s'en entretenir. Dès qu'il fut jour chez la reine, cette princesse fit appeler Rosanie. On lui fit, par ses ordres, quitter ses habits de paysanne. Elle parut belle aux dames même les plus jeunes de la cour. Le prince en fut ravi. Rosanie seule s'affligeait de ce que son incapacité la ferait bientôt renvoyer d'un séjour qu'elle n'aimait que trop. Pendant quelque temps elle prétexta diverses maladies; mais toutes ces excuses furent bientôt épuisées: elle commençait à devenir l'ob-

jet des railleries. On plaisantait sur ses prétendus talens. Rosanie ne put tenir contre tant de choses chagrinantes; elle quitta le palais, passa dans les jardins; et, en se promenant toujours, elle se trouva dans un bois fort épais qui était au bout du parc. Quand elle fut dans ce lieu, elle se livra aux plus cruelles réflexions, et se dit à elle-même qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre que celui de se donner la mort. Pleine de cette pensée, elle s'avança précipitamment vers un pavillon fort élevé, résolue d'y monter, et de se jeter par la fenêtre. Comme elle traversait un sentier qui menait au pavillon, elle vit tout-à-coup paraître devant elle un homme grand, brun, fort bien vêtu, d'une physionomie assez sombre, mais qui prit un air riant et gracieux en lui parlant. Où allez-vous, ma belle enfant, lui dit-il? Il me semble que je vois couler des larmes de vos yeux: dites-moi quelle est votre affliction; il faudra qu'elle soit bien étrange, si je ne puis vous donner de secours. Hélas! répondit Rosanie, il n'y a pas de remède contre le chagrin qui m'accable; ainsi il est fort inutile que je vous en dise le sujet. Peut-être, repartit l'inconnu, le secours n'est-il pas si désespéré que vous pensez; mais du moins on soulage ses maux en les racontant: apprenez-moi donc les vôtres; vous ne les pouvez confier à quelqu'un qui y

prenne plus de part que moi. Puisque vous m'en priez avec tant d'instance, repliqua Rosanie, je vais vous informer de toute ma destinée. Après ce recit, elle ajouta; Vous voyez bien qu'il n'y a pas de remède à mes maux. Cependant, continua-t-elle avec un soupir; j'espère m'en épargner le supplice par un moyen que je ne dis pas. Mais, reprit l'inconnu, si, au lieu d'un moyen funeste, on vous donnait un moyen doux et agréable pour éviter ces maux, n'auriez-vous pas bien de l'obligation aux gens, et ne feriez-vous pas quelque chose en leur faveur? Tout ce que je pourrais faire raisonnablement, répondit Rosanie avec précipitation; excepté l'honneur et le devoir, il n'est rien qu'on ne me vît sacrifier à la reconnaissance. Puisque vous êtes dans ces sentimens-là, repartit l'inconnu, je vais m'engager avec plaisir à vous servir. Mais faisons auparavant exactement nos conventions. Vous voyez bien cette petite baguette, lui dit-il, elle a des propriétés admirables. Dès que vous en toucherez toutes sortes de chanvres et de lins, elle en filera par jour autant que vous le voudrez, et d'une finesse telle que vous le souhaiterez. Elle a encore un don; dès qu'on en touche de la laine, de la soie, et des canevas, on en fait la plus belle tapisserie du monde, et des ouvrages de petit point, qui le disputeraient aux plus excellentes manufac-

tures. Je vous prêterai, poursuivit-il, cette merveilleuse baguette, pourvu que vous demeuriez d'accord de ce que je vais vous dire. Si d'aujourd'hui en trois mois, jour pour jour, lorsque je viendrai chercher ma baguette, vous me dites en me la rendant: Tenez, Ricdin-Ricdon, voilà votre baguette, je la reprendrai sans que vous en soyez engagée à nulle obligation envers moi; mais si, au jour marqué, vous ne pouvez retrouver mon nom, et que vous me disiez simplement: Tenez, voilà votre baguette, je serai maître de votre destinée; je vous menerai par-tout où il me plaira, et vous serez obligée de me suivre.

» Rosanie rêva quelque temps sur ce qu'elle avait à répondre; mais il lui parut que le nom Ricdin-Ricdon était si facile à retenir qu'il lui semblait qu'elle ne courait aucun risque d'accepter le favorable secours de la baguette: elle se faisait déja une joie secrète du plaisir qu'elle aurait à confondre l'orgueil de ses concurrentes par le beau fil que la baguette allait filer. Seigneur Ricdin-Ricdon, dit-elle, j'accepte la convention que vous voulez faire avec moi, si vous pouvez y mettre encore une condition: c'est que votre baguette ait aussi le don de mettre, dans la coëffure et dans les habits, tout le bon air et la bonne grace qu'il y faut pour plaire. Si vous pouvez enrichir cette baguette, déja si utile, d'un

don aussi nécessaire aux belles, votre traité est tout fait. Ah! s'écria Ricdin-Ricdon, rien n'est si aisé que de vous accorder ce que vous demandez. Mes camarades et moi, nous ne refusons jamais aux personnes de votre sexe le talent de se bien mettre dès qu'elles veulent s'entendre un peu avec nous : c'est pourquoi l'on voit dans le monde de petites filles de douze ans, qui ne peuvent d'ailleurs rien apprendre, se coëffer avec un art admirable, et placer déja une mouche avec d'aussi judicieuses réflexions que les femmes de cinquante ans. Je vous annonce donc que dès que vous toucherez votre coëffure et vos habits avec ma baguette, on y verra briller tous les agrémens de la mode. J'accepte votre traité, dit Rosanie. Mais il faut me le jurer, repartit le traitant. Eh bien! j'en jure, reprit-elle, et par les sermens les plus inviolables. Cela étant, dit Ricdin-Ricdon, puisque j'ai votre promesse en si bonne forme, serviteur, la belle, jusqu'au revoir. En disant ces mots, il lui remit sa baguette entre les mains, et puis il s'en alla.

» Dès que Rosanie put disposer de cette mystérieuse baguette, la première chose qu'elle en fit, ce fut d'en toucher sa coëffure et ses vêtemens; ensuite elle se mira dans le plus prochain ruisseau, où elle se trouva si belle, et mise d'un si bon air, qu'elle se sut beaucoup

de gré du traité qu'elle venait de faire. Elle marchait toujours et regagnait le palais. Elle se retira dans son appartement, si transportée de joie de la possession de la merveilleuse baguette, que, dans ses transports, elle perdit le souvenir du nom de celui de qui elle la tenait. Sa joie l'empêcha autant de dormir qu'avait fait le chagrin la première nuit qu'elle passa dans le palais; et pendant toutes les heures qu'elle devait donner au sommeil, elle ne s'occupa que d'idées agréables, qui lui firent autant de plaisir que n'auraient pu faire les songes les plus flatteurs. Quand il fut grand jour, elle se leva; et sa baguette, en cet instant, la servit comme aurait fait la femme-de-chambre favorite de la plus habile coquette; ensuite elle se hâta d'éprouver cette même baguette sur un petit paquet de lin de la reine, qui, par le pouvoir de ce bois enchanté, devint sur-le-champ une livre de fil, tel que le plus beau fil de Flandres. Rosanie, charmée des heureux succès de la baguette, serra une partie du fil qu'elle avait filé, et n'en retint, pour montrer à la reine le soir, qu'un peu au-dessus de ce qu'en aurait pu filer par jour la plus assidue et la plus diligente ouvrière qui fût dans le monde. Quand le jour fut fini, elle attendit au passage la reine, qui devait aller à la promenade. Lorsque cette princesse parut, elle lui dit que

ses crampes et ses rhumatismes l'ayant quittée, elle avait employé sa journée, et prenait la liberté de venir lui offrir son travail. La reine l'examina : elle en fut enchantée ; et sa surprise augmenta lorsque Rosanie lui dit qu'elle savait travailler aussi parfaitement en tapisserie. Elle lui accorda toutes ses demandes, entre autres de se divertir quelques heures pendant le jour, et de travailler seule dans son appartement.

» Rosanie passa le lendemain à se divertir et la nuit à dormir. Quoiqu'elle eût oublié le nom de l'homme à la baguette, elle ne songeait pas beaucoup à cet oubli ; et quand elle y pensait, c'était avec peu d'inquiétude, car elle ne doutait pas que ce nom ne revînt dans sa mémoire quand elle prendrait bien de la peine à se le rappeler. Et d'ailleurs trois mois qu'elle se voyait devant elle pour profiter tranquillement de tous les dons de la baguette lui paraissaient un temps aussi long qu'un demi-siècle paraît à toute autre personne. Cependant le prince n'était plus occupé que de son amour ; les divertissemens qui lui avaient paru autrefois les plus doux ne lui donnaient plus aucun plaisir : la chasse et les spectacles étaient pour lui des amusemens insipides, et il s'ennuyait par-tout où il ne voyait point Rosanie. La voir, lui parler de sa tendresse, la lui prouver par quelque grand service, était alors l'objet de

tous les souhaits de ce jeune prince. La contrainte où il se voyait obligé de vivre lui donnait un chagrin qui lui changeait l'humeur. Il y avait parmi ses courtisans les plus assidus un jeune chevalier fort spirituel, surnommé *Bon-Avis*, auquel il fit confidence de ses desirs; et *Bon-Avis*, qui était ingénieux, trouva bientôt le moyen de le servir. Comme il suivait son maître par-tout, quand le prince se rencontra dans les lieux où était Rosanie, il sut si adroitement occuper Vigilantine, qu'on avait donnée pour gouvernante à la belle fileuse, que le prince eut le loisir de lui parler long-temps de son amour. Il lui en fit des peintures si vives et si tendres qu'elle en fut fort touchée; mais, quelle que fût la sensibilité de la belle, elle ne laissa pas de lui dire qu'il devait au plutôt étouffer cette ardeur, puisque, malgré tout le mérite dont il était partagé, elle n'avait pas l'ame assez basse pour se résoudre à être jamais sa maîtresse, et qu'elle n'était pas d'une naissance à pouvoir devenir son épouse. Le prince lui répondit qu'il n'était pas nouveau de voir des rois épouser des bergères. Enfin, il parla d'une manière si passionnée et si naturelle, que la belle se laissa persuader que son amour était sincère et pur, et permit qu'il l'en entretînt quelquefois, pourvu que ce fût avec le respect qu'il lui promettait, et qu'il fût bien résolu à garder la fidélité qu'il

lui avait jurée. Depuis ce jour, où les cœurs de ces deux amans furent d'intelligence, leurs yeux le furent parfaitement aussi, et se donnèrent souvent de tendres explications de leurs sentimens secrets. *Bon-Avis* sut leur ménager diverses conversations; mais il ne put pas toujours y réussir avec tant d'adresse qu'on ne démêlât quelque chose de l'attachement du prince. On en avertit en même-temps le roi et la reine. Le roi ne s'inquiéta pas beaucoup de cette inclination de son fils, qu'il regarda comme un amusement passager; et pour la reine, elle avait tant de confiance dans la vertu de Rosanie, qu'elle ne craignit rien de fatal d'un tel attachement.

» Cependant cette belle fille était agitée d'une inquiétude secrète qu'elle avait peine à cacher, et qui était causée par l'infidélité de sa mémoire. Elle sentait que le terme que l'homme à la baguette avait prescrit pour venir reprendre ce bois précieux approchait de jour en jour; et le nom bizarre de cet homme ne lui revenait pas dans l'esprit. En vain, depuis quelque temps, elle faisait mille efforts pour le trouver; c'était toujours inutilement. Cependant elle voyait que si elle ne retrouvait point ce nom fatal, une parole inviolable l'engageait à suivre le donneur de la baguette où il voudrait la mener. Quelque mal qu'elle formât les caractères de l'écriture, elle voulut voir s'ils ne

pourraient pas lui aider à retrouver ce nom si ardemment desiré. Elle se tourmenta donc avec toute l'agitation dont elle était capable, qu'elle écrivit *Racdon*, puis *Ricordon*, et enfin *Rigaudon*; mais si dans de certains momens elle avait de la joie de croire qu'elle était toute prête à trouver le nom dont elle avait besoin, dans d'autres instans elle était au désespoir d'être convaincue que c'était vainement que ceux qui se présentaient à sa mémoire semblaient en approcher, puisqu'enfin ils ne contribuaient pas à lui rappeler une idée certaine du véritable. Lasse de travailler sa mémoire avec si peu de succès, elle abandonna le secours de l'écriture, et se replongea dans ses tristes rêveries.

» Le prince, fort en peine de l'inquiétude qu'on remarquait dans Rosanie, s'en alla à la chasse pour dissiper le chagrin que celui de sa belle lui causait. Un jour il s'égara de ses gens, et s'écarta si bien d'eux en rêvant, que la nuit le surprit avant qu'ils pussent le retrouver. Passant dans un lieu fort désert, auprès d'un vieux palais ruiné, et qui semblait inhabitable, il remarqua qu'il y avait beaucoup de lumière dans le palais. Il s'approcha vers les fenêtres des salles, qui étaient toutes ouvertes et toutes rompues, et regarda au travers des arbres qui les environnaient. Il vit, à la lueur d'une clarté toute violette, plusieurs personnes d'une

figure affreuse, et d'un habillement bizarre. Il y avait au milieu d'elles une espèce d'homme sec et basané, qui avait le regard farouche et la physionomie effrayante. Il paraissait cependant dans une grande gaieté, et faisait des sauts et des bonds avec une agilité inconcevable. Le prince sentit un secret frémissement à la vue de ces objets effroyables, et ne doutait pas qu'il n'y eût là des habitans de l'enfer. Il y avait, dans cette troupe, une femme qui faisait de grandes supplications à ce spectre hideux. Non, dit-il, ma puissance ne s'étend pas sur lui. Après ces mots, il se mit à recommencer ses sauts, en chantant cette chanson d'une voix terrible :

Si jeune et tendre femelle,
N'aimant qu'enfantins ébats,
Avait mis dans sa cervelle
Que Ricdin-Ricdon je m'appelle,
Point ne viendrait dans mes lacs ;
Mais sera pour moi la belle,
Car un tel nom ne sait pas.

» Pendant que le prince avait été témoin inquiet du sabbat des sorciers, le roi, son père, passait de bien plus agréables momens. Il avait appris des secrets et des évènemens qui lui avaient donné une joie sensible. Une dame, dont la beauté et l'air majestueux se faisaient aisément remarquer, vint lui demander audience. Elle était accompagnée d'un vieillard

de bonne mine. Seigneur, dit cette dame au roi, vous voyez devant vous une princesse qui vient vous rendre graces des obligations dont elle est redevable à vous et à la reine votre épouse. Je ne crois pas, madame, répondit le roi, que la reine ni moi ayons été assez heureux pour vous rendre aucun service. Il est vrai, seigneur, repartit la dame, que je n'ai pas reçu en propre personne les graces dont je viens vous remercier; mais elles ont été répandues sur quelqu'un qui m'est plus chèr que moi-même, puisque c'est sur la princesse Rosanie. La surprise du roi et de toute la cour fut extrême à ces paroles. On prêta une nouvelle attention à la dame, et l'on apprit d'elle, qu'obligée de s'enfuir des états du roi son époux, après que ses ennemis s'en furent emparés, elle avait confié l'éducation d'une fille à la mamelle, qu'elle emportait, à une paysanne d'un certain village des états du roi *Prud'homme;* mais que, rappelée depuis peu par ses sujets, elle venait la chercher pour la faire monter sur le trône.

» Ces nouvelles répandirent beaucoup de joie dans tous les cœurs, excepté dans celui de Rosanie. Le prince ne savait que penser de sa tristesse: dès qu'il put lui parler sans témoins, il se hâta de lui dire: D'où vient, belle Rosanie, le chagrin mortel où je vous vois plongée? Mais ce fut inutilement qu'il voulut arra-

cher ce secret à son cœur. Pour la distraire, il lui fit le récit de son aventure du vieux palais, et de tous les discours diaboliques qu'il y avait entendus. Quand il eut répété la chanson du spectre, Rosanie fit un si grand cri qu'il en fut d'abord effrayé; mais la joie qu'elle témoignait le rassura aussitôt. Elle lui fit le récit fidèle de son aventure de la baguette. Le prince ne put s'empêcher de la blâmer un peu de s'être engagée si légèrement avec un homme qu'elle ne connaissait point; mais, comme on est toujours prêt à tout excuser dans la personne qu'on aime, il rejeta son imprudence sur son extrême jeunesse. Il écrivit en même-temps le nom de Ricdin-Ricdon sur des tablettes qu'il donna à Rosanie; et lorsque l'homme du jardin vint demander sa baguette à cette belle princesse, elle la lui rendit en lui disant: Tenez, Ricdin-Ricdon, voilà votre baguette. Rosanie avait tant d'obligations à son amant qu'elle apprit avec joie qu'on le lui destinait pour époux. Les noces se célébrèrent, peu de jours après, avec la plus grande magnificence ».

La morale de ce petit conte nous a paru si bonne que nous avons cédé au desir d'en donner une analyse circonstanciée, au risque d'être accusé de l'avoir faite un peu trop longue.

Mademoiselle l'Héritier est morte à Paris le 25 février 1734.

LEÇON.

Demande. En quelle année mademoiselle l'Héritier naquit-elle?

Réponse. En 1664.

D. Dans quelle ville?

R. A Paris.

D. Connaissez-vous quelques particularités de sa vie?

R. On n'en connaît aucune.

D. Quels sont ses ouvrages?

R. *L'Apothéose de mademoiselle de Scuderi*, en vers et en prose; *la Pompe Dauphine; le Tombeau de M. le dauphin, duc de Bourgogne; la traduction des Epîtres héroïques d'Ovide; les Caprices du destin*, et *la Tour ténébreuse*.

D. En quelle année, dans quelle ville et à quel âge mademoiselle l'Héritier est-elle morte?

R. En 1734, le 25 février, à Paris, à l'âge de soixante-dix ans.

LA DUCHESSE DE MAZARIN.

Ce n'est point assez qu'une femme soit vertueuse à ses yeux; elle doit encore paraitre telle à ceux du public. Vainement sa conduite sera irréprochable : si elle ne prend garde de commettre des imprudences, elle peut, dans un seul jour, en perdre tout le fruit. Dès qu'un préjugé défavorable s'établit contre elle, ses actions les plus innocentes tournent à son désavantage, et, loin de la servir, deviennent souvent une source de malheurs.

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, naquit en 1646. Elle était fille de Michel-Laurent Mancini, fils de Paul Mancini, baron romain, et de Jéronime Mazarin, sœur du cardinal de ce nom. Voici le portrait qu'en fait Saint-Évremond.

« Ses dents, sa bouche, ses lèvres, et toutes les graces qui l'environnent, se trouvent assez confondues parmi les grandes et diverses beautés de son visage; mais si on les compare à ces belles bouches qui font le charme des personnes qu'on admire le plus, elles défont tout; elles effacent tout ce que l'on peut s'imaginer. Pour lui trouver quelques défauts, je la veux

voir au milieu de ses chiens, de ses guenons, de ses oiseaux, et je m'attends que le désordre de sa coëffure et de ses habits lui fera perdre l'éclat de cette beauté qui nous étonnait à la cour, mais c'est là qu'elle est cent fois plus aimable; c'est là qu'un charme plus naturel donne du dégoût pour tout art, pour toute industrie; c'est là que la liberté de son esprit et de son humeur n'en laisse à personne qui la voit. Je cherche à m'attirer des outrages qui m'irritent; je choque à dessein toutes ses opinions; j'excite sa colère dans la dispute; je me fais faire des injustices au jeu. Que me sert toute cette industrie d'injustice si recherchée? Ses mauvais traitemens plaisent au lieu d'irriter; et ses injures, plus charmantes que ne seraient les caresses des autres, sont autant de chaînes qui me lient à ses volontés. Je la veux voir sérieuse, pensant la trouver plus agréable; je la vois plus libre, espérant de la trouver indiscrète; sérieuse, elle fait estimer le bon sens; enjouée, elle fait aimer son enjouement. Elle sait autant qu'un homme peut savoir, et cache sa science avec toute la discrétion que doit avoir une femme retenue. Elle a des connaissances acquises qui ne sentent en rien l'étude qu'elle a employée pour les acquérir. Elle a des imaginations heureuses, aussi éloignées d'un art affecté qui nous déplaît que d'un naturel outré qui nous blesse. Passez du visage

à l'esprit, des qualités de l'esprit à celles de l'amė, vous trouverez que tout vous attire, tout vous attache, tout vous lie, et rien ne saurait vous dégager. On se défend des autres par la raison; c'est la raison qui nous livre, qui nous assujétit à son pouvoir. Ce que je trouve de plus extraordinaire dans madame de Mazarin, c'est qu'elle inspire de nouveaux desirs; que, dans l'habitude d'un commerce continuel, elle fait sentir toutes les tendresses et les douceurs d'une passion naissante : c'est la seule femme pour qui on puisse être éternellement constant, et avec laquelle on se donne à toute heure le plaisir de l'inconstance ».

Quoiqu'Hortense eût une sœur aînée, le cardinal Mazarin la choisit pour porter son nom, et la proposa successivement en mariage à MM. de Turenne, de Candale et de la Feuillade. Le premier parut peu empressé, le second mourut, et le troisième se brouilla avec le cardinal. Charles II, depuis roi d'Angleterre, prétendit à sa main; mais, comme il n'avait pas à cette époque un pouce de terre, le cardinal le refusa, ce dont il se repentit bien lorsque ce prince eut remonté sur le trône de ses ancêtres.

Enfin le duc de la Meilleraye se présenta. Le cardinal ne voulut pas d'abord entendre parler de ce mariage; mais il se rendit aux sollicitations de l'évêque de Fréjus, et, le 28 février

1661, le contrat fut passé, portant pour clause expresse que le duc de la Meilleraye prendrait le nom de *Mazarin*, et serait constitué, conjointement avec sa future épouse, légataire universel du cardinal. Le prélat mourut la même année, et laissa vingt millions au duc de la Meilleraye.

Les beaux jours de cet hymen ne furent pas long-temps sereins. Le duc devint si jaloux qu'il ne voulut plus que sa femme restât à Paris. Il la fit voyager avec lui en Alsace, en Bretagne, et dans plusieurs autres provinces; il ne lui permit pas de s'arrêter pendant une course de plus de deux cents lieues, quoiqu'elle fût enceinte. Mais ce n'était rien encore en comparaison des mauvais traitemens qu'il lui réservait à son retour à Paris. Il lui défendit la parure, les spectacles, les promenades; ses amis, ses connaissances ne purent avoir d'accès chez elle, et sitôt qu'un domestique avait le malheur de lui plaire, il était renvoyé par le duc, sans appel. Une semblable tyrannie ne pouvait pas subsister long-temps, et l'on prit de part et d'autre le prétexte de dépenses outrées pour se faire des reproches réciproques. Le duc accusa sa femme de tout donner à ses frères, et la duchesse se plaignit qu'il faisait, par un faux zèle, de grandes dissipations. Les plaintes de la duchesse étaient fondées; car le trop faible Mazarin se laissa

persuader, par une troupe de bigots intéressés, que les biens du cardinal n'étaient pas légitimement acquis, et qu'il ne pouvait en jouir en conscience. Aussi vendit-il pour plus de trois millions de ses plus beaux meubles, brisa pour cinquante mille écus de statues et de tableaux, et enleva les diamans de sa femme, qui valaient des sommes immenses, comme un ornement inutile et dangereux.

La duchesse courut aussitôt chez le duc de Nevers, son frère, et chez la duchesse de Bouillon, sa sœur, pour leur faire part de cet enlèvement. On chercha à la réconcilier avec le duc. Mais ayant voulu l'emmener en Alsace, dont il était gouverneur, elle se réfugia chez sa sœur Olympe, alors duchesse de Soissons, et de là à l'abbaye de Chelles: elle y resta quelque temps, et se rendit ensuite chez les filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine.

Cependant elle obtint du roi la permission de plaider contre son mari. Pour l'en empêcher il résolut de l'enlever. Instruite de ce projet elle retourna à Chelles et vit arriver un jour son mari avec une nombreuse escorte. Sa tante ayant bien voulu lui confier toutes les clefs du couvent, elle fut elle-même recevoir le duc au parloir. Il lui dit qu'il venait parler à madame l'abbesse. *Je suis abbesse et portière*, répliqua-t-elle; *on ne peut*

entrer ici que par mon moyen. Le duc, confus, se retira; mais en la menaçant de revenir l'arracher du couvent. A cette nouvelle, le comte de Soissons, le duc de Bouillon, ses sœurs et plusieurs autres seigneurs vinrent au secours de la duchesse. Quand elle les aperçut, elle les prit pour l'escorte de son mari, et se sauva par le tour. Elle fut bientôt détrompée, et eut la satisfaction d'apprendre que la troisième chambre des enquêtes, *qui était composée*, comme elle dit, *de jeunes gens très-raisonnables*, avait prononcé qu'elle irait demeurer au palais Mazarin; et son mari, comme grand-maître d'artillerie, à l'Arsenal.

Le roi voulut bien être le médiateur de la querelle des deux époux. On convint de part et d'autre que le duc viendrait loger au palais Mazarin; que la duchesse serait libre du choix de son monde; qu'elle ne serait pas obligée de suivre son mari dans ses voyages, et que l'on s'en rapporterait à la décision des ministres pour la séparation des biens.

La paix fut de peu de durée. La duchesse, craignant que le parlement ne rendît à son mari toute autorité sur elle, eut l'imprudence de se déguiser en homme, et de quitter, suivie de deux domestiques, sa maison, dans la nuit du 13 au 14 juin 1667. Le duc de Nevers et le chevalier de Rohan l'accompagnèrent jusqu'à la porte Saint-Antoine, où elle trouva un

relai qui la conduisit sur la route d'Italie.

Aussitôt que le duc fut instruit de l'évasion de sa femme, il courut éveiller le roi, et le supplia de faire courir après elle. Malgré tous les conseils de ses amis, il eut recours à la justice, fit donner des décrets de prise-de-corps contre tous les domestiques de sa femme, et d'ajournement personnel contre le duc de Nevers et le chevalier de Rohan.

La duchesse ne se dissimulait pas tous les inconvéniens de son évasion. Ce qu'elle dit à ce sujet prouve bien que toute action irréfléchie entraîne avec soi le repentir. « Tandis » qu'on ne s'occupait que de moi à la cour, » dit-elle, je courais une étrange carrière; » et j'avoue que, si j'en avais prévu toutes » les suites, j'aurais plutôt choisi de passer » ma vie entre quatre murailles, et de la finir » par le fer et par le poison, que d'exposer » ma réputation aux médisances inévitables » à toute femme de mon âge et de ma qua- » lité qui est éloignée de son mari. Quoique » je n'eusse pas assez d'expérience pour en » prévoir les suites, ni ceux qui étaient de » mon secret, je ne laissai pas de rendre » de grands combats contre moi-même » avant de me déterminer; et la peine que » j'eus à le faire, si on le pouvait savoir, fe- » rait comprendre combien pressante était la » nécessité de prendre le funeste parti que je

» pris. Je fus si troublée en partant, qu'il
» fallut revenir de la porte Saint-Antoine
» prendre la cassette de mon argent et de
» mes pierreries, que j'avais oubliée. Il est
» vrai que je ne songeais pas seulement que
» l'argent pût jamais manquer; mais l'expé-
» rience m'a appris que c'est la première chose
» qui manque, sur-tout aux gens qui, pour en
» avoir eu toujours de reste, n'en ont jamais
» connu le prix.

Après avoir fait bien du bruit, le duc renonça à ses poursuites. La duchesse se retira à Rome, dans un couvent qu'elle quitta bientôt pour voyager en Italie. Elle fut parfaitement reçue par les seigneurs italiens; mais particulièrement par les curieux et les antiquaires, qui auraient lapidé volontiers son mari quand ils apprirent le désastre des pauvres statues du palais Mazarin. La ducesse vint à Nevers. Le duc, qui avait obtenu un arrêt du parlement, qui lui permettait de faire arrêter sa femme dans quelqu'endroit que ce fût, voulut user de son pouvoir. Cependant il céda aux instances de Colbert, et signa un arrêt d'appointement. La duchesse se retira chez madame Colbert. Le duc obtint du roi qu'elle irait demeurer chez madame de Montespan. Sa majesté la laissa néanmoins maîtresse de retourner en Italie avec vingt-quatre mille francs de pension. Il lui donna vingt-quatre heures pour

réfléchir, lui conseillant de rester à la cour, dont elle pouvait faire les délices. Cette bienveillance du roi, et les bons avis de madame de Montespan et de madame Colbert, ne purent changer la résolution qu'elle prit de quitter encore la France. Indigné d'un projet si déraisonnable, le duc de Lauzun lui dit : « Eh! madame, que ferez-vous avec vingt-quatre mille francs? vous les mangerez au premier cabaret, et vous reviendrez, toute honteuse, en demander d'autres qu'on ne vous donnera pas ».

La duchesse se mit donc en route, accompagnée de madame Bellenzani, d'un exempt et de deux gardes-du-corps que le roi lui avait donnés pour la conduire. Elle arriva à Rome; mais elle n'y fit pas un long séjour, et revint en France avec sa sœur, à qui l'Italie déplaisait au dernier point. Elle demeura un mois à Aix, où elle apprit que Polastron avançait pour l'arrêter. A cette nouvelle, elle quitta sa sœur; mais peu de temps après elle la rejoignit à Grenoble, et revint avec elle à Lyon. Ces dames eurent le désagrément de voir l'histoire de leurs aventures entre les mains d'un colporteur. Enfin la duchesse, craignant d'être rencontrée par Polastron, se retira à Chamberri, auprès du duc de Savoie, dont elle avait été bien reçue dans son voyage en Italie. Elle y vécut pendant trois ans; mais le duc de Savoie étant mort, elle se vit forcée

de changer de retraite. Elle résolut alors de passer en Angleterre, où la duchesse d'Yorck, sa parente, l'appelait. Après bien des fatigues, elle débarqua en Angleterre, où le roi lui donna une pension annuelle de cinquante mille livres, comme redevable de trois cent mille écus à la succession Mazarin.

L'époux de la duchesse, dont la maxime était de plaider toute sa vie, et de ne s'accommoder jamais, la fit long-temps solliciter de revenir chez lui. Voyant qu'il n'était point écouté, il présenta requête au grand conseil pour la faire déclarer déchue de sa dot et privée de ses conventions; ordonner qu'elle revînt en France, ou permettre à son mari de la reprendre par-tout où il la trouverait.

En 1689 le conseil rendit un arrêt qui ordonnait que la duchesse se retirerait, dans trois mois, chez les filles de Sainte-Marie, et six mois après chez son mari. La duchesse répondit qu'elle ne pouvait pas quitter l'Angleterre sans payer ses dettes; et il fut arrêté qu'elle en donnerait l'état pour être présenté à son mari. Mais le duc s'y étant refusé, elle demeura en Angleterre.

En 1698 la duchesse fut attaquée d'une maladie qui fit trembler tous ses amis. Elle en revint heureusement, et dit à Saint-Évremont qu'elle voudrait bien savoir ce qu'on aurait pu dire d'elle après sa mort. L'ingénieux auteur

travailla aussitôt à son oraison funèbre, et finit ainsi l'exorde:

« Pleurez, Messieurs, n'attendant pas à regretter un bien perdu; donnez à vos pleurs la funeste pensée qu'il le faudra perdre. Pleurez, pleurez: quiconque attend un malheur certain peut déja se dire malheureux. Hortense mourra; cette merveille du monde mourra un jour: l'idée d'un si grand mal mérite vos larmes.

Vous y viendrez, à ce triste passage,
Hortense, hélas! vous y viendrez un jour,
Et perdrez là ce beau visage
Qu'on ne vit jamais sans amour ».

Il finit ainsi: « Ce temps viendra; ne pût-il jamais venir! ce temps malheureux, où l'on pourra dire de cette merveille:

Elle est poudre toutefois;
Tant la Parque a fait ses lois
Égales et nécessaires!
Rien ne l'en a su parer.
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir sans murmurer ».

Cinq ans après son oraison funèbre, elle mourut à Chelsey, le 2 juillet 1699, à l'âge de 53 ans. Les chagrins qu'elle éprouva pendant sa vie la lui firent peu regretter.

LEÇON.

Demande. En quelle année la duchesse de Mazarin naquit-elle?

Réponse. En 1646.

D. De qui était-elle fille?

R. De Michel-Laurent Mancini, fils de Paul Mancini et de Jéronime Mazarin, sœur du cardinal de ce nom.

D. Qui épousa-t-elle?

R. Le duc de la Meilleraye.

D. Sous quelle condition le cardinal Mazarin consentit-il à ce mariage?

R. Sous la condition que le duc de la Meilleraye prendrait le nom de *Mazarin*, et qu'il serait constitué, conjointement avec sa future épouse, son légataire universel.

D. Quelle fortune le cardinal laissa-t-il à ces deux époux?

R. Vingt millions.

D. Cette union fut-elle heureuse?

R. Non: la mésintelligence se mit bientôt entre le duc et la duchesse, et donna lieu au plus grand éclat.

D. Que fit la duchesse?

R. Elle eut l'imprudence de quitter la maison de son époux, et fut réduite à passer le

reste de ses jours, dans une terre étrangère.

D. Où mourut-elle?

R. A Chelsey.

D. En quelle année et à quel âge?

R. En 1699, le 2 juillet, à l'âge de 53 ans.

D. Quelle morale peut-on retirer en lisant la vie de la duchesse de Mazarin?

R. Que la fortune ne suffit pas pour faire un bon ménage, et qu'une démarche imprudente est toujours suivie du repentir.

Mlle. AÏSSÉ.

MADEMOISELLE AÏSSÉ naquit en Circassie; et, si l'on en croit le marchand qui la vendit, elle était fille d'un prince circassien. Voici ce qu'on sait de positif relativement à son origine et à son enfance.

M. de Ferriol était ambassadeur de France à Constantinople. Il acheta, en 1598, d'un marchand d'esclaves, une petite fille âgée d'environ quatre ans. Elle avait été enlevée, avec beaucoup d'autres enfans, dans une ville de Circassie que les Turcs avaient pillée. Ses graces enfantines lui attirèrent la préférence de l'ambassadeur, et la lui firent choisir parmi ses compagnes d'infortune. Il est à présumer que le marchand, afin d'accroître l'intérêt qu'elle inspirait, et obtenir de M. de Ferriol un prix plus considérable, assura qu'elle avait été trouvée dans un palais, et qu'elle était fille d'un prince circassien. Quoi qu'il en soit, il la vendit à M. de Ferriol une somme de 1500 livres.

M. de Ferriol n'était pas marié, et ne pouvait, par cette raison, donner à sa jeune orpheline une éducation proportionnée à l'in-

térêt qu'elle lui avait inspiré. Il la confia donc à sa belle-sœur, madame de Ferriol, sœur de madame de Tencin. Cette dame prit le plus grand soin de la petite Aïssé, et la mit à même d'acquérir des talens et de l'instruction. On doit dire, à la gloire de l'élève, qu'au milieu de l'immoralité qui accompagna les dernières années de Louis XIV et la régence de Louis XV, elle conserva un cœur honnête et une ame délicate et sensible ; qualités bien essentielles, mais qui ne pouvaient malheureusement contribuer à son bonheur dans la situation dépendante et subalterne où le sort l'avait placée.

M. de Ferriol tomba dangereusement malade. Malgré le peu de délicatesse qu'il eut envers sa pupille, elle le soigna avec tout le dévouement d'une fille tendre et respectueuse. Il lui laissa quatre mille livres de rente, et un capital assez considérable que ses héritiers furent chargés de lui payer.

Après la mort de l'ambassadeur, mademoiselle Aïssé rentra chez madame de Ferriol; mais elle n'y fut point heureuse. Sa bienfaitrice, au lieu d'avoir pour elle ces ménagemens qui décèlent une ame vraiment délicate, et qui servent à déguiser les rapports de dépendance, lui fit toujours sentir les services qu'elle lui rendait : elle lui reprocha même les dons de son beau-frère, et alla jusqu'à lui dire qu'ils lui

paraissaient trop considérables. Trop fière pour souffrir un pareil affront, mademoiselle Aïssé jeta au feu, devant madame de Ferriol, le billet que l'ambassadeur lui avait laissé. Madame de Ferriol profita du sacrifice sans témoigner qu'elle était sensible à un si beau trait de désintéressement.

Il est naturel de penser que mademoiselle Aïssé, jeune, aimable et répandue, avait le plus grand succès dans le monde, et que, si elle eût voulu, elle eût vu un grand nombre d'adorateurs attachés sur ses pas. Mais ni la vanité ni l'intérêt n'eurent de prise sur son cœur, et rien ne fut capable de lui faire oublier les devoirs qu'elle avait à remplir. Le duc d'Orléans, régent du royaume, voulut lui rendre des soins; mais il eut la honte d'essuyer un refus: et comme on priait mademoiselle Aïssé de répondre aux propositions qui lui étaient faites, et de ne point dédaigner la fortune qui s'offrait à elle, elle répondit qu'elle se jeterait dans un couvent si l'on continuait de la persécuter.

Cependant mademoiselle Aïssé, qui avait su résister à l'appât des biens et de la faveur, ne trouva pas les mêmes forces pour défendre son cœur contre l'amour. Le chevalier d'Aydie conçut pour elle la plus vive passion, et fut assez heureux pour être payé de retour. Son seul desir était de s'unir à celle qu'il aimait;

et, comme il était engagé dans l'ordre de Malte, il voulait se faire relever de ses vœux. Mademoiselle Aïssé refusa de se prêter à un projet dont l'exécution eût dégradé son amant aux yeux du monde, et sacrifia sa propre réputation à celle du chevalier d'Aydie.

Le mystère le plus profond couvrit la faiblesse de mademoiselle Aïssé. Sa fille fut élevée d'abord en Angleterre, puis ramenée en France, et placée dans un couvent, à Sens, sous le nom de miss Black, veuve de lord Bolynbrocke. Mais le chagrin de ne pouvoir se livrer, sans rougir, à la tendresse maternelle affaiblit peu-à-peu la santé de mademoiselle Aïssé. Elle chercha et trouva dans le sein de la religion les consolations qu'elle assure à ceux qui ont recours à elle avec confiance. Enfin elle mourut en 1733.

Mademoiselle Aïssé a écrit des lettres où l'on trouve un caractère de mélancolie tout-à-fait touchant : elles sont adressées à madame Saladin, son amie. Nous en citerons deux.

Paris, juin 1727.

« Je viens, madame, de recevoir votre » lettre du 22 de ce mois. C'est un jour heu- » reux pour moi, quand j'apprends par vous » de vos nouvelles. Les assurances que vous

» me donnez de votre bonté me sont tou-
» jours et bien nouvelles et bien chères; et
» je dis de vos lettres ce que M. de Fonte-
» nelle disait d'une dame qui lui plaisait :
» que le moment où il la voyait était le mo-
» ment présent pour lui. Cette façon de s'ex-
» primer a été fort critiquée : mais les gens
» grossiers ne connaissent qu'une jouissance
» dans ce monde; je les plains. Est-il un
» moment plus doux que celui où l'on re-
» çoit les assurances d'amitié d'une personne
» qu'on aime et qu'on estime parfaitement?
» Il y a bien des gens qui ignorent la satis-
» faction d'aimer avec assez de délicatesse
» pour préférer le bonheur de ce que nous
» aimons au nôtre propre. Remercions la
» Providence de nous avoir donné un bon
» cœur; et à vous de la vertu dans les mal-
» heurs que vous avez essuyés. Que seriez-
» vous devenue? Votre douceur, votre hu-
» manité, votre justice auraient été changées
» en désespoir, en cruauté et en injustice.
» Quelque grands que soient les malheurs du
» hasard, ceux qu'on s'attire sont cent fois
» plus cruels. Trouvez-vous qu'une reli-
» gieuse défroquée, qu'un cadet cardinal,
» soient heureux comblés de richesses (*)?

(*) Le cardinal de Tencin et sa sœur.

» Ils changeraient bien leur prétendu bonheur
» contre vos infortunes.

» Vous me demandez si *M. de Pont-de-Vesle*
» est introducteur des ambassadeurs? Vous le
» sauriez avant ceux qui font la gazette. Il a
» été question de quelque chose; mais il fal-
» lait trouver à se défaire de sa charge avan-
» tageusement : et d'ailleurs sa santé est tou-
» jours fort délicate; je crains qu'à la fin nous
» ne le perdions. Je dis cela le cœur serré;
» car c'est la plus grande perte que je puisse
» faire. C'est un homme qui a toutes les qua-
» lités les plus essentielles, beaucoup de mé-
» rite et d'esprit; ses procédés à mon égard
» sont d'un ange. Vous allez être bien surprise.
» Depuis que *M. d'Argental* est au monde,
» voici la première fois que nous nous sommes
» querellés; mais d'une façon si étrange,
» qu'il y a quatre jours que nous ne nous
» parlons. Le sujet de la querelle vient de ce
» qu'il ne voulait pas souper avec madame
» sa mère, qui revenait de la campagne, où
» elle avait été huit jours. Elle lui avait fait
» dire par tout le monde qu'elle serait à
» Paris ce soir-là; et elle se plaignait de ce
» qu'il n'avait pas assez d'attentions pour elle.
» Je le lui dis; et nous nous échauffâmes là-
» dessus. Je lui soutins que le devoir devait
» l'emporter sur le plaisir. En un mot, je
» m'emportai, sans jamais oublier la ten-

» dresse et l'amitié que j'avais pour lui ; et » c'est cette amitié qui m'engagea à lui parler » avec cette sincérité. Il me répondit avec » une sécheresse, une dureté qui m'assommèrent comme si la foudre était tombée » sur moi. La femme-de-chambre de Madame » en fut témoin. Il sortit de ma chambre : » je restai un quart-d'heure sans pouvoir » parler ; et je me mis à fondre en larmes. » *M. de Pont-de-Vesle* (*) entra, et me demanda de quoi je pleurais : je ne pus me » résoudre à le lui conter. La femme-de-chambre le fit : il fut bien surpris. Madame ignore notre bouderie : elle en serait » charmée ; parce qu'il y a quelques jours » que j'eus une scène affreuse, parce que je » le soutins contre les plaintes qu'elle m'en » fit. Quand elle est arrivée, mon premier » soin a été de lui faire des excuses de la part » de son fils de ce qu'il ne se trouvait pas » à la maison ; que j'en étais cause, lui ayant » dit qu'elle n'arriverait que fort tard ; et qu'il » ne pouvait se dispenser d'aller à un souper » où il s'était engagé depuis huit jours, surtout connaissant très-peu les gens qui composaient cette partie. La femme-de-chambre » se trouva derrière moi ; je l'ignorais : les

(*) Frère de M. d'Argental.

» larmes lui vinrent aux yeux d'étonnement » et de joie. Elle me dit que je justifiais » *M. d'Argental* lorsque j'avais sujet de m'en » plaindre. J'avais dit à *M. de Pont-de-Vesle* » que dorénavant je n'aimerais plus que pour » moi *M. d'Argental*, et qu'assûrément je ne » l'aimerais plus pour lui-même. Concevez-» vous, madame, ma douleur ? Au bout de » vingt-sept ans, perdre un ami ! Je le crois » honteux de ce qui s'est passé : il continue » de me manquer, sûrement par cette raison. » J'ai le cœur si gros qu'il m'est impossible » d'achever ma lettre : je la reprendrai quand » je serai plus tranquille ».

Du 28 août 1728.

« La bouderie a duré huit jours ; et, selon » la règle, celui qui a raison a fait les avances. » Je bus à sa santé à table, et je l'embrassai » le lendemain sans explication. Depuis ce » temps-là nous sommes fort bien ensemble. » Vous direz qu'il y a une furieuse distance » d'une date à l'autre ; mais j'ai eu des occu-» pations qui m'ont empêché de vous écrire, » mais non pas d'être fort occupée de vous. » Mademoiselle *Bideau* n'a pas fait tout ce » qu'elle m'avait promis. Je n'en suis pas trop » fâchée : je crains les trop grandes obli-» gations. *Cabanne* compte vous aller voir.

» Plût à Dieu que je fusse aussi libre que lui !
» je serais actuellement auprès de vous. Mais,
» quelque chose qui arrive, j'irai, quand
» même je serais réduite à demander l'au-
» mône, pour aller voir tout ce que j'aime
» le mieux, en vérité, sans exception ».

Autre.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait
» l'honneur de m'écrire en réponse à un
» gros paquet que je craignais bien qui ne
» fût perdu. Le nouveau témoignage de votre
» amitié me comble de joie, et je recevrai
» votre écran avec transport, puisque c'est de
» l'ouvrage de ce que j'aime; cependant je me
» plains des souvenirs trop fréquens qu'il me
» donnera de vous. Je vous le dis avec vérité,
» j'ai autant de douleur de vous avoir perdue
» que de joie de vous avoir pour amie: ces
» deux sentimens me combattent furieuse-
» ment; et, si je n'avais pas l'espérance de
» vous revoir un jour, je ne sais, en vérité,
» si je voudrais vous avoir connue. Vous
» m'avez rendue si difficile que je suis tou-
» jours en colère. Pourquoi tous les cœurs ne
» sont-ils pas faits comme le vôtre; ou du
» moins, pourquoi n'ont-ils pas une de vos
» bonnes qualités? Tout leur manque: pro-
» bité inébranlable, sagesse, douceur, justice;

» tout n'est qu'apparence chez les hommes :
» le masque tombe à la plus petite occasion ;
» la probité n'est qu'un nom dont ils se pa-
» rent ; ils paraissent justes, et ce n'est que
» pour condamner la conduite des autres ; de
» la douceur, qui n'est qu'aigreur ; de la gé-
» nérosité, qui n'est que prodigalité ; de la
» tendresse, qui n'est que faiblesse : et toutes
» ces choses-là me font répéter à tous les in-
» stans que votre ame est capable de vertu
» dans sa perfection. Je m'aperçois que je
» blesse votre modestie ; mes mouvemens du
» cœur vous sont connus ; vous savez que
» je dis toutes ces choses parce que je les
» pense, et que je n'ai jamais su flatter aux
» dépens de la vérité. Pardonnez, en faveur
» de mon attachement, la petite honte que
» vous avez eue en lisant vos louanges. Vous
» m'avez rendue comme M. le duc *d'Orléans*,
» à la différence près que je ne suis pas si
» perverse que lui, et que je crois qu'il y a
» une personne dans le monde véritablement
» raisonnable. Il croyait tout le monde mal-
» honnêtes gens ; je suis bien prête à penser
» comme lui : cela me met très-souvent de
» mauvaise humeur, et je finis par vouloir
» devenir philosophe, trouver tout indiffé-
» rent, ne m'affliger de rien, et tâcher d'être
» raisonnable pour ma propre satisfaction et
» pour la vôtre. Je travaille très-sérieusement

» à me rendre heureuse, à ne plus me chagriner; je sens que j'ai plus besoin que jamais d'avoir du courage. La mauvaise humeur règne ici à un point insoutenable ; » je me suis gendarmée : je vois que cela » tourne contre moi. Le public est très-sévère, » parce qu'il ne juge que sur l'étiquette du » sac; et mes peines lui paraissent petites : » il lui semble que ce n'est que des bagatelles; mais hélas! rien n'est bagatelle » quand cela revient tous les jours. Je suis » honteuse de me plaindre, quand je vois » tant de personnes qui valent bien mieux » que moi, et qui sont bien autrement malheureuses. Il est temps de vous amuser un » peu : il est arrivé ici deux petites aventures » que j'aurai du plaisir à vous conter, parce » que vous en aurez à les lire.

» Un gentilhomme de Périgord, fort riche, » se maria, il y a plusieurs années, avec une » demoiselle qui mourut sans lui laisser d'enfans. Les parens de sa femme le pensèrent » ruiner pour la dot, et eurent des procédés » si infâmes avec lui, qu'il en eut beaucoup » de chagrins, et en fut malade. Cet homme » avait du goût pour le sacrement; mais ce » qu'il avait essuyé le fit résoudre de prendre » une femme sans parens. Il écrivit à l'Hôtel-Dieu, et pria un des directeurs de lui chercher une fille-trouvée, de dix-sept à

» vingt-deux ans, grande, bien faite, brune,
» les yeux noirs, les dents belles, et qu'il
» l'épouserait. Le directeur montra cette lettre
» à *M. d'Argenson*, lieutenant de police, qui
» lui dit de faire sa commission. Il la fait :
» on dresse le contrat de mariage ; le gentil-
» homme l'épouse ; il en a eu trois enfans.
» Au bout de quelques années, elle meurt.
» Son deuil fini, il récrit à un autre des
» directeurs de l'Hôtel-Dieu, le précédent
» étant mort. Il le prie de lui chercher une
» fille de trente-huit à quarante ans, blonde,
» grasse, fraîche, et d'un bon tempérament ;
» qu'il avait passé les jours du monde les
» plus heureux avec celle qu'on lui avait déja
» choisie, et qu'il ne doutait pas qu'il ne
» choisit aussi bien que l'ancien directeur,
» auquel il s'était adressé la première fois.
» Celui-ci va chez *M. Hérault*, lieutenant de
» police, et montre la lettre qu'il vient de re-
» cevoir. *M. Hérault* lui dit, comme *M. d'Ar-
» genson*, de faire sa commission, qui était
» difficile, parce que toutes les filles sont éta-
» blies à cet âge-là. Il trouva enfin une sœur-
» grise qui était telle qu'on la lui demandait.
» Une des princesses *de Conti* a signé au
» contrat de mariage, il y a environ un mois.
» Voici l'autre histoire :

» Il y a un homme qui demeure aux en-
» virons des quais, qui, depuis sept à huit

» ans, se promène dès une heure jusqu'à six,
» sur un des quais, sans jamais y avoir manqué
» d'un jour, quelque temps qu'il fît. M. Hé-
» rault, en ayant été averti, lui envoya dire
» qu'il vînt lui parler. Cet homme lui fit ré-
» pondre qu'il n'irait pas, n'ayant rien à faire
» avec la police. M. Hérault s'y transporta,
» monta dans une chambre au quatrième, y
» trouva cet homme assis contre une table,
» qui lisait, sa chambre garnie de livres. Il
» lui demanda pourquoi il n'était pas venu
» chez lui quand il le lui avait fait dire. Mon-
» sieur, lui répondit cet homme, je n'ai point
» l'honneur d'être de vos amis; et, Dieu mer-
» ci! je n'ai rien à démêler avec la justice. Il
» est vrai, lui répondit M. Hérault, qu'il ne
» m'est point revenu que vous fissiez du mal;
» mais pourquoi vous promener régulière-
» ment tous les jours, à la même heure, sur
» le quai? Parce que cela me fait du bien, lui
» repartit le promeneur. Pour vous éclaircir
» ma conduite, ajouta-t-il, je vous dirai,
» monsieur, que je suis très-bon gentilhomme
» (il lui dit son nom). Je jouissais de 25,000 liv.
» de rente; le système est venu, et il ne m'est
» resté que 500 liv. de rente. J'ai pris un genre
» de vie proportionné à mon revenu; j'ai gar-
» dé mes livres: l'air de la rivière me convient,
» et je suis venu m'établir dans cette chambre.
» Un peu de vanité m'a engagé à changer de

» nom. Je dine tous les jours avec du bœuf à la
» mode, qui est excellent dans ce quartier:
» je me lève de bonne heure; j'emploie ma
» matinée à lire, et, quand j'ai dîné, je vais
» prendre l'air sur le quai. Je suis très-heu-
» reux; je ne dépends de personne, et je ne
» dérange pas ma santé par cet exact régime.
» M. Hérault trouva cet homme de très-bon
» sens. Il conta un jour cela au cardinal, qui
» lui dit: Mais, si cet homme tombait malade,
» il n'aurait pas de quoi se faire soigner; dites-
» lui que le roi lui donne 300 liv. de pension.
» M. Hérault lui envoya dire de passer chez
» lui, se faisant beaucoup de plaisir de lui ap-
» prendre cette bonne nouvelle: mais l'homme
» lui fit répondre qu'il ne pouvait y aller, de-
» meurant trop loin de chez lui. M. Hérault y
» retourna pour la seconde fois, et lui dit que
» le roi lui donnait 300 liv. Il les refusa, disant
» qu'il s'était arrangé avec 500 liv., et qu'il
» n'en voulait pas davantage. Malgré ce genre
» de vie, qui paraît triste, cet homme est fort
» gai. Il a deux amis, gens d'esprit, qui vont
» sur le quai pour causer avec lui. Il a beau-
» coup de connaissance du monde, du savoir,
» l'esprit simple, et un talent singulier pour
» connaître, à la physionomie, le métier des
» gens qui passent. Il dira, par exemple: Voilà
» le maître-d'hôtel d'un évêque; en voilà un
» d'un financier; voici un chevalier d'indus-

» trie; celui-là est Gascon, celui-ci est Bre-
» ton, ainsi des autres. Adieu, ma chère ma-
» dame; en voilà assez pour aujourd'hui. Je
» vous baise les mains mille fois ».

LEÇON.

Demande. Ou mademoiselle Aïssé naquit-elle?

Réponse. En Circassie.

D. De qui était-elle fille?

R. Si l'on en croit le marchand qui la vendit, elle était fille d'un prince circassien.

D. A qui fut-elle vendue?

R. A M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople, qui, la remarquant au milieu de plusieurs autres enfans enlevés dans une ville de Circassie que les Turcs avaient pillée, lui donna la préférence sur ces compagnes d'infortune.

D. Combien l'acheta-t-il?

R. Quinze cents livres.

D. Quel âge avait-elle?

R. Quatre ans.

D. Qui prit soin de son éducation?

R. Madame de Ferriol, sœur de madame de Tencin.

D. Quelle conduite mademoiselle Aïssé tint-elle dans le monde?

R. Elle conserva un cœur honnête, et une ame délicate et sensible, malgré l'immoralité qui accompagna les dernières années de Louis XIV et la régence de Louis XV.

D. Ne fut-elle pas tentée par l'appât de la fortune et de la faveur?

R. Non : elle refusa les offres les plus brillantes qui lui furent faites par le duc d'Orléans, régent.

D. N'eut-elle pas un attachement?

R. Le chevalier d'Aydie conçut pour elle la passion la plus vive, et fut payé de retour.

D. Cet attachement ne lui fut-il pas funeste?

R. Elle ne voulut jamais, par délicatesse, épouser le chevalier d'Aydie, parce qu'il était dans l'ordre de Malte, et sacrifia sa réputation à celle de son amant, ce qui finit par la faire mourir de chagrin.

D. En quelle année est-elle morte?

R. En 1733.

D. Sa correspondance n'a-t-elle pas été imprimée?

R. Oui : on a recueilli plusieurs de ses lettres, adressées à madame Saladin, son amie. Le style en est agréable.

MARGUERITE DE WALDEMAR.

MARGUERITE DE WALDEMAR, reine de Danemarck, de Norwège et de Suède, naquit en 1353. Elle était fille de Waldemar, roi de Danemarck. De toutes les princesses qui ont porté la couronne, c'est sans contredit une de celles qui se sont le plus illustrées. Sa prudence, sa politique sage et éclairée, son courage et sa fermeté lui valurent l'honneur de réunir sur sa tête les couronnes de Danemarck, de Norwège et de Suède, et lui méritèrent le surnom de *la Sémiramis du Nord.*

Marguerite de Waldemar épousa Haquin, roi de Norwège, fils de Magnus, roi de Suède. Après deux ans de mariage, Haquin termina sa carrière, laissant un fils nommé Olaüs. Les états du royaume conférèrent à Marguerite la régence et la tutelle du prince son fils. La reine profita de l'autorité dont elle était revêtue pour se rendre maîtresse des troupes et des places fortes, pour mettre dans ses intérêts les principaux seigneurs du royaume, et pour forcer ceux qui lui étaient opposés à rester dans une neutralité absolue. Elle eut bientôt à s'applaudir de cette sage conduite. Olaüs mourut

dans un âge peu avancé, et les Norwégiens ayant perdu jusqu'à la liberté de faire un choix, élurent Marguerite reine de Norwège.

La même année Waldemar mourut, et comme il ne laissa point d'enfant mâle sur qui le choix des Danois pût tomber, Marguerite envoya des députés à l'assemblée des états de Danemarck pour y solliciter son élection. Henri de Meckelbourg, frère d'Albert, qui avait épousé Ingelburge, sœur aînée de Marguerite, se mit sur les rangs pour le trône de Danemarck. Il se flattait, en qualité de gendre du roi défunt, d'être préféré à Marguerite; mais les députés de la reine firent si bien valoir ses hautes qualités, et la sagesse avec laquelle elle avait gouverné la Norwège, que tous les suffrages de l'assemblée se réunirent en sa faveur. Les états la proclamèrent reine de Danemarck, et aussitôt elle quitta la Norwège pour venir tenir sa cour à Copenhague.

Sans perdre de vue tout ce qui pouvait contribuer au bonheur de ses sujets, Marguerite, sensible à la gloire et au desir d'étendre les bornes de ses états, observa d'un œil attentif ce qui ce passait en Suède, et s'appliqua à se faire des créatures parmi les principaux de cette nation. Albert II, fils du duc de Meckelbourg, gouvernait la Suède avec beaucoup de dureté. Non content d'avoir rempli ce royaume de troupes étrangères, et d'avoir mis des impôts

exhorbitans sur le peuple sans la participation des états, il avait cherché tous les moyens d'abaisser le sénat, la noblesse et le clergé. La cour de Marguerite devint pour les mécontens une retraite honorable et utile : cette hospitalité fut bien récompensée. Les Suédois s'étant révoltés et armés contre leur roi, lui firent déclarer qu'ils renonçaient à l'obéissance qu'ils lui avaient jurée, et proclamèrent dans leur camp Marguerite de Waldemar reine de Suède. A cette nouvelle la reine conduisit ses toupes au secours des mécontens, et marcha avec eux contre Albert. De son côté ce prince avait assemblé une armée considérable, et engagé dans sa cause les princes allemands de sa maison, ainsi que ses alliés. Les armées se trouvèrent en présence l'une de l'autre près de Falcoping. Celle d'Albert fut totalement défaite, et il eut le malheur d'être fait prisonnier avec le prince Éric, son fils, et les principaux seigneurs de son parti. Cet évènement aurait du terminer la guerre; mais les princes de la maison de Meckelbourg ayant mis sur pied de nouvelles troupes, elle dura sept années consécutives, à la fin desquelles Marguerite accorda la liberté à Albert, à condition que lui et son fils renonceraient authentiquement à la couronne. Albert ayant accepté le traité que lui proposait Marguerite, elle fut reconnue reine de Suède.

Les Suédois furent si satisfaits de l'administration de Marguerite, que la voyant sans enfans, et craignant qu'Albert et le prince son fils ne fissent revivre leurs prétentions après sa mort, ils la supplièrent d'assurer à jamais, par un mariage avantageux, le bonheur de la Suède. Mais cette princesse, qui ne voulait ni partager son autorité avec un époux, ni se refuser entièrement au desir des Suédois, prit le parti de se désigner un successeur. Cependant, afin que l'impatience de régner ne le mît pas dans le cas de troubler son administration, elle le choisit d'une extrême jeunesse. Ce fut son petit-neveu, petit-fils d'Ingelburge, sa sœur, veuve de Henri de Meckelbourg, à qui elle résolut de faire passer les trois couronnes du Nord. Elle l'appela auprès d'elle, et lui donna le nom d'Éric, que douze rois de Suède avaient déja porté.

La Norwège, la Suède et le Danemarck avaient alors la même forme de gouvernement. Ils étaient tous trois électifs. Chacun avait son sénat particulier, et sans sa participation, ou celle des états-généraux, le prince ne pouvait entreprendre aucune affaire importante. La reine, qui desirait s'affranchir de cette dépendance, s'occupa de se faire des créatures; et lorsqu'elle se crut sûre d'être fortement appuyée, elle convoqua les états-généraux à Calmar en Suède, pour faire une loi fonda-

mentale de leur union sous le même monarque. Quarante députés, choisis dans chaque nation, se rendirent à l'assemblée. La reine leur présenta le prince Éric, les priant de l'accepter pour son successeur; ensuite elle fit voir, dans un discours plein de sagesse et d'éloquence, les avantages qui résulteraient pour les trois royaumes de n'avoir à l'avenir qu'un même souverain. Elle donna pour preuves la tranquillité qui avait régné depuis qu'elle avait réuni sur sa tête les trois couronnes: tranquillité difficile à conserver entre des états voisins et jaloux les uns des autres. Sa présence, la grace et l'éloquence persuasive avec lesquelles elle parla, les applaudissemens et le crédit des créatures qu'elle avait eu la précaution de se faire, entraînèrent l'assemblée, qui consentit unanimement à l'élection du jeune prince Éric, et à l'union des trois royaumes du Nord pour lui et pour ses successeurs. On en fit une loi fondamentale qui fut décrétée par les trois nations, et confirmée par les sermens les plus solemnels.

Marguerite, au comble de ses vœux, employa tous ses soins à conserver la tranquillité dans ses trois royaumes. La paix intérieure et extérieure ne fut jamais troublée pendant tout le cours de son règne. Aucune révolte n'éclata, aucune guerre ne fut entreprise. La noblesse, le clergé et le peuple vécurent toujours dans

la meilleure intelligence. Quel malheur qu'Éric n'ait pas hérité de sa prudence et de son habileté dans l'art de gouverner! La conduite imprudente et tyrannique de ce prince fut la cause de la désunion de la couronne de Suède d'avec celle de Danemarck, et de tous les troubles dont ces deux royaumes furent agitées pendant plus de deux cent cinquante ans.

Marguerite de Waldemar mourut à Flensbourg, ville du duché de Sleswick, âgée de cinquante-neuf ans.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Marguerite de Waldemar naquit-elle?

RÉPONSE. En 1353.

D. De qui était-elle fille?

R. De Waldemar, roi de Danemarck.

D. Par quelles qualités cette princesse s'est-elle illustrée?

R. Par une prudence rare, une politique sage et éclairée, et par une fermeté et un courage dignes des plus grands éloges.

D. Quel fruit retira-t-elle de ces bonnes qualités?

R. Elle eut l'honneur de réunir sur sa tête les couronnes de Norwège, de Danemarck et de Suède, et mérita le surnom de *la Sémiramis du Nord.*

D. Qui épousa-t-elle?

R. Haquin, roi de Norwège, qui mourut après deux ans de mariage.

D. S'engagea-t-elle par de nouveaux nœuds?

R. Non. Elle se refusa aux desirs que les Suédois lui témoignèrent de lui voir assurer, par un mariage avantageux, le bonheur de la Suède, et choisit pour son successeur son petit-neveu, petit-fils de sa sœur Ingelburge, veuve du prince de Melckelbourg.

D. Ne fit-elle pas passer sur la tête de ce jeune prince les trois couronnes du Nord?

R. Elle convoqua à ce sujet des députés des trois royaumes, qui se réunirent à Calmar, en Suède, et réunit, par un discours plein d'éloquence, tous les suffrages de l'assemblée en faveur du dessein qu'elle avait formé.

D. Comment fut nommé le jeune prince?

R. Éric.

D. Hérita-t-il des grandes qualités de Marguerite?

R. Non : sa conduite imprudente et tyrannique fut la cause de la désunion de la couronne de Suède d'avec celle de Danemarck, et de tous les troubles dont ces deux royaumes

furent agités pendant plus de deux cent cinquante ans.

D. Où Marguerite de Waldemar mourut-elle?

R. A Flensbourg, ville du duché de Sleswick.

D. A quel âge?

R. A l'âge de cinquante-neuf ans.

Mme. BOURETTE.

CHARLOTTE RÉGNIER-BOURETTE naquit à Paris en 1714. Elle était fille d'un limonadier, et épousa deux hommes de la même profession, dont le premier se nommait Curé et le second Bourette; mais comme, depuis son dernier mariage, elle ne signa ses ouvrages que du nom de la *Muse-Limonadière*, c'est sous cette dénomination qu'elle est plus particulièrement connue dans le monde littéraire.

Ses ouvrages parurent d'abord séparément; ensuite elle les rassembla en deux volumes, et les dédia au roi Stanislas sous le titre de *Recueil en vers et en prose*. Il paraît qu'elle s'imposa la tâche honorable de consacrer sa plume à faire l'éloge des belles actions, et à célébrer les évènemens qui intéressèrent la France.

Une de ses premières productions fut une ode en prose au roi de Prusse. Parmi les strophes qui la composent, voici celles qui nous ont paru les plus dignes d'être citées. Cette ode fut faite avant la guerre de 1755.

« Roi des savans et des sages, je suis née » sur les rivages de la Seine, et loin des bords » fortunés de la Sprée, que tu embellis par

» ta présence; tu règnes sur les esprits; les
» bornes de ton empire ne sont ni les fleuves
» ni les rivières; daigne recevoir aujourd'hui
» le tribut de mon zèle et de mon admira-
» tion.

» Mais qui suis-je, pour sacrifier sur tes
» autels? Je ne compte parmi mes ancêtres
» que des hommes sans nom; les dieux m'ont
» refusé les honneurs, les titres, les dignités.
» Une voix faible peut-elle chanter un roi!
» Oui, s'écrie la Sagesse, tu peux chanter un
» roi philosophe, qui foule aux pieds la chi-
» mère de la naissance, et qui pense avec
» moi qu'il n'est point d'autre noblesse que
» la vertu.

» Le favori d'Uranie, l'ami de Calliope,
» l'un et l'autre nés, comme moi, dans l'em-
» pire des Lis, ont volé dans les régions
» hyperborées pour s'aller prosterner au pied
» de ton trône, et admirer en toi un roi
» ami de la Sagesse, qui, d'un œil savant,
» révère tout-à-la-fois dans Apollon, et le
» dieu des saisons et le dieu des poëtes.

» Toute la terre te fait hommage des sa-
» vans qu'elle produit. La superbe Venise se
» vante moins des faveurs de Neptune que
» de la naissance d'un philosophe aimable qui
» t'a su plaire, parce qu'il a su lui-même
» marier les graces d'Acnonie avec la pro-
» fondeur d'Albion.

» Inspire-moi, dieu de l'Hélicon; livre mon » ame à ces heureux transports que ressentit » autrefois la muse de Lesbos : elle chanta » les attraits d'un amant dangereux qui troubla » sa raison; je chante aujourd'hui la vertu » d'un sage couronné qui perfectionne la » nôtre.

» Oui, grand prince, tes écrits immortels, » rivaux de tes exemples, apprendront dans » tous les temps, aux dieux de la terre, l'art » de gouverner les hommes. Tu as démasqué » la fourberie et la trahison, que l'ame per- » fide confondait malignement avec la poli- » tique.

» Royal favori des neuf sœurs, les accens » de ta lyre ont pénétré jusqu'à moi; et le » chantre immortel de Henri s'est applaudi » mille fois de ceux qu'il t'a plu d'enfanter à » sa gloire. Souvent il ferma l'oreille à ceux » d'Apollon pour t'entendre. Le dieu ne lui » en sut pas mauvais gré : il était dans toi; » on ne lui préférait que lui-même.

» Que de sons et d'accords différens tu nous » fais entendre! Pan, interdit et confus, s'en- » fuit dans les plus sombres forêts, et n'ose » disputer avec toi. Il se souvient d'avoir » été jadis vaincu dans la Phrygie par un rival » redoutable qui ne lui parut d'abord qu'un » pasteur : il craint que ce pasteur n'ait changé » en sceptre sa houlette, et que le roi ne lui

» cache le berger. Si le dieu champêtre était » assez téméraire pour entrer en lice avec » toi, l'on ne trouverait plus de Midas assez » insensé pour lui accorder la victoire.

» O ciel! qu'entends-je? un monstre affreux » fait retentir les airs de sa douleur et de ses » gémissemens; l'ennemie de Thémis, que » le Salomon du Nord enchaîne, le teint brû- » lant et enflammé, tourne ses mains homi- » cides contre elle-même; sa fureur et son » désespoir lui ont dicté son arrêt; la déesse de » la Justice applaudit en souriant au premier » trait d'équité qui échappe à cette cruelle » ennemie; elle cède son épée et sa balance » au législateur de la Sprée.

» La superstition, l'ignorance, le fana- » tisme, mêlent leurs cris aux hurlemens de » la corruption des lois; je prête une oreille » attentive; je me tais: leurs imprécations » et leurs blasphèmes te louent mieux, grand » roi, que mes applaudissemens et mes » louanges ».

Le ministre de Prusse fit présent à madame Bourette, pour cette ode, d'un étui d'or. Elle lui adressa les vers suivans:

Un étui destiné pour en faire un cachet
Qui sert à sceller un secret
N'était pas de ma compétence;
Car mon cœur est si satisfait
D'un présent de cette importance,

Qu'il ne saurait être muet
Ni cacher les transports de sa reconnaissance.

Voici des vers que madame Bourette envoya à une de ses amies, qui était aussi limonadière :

Des gens de notre état, le seul et vrai mérite
Est d'être exact à son comptoir;
D'examiner matin et soir
La recette qu'il a produite;
De faire accueil aux bons chalans;
De laisser causer les savans;
Et comme mon goût est d'écrire,
J'écris avec soin les crédits,
Et m'occupe souvent à lire
Le livre auquel ils sont inscrits.

Lorsque les débiteurs de madame Bourette ne la payaient pas exactement, elle avait une méthode qui lui réussissait presque toujours : c'était de leur envoyer, non une assignation, mais une pièce de vers, qui non-seulement faisait rentrer les vieilles dettes, mais qui lui procurait encore quelquefois des réponses agréables, telles que celle-ci :

Réponse d'un débiteur.

En vérité, c'est trop me faire fête;
Vos assignations sont de vrais complimens;
Mais ne gâtez-vous point les gens
Par un procédé trop honnête ?
L'argent que je vous dois n'est rien;
Non que de le payer mon honneur me dispense;

Mais quand vous obligez si bien,
On vous doit moins d'argent que de reconnaissance.
Esprit de mille attraits doté,
Cœur plein de générosité,
A ces titres l'on vous adore;
Même après s'être avec vous acquitté,
Curé, que l'on vous doit encore !

Après la prise de Mahon, M. le maréchal de Richelieu, que la *Muse-Limonadière* avait souvent chanté, vint lui rendre visite dans son café. Voici l'impromptu qu'elle lui fit:

Des mortels distingués qui chez moi sont venus
Le vainqueur de Minorque efface la visite;
Quel éclat répandu sur mon peu de mérite !
J'ai reçu le dieu Mars, et ne suis point Vénus.

Voici encore deux épitaphes de la composition de la *Muse-Limonadière:*

Epitaphe de Fontenelle.

Ci-gît l'illustre Fontenelle,
Dont chacun a connu les ouvrages brillans :
Il passa dans ce monde un si grand nombre d'ans
Qu'il semblait y jouir de la vie éternelle :
Parmi les auteurs différens
On ignore le rang qu'il faut qu'on lui décerne :
Car il a vécu si long-temps
Que l'on doute s'il est ancien ou moderne.

Épitaphe du pape Benoît XIV.

Sage sous la tiare, il régna tour-à-tour
Par les vertus, les arts, et la paix bienfaisante :
De Rome sainte il fut l'amour,
Et ressuscita la savante.

Madame Bourette a aussi fait la *Coquette punie*, comédie jouée en 1779. Elle mourut au mois de janvier 1784.

LEÇON.

DEMANDE. Ou naquit madame Bourette?

RÉPONSE. A Paris.

D. En quelle année?

R. En 1714.

D. De qui était-elle fille?

R. D'un limonadier nommé Régnier.

D. Ne fut-elle pas elle-même limonadière?

R. Oui: elle épousa deux hommes de la même profession que son père.

D. Sous quel nom a-t-elle fait paraître ses ouvrages?

R. Sous celui de la *Muse-Limonadière*.

D. Quel est son meilleur ouvrage?

R. Une ode en prose qu'elle composa pour le roi de Prusse.

D. Madame Bourette s'est-elle rendue célèbre en littérature?

R. L'extrême facilité avec laquelle elle faisait des vers lui en fit composer un grand nombre de très-médiocres.

D. En quelle année est-elle morte?

R. En 1784.

LA MARQUISE DE SIMIANE.

Pauline de Grignan, marquise de Simiane, naquit en 1674. Elle était fille de M. de Grignan, commandant en Provence, et chevalier des ordes du roi. Madame de Sévigné était sa grand'mère maternelle. Elle en parle souvent dans ses lettres sous le nom de *Pauline*, et exprime tout le plaisir qu'elle ressent de se voir renaître et recommencer dans cette *aimable et jolie petite créature*.

En 1695 mademoiselle de Grignan épousa le marquis de Simiane, d'une des meilleures maisons de Provence. Avec tout l'esprit nécessaire pour jouer un grand rôle dans le monde, elle eut la sagesse de ne pas chercher à faire parler d'elle, et se borna toujours à remplir ses devoirs de famille et de société. Voici son portrait d'après l'abbé de Vauxcelles. « Une ame haute, généreuse, compâtissante; un cœur droit, sensible, ami du vrai, formaient essentiellement son caractère. Les grands principes de religion dont elle fut nourrie se retrouvaient en elle jusque dans le tumulte de la cour et du monde. Mais ils ne parurent jamais avec plus d'éclat que vers les dernières années

de sa vie, qu'elle passa dans l'exercice constant des vertus sublimes du christianisme.

Madame de Simiane a écrit des lettres qui peuvent servir de modèles. Ces lettres, sans avoir l'aisance et l'abandon de celles de madame de Sévigné, en ont l'esprit, la finesse, et de plus, cette vivacité, ces saillies, ces tournures provençales, qui donnent du mouvement au style, et préviennent cette monotonie, le plus triste défaut d'un écrivain. Elle faisait aussi des vers; mais de simples vers de société, que la prétention ne dictait jamais. Voici un fragment de ses vers. Ils furent faits dans le cours d'un procès qu'elle suivait au parlement d'Aix contre les créanciers de la succession de son père.

Lorsque j'étais encor cette jeune Pauline,
J'écrivais, dit-on, joliment;
Et, sans me piquer d'être une beauté divine,
Je ne manquais pas d'agrément.
Mais depuis que les destinées
M'ont transformée en pilier de palais,
Que le cours de plusieurs années
A fait insulte à mes attraits,
C'en est fait, à peine je pense;
Et quand, par un heureux succès,
Je gagnerais tout en Provence,
J'ai toujours perdu mon procès.

Après le gain du procès de la succession, madame de Simiane revint à Paris, et se renferma dans les bornes d'une société choisie

dont elle faisait les délices. On ne lui a jamais reproché qu'un peu d'inégalité dans l'humeur. Mais ce défaut devait être peu sensible, puisqu'on ne la recherchait pas moins, et qu'elle n'a jamais perdu aucun de ses amis.

Madame de Simiane mourut à Paris le 2 juillet 1737.

On a recueilli et imprimé des lettres de madame de Simiane; nous allons en citer deux qui suffiront pour faire connaître son style.

25 juin, 1732.

« On me dit hier au soir que vous aviez une
» place de conseiller d'honneur dans le par-
» lement; je vous en fais mon compliment,
» monsieur: c'est à vous à y mettre une juste
» valeur, et à la proportionner à cet objet.
» Il me semble que cette place vous était due
» de droit, et que cet évènement est des plus
» simples; mais je veux bien que vous sachiez
» que, depuis les plus petites jusqu'aux plus
» grandes choses, tout ce qui vous regarde
» me touche et m'intéresse infiniment. Les
» grandes nouvelles de Paris ôtent la parole;
» c'est à cela que j'attribue votre long silence.

» Vous avez un bon cœur, monsieur, vous
» avez des entrailles, vous savez ce que c'est
» qu'un vieux et ancien domestique d'un père

» et d'une mère tendrement aimés. Voilà un
» pauvre vieillard affligé que je vous pré-
» sente, monsieur; il n'était pas domestique,
» mais excellent sculpteur, qui a travaillé
» toute sa vie aux châteaux de Grignan et de
» la Garde : c'est un ouvrier qui a été admi-
» rable, et de pair avec les plus fameux.
» Il travaille encore à quatre-vingts ans qu'il
» posède; au surplus bon et honnête homme.
» Ce misérable père a un fils qui le soulageait
» dans sa vieillesse; il s'est avisé de donner
» un soufflet à son sergent, le voilà aux ga-
» lères pour sa vie. Il est venu à moi tout en
» larmes; je lui ai dit toute l'imposibilité de
» ravoir ce fils: il le sait; il m'a montré cette
» lettre, que je vous envoie, de l'abbé de Suze,
» aumônier du roi. Je vous conjure, mon-
» sieur, de vouloir accueillir charitablement
» et cordialement ce pauvre homme; cela le
» consolera. Dites-lui que vous lui accordez
» votre protection; et puis dans la suite nous
» verrons s'il y aurait quelque moyen de le
» servir réellement. Il sera content de cela,
» et vous me ferez un sensible plaisir. Quand
» je vois un vieux bonhomme que j'ai vu toute
» ma vie chez mon père, que je le vois fondre
» en larmes devant son portrait, je vous avoue
» que s'il me demandait mon bien, je crois
» que je le lui donnerais, et je vous avertis
» que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de

» ce fils galérien : prenez courage et armez-
» vous de patience.

» Ce ne sera plus que le 7 que j'aurai l'hon-
» neur de vous voir, monsieur ; je vous dirai
» les raisons : elles sont trop longues pour
» une lettre qui l'est déja beaucoup, mais que
» je ne finirai pas sans vous dire que M. le
» chevalier de Castellane, d'accord avec mon
» traître de valet-de-chambre, après m'avoir
» empêchée d'entrer dans ma nouvelle mai-
» son pendant huit jours, sous prétexte de la
» couleur que l'on mettait au plancher, m'y
» menèrent il y a deux jours, et que je trou-
» vai la maison meublée depuis la cave jus-
» qu'au grenier, sans qu'il y manquât un
» clou ; toutes les fenêtres et toutes les che-
» minées du raiz-de-chaussée posées ; enfin,
» affaire des fées. Voyez si cela se peut souf-
» frir ; c'est un enchantement de toutes les
» façons.

» Adieu, monsieur ; j'ai un extrême desir
» d'avoir l'honneur de vous embrasser ».

Réponse de madame la marquise de Simiane à une lettre de M. le chevalier de l'Aubépin.

« Il est juste, monsieur, que, pour répondre
» à l'obligeante idée que vous avez de ma pé-
» nétration, je prenne quelques peines, et
» que je vous détaille, le plus long qu'il me

» sera possible, mes conjectures sur les coups » étonnans qu'on entend frapper au pied de » votre montagne, et sur le terme périodique » qui les détermine.

» Il faut d'abord poser pour principe, mon- » sieur, que le créateur, dans le débrouille- » ment du chaos.... Attendez, il me vient » dans l'esprit quelque chose qui vaudra mieux » que ce début de systême, ou du moins qui » nous épargnera bien du mauvais raisonne- » ment. Ouvrez vîte un Don Quichotte: con- » sultez son écuyer Pança; s'il m'en souvient » bien, il entendit, non sans trembler, quoi- » qu'en compagnie d'un Amadis en chair et » en os, un bruit parfaitement semblable à » celui sur qui vous épuisez vos réflexions, » et cela à-peu-près dans la même heure de » la nuit. Il va vous répondre que tout cet » effrayant et mesuré tintamare n'est rien » autre chose que des foulons à draps. Res- » pirez, monsieur, et croyez-le sur sa parole, » je vous le conseille; car,

Aimez-vous mieux ajouter foi
Au bruit qui court ici, que non loin d'où vous êtes,
Par gens qui n'ont qu'un œil, Amour fait en cachette
Frapper dans des grottes secrettes
Des écus de très-bon aloi
Qu'il fait pour les coquettes,
Et dont les deux côtés sont marqués, se dit-on,
D'un visage de Cupidon?

» Il faut opter, monsieur, ou vous résoudre
» à passer pour un incrédule fieffé. A propos,
» je crois que vous n'êtes pas mal incrédule;
» car, pour peu que vous eussiez de foi, ne
» vous est-il pas le plus aisé du monde de
» transporter la montagne pour un moment
» et voir ce qui se passe dessous? Quant à
» moi, qui crois en avoir une dose tant soit
» peu raisonnable, je m'imagine découvrir
» dans l'intérieur de votre montagne quel-
» que chose qui sent fort son enfer, c'est-à-
» dire, quantité de minières de soufre et de
» bitume dont l'ébullition, par la chaleur qui
» se concentre à l'entrée de la nuit, fait dé-
» tacher des masses de rocher qui font les
» diables, que vos habitans appellent les *frap-
» peurs*. Venons à la seconde partie de votre
» lettre : on ne peut rien voir de plus aimable
» que la peinture que vous y faites.

Mais lorsqu'avec tant d'art vous parlez contre l'art
En faveur des beautés de votre solitude,
Où la nature seule a part,
N'êtes-vous pas coupable un peu d'ingratitude?

» Je ne puis exprimer la satisfaction que j'ai
» d'apprendre, par d'aussi jolies preuves que
» celles que vous me donnez, la parenté de
» votre fontaine avec Narcisse. Vous ajoutez
» que, sur ses bords,

Vous avez de Diane à coup sur vu les traces ;
N'avez-vous point aussi vu celles de Cypris ?
Car il paraît par vos écrits
Que vous y trouvâtes les Graces.

» Je gagerais aussi que vous y avez reconnu » le frère des neuf doctes sœurs, bien que vous » vouliez nous en faire un mystère; avouez » la dette, monsieur.

Apollon, quittant l'Hyppocrène,
Vint rêver au doux bruit que fait votre fontaine,
Et le long de ces bords si riants, si fleuris,
Il composa sur sa divine lyre
Les vers que vous m'avez fait lire:
Vous ne les avez que transcrits.

» Je voudrais vous apprendre des curiosités » équivalentes à celles dont vous m'avez fait » part; mais les montagnes de ce pays-ci sont » plus pacifiques; et les fontaines, qui chez » vous contiennent des Naïades, et mille au- » tres divinités, ne contiennent ici que de » l'eau claire.

» J'ai cependant quelque chose à vous man- » der d'aussi simple et aussi dépourvu de » fard que votre séjour champêtre; et c'est, » monsieur, que je suis votre, etc. ».

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année la marquise de Simiane naquit-elle?

RÉPONSE. En 1674.

D. De qui était-elle fille?

R.* De M. de Grignan, commandant en Provence, et chevalier des ordres du roi.

D. De qui était-elle petite-fille?

R. De la célèbre madame de Sévigné.

D. En quelle année épousa-t-elle M. le marquis de Simiane?

R. En 1695.

D. Quel est le plus grand éloge que l'on puisse faire de madame de Simiane?

R. Celui de n'avoir jamais cherché à faire parler d'elle, et de s'être toujours bornée à remplir ses devoirs de famille et de société, quoiqu'elle eût tout l'esprit nécessaire pour jouer un grand rôle dans le monde.

D. Madame de Simiane n'a-t-elle pas écrit des lettres?

R. Oui; et on y retrouve tout l'esprit et toute la finesse de celles de madame de Sévigné.

D. Quel défaut a-t-on reproché à madame de Simiane?

R. De l'inégalité dans l'humeur ; mais ce défaut dut être peu sensible, puisquelle n'en fut pas moins recherchée, et qu'elle ne perdit jamais aucun de ses amis.

D. Dans quelle ville et en quelle année madame de Simiane est-elle morte ?

R. A Paris, le 2 juillet 1736.

Mme. RICCOBONI.

Marie-Jeanne de Mézières de Laboras naquit à Paris en 1714. Elle épousa Riccoboni, dit *l'Elio*, acteur de la comédie italienne, et joua elle-même avec distinction sur ce théâtre les rôles d'amoureuses. En 1761 elle quitta le théâtre pour se livrer entièrement à l'étude des lettres.

Voici son portrait tracé par elle-même :

« Ma taille est haute; j'ai les yeux noirs, » et le teint assez blanc; ma physionomie an- » nonce de la candeur; mes procédés ne l'ont » pas encore démentie. En parlant à une per- » sonne que j'aime, j'ai l'air vif et gai; très- » froid avec les étrangers. Je traite durement » ceux que je méprise : je n'ai rien à dire à » ceux que je ne connais pas, et je deviens » tout-à-fait imbécille quand on m'ennuie.

» Une vie simple, même uniforme, me » procure une santé parfaite : des chagrins » réels, un long et pénible assujettissement » n'ont jamais pu l'altérer : mon humeur est » inégale; elle dépend de la situation de mon » ame; tous mes sentimens se peignent sur » mon front; je n'ai point l'art de me con- » traindre; en m'abordant, on lit dans mes

» yeux si le sérieux ou l'enjouement prési-
» dera à ma conversation.

» J'ai des amis; j'en ai peu : s'il était possible d'en cultiver beaucoup, je n'en pourrais chérir qu'un petit nombre. L'esprit m'amuse sans me séduire; mais les qualités du cœur m'intéressent, m'attachent et me plaisent dans tous les temps. Je ne suis pas riche; mais la modération m'a toujours paru capable de suppléer à l'opulence; jai même pris l'habitude de ne pas me croire pauvre, en me comparant à ceux qui jouissent d'une grande fortune, parceque je n'ai pas leurs desirs, et me passe de mille choses sans m'en priver ».

Un des premiers ouvrages publiés par madame Riccoboni a pour titre : *Histoire du marquis de Cressy*. Ce roman eut le plus grand succès. Il est écrit avec esprit, élégance, et joint la délicatesse des sentimens aux graces du style.

Fanni Butler parut ensuite; *Juliette Castesby* suivit de près cet ouvrage. Nous allons citer quelques portraits qui nous ont paru assez bien faits. L'un est celui de la femme de sir Warthy.

« C'est une jeune personne longue, sèche, pâle, niaise, avançant d'un air boudeur une petite tête qui tourne sur un cou mince, et vous riant au nez sans que son visage offre la moindre trace de gaieté.

» Lady Howart est une très-petite femme,
» assez jolie; point coquette, trop négligée
» même. Elle conduit sa maison, gouverne
» ses fermiers, gronde ses valets, aime son
» mari, fait des enfans, de la tapisserie; ne
» lit point de peur d'affaiblir sa vue; consulte
» son chapelain; défend l'amour dans toute
» l'étendue de son domaine; marie ses vas-
» saux, traite sérieusement les moindres dé-
» tails et se fait une grande affaire de la plus
» petite chose.

» Milady Vinchester est très-aimable; elle
» pense bien, se conduit avec décence et sans
» affectation; elle est belle, bien faite... Elle
» aime son mari, voit ses travers, n'en rit
» jamais, et par son sérieux en impose à ceux
» qui voudraient en railler. Dévote devant
» Dieu, elle le sert sans ostentation; sévère
» pour elle-même, complaisante pour ses
» amis, douce avec tout le monde, elle exige
» peu d'égards, s'en attire de très-grands, et
» jouit du respect et de l'admiration sincère de
» tous ceux qui la connaissent.

» Nous avons la nouvelle comtesse de Va-
» nallagh; une petite étourdie n'aimant que
» le bruit et le jeu. Elle est jolie, mais sans
» caractère; état fâcheux. J'ai remarqué que
» les gens de cette espèce prennent volontiers
» les défauts de tout le monde.

» La comtesse de Bristol prétend à la gloire

» d'enchaîner tout, d'effacer tout. Belle en
» tout point, belle depuis le matin jusqu'au
» soir; toujours dans l'attitude d'une femme
» qui se fait peindre, ne songeant qu'à pa-
» raître belle, et ne parlant que des effets de
» la beauté. Si on lui adresse la parole, elle
» est si persuadée qu'on va lui faire un com-
» pliment qu'un signe de remerciement pré-
» cède toujours son attention. Toutes nos
» dames sont occupées à la railler. Malgré ce
» qu'elles en peuvent dire, la comtesse plaît
» à tous les yeux; mais elle ne plaît qu'aux
» yeux ».

Madame Riccoboni fit ensuite paraître *miss Jenny*, et les *Lettres de la comtesse de Sancerre.*

La comtesse de Sancerre avait passé dans le monde, du vivant de son mari, pour une femme capricieuse, singulière, et même extravagante, qui rendait malheureux un galant homme dont elle paraissait être très-aimée. Elle devint veuve, et sa bizarrerie ayant cessé tout-à-coup, on l'imputa au chagrin d'avoir été mariée contre son inclination. La comtesse de Sancerre, dans des lettres qu'elle est supposée écrire à son ami, le comte de Nancé, lui explique la véritable cause de sa prétendue et apparente bizarrerie.

« J'avais à peine seize ans, dit la comtesse, lorque le maréchal de Tende, en me présentant son neveu, le comte de Sancerre, me

pria de prendre pour lui les sentimens d'une tendre sœur. La figure du comte me charma; son esprit me séduisit, et ses soins me touchèrent. Instruit des projets de son oncle, il mit toute son étude à me plaire et à me persuader qu'il m'aimait. J'ignorais qu'on pût feindre ou tromper; mon cœur fut aisément surpris par un art que je ne connaissais pas.

» Rien ne s'opposant à notre union, le maréchal la pressa; de concert avec ma mère, il en dirigea les articles, et nous sépara de biens. Pendant la lecture de ces articles, monsieur de Sancerre ne put cacher sa surprise. Il s'attendait à se voir avantagé par son oncle, et pensait s'affranchir, en se mariant, de la dépendance où il avait toujours été. Son silence et sa rougeur prouvaient son mécontentement secret: cependant il allait signer quand le maréchal l'arrêta. Monsieur, lui dit-il en lui montrant un paquet cacheté, sous cette enveloppe sont deux testamens que j'ai faits: l'un vous nomme mon légataire universel; l'autre appelle votre femme à ma succession et vous en exclut pour jamais. La conduite que vous tiendrez pendant ma vie rendra valable un de ces deux actes. Votre père porta la douleur et la mort dans le sein de ma sœur; cet affligeant souvenir, toujours présent à mon esprit, m'engage à vous ôter la dangereuse facilité de ruiner votre compagne et de mettre vos enfans

dans la triste situation où vous fûtes vous-même. Je vous donne une femme jeune, belle, noble, modeste, aimable et riche; elle réunit en elle tout ce qui peut exciter les desirs et fixer un cœur. Son père était mon parent; le sang et l'amitié m'attachent à la fille du comte de Dammartin; je desire ardemment son bonheur: c'est à vous à le faire... Il en est temps encore, ajouta-t-il; ne vous engagez point si ces conditions vous effraient. M. de Sancerre ne répondit que par une profonde inclination, et, prenant la plume, il signa.

» On nous maria sans pompe et sans éclat. Mon époux fut obligé de se rendre en Allemagne, où nos troupes s'assemblaient. Pendant ce temps-là ma mère tomba dangereusement malade. Après sept jours passés à craindre, à espérer, j'appris la mort de mon aimable, de ma tendre, de ma respectable amie; perte irréparable, vivement sentie, et dont le temps n'effacera jamais le souvenir douloureux.

» Vers le milieu d'octobre M. de Sancerre arriva; le maréchal nous céda son petit pavillon d'été. J'y passai quatre mois si satisfaite de mon sort, si sensible à la tendresse de M. de Sancerre, aux soins paternels du maréchal, que le bonheur dont je jouissais me paraissait le bien suprême. Paisible ignorance! flatteuse erreur! douces illusions! est-ce donc

vous seules qui nous rendez heureux? Ah! mon ami! mon cœur s'émeut encore au souvenir d'un temps où, trompée, trahie, sacrifiée, je me croyais au comble de la félicité.

» Un soir que M. de Sancerre venait de partir pour Versailles, le feu prit au parquet de son cabinet. Mes gens, effrayés, se hâtèrent de transporter dans mon appartement ses meubles les plus précieux. En revenant de chez ma sœur, où j'avais soupé, je trouvai tout en confusion; heureusement le feu était éteint et le danger cessé: mais, comme il fallait travailler au parquet et au lambris du cabinet de M. de Sancerre, je fis laisser dans le mien plusieurs petits meubles que les ouvriers pouvaient endommager en les déplaçant.

» J'allais me mettre au lit quand je vis sur ma cheminée un billet cacheté. Le désordre de mes gens leur avait fait oublier de m'en parler. Il était de madame de Cézanes. Je le lus: elle me priait de lui prêter deux fleurs de diamans qu'elle voulait faire imiter. Je demandai ma cassette: on me l'apporta; je l'ouvris, et dis à Pauline, une de mes femmes, de prendre ces fleurs, et de les envoyer le lendemain matin à madame de Cézanes. Pauline chercha long-temps, renversa quantité de papiers, ôta tous les tiroirs, et s'écria qu'elle ne trouvait point mes pierreries; je m'approchai, vis sa méprise, et reconnus d'abord la cassette

de M. de Sancerre. Je passai dans mon cabinet, pris ces fleurs et les lui donnai. J'allais refermer la cassette de mon mari, quand, sur le pli d'une lettre, ces mots écrits et soulignés, s'offrant à mes regards, excitèrent ma curiosité. *Je vous ai permis d'epouser Adelaide.*

» Je reconnus l'écriture de madame de Cézanes, et la singularité de cette expression, *je vous ai permis d'épouser Adelaïde*, me fit desirer de lire la lettre que je tenais. Je la lus, et il ne me fut plus possible de douter de mon malheur.

» Pendant cette lecture, ma surprise, mon trouble, la violente émotion de mes sens, et le serrement de mon cœur étaient inexprimables. Je me croyais agitée par un songe révoltant et pénible... Je repoussai cette fatale cassette; je m'en éloignai: un instant après je m'en approchai.... Parmi plusieurs boîtes qui renfermaient des portraits de madame de Cézanes, j'en reconnus une; je l'avais donnée à M. de Sancerre; et, sur sa parole, je la croyais perdue. Sa vue me fit tressaillir; je l'ouvris avec crainte, avec effroi: cependant je me flattai d'y retrouver mon image: celle de madame de Cézanes, s'offrant à mes regards, pénétra mon cœur du trait le plus douloureux..... Je me vis sacrifiée, haïe, méprisée: mes larmes commencèrent à couler, à baigner de pleurs les tristes témoignages de l'intelligence des

deux perfides. Renversée sur un siège, les mains jointes, la tête baissée; je m'abandonnais à toute l'amertume de mes sentimens, quand ma porte s'ouvrant brusquement, M. de Sancerre entra d'un pas précipité. A son aspect je jette un grand cri : il approche, voit sa cassette en désordre, ses papiers épars autour de moi, son secret découvert : il frémit; la fureur se peint sur son front, dans ses regards menaçans. Je tremble; un froid mortel glace mes sens; je fais un effort; je veux fuir; mon cœur se serre; je tombe sans connaissance aux pieds de M. de Sancerre.

» Le hasard ne l'amenait pas dans cette chambre à trois heures du matin. Un valet de madame de Cézanes, en apportant son billet chez moi, avait vu le cabinet de M. de Sancerre en feu. Le comte partit de Versailles après le coucher du roi; arrivé chez sa maîtresse, il apprit d'elle cet accident. Inquiet de ses papiers; il se hâta de venir à l'hôtel : trouvant son cabinet à demi-démeublé, sachant sa cassette dans le mien, il prit le parti d'entrer doucement, de traverser ma chambre sans m'éveiller, et de reprendre cette importante cassette; mais prêtant l'oreille à ma porte, m'entendant pleurer et gémir, il l'ouvrit, comme je vous l'ai dit : il me laissa mourante, sonna mes femmes, emporta sa cassette, sortit de l'hôtel, et défendit à ses gens de dire

jamais qu'il y eût paru cette nuit. Il fut exactement obéi, et je n'ai su ce détail que longtemps après sa mort.

» Revenue d'un long évanouissement, le premier objet qui s'offre à ma vue est le maréchal de Tende. Assis près de moi, encore pénétré de la crainte de me voir succomber à des faiblesses, qui se sont, dit-il, succédées depuis le milieu de la nuit jusqu'à la moitié du jour, il gémit de mon état; il tient mes mains entre les siennes; il les serre tendrement. Eh! ma fille, s'écrie ce bon, ce vénérable vieillard, eh! quel étrange accident! Qui a pu le causer? Votre pâleur, votre abattement, l'air dont vous m'écoutez, vos soupirs, vos larmes, le nom de votre mari tristement répété pendant les courts intervalles de vos faiblesses, m'annoncent un mystère; je veux le dévoiler. Ordonnant alors à mes femmes de sortir, il m'interroge; il me conjure de lui répondre. Sancerre fait-il couler vos pleurs? est-ce lui qui vous afflige à cet excès? Parlez, dit-il, parlez, ma chère nièce; ne me cachez rien; vous devez de la confiance au sentiment qui m'engage à vous en demander.

» La bonté du maréchal, ses caresses, la certitude d'être aimée de lui, ouvraient mon cœur à ce desir si naturel de se plaindre, d'exciter une tendre compassion par le récit de ses peines. Je me jetai dans les bras de

cet ami sensible et respectable; j'inondai son visage de mes larmes; je voulais parler; mes cris, mes gémissemens étouffaient ma voix: M. de Sancerre, répétais-je! hélas! M. de Sancerre! Eh bien, qu'a-t-il fait, demanda le maréchal avec vivacité? En vous unissant à lui, j'ai promis, j'ai juré de veiller à vos intérêts, à votre bonheur, de vous protéger contre lui. Manque-t-il aux égards qu'il vous doit à tant de titres? vous néglige-t-il? vous offense-t-il? Vous pleurez, vous vous taisez, madame; eh quoi! vous n'osez être sincère avec un parent, avec un ami dont l'attachement et l'équité vous sont connus? Ne vous souvient-il plus que je me suis réservé le droit de punir le comte de Sancerre s'il vous donnait de justes sujets de vous plaindre de sa conduite?

» Ces dernières expressions du maréchal rappelèrent à ma mémoire ce qu'il avait dit à son neveu au moment de la signature de l'acte qui nous liait. Je me souvins de ces deux testamens, dont un me rendait héritière du maréchal; en lui parlant, j'allais le révolter contre M. de Sancerre, attirer ses faveurs sur moi seule, réduire mon mari à dépendre d'une femme qu'il n'aimait pas; plus il serait en mon pouvoir de l'obliger, plus il me haïrait peut-être. Cette réflexion blessa mon ame; elle m'enleva la consolation de répandre mes cha-

grins dans le sein de mon unique ami, de mon généreux protecteur; elle m'arracha un cri de douleur: de tristes exclamations, de longs soupirs furent les seules expressions de mon cœur; et, me substituant aux droits de mon mari, on m'avait pour jamais ôté le droit de l'accuser ou de me plaindre de lui.

» Le maréchal me pressait de lui montrer plus de confiance, quand, suivant ses ordres, on vint l'avertir que son neveu arrivait de Versailles. Il se levait pour aller le trouver; mais le comte de Sancerre le prévint: il parut à la porte de ma chambre, pâle, interdit; il s'avançait lentement: ses regards erraient sur son oncle et sur moi; il cherchait à lire dans nos yeux l'accueil qu'il devait attendre. Enhardi par les premiers mots du maréchal, et sûr qu'il ignorait encore l'aventure de la nuit, il se jeta à genoux devant mon lit, prit mes mains, les baisa mille fois, demanda mes femmes, se fit raconter toutes les particularités de mon accident, en interrompit le cours par les marques du plus grand attendrissement. Pauline lui dit que le bruit de ma sonnette l'ayant éveillée, elle était accourue, et m'avait trouvée froide, inanimée, mon visage et mon sein inondés de pleurs. M. de Sancerre pouvait l'interroger sans craindre mes réponses: sorti de ma chambre avant qu'elle y entrât, sa précaution le mettait à l'abri du soupçon.

» L'air pénétré qu'affectait M. de Sancerre en me demandant la cause d'une révolution si surprenante, ses caresses, l'ingénuité de ses questions, l'audace de les répéter, me portèrent insensiblement à me recueillir en moi-même pour m'assurer si je ne me trompais point; si un songe fantastique ne troublait pas mon imagination; si l'homme qui me donnait tant de preuves de tendresse était l'amant de madame de Cézanes, ou l'époux passionné dont l'ardeur paraissait si naturelle et si vive.

» La feinte de M. de Sancerre réussit: il répéta plusieurs fois que mon évanouissement pouvait être l'effet d'un mouvement de frayeur excité par le désordre de mes gens, par un récit exagéré du danger. Le maréchal le crut, et me quitta persuadé que son neveu n'avait aucune part à l'état dont on venait de me tirer.

» M. de Sancerre l'accompagna; mais rentrant aussitôt, changeant de maintien et de ton: Madame, me dit-il, mon imprudence et votre indiscrète curiosité mettent entre vos mains la réputation d'une femme respectée, et la fortune d'un homme dont vous pouvez vous plaindre : vous avez dû vous croire aimée; vous venez de découvrir qu'une liaison formée avant de vous connaître, sans fermer mes yeux sur vos agrémens, ne m'a pas permis de vous donner un cœur prévenu. On m'imposa la loi d'être à vous; cette con-

trainte me rendit mes premiers nœuds plus chers. Je ne vous flatterai point d'un sacrifice que je n'ai pas dessein de vous faire; je ne m'abaisserai point à vous prier, à vous demander le secret; vous me promettriez en vain de le garder; des intérêts trop puissans vous engagent à le révéler : une femme résista-t-elle jamais à la douceur de se venger? Parlez, madame, parlez: imitez le maréchal; perdez madame de Cézanes; envahissez mon héritage; mais en causant mon malheur, soyez sûre de faire le vôtre : attendez-vous de ma part à tout ce que le dédain, la haîne et le ressentiment firent jamais éprouver de plus sensible. Je répandrai l'amertume sur tous les instans de votre vie; les procédés de M. de Cézanes régleront les miens à votre égard; tout ce qu'il osera contre sa femme, je l'oserai contre vous. Eh! qu'aurai-je à ménager? Frémissez, jeune imprudente; tremblez; redoutez pour vous-même le sort que vous préparez à celle qui m'est chère : il sera le vôtre; je le jure par tout ce qui est sacré, par tout ce qu'on révère. En finissant de parler il se leva; il s'avança du côté de la porte : j'étendis mes bras vers lui; je l'appelai d'un ton faible, mais tendre. Ah! ne me fuyez pas, monsieur, ne me fuyez pas, m'écriai-je; ne me haïssez point; je me tairai, je respecterai ce pénible secret: jamais, non, jamais ma bouche ne

s'ouvrira pour vous nuire ou pour vous affliger. Il ne m'écouta point, et sortit sans me répondre ».

Peu de temps après madame de Sancerre quita son mari pour aller vivre dans une de ses terres. Cette retraite fut attribuée à une bizarrerie extravagante. Le maréchal lui-même cessa d'avoir pour elle la tendresse qu'il lui avait toujours témoignée. Il laissa tous ses biens à son neveu. Heureusement le comte de Sancerre mourut après dix ans de mariage. La comtesse vit M. de Montalai, l'aima, et s'unit à lui. Ces nœuds furent heureux, et lui firent oublier tous les chagrins qu'elle avait éprouvés avec son premier époux.

Madame Riccoboni composa encore deux ouvrages : *l'Aveugle* et *Ernestine*. On y retrouve la même grace, le même goût et la même délicatesse de sentimens. Elle mourut le 6 décembre 1792.

LEÇON.

DEMANDE. En quelle année Marie-Jeanne de Mézières de Laboras naquit-elle ?

RÉPONSE. En 1712.

D. Dans quelle ville ?

R. A Paris.

D. Qui épousa-t-elle ?

R. M. Riccoboni, acteur de la comédie italienne.

D. Ne monta-t-elle pas aussi sur le théâtre?

R. Oui: elle joua avec distinction les rôles d'amoureuses.

D. Pourquoi renonça-t-elle à cette profession?

R. Pour se livrer plus facilement à l'étude des lettres.

D. Quelle sorte d'ouvrages Mme Riccoboni a-t-elle composés?

R. Des romans et des contes très-estimés.

D. Nommez ses ouvrages?

R. *L'Histoire du marquis de Cressy; Fanni Butler; Juliette Catesby; Miss Jenny; Lettres de la comtesse de Sancerre; l'Aveugle* et *Ernestine.*

D. En quelle année madame Riccoboni est-elle morte?

R. En 1792, le 6 décembre.

Mme. LE PRINCE DE BEAUMONT.

Madame le Prince de Beaumont naquit à Rouen le 26 avril 1711. Élevée dans la religion protestante, elle quitta la France pour aller chercher un asyle en Angleterre. Elle se fixa à Londres, où elle fut chargée de quelques éducations. A cette époque les ouvrages sur la morale, l'histoire, la religion et l'éducation, étaient fort recherchés. Elle se livra à ce genre de travail, et donna successivement le *Magasin des Enfans*, le *Magasin des Adolescentes.* Ces deux ouvrages furent suivis d'un autre, intitulé: *Instruction pour les jeunes personnes qui entrent dans le monde et se marient; leurs devoirs dans ce nouvel état, et leurs obligations envers leurs enfans.*

Ces ouvrages de madame le Prince de Beaumont se trouvant dans presque tous les pensionnats, nous nous dispenserons d'en faire l'analyse. Le succès qu'ils ont obtenu est le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

Madame le Prince de Beaumont a aussi composé plusieurs romans qui, malgré leur médiocrité, renferment une excellente morale. Voici quelques passages de la baronne de Batteville. Ce roman est écrit en forme de lettres:

c'est la baronne qui raconte son histoire à une de ses amies.

« Je suis, lui dit-elle, fille d'un capitaine de
» cavalerie qui, ayant beaucoup dissipé dans
» sa jeunesse, n'avait plus d'autre bien que ce
» qu'il tirait du service; ce qui ne l'empêcha
» point d'épouser, par inclination, une fille
» de qualité qui n'avait pas plus de fortune
» que lui. La mort de mon père, qui suivit
» de près ce mariage, laissa son épouse, qui
» était grosse de six mois, dans une indigence
» absolue. Elle aurait peut-être succombé à
» l'horreur de cette situation, si le desir de
» conserver le gage de son amour ne l'eût
» élevée au-dessus d'elle-même. Dénuée de
» tout, elle se jeta courageusement dans les
» bras de la Providence, et se flatta de trou-
» ver, dans un travail assidu, une ressource
» contre la pauvreté. Ce fut dans cet exercice
» laborieux qu'elle me mit au monde; et je lui
» ai oui dire mille fois qu'elle prit alors la
» résolution, qu'elle a si fidèlement exécutée,
» de me dédommager, par une excellente édu-
» cation, des disgraces de la fortune ».

La baronne, après avoir raconté que sa beauté l'avait rendue, dès le berceau, l'admiration de tous ceux qui la voyaient, et qu'elle joignait à cette grande beauté une raison précoce, un esprit droit, un cœur sincère, ajoute:

« Ma mère me disait: Une belle femme fixe

» les yeux d'une manière agréable ; on l'aime, » mais on n'estime que celle qui est sage. Les » années font bientôt disparaître la beauté ; et » avec elle s'envolent les sentimens tendres » qu'elle inspirait. Que reste-t-il alors à celle » qui ne s'était attiré que des hommages fri- » voles et passagers ? Des regrets inutiles et » cuisans, une solitude désespérante. La beau- » té de l'ame a seule le droit de fixer pour ja- » mais l'admiration et l'estime ».

Nous allons maintenant citer un passage d'un autre roman de madame le Prince de Beaumont, intitulé, *la Nouvelle Clarisse*. Voici comme la sérieuse et philosophe Clarisse prêche lady Hariote, son amie, sur les devoirs des femmes :

« L'abandon à la Providence devrait être la » vertu de toutes les personnes de notre sexe. » Élevées dans le sein d'une famille où, pour » l'ordinaire, nous sommes chéries, il faut s'en » arracher pour passer sous un joug étranger, » sans pouvoir prévoir notre sort. Les hommes » n'ont pas de honte de descendre jusqu'à l'ar- » tifie pour tromper une pauvre victime qui » leur sacrifie tout ce qui lui est cher, et lui » font payer le reste de sa vie la contrainte où » ils se sont tenus pendant quelques mois. Je » suis même persuadée que les hommes les » plus raisonnables ont de mauvais quarts- » d'heure dont il faut dévorer l'ennui. Je vous » assure que j'eusse choisi la vocation à la vie

» religieuse, si Dieu m'en avait laissé le choix.
» J'ai lu quelque part que, si on faisait un no-
» viciat dans le mariage, il y aurait peu de
» professes: c'est pourtant l'état où Dieu veut
» le plus grand nombre, et nous devons pren-
» dre d'abord de bonnes mesures pour alléger
» notre fardeau. Votre époux passe pour le
» plus honnête homme du monde; mais on dit
» qu'il ne dément pas le proverbe, *fier comme*
» *un Ecossais*. Je vous l'avoue, de tous les dé-
» fauts, c'est celui que je supporterais le plus
» volontiers dans un mari, parce qu'on en peut
» tirer parti dans quantité d'occasions, et qu'il
» n'y a rien de si aisé que de s'en mettre à cou-
» vert. Il n'y a qu'à respecter celui qui en est
» atteint. Je sais que ce mot vous a toujours
» révoltée: on aime son mari, passe, m'avez-
» vous dit souvent; mais de quel droit ces im-
» périeuses créatures voudraient-elles nous
» réduire à un avilissement qui révolte? Non,
» ma chère amie, la soumission à un époux
» n'avilirait pas la première de toutes les
» femmes; ce respect, cette soumission sont
» de droit divin; et nous devons être sûres que
» plus nous serons fidèles à remplir nos devoirs
» à cet égard, et plus nous pourrons espérer
» d'être respéctées à notre tour. N'avez-vous
» pas fait une remarque qui ne m'a pas échap-
» pé? J'ai vu peu de mariages où l'époux, en-
» traîné par la coutume, ne donnât la droite à

» la future en la conduisant à l'autel. Cette
» marque de respect n'est plus de saison ; le
» prêtre remet les choses dans l'ordre, et
» avertit l'épouse des dispositions dans les-
» quelles elle doit entrer, en la faisant mettre
» à la gauche de son époux ».

Madame le Prince de Beaumont, après avoir séjourné quelques années en Angleterre, acheta une petite terre aux environs d'Annecy, en Savoie, et peu après une maison dans cette ville même, où elle vint s'établir. Le séjour qu'elle y fit et l'époque de sa mort nous sont inconnus.

LEÇON.

DEMANDE. DANS quelle ville madame le Prince de Beaumont naquit-elle?

RÉPONSE. A Rouen.

D. En quelle année ?

R. En 1711, le 26 avril.

D. Dans quelle religion fut-elle élevée ?

R. Dans la religion protestante.

D. Ne quitta-t-elle pas la France?

R. Oui: elle alla chercher un asyle en Angleterre.

D. Que fit-elle dans cette terre étrangère?

R. Elle fut chargée de plusieurs éducations,

et comme, à cette époque, les ouvrages sur la morale, l'histoire, la religion et l'éducation, étaient fort recherchés, elle se livra à ce genre de travail.

D. Y réussit-elle?

R. Oui: son *Magasin des Enfans*, celui *des Adolescentes*, et ses autres ouvrages sur l'éducation, sont entre les mains de tous les enfans.

D. N'a-t-elle pas aussi composé quelques romans?

R. Elle en a fait plusieurs qui, malgré la saine morale qu'ils renferment, n'en sont pas moins médiocres.

D. Madame le Prince de Beaumont resta-t-elle toute sa vie en Angleterre?

R. Non: elle vint s'établir à Annecy, en Savoie.

D. En quelle année mourut-elle?

R. L'époque de sa mort nous est inconnue.

FIN.

TABLE
DU TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Imprimerie de CHAIGNIEAU jeune, rue Saint-André-des-Arcs, n° 42.



